MODERNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

X.

Une certaine contrainte n'avait pas laissé de régner, au dîner, sur ceux des convives qui avaient eu un rôle dans l'impromptu imaginé par Mme de Lozanges. Mais la jeune veuve, à qui la présence d'esprit faisait moins défaut que la logique des sentimens, sut conseiller à la mère de Marie-Ève, avec beaucoup d'à-propos, une invitation qui ne pouvait manquer de cimenter les nouveaux rapports inaugurés par ses soins entre les deux jeunes gens; et Fred, conséquemment, fut prié de convertir en séjour les allées et venues qu'il ne paraissait pas devoir interrompre de sitôt.

A vrai dire, le nuage, le très léger nuage, — léger comme un brouillard flottant, — qui s'était interposé d'abord entre les fiancés improvisés, par suite de la gêne mutuelle que leur causait le souvenir de leurs petites incorrections de conduite, ce nuage persista quelque peu. Et le phénomène n'avait rien d'inexplicable. Car le mariage, étant la clef de voûte des conventions sociales, doit nécessairement paraître presque aussi menaçant que solennel à quiconque s'en approche pour y toucher : on a peur, surtout quand

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

on ne s'est pas préparé à y porter la main en se conformant à tous les rites, que l'édifice entier ne vous croule sur la tête. Et eux, les nouveaux accordés, ils s'étaient aventurés dans ces parages redoutables un peu à la bonne franquette. — Incorrecte, très incorrecte, la conduite de la fiancée, qui s'était jetée à la tête du fiancé. Non moins incorrecte la conduite de celui-ci, qui n'avait pas craint de se déjuger deux fois : d'abord, en changeant de culte; ensuite par ce fait qu'il acceptait, à tout prendre, une situation qu'il avait, imprudemment, mais formellement, déclarée incompatible avec ses principes ou ses idées.

Mais, si le mariage est rigoriste, l'amour ne l'est guère. Or, dans un mariage d'amour, l'amour vient avant le mariage, sauf à s'en aller après.

Voilà pourquoi le petit nuage fit comme tous les petits nuages, dont le rôle éternel est de se dissiper, — à moins qu'ils n'aient l'esprit d'association. — Et, quand il n'y eut plus rien entre les deux fiancés, rien non plus entre eux et le soleil de l'amour, ce furent de jolies fiançailles que les leurs.

Avec la gêne et la contrainte réciproques, les scrupules de l'un et la jalousie ou l'inquiétude de l'autre s'étaient évanouis. — Certes, Sancigny avait le cœur un peu léger et ballottable. Mais, outre que les traitemens infligés, par deux fois, à ce cœur d'ailleurs sensible, étaient bien une excuse à son revirement, quel homme, après avoir été candidat au mariage, à l'amour légalisé, oserait affirmer sérieusement qu'il n'eût pas épousé Blanche à défaut de Marguerite, ou Geneviève ou Alice à défaut de Juliette? Ce faisant, il prêterait à rire presque autant que ces avocats qui prétendent qu'ils n'auraient jamais consenti à plaider pour le client de leur adversaire.

Le parc des Charmes, par un été devenu radieux, réalisait à souhait le cadre que rêvent tous les chastes amans d'un certain rang pour y loger provisoirement leur tendresse ; c'était un parc discret, mais riant, élégant, distingué : quelque chose comme un décor à proverbes ou à comédies de société.

A de certains tournans d'allées, sous la retombée des feuillages épais ou sous le poétique échevèlement des saules, des bancs confortables semblaient indiquer les stations du doux chemin de croix, où il convient de s'arrêter pour accentuer sa prière.

Et que dire, une fois sur ces bancs, qui ne soit l'éternel rabâchage des dévots en oraison, les répons invariables d'un office sacré ? — Il y a pourtant quelques légères variantes pouvant résulter des cas particuliers.

— Qu'avez-vous pensé de moi lorsque, pour la première fois, vous m'avez vue? Rien de trop flatteur, j'en suis sûre... Moi, je

me suis dit tout de suite, non pas que vous deviendriez mon mari, mais que mon mari vous ressemblerait... Ça vient si drôlement, l'amour! On a bien raison de dire qu'on ne sait pas pourquoi...

— Mille grâces!.. Grand merci du compliment!

— Oh! on le sait après, plus tard, par réflexion.

— Faites-moi part, au moins, de vos réflexions.

— C'est à vous de me donner l'exemple. Pourquoi m'avez-vous aimée?

— Parce que je n'ai pas pu faire autrement. J'ai senti que vous me preniez le cœur...

Tout cela, c'était de style : des gentillesses empruntées au formulaire. Mais voici où commençaient les variantes, les propos originaux :

— Je vous prenais le cœur... sans violence, hein?

— Tout doucement, mais si bien!

— Un peu trop doucement, dites donc, il me semble...

— Non, pardon, le cœur se prend toujours doucement. Ce qui est rapide, instantané, c'est... c'est l'admiration.

— Ah! l'admiration, du moins, a été... instantanée?

— Oh! ça, oui!

— Seulement, vous l'avez contenue?

— J'avais mes raisons.

— Et... quand ont-elles perdu leur pouvoir, vos raisons?

— Quand j'ai perdu la faculté de raisonner.

— Eh bien! moi, je ne l'ai jamais perdue, cette faculté-là. Du jour où j'ai commencé à me demander pourquoi je vous aimais, je l'ai su. Et je l'ai su de mieux en mieux à mesure que je vous connaissais davantage... Néanmoins, il y a un point qui est demeuré obscur... Voulez-vous faire les frais de l'éclairage?

— Très volontiers.

— Comment donc avez-vous pu vous méprendre sur Mme de Lozanges, qui n'a jamais caché son jeu... lequel est précisément celui que vous n'aimez pas : le nouveau jeu?

— Mon Dieu, le nouveau jeu n'est pas toujours si terrible qu'il en a l'air. Exemple...

— Oui, vous avez pu croire que, comme moi, Mme de Lozanges n'était pas tout à fait ce qu'elle paraissait être... Mais alors, il faut que vous ayez acquis la certitude absolue de vous être mépris sur son compte...

— Dame! étant donné le soin qu'elle a eu de me détromper elle-même... Et puis, y avait-il bien nécessité qu'elle me détrompât complètement sur son compte, quand vous m'aviez déjà détrompé sur le vôtre?

— Ah! mais, c'est que voilà!.. Il ne faudrait pas que vous eussiez à compléter votre jugement et vos appréciations sur elle... après que nous serons mariés.

— Pouvez-vous penser... pouvez-vous croire!..

— Je crois, et absolument, à votre bonne foi... Mais la bonne foi se laisse souvent surprendre... si l'on s'en rapporte, du moins, à ce que disent les journaux, dont c'est un des clichés favoris. Or, il me serait infiniment... désagréable que, faute d'avoir connu à temps le fonds et le tréfonds de l'âme de mon ex-rivale...

— Pensez-vous, s'écria Fred, que je me fusse enhardi jusqu'à confesser mon erreur, si...

— Oh! interrompit Marie-Ève avec conviction, vous n'avez pas eu besoin de tant de hardiesse que cela!

— Mais si, je vous assure... D'ailleurs, il faut toujours beaucoup de courage à un homme pour s'avancer, si peu que ce soit, parce qu'il ne peut le faire utilement sans brûler ses vaisseaux... tandis que vous autres, femmes, vous avez mille moyens de sonder un cœur sans renoncer aux faux-fuyans...

— Alors, selon vous, ce sont les femmes qui devraient prendre l'initiative?.. Eh bien! vous n'avez pas lieu d'être trop mécontent de moi, il me semble...

Par une pente insensible, ils revenaient toujours au point de départ de leur amour, comme pour se prouver que leur façon d'agir avait été la meilleure. — Il suffisait pourtant qu'elle n'eût pas été plus mauvaise qu'une autre.

Puis venaient les projets, les doux projets, qu'on ne réalise jamais.

— Si vous m'en croyez, nous n'habiterons pas Paris.

— Je n'aurais pas osé vous demander ce sacrifice.

— Vous connaissez mes idées, cependant? Je trouve que l'on ne doit point exhiber son amour. S'aimer, en somme, c'est une chose exceptionnelle.

— Croyez-vous?

— Je sais ce que je dis, monsieur. Et nous avons là-dessus, nous, jeunes filles, tout autant d'expérience que vous en pouvez avoir. Ne sommes-nous pas les confidentes obligées de nos amies, lorsqu'elles songent à se marier? Eh bien! puisqu'il nous est donné de constater que les passions sont rares même avant l'acte... avant l'acte de mariage, nous ne pouvons pas ignorer que l'amour est une denrée assez peu commune, au moins en ménage. Car l'amour se déclarant après l'événement, ce ne serait guère plus ordinaire, je pense, qu'un incendie allumé dans un monument par le pompier de service... Je crois que je viens de dire une bêtise... C'est un

des inconvéniens de mon éducation. Mais j'en dirai de moins en moins, au lieu que, si j'avais été élevée autrement, ce serait tout le contraire : j'en dirais de plus en plus... et peut-être bien en ferais-je quelques-unes, par-dessus le marché.

— Donc, vous disiez que, l'amour étant chose exceptionnelle...

— On passe à l'état de bêtes curieuses, quand on s'aime dans le monde... et de bêtes curieuses peu sympathiques, parce que le fait seul de s'aimer vous retranche toutes sortes de facultés aimables et, en première ligne, celle d'aimer les gens qui vous entourent.

— Absolument de votre avis... Que diriez-vous d'un partage de notre temps entre le Midi et les environs de Paris?

— Cet endroit-ci, par exemple?

— Certes! de préférence même à tout autre. N'est-ce point ici que nous nous sommes connus, vraiment connus?.. Et nous y sommes si bien!

— Oh! oui!.. ça, oui!

— Ça, oui! répéta Fred en écho.

— Mais, dit Marie-Ève avec une moue subite, c'est un peu près, tout de même, de Saint-Germain. Et, si notre amie y doit revenir l'été prochain, plusieurs étés de suite...

— Bah!.. Alors, jalouse, décidément? Bravo!

— Oh! bravo!.. pas tant que cela! Ma jalousie ne vous donnerait pas beaucoup de fil à retordre, mais pas beaucoup d'agrément non plus... C'est rococo, la jalousie, c'est bête et ridicule, je le sais. Mais aussi, je n'en ferais pas parade, allez! Je vous planterais là, et joliment!

— Quoi! s'écria en riant Sancigny. Sans rien entendre?

— Oh! rien du tout. J'aurais la preuve que vous vous occupez d'une autre femme, cric, crac!

— Comment! Cric, crac!.. Le contrat?

— Oh! pas à coups de canif... Le canif, je vous le laisserais... Je veux dire que je prendrais le contrat comme ça, tenez, entre le pouce et l'index... et que, cric, crac! des blanches mains que voici, je l'anéantirais.

— Et vous iriez?..

— Partout où vous ne seriez pas... Oui, voilà comment j'entends les choses. Je prends, dans le moderne, ce qu'il y a de bon : la franchise, l'égalité... Le reste, je n'y tiens pas : se crotte qui voudra... Et, d'ailleurs, on s'est crotté à toutes les époques.

— A la bonne heure! fit Sancigny avec la mine d'un homme qui respire. Mais pourquoi, à quel propos, s'il vous plaît, cette petite sortie?

— Je vous ai prévenu, voilà tout. C'était d'autant plus nécessaire que je vous ai montré un faible... Et maintenant, revenons à nos moutons. Nous disions donc que nous habiterions volontiers la campagne et plus volontiers ici qu'ailleurs, puisque nous nous y trouvons bien... Et puis, c'est si près de Paris!

— Question d'importance secondaire...

— D'une importance secondaire, si vous voulez, mais non négligeable tout de même, avouez-le...

— C'est une chose merveilleuse que de s'entendre à ce point-là!

Ils s'entendaient si bien qu'il n'y avait plus qu'à les marier. Mais la saison s'y prêtait mal. Et l'on résolut d'attendre l'époque de la rentrée ; un mariage champêtre, outre les difficultés pratiques à surmonter, eût eu l'inconvénient grave, pour de si notables citadins, sans attaches familiales avec leur résidence d'été, de ressembler trop à un mariage honteux ou nécessaire, — ce qui revient au même.

XI.

A dater de sa visite aux Charmes, Antoinette fut plus que jamais la proie des hommes du jour, une proie complaisante, qui tenait table ouverte et paraissait solliciter l'indiscrétion. Ce n'était que matinées et soirées dramatiques ou musicales, précédées ou suivies de bruyantes agapes, le tout fort amusant, en général, mais un peu discordant quelquefois, et tournant par-ci par-là à la franche cacophonie. Le personnel de ces réunions manquait un peu trop d'homogénéité ; et, comme il se familiarisait de plus en plus avec l'aimable hôtesse, on parlait si haut chez elle qu'elle avait peine, assez souvent, à s'y faire entendre. — Un autre inconvénient de cette émancipation croissante, c'était de livrer la personne et la vie de la jeune femme, non-seulement à la malignité jalouse ou rancunière de ses pairs, tenus à distance, mais à la libre critique de ses hôtes mêmes.

Ceux-ci, à l'origine, flattés et charmés de son accueil, n'avaient songé qu'à faire son éloge ; mais, petit à petit, une fois installés dans son intimité, ils se mirent en tête de juger ou de jauger ce cœur de femme, qui pouvait être, à défaut d'autre chose, un sujet d'étude intéressant pour quelques-uns d'entre eux. Il y en eut même deux ou trois qui s'aventurèrent dans les avenues réservées, dont il fallut leur faire nettement comprendre que l'accès était interdit. D'où mécontentement, recherches, suppositions et calomnies.

Certain après-midi, il y avait foule au Pavillon de la Forêt : on

devait entendre une grande composition de Max Netter, une saynète psychologique de Raymond Boys, une conférence mystique d'Abel Marge, et des vers, des vers à n'en plus finir. En attendant, on causait, dans le salon tendu d'étoffe claire, dans une serre attenante, dans la salle à manger, dans le jardin surtout, dont les arbres les plus lointains mêlaient leurs branches à celles des arbres de la forêt.

— Un peu chargé, le programme du jour...

— Bah! ça ne gêne personne; c'est comme la carte des plats, au restaurant : chacun prend ce qu'il veut.

— Eh bien! il n'y a rien pour moi aujourd'hui... à moins que la maîtresse de la maison ne m'honore d'un bout de causerie avec sourires à l'appui... C'est étonnant comme elle sourit bien, cette femme-là!

— Oui, mais à tout le monde.

— Oh! à tout le monde!.. Pas de la même façon. Il y a bien un ou deux préférés... Si ce qu'on dit est vrai, il y en avait un surtout.

— Le marquis de Sancigny?

— Tout juste.

— Mais il va se marier, paraît-il. Et Mme de Lozanges sourit toujours.

— D'abord, je trouve qu'elle rit maintenant plus qu'elle ne sourit, et un peu nerveusement.

— Vous croyez qu'elle regrette son Sancigny?

— Ça ne m'étonnerait pas. Non-seulement c'est un beau garçon, mais c'est un monsieur dont le nom et le blason sonnent bien. Un beau garçon, ça se retrouve, mais le reste...

— Alors, selon vous, elle a été... refaite?

— Je me le figure. Elle comptait sur le marquisat, mais il y a eu surenchère, et l'adjudication a été prononcée au profit d'une autre... N'est-il pas vrai, de Rabb?

Le journaliste, qui passait à portée de la voix des causeurs, s'était arrêté.

— Il faudrait, dit-il, ne pas connaître Mme de Lozanges pour admettre ce que vous supposez. Elle fait fi de l'amour, ouvertement, et, à plus forte raison, du mariage.

— Que supposez-vous donc, vous, malin?

— Moi, messieurs, je me ferais scrupule de supposer quelque chose. Je suis ici pour mon plaisir, et je ne m'y ennuie pas : pourquoi voulez-vous que je me pose des devinettes?

Et il alla ailleurs. Mais il dut, bon gré mal gré, cueillir au passage cet aphorisme, qui, de nouveau, l'arrêta :

— Les femmes qui font l'amour par dilettantisme ont toujours

sous la main, tout prêt et en réserve, un galant qui n'attend qu'un signe d'elles pour venir occuper la place que l'amant démissionnaire ou cassé aux gages aura laissée vacante.

— Est-ce de l'art pour l'art, ami Raymond Boys? demanda Hubert de Rabb. Ou bien faut-il chercher une application?

— Inutile de la chercher : vous l'avez trouvée.

— Ici? ma foi! non. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de femmes... On peut même dire que ça en manque totalement.

— Il y en a toujours une, au moins.

— La maîtresse du logis? Ah! non, aimable psychologue. Celle-là ne fait pas l'amour par dilettantisme, puisque son dilettantisme consiste précisément à ne pas le faire... Voulez-vous que je vous dise? Vous autres analystes, anatomistes et vivisectionnistes du cœur humain, vous êtes comme ces montreurs de lanterne magique, qui, n'ayant pas un grand choix de sujets, font passer à la file dans leur appareil plusieurs verres où sont figurées de simples variantes d'une unique scène ou d'un unique paysage : « Le même avec un effet de nuit! » Puis « le même avec un effet de neige! » Eh bien! il n'y a même pas toujours d'effet de nuit... Et, dans l'espèce, il n'y a qu'un effet de neige.

— Bah, bah! fit Raymond Boys vexé. Vous êtes dupe, mon cher. La dame du lieu ne tient plus au mariage; mais elle tient encore à l'amour, comme toutes les femmes y tiennent, sous peine de ne plus tenir à rien. Elle avait un amant...

— Voilà un gros mot, interrompit le journaliste d'un ton plus mécontent que scandalisé.

— Elle avait un amant, reprit l'autre avec une insistance quelque peu âpre et rageuse.

Il paraissait avoir une rancune à satisfaire. Et, en effet, il avait à se plaindre d'Antoinette, étant de ceux qu'elle avait dû remettre à leur place.

— Vous croyez?..

— J'en suis sûr. D'ailleurs, tout le monde sait ça.

— J'étais donc seul à l'ignorer.

— Positivement... Donc, son amant l'a quittée. Eh bien! je dis qu'elle en a un autre en réserve. Voilà tout.

— Et c'est bien simple, en vérité!.. Mais qui?

— Qui? Peut-être George Vivian. Il a toujours été en bons termes avec elle, et je le crois amoureux... si j'en juge par l'aimantation de son regard : toujours au pôle.

— Soit. Mais pas facile à échauffer, le pôle Nord!.. Enfin, je reconnais que, de ce chef, vous n'avez pas tout à fait tort... de ce chef seulement. Mais voulez-vous un pronostic, aimable vivisectionniste, et me permettez-vous d'opposer ma psychologie, mon

humble psychologie à la vôtre? Après tout, j'ai mon cœur humain aussi, moi, comme disait l'autre. Et, ayant un cœur à moi, j'ai bien le droit d'avoir une psychologie sans vous emprunter la vôtre... d'autant plus, soit dit entre parenthèse, que la vôtre m'est particulièrement suspecte, un écrivain, connu comme tel, n'ayant jamais devant lui que des comédiennes, et des poseuses. Pour parler des femmes en connaissance de cause, il faudrait les avoir étudiées avant d'avoir publié quoi que ce soit sur leur compte. Et puis, croyez bien que l'on n'emprunte pas plus la psychologie d'autrui que l'on n'emprunte ses yeux ou sa conscience... Eh bien! pour moi, Mme de Lozanges peut être dupe des mots, dupe d'un idéal « dernier cri, » dupe d'une pose, dupe d'elle-même; mais c'est une fort honnête femme, qui, trop jeune pour pouvoir se soustraire définitivement à l'amour, trop entichée d'indépendance et d'originalité pour aimer comme le commun des femmes, a pris le plus long, mais arrivera tout de même au mariage... avec George Vivian, c'est possible ; je le crois, même.

— Il faudrait qu'elle n'eût pas eu d'amant, au vu et au su de tout le monde.

— Je suis parfaitement certain qu'elle n'en a pas eu. Qu'est-ce que votre « tout le monde? » Tout le monde, en pareil cas, c'est généralement une seule personne, deux ou trois au plus, comme « l'opinion publique » pour les journalistes et les députés désireux de faire un sort à leurs idées.

— Laissez donc! vous faites le chevalier pour le plaisir de rompre des lances...

— Ça vaut mieux que de faire l'âne pour le plaisir de détacher le coup de pied... Mais, pour en revenir à mon pronostic ou, si vous voulez, à ma gageure, je vous prédis et vous parie que la comtesse de Lozanges se mariera le plus catholiquement du monde...

— Alors, c'est qu'elle se sera repentie et aura trouvé un rédempteur.

— Quand on se repent, on ne se marie pas, docteur. Sainte Madeleine n'a épousé personne... ni le bon larron non plus...

— Oh! celui-là n'a pas eu le temps... Tenez, c'est à peu près ce que je disais...

Hubert de Rabb s'empressa de quitter son interlocuteur, flairant une réédition de quelque autre bon mot ou de quelque autre aperçu profond de Raymond Boys, qui avait de l'esprit, de loin en loin, mais qui malheureusement s'en souvenait, — le reste du temps. — Et le journaliste pensait que, si l'on a le droit de reproduire ses propres traits d'esprit, c'est à condition de ne pas avoir l'air de les reconnaître. En outre, il en voulait à ce carabin des cœurs de

femmes, qui les disséquait avec des précautions attendries dans ses livres, pour ménager la clientèle, mais qui les traitait, dans la vie, comme de simples pièces anatomiques hors d'usage, quand il s'en était servi, et surtout quand il n'avait pu s'en servir à son gré.

On allait commencer la séance par une première audition de grand intérêt : *Ahasvérus*, légende symphonique de Max Netter.

La maîtresse de la maison, très empressée auprès du jeune *maestro*, — s'il est permis d'employer ce vocable italien pour désigner un fervent du *leitmotive*, — se donnait aussi beaucoup de mal à caser tout son monde et à recommander le silence. Elle affichait un grand respect de la musique, de la musique sérieuse, bien entendu, et même abstruse, — la seule que l'on se flatte de comprendre aujourd'hui... Et il y a de quoi se flatter quand on y réussit. — Mais, en sa qualité de Française, elle n'y réussissait pas toujours, malgré qu'elle en eût. Et c'était une raison de plus pour montrer une grande dévotion.

— Charmante femme! dit quelqu'un. Mais remarquez ce contraste entre son air grave et recueilli lorsqu'elle parle au compositeur ou aux exécutans de la machine symphonique et son air si naturellement aimable et souriant dès qu'elle rentre dans le simple exercice de ses attributions de maîtresse de maison... Elle a raison d'être veuve, et elle aurait tort de ne pas le rester. La vocation d'une femme comme celle-là, ce n'est pas de faire le bonheur d'un homme, mais de faire le bonheur d'un grand nombre d'hommes.

— Comment l'entendez-vous?

— Oh! de la façon la plus... enfin, comme il faut. Car je veux dire que ce n'est pas une femme à se donner. Non, elle ne se donne pas : elle se détaille.

— La Fée aux miettes, alors?.. Bah! les morceaux en sont bons.

Dix pas plus loin, dans le jardin, deux jeunes savans (Antoinette avait renforcé d'un petit contingent de recrues scientifiques ses effectifs déjà si nombreux) s'entretenaient de leurs travaux. Dédaigneux ou indifférens à l'endroit de la musique, même savante, ils devisaient posément, ainsi qu'il sied à des personnages qui s'apprêtent à changer les assises du monde, si ce n'est à le prendre sur leurs épaules, — piliers ou cariatides de bonne volonté. — Et, certes, Hubert de Rabb ne s'attendait guère à entendre, de leur côté, quelque chose qui, ayant trait encore à Antoinette, — qu'il aimait d'une véritable amitié, aiguisée par une intelligente curiosité... et peut-être par quelque chose de plus, — l'intéressât et le vexât comme ce qu'il venait d'entendre çà et là.

Cependant, connaissant un peu les deux jeunes bonzes, — mais qui ne connaissait-il pas? — il s'arrêta pour leur serrer la main,

machinalement, en homme dont c'est le métier de serrer toutes les mains au passage.

— Que je ne vous interrompe pas, messieurs, leur dit-il. Je sais tout entendre et tout vulgariser, au besoin, même ce que je ne comprends pas. Y a-t-il un nouveau microbe qui demande à naître, ou qui, déjà né, réclame une place au soleil... de la publicité? Ne vous gênez point.

— Justement, lui fut-il répondu d'un ton de plaisanterie, nous parlions du *micrococcus bacteridia*.

— Vous dites?

— *Micrococcus bacteridia*, c'est son nom.

— Et... son petit nom? fit de Rabb en se penchant avec intérêt.

— Nous n'en sommes pas encore avec lui à la familiarité, quoique celui-là ne soit pas tout à fait un nouveau-venu... Mais voici qui vous intéressera davantage : il nous conduisait à parler d'autres microbes, et d'un tout autre genre. Nous nous demandions, en effet, s'il n'y aurait pas aussi des microbes cérébraux, intellectuels si vous voulez, exerçant leurs ravages sous le couvert de l'originalité du caractère, congénitale ou acquise. Ainsi, une femme est jeune, belle, riche, spirituelle, bref... charmante et préparée à souhait pour une existence heureuse ou facile. Mais elle est ou veut être originale et moderne. Et voilà que, sous prétexte de sortir de l'ornière, elle sort du chemin, se lance à travers champs, à travers prés, s'embourbe ou patauge, et, après avoir erré de droite et de gauche, toujours sous couleur de marcher à l'aventure ou à la découverte, finira par venir s'échouer en des parages douteux, en des milieux équivoques, où on lui manquera de respect, où on l'insultera plus ou moins, où on la compromettra surtout, au point de lui rendre difficile, sinon impossible, toute reprise de la vie correcte et régulière, qui était bien pour elle la vie normale...

— De qui, diantre! parlez-vous?

— Vous le devinez de reste.

— Et le microbe, où est-il dans tout cela?

— Il est dans la tête de la pauvre femme, parbleu! C'est lui qui l'affole hypocritement sans l'avoir affectée, tout d'abord, de désordres apparens, sans avoir trahi sa présence par des troubles violens... sauf à provoquer ensuite des crises, des paroxysmes, la démence et l'écroulement final du cerveau. Autrefois, on aurait appelé ça : être piquée de la tarentule. Aujourd'hui, nous nous devons à nous-mêmes de faire intervenir la grande doctrine du siècle... quittes à ne pas nous prononcer sur l'identité de l'agent morbide.

— Mais qu'est-ce donc qui vous fait dire ces jolies choses-là? demanda Hubert de Rabb ahuri.

— Ce que nous voyons ici : une femme... charmante, je l'ai dit, laquelle sert bénévolement de cible publique à la malveillance, pour le plaisir de réunir chez elle des gens qui travailleront à ruiner sa réputation bien plus efficacement qu'elle ne pourra jamais travailler à asseoir ou à couronner la leur... *Exceptis excipiendis*, c'est-à-dire excepté vous et nous, bien entendu.

— Enfin, que dit-on d'elle?

— Vous le savez bien. Quant au microbe... *Microbius excentricus novissimus*, monsieur de Rabb, vous pouvez signaler ce malfaiteur à l'animadversion de vos lecteurs... en assumant la responsabilité de l'appellation latine... Et tenez, pour plus ample informé, adressez-vous à Abel Marge, dont le nom pourrait se prononcer sans *r*, car c'est un sage et un respectueux, mais qui, lui aussi, et tout comme nous, cherche volontiers la petite bête. Le voici.

Agacé, de Rabb les quitta en murmurant :

— Au diable les microbes et les microbiens!

Puis, tout de suite, abordant le jeune philosophe et faisant le geste de se prendre la tête dans les mains :

— Mon cher, les oreilles me tintent!

— Attendez un peu, que diable! Vous criez avant que l'on ne vous écorche : la symphonie n'est pas encore commencée.

— Bon camarade, va! Mais ce n'est pas de ça qu'il s'agit, ce n'est pas de musique qu'il est question... pas de musique symphonique, du moins. Car c'est bien une espèce de musique, mais concertante, où chacun fait entendre sa partie, à tour de rôle...

— Un concert de bavardages, peut-être?

— Dites : de médisances.

Et, passant son bras sous celui d'Abel Marge :

— Voyons, lui dit-il en baissant le ton, vous êtes, vous, un homme de bonne foi...

— Et même un homme de foi, interrompit l'autre avec conviction.

— Soit. Vous ne savez pas ce qu'il faut croire, mais vous le cherchez... Eh bien! aidez-moi à me faire une croyance sur le compte de notre divine hôtesse.

— Intacte et imprenable, mon bon ami. Ne vous dérangez pas.

— Ah! enfin! ça me repose, de vous entendre parler de la sorte!

— J'ai l'air d'un fat en vous disant cela, car je vous donne à penser que je me suis dérangé, moi, pour reconnaître la place, sinon pour l'assiéger, et que, n'ayant pas réussi, je considère comme vaine toute tentative du genre de la mienne...

— Mais non, mais non... Vous connaissez les femmes. Vous êtes même un des seuls hommes qui les connaissent, parce que vous faites de la métaphysique avec elles... dans les petits coins, comme un confesseur laïque.

Abel Marge se rengorgea, peu habitué à être pris au sérieux par les hommes, et surtout par Hubert de Rabb, qui ne l'avait jamais gâté.

— Or, continua le journaliste, je voudrais savoir ce que vous pensez de notre amie commune.

— De sa conduite? Je viens de vous le dire.

— Mais... de sa réputation?

— La réputation est sacrifiée, mon bon. Que voulez-vous qu'on dise et qu'on croie d'une femme qui, jeune et libre, reçoit beaucoup d'hommes, ne reçoit même, pour ainsi dire, que des hommes, et ne paraît se soucier de convoler avec aucun d'eux? On dit et on croit qu'elle a un ou plusieurs amans, ou que, si elle n'en a pas, elle en aura. Et, de bon compte, on ne peut dire et croire que cela.

— Mais ne pourrait-on donc admettre, comme certains naïfs, qu'elle avait le désir secret de se marier avec un homme de son monde qui n'a pas voulu d'elle ou l'a plantée là?

— Le marquis de Sancigny? Pour l'admettre, mon bon ami, il faudrait oublier que Mme de Lozanges n'a jamais rien fait en vue d'engager le marquis ni personne à l'épouser. J'ignore ce qui s'est passé entre eux et ce qu'ils se sont dit; mais je sais bien qu'une femme du monde qui aurait eu dans l'idée de rester femme du monde et d'épouser un homme du monde n'aurait eu garde d'adopter le genre de vie que celle-ci a adopté, d'afficher les goûts qu'elle affiche... Non, non; à la rigueur, elle aurait pu être la maîtresse de Sancigny : elle n'a jamais tenu à devenir sa femme. Et la preuve, c'est qu'elle ne l'est pas devenue, puisqu'il va en épouser une autre, à ce qu'on raconte, et que lui, très probablement, n'eût pas demandé mieux, car il n'avait pas l'air de la dédaigner tant que cela. Maîtresse agréable, d'ailleurs, qui serait une épouse impossible.

— Et moi qui croyais que vous respectiez les femmes, doux mystique!

— Je les aime : on ne peut pas tout faire.

— Un dernier mot. Ce que vous pensez, le pense-t-on généralement ici, ou du moins autour de vous, parmi vos relations?

— Oh! que non pas! On est bien plus sévère et bien plus injuste, je crois, car on dit sans ambages que Mme de Lozanges était la maîtresse de Sancigny. Les uns ajoutent que la rupture a eu lieu par le fait seul de l'amant, qui a lâché pour se marier selon

son intérêt et profiter d'une bonne occasion ; les autres paraissent admettre qu'il y a eu divorce par consentement mutuel : telles sont, à peu près, les seules divergences d'opinion sur la matière... Cependant, il y en a qui vont plus loin et qui proclament que la liaison reprendra après le mariage : ceux-là, ce sont les cyniques.

— Et voilà, fit de Rabb avec son sourire le plus méprisant, ce qu'on trouve pour payer l'hospitalité d'une femme qui n'a de coquetterie que ce qu'il en faut pour orner sa vertu ou son insensibilité !

— Mon cher, dit le jeune philosophe en haussant les épaules, les Français sont d'incurables routiniers, même ceux qui se piquent d'innover ou de rénover : ils ne respectent que ce qui les ennuie... A ce point de vue, permettez-moi de vous recommander ma conférence.

L'orchestre préludait depuis quelques instans. Max Netter leva son bâton, pour conduire sa « machine. »

— Décidément, se dit le chroniqueur, il faudra que je trouve un moyen honnête d'avertir encore cette charmante femme... au risque de passer à l'état de Cassandre.

Il écouta distraitement les trois parties de la légende symphonique, à distance respectueuse, sur le perron de l'habitation. Pendant l'entr'acte qui suivit, il y eut un grand remue-ménage. Et Raymond Boys, en passant à côté du journaliste, lui coula ces mots dans l'oreille :

— Mon cher maître, je vous recommande ma petite élucubration : c'est assez nouveau, vous allez voir... Un rien, mais qui peut devenir le principe d'une véritable transformation de l'art dramatique.

— Comptez sur moi, répondit de Rabb. Je taille ma plume.

— Pas trop en pointe, s'il vous plaît, mon cher maître !

— Oui, oui, murmura le journaliste, quand on a besoin du loup, on l'appelle monsieur...

A quoi il ajouta, en manière d'aparté, tandis que le romancier était entraîné dans un remous dû au conflit des entrans et des sortans :

— Si tu crois me flatter, mon bonhomme, avec cette stupide appellation !.. Mon cher maître ! Est-il assez inepte, ce titre que l'on donne à tout le monde ! On est toujours le cher maître de quelqu'un. L'autre jour, j'ai bien entendu un petit reporter qui disait à un plus grand : mon cher maître !.. Trop de maîtrise... Hélas ! que j'aimerais donc mieux quelques bons élèves !.. En attendant, au premier prétexte, je m'en vais joliment vous arranger, vous tous, tant que vous êtes, les jeunes chers maîtres !.. Tiens ! une idée ! Si j'éreintais, en termes généraux, les cénacles comme celui-ci?

Je ferais part de mon intention à la comtesse, en lui disant que la plume me démange, que je n'y tiens plus, que j'aime mieux risquer de me brouiller avec elle que de paraître gober tous ces oisons qui jargonnent autour d'elle, et souvent contre elle... Ce serait une entrée en matière.

Comme pour lui donner raison, pavés d'amis et projectiles d'ennemis ne tardèrent pas à se croiser dans l'air, à la faveur d'un nouvel entr'acte qui suivait la saynète de Raymond Boys. C'était un feu roulant de critiques et d'éloges, également hyperboliques; mais tandis que les éloges s'arrêtaient ordinairement à celui qu'ils visaient, les critiques passaient quelquefois par-dessus sa tête, pour aller atteindre l'organisatrice de cette « fête de l'intelligence. » Du reste, pavés et projectiles laissaient l'œuvre parfaitement intacte, selon l'usage, car une œuvre n'est pas à la merci de jugemens hâtifs, toujours intéressés, à un point de vue quelconque, personnel ou doctrinal : il n'y a que l'auteur qui puisse *écoper,* comme disait Hubert de Rabb, grâce aux intentions homicides ou trop amicales de ses premiers juges.

— Eh bien! êtes-vous content? Mettre simplement une âme à la scène, c'est un progrès, j'espère!

— Il n'y a pas de progrès dans l'art, madame, au contraire : les genres s'usent et ne se renouvellent point.

— Soit. Mais vous m'accorderez bien que l'humanité vieillit, elle aussi, et que, vieille, elle ne peut plus s'intéresser aux contes bleus qui ont bercé son enfance... Une âme qui se montre à nu et s'explique elle-même, à la bonne heure! C'est la simple et féconde vérité.

— Elle s'explique avec des gestes, cette âme. Or, les âmes ne font pas de gestes. Donc, ce n'est pas la vérité... Mais ce sont des questions trop hautes et trop ardues pour qu'on les discute ainsi, au pied levé, entre deux portes. J'aurai l'honneur, madame, de vous apporter, ces jours-ci, ma solution... avec quelques autres, que vous avez bien voulu me demander jadis, que je vous ai promises et que je ne vous ai jamais données.

XII.

Au milieu des agitations factices et croissantes de sa vie, Antoinette commençait à s'ennuyer. Il lui manquait quelque chose. Mais quoi? Elle n'avait jamais aimé sérieusement M. de Sancigny. Elle n'était pas assez vaniteuse pour souffrir tout de bon d'une petite blessure faite à son amour-propre de femme. Et cependant, c'était Sancigny et sa chanson qu'elle regrettait. A la pensée qu'elle n'entendrait plus ces accens chaleureux et doux qui l'avaient émue

jusqu'à lui donner, un moment, l'illusion de l'amour, son cœur se serrait, comme se serre toujours le cœur lorsqu'il se sent privé de ce qui pourrait l'échauffer et le faire battre. On éprouve ainsi de grandes tristesses qui vous sont infligées par de bien moindres événemens : il suffit quelquefois de la disparition d'un joueur d'orgue, que l'on avait accoutumé d'entendre à heure fixe, pour vous plonger dans une mélancolie noire. — Sancigny, en emportant son orgue, avait fait un grand silence autour d'Antoinette, quel que fût le bruit dont elle prenait à tâche de s'environner.

George Vivian venait souvent; mais il ne parlait pas, il n'osait pas encore parler. Pour un peu, on lui eût rendu la parole. Les autres visiteurs mondains étaient rares, de plus en plus rares; les relations avec les Charmes, presque nulles désormais, — à cause de l'embarras, sinon de la fausseté des situations.

Quant aux visites de ses grands hommes, Mme de Lozanges en était presque lasse : elle avait la nostalgie secrète de son milieu, comme elle avait la nostalgie de l'amour ou du *flirt*, des choses qu'elle avait le plus dédaignées.

Le petit du Heaume, fréquemment, s'arrêtait au pavillon, comme en passant; mais il n'était jamais pressé de passer. Les prétextes ne lui manquaient pas : sa famille, les Mérigny, d'autres relations de tous les genres étaient cantonnées, disait-il, dans ce coin de banlieue, où l'on se dispute les émanations de la Seine augmentée du grand collecteur. Mais, sous les prétextes ou à côté, il n'était pas malaisé d'apercevoir une belle et bonne raison, qui n'était autre que l'envie démesurée d'avoir une maîtresse telle qu'il n'en avait jamais eu.

Jeune et maladroit, malgré son aplomb, — peut-être même à cause de son aplomb, — il laissait deviner une espèce de confiance, d'espoir, tout à fait inexplicable aux yeux d'Antoinette, qui traitait le futur brasseur d'affaires comme un gamin qu'il était. D'abord, elle n'avait pas paru remarquer ce que l'assiduité et les allusions du jeune homme révélaient de caractéristique et de blessant, — ou de comique. — Cependant, certaines de ces allusions l'étonnèrent, puis l'intriguèrent, et elle eut bientôt le désir assez naturel d'aller au fond ou de remonter à l'origine d'une si audacieuse convoitise.

Elle connaissait le petit du Heaume et sa famille depuis longtemps; elle connaissait aussi la plupart de ses relations. Il lui fut donc facile, en le faisant causer, en lui montrant quelque complaisance, quelque bonne volonté apparente, de lui arracher le secret de cette confiante audace. Elle sut par lui une partie des commentaires peu bienveillans auxquels sa bruyante solitude et la nouvelle du mariage de Sancigny avaient donné lieu. Elle comprit que

les médisances et les calomnies du gros Outreau avaient trouvé, dans l'opinion que l'on avait d'elle, un terrain merveilleusement préparé pour germer et s'épanouir. Elle apprit même que le rancunier personnage n'avait pas craint de répandre le bruit que, si Fred épousait Marie-Ève, c'est que sa maîtresse s'était débarrassée de lui, pour ne pas avoir elle-même à l'épouser, et ce en lui ménageant les moyens de compromettre la jeune fille, qui ne demandait pas mieux. L'escapade de Mlle de Mérigny, dûment amplifiée, l'histoire de son tête-à-tête avec le souffleur de *l'Amour aux champs*, dans la chambre même de Mme de Lozanges, pendant la représentation de cette pièce inconvenante, ce petit fait, habilement grossi, perfidement interprété, sournoisement agrémenté de détails imaginaires, était cité à l'appui de la version d'après laquelle les deux amans avaient trouvé leur compte à la rupture : la riche et indépendante veuve en sauvegardant sa liberté et ses écus ; le gentilhomme à la côte en redorant quand même, et plus avantageusement, la croix de son illustre blason : *de sable à la croix d'or*. Il y avait de quoi, ajoutait-on, rajeunir la fameuse devise : *J'ay mis la croix sur ma tristesse*.

Comme de raison, Antoinette n'obtint pas d'emblée ces intéressantes révélations. Elle les arracha, morceau par morceau, brin par brin, à son béjaune d'adorateur. Mais l'entreprise n'était pas au-dessus des forces d'une femme qui veut savoir à quoi s'en tenir sur une chose qui l'intéresse et la concerne personnellement : il n'y fallait que de la patience, avec une certaine maîtrise de soi, pour ne pas s'indigner mal à propos, et surtout pour ne pas faire jeter à la porte l'auteur des révélations. La jeune veuve obtint donc tous les renseignemens désirés : ce fut pour elle comme un écho tardif, mais fidèle et précis, des conversations du monde à son sujet. — Il ne lui restait plus qu'à entendre l'écho des jugemens de ses familiers.

Justement, le jour où elle achevait de s'éclairer par le ministère de son nouveau et singulier sigisbée, Hubert de Rabb vint lui faire une visite d'après-midi. — Le petit du Heaume était encore là. On le lui présenta. Mais le pratique jeune homme ayant estimé, sans doute, en sa sagesse précoce, que la présence d'un tiers enlevait à sa visite toute chance sérieuse d'aboutir à un résultat satisfaisant, se hâta de regagner la jolie voiture qui l'attendait et devait le ramener vers les lares paternels.

Il avait eu le temps, néanmoins, de donner un aperçu de son caractère et de son éducation.

— Drôle de petit bonhomme ! fit de Rabb. Pas bête, si l'on veut, mais à jeter par la fenêtre,.. même quand la porte est ouverte.

Tout ce qu'il y a de plus nouvelle couche! Ça ne dit jamais : Une personne, ou : Un individu ; mais : Un type ; je connais un type... Ce sont eux qui nous en font connaître, des types! Malheureusement, c'est toujours le même... Dites-moi, est-ce que c'est le fils du richissime du Heaume, l'ancien administrateur de la Grande compagnie industrielle des bassins houilliers des deux mondes?

— Précisément.

— Un pouf colossal! Il a eu de la chance, celui-là, qu'on l'ait proclamé irresponsable!.. Mais c'est un monsieur qui doit connaître le truc,.. comme dirait son fils. Et je parierais mon honneur contre le sien, autrement dit cent mille francs contre un liard, qu'il était parfaitement au courant de tout, c'est-à-dire du néant de l'entreprise.

— Il n'y avait donc pas de houille dans les bassins houillers des deux mondes? demanda Antoinette.

— Pas de houille dans les bassins houillers des deux mondes! Oh! que si!.. Il y en avait même trop : on ne savait par où commencer l'extraction. Si bien que, embarrassés pour le forage des puits, les fondateurs ont trouvé plus simple de... faire un trou dans la lune.

— Et le fils qui déclare à qui veut l'entendre qu'il marchera sur les traces paternelles!.. Un trou dans la lune, peste!

— Eh bien! fit de Rabb avec un beau geste vers le ciel. Où le père a passé passera bien l'enfant!

— C'est à peu près ce qu'il dit, l'enfant... Mais nous avons assez parlé de lui. Il m'a déjà pris la moitié de ma journée. Croiriez-vous que ce blanc-bec mal élevé se mêle de me faire la cour!.. Et si je vous disais quelles sont ses visées et ses espérances, trop peu secrètes!

— Il veut déjà se marier? Il aspire à vous épouser?

— Oh! il n'a pas tant d'ambition.

— Un petit drôle, décidément! Mais, que voulez-vous? ces moutards qui ont pris leurs premiers ébats sur des sacs de louis et qui ont appris à faire des cocottes avec des billets de banque,.. ce qui est un jeu symbolique, du reste,.. ces moutards, nés financiers, sont déjà insolens comme des millions.

— Ce ne sont pas seulement les millions et les moutards millionnaires qui sont insolens, dit Antoinette avec une involontaire mélancolie.

Elle paraissait rêveuse et préoccupée. De Rabb, un moment, respecta ce silence attristé. Puis :

— Oui, dit-il, c'est vrai, il y a beaucoup d'insolens, et ils ne sont pas tous dans la finance...

— Il n'en manque pas parmi les gens du monde, fit la jeune femme avec amertume.

— Et parmi les gens de lettres, donc! Et parmi les artistes!

— Oh! cependant, vous aurez beau dire, c'est encore là que l'on trouve le plus de générosité, de largeur d'esprit...

— Quelle erreur, chère madame!

— Pourquoi êtes-vous si dur, si injuste pour vos pairs, que vous devriez défendre, sinon glorifier?

— C'est que je les connais, chère madame. Pour connaître les gens, voyez-vous, il faut avoir mangé à la même gamelle qu'eux. Eh bien! j'affirme que, nulle part, on ne voit plus de mesquinerie, d'étroitesse d'idées, de jalousie, d'envie, de sottise...

— Oh! de sottise! Voilà un paradoxe d'une belle envergure.

— C'est mon dada favori; vous me l'amenez: je l'enfourche... Oui, madame, ces gens-là... J'en suis, du reste,.. ces gens-là sont très souvent bêtes avec tout leur talent... quand ils en ont; et ils pourraient être bêtes avec leur génie, s'ils en avaient. Et, vous savez, quand on est bête avec du génie, c'est terrible : parce qu'on parle toujours dans un porte-voix... Oui, madame : emboucher un porte-voix pour dire des niaiseries, c'est souvent le fait du génie... Mais, pour en revenir aux simples « hommes éminens, » croyez-vous que l'on soit nécessairement une intelligence d'élite parce que l'on est organisé pour la peinture ou la musique? On peut être un grand peintre et faire déboulonner la colonne Vendôme : ça s'est vu, et j'ai peur que ça ne se revoie, ou quelque chose d'équivalent. On peut même être un grand poète et raisonner comme un mirliton. Quant aux romanciers, aux auteurs dramatiques et aux journalistes, ils ne font nécessairement œuvre intelligente que quand ils remuent des idées, ce qui ne leur arrive pas tous les jours. Le reste du temps, ils tournent des bâtons de chaise, c'est-à-dire qu'ils font un métier qu'ils savent faire... plus ou moins. Or, on n'est pas un homme intelligent parce qu'on excelle à tourner des bâtons de chaise.

— Enfin, ils ont généralement plus de cœur que les autres.

— C'est-à-dire qu'ils vibrent plus facilement, parce qu'ils ont des organismes plus vibrans que le commun des hommes. Mais ils vibrent, les trois quarts du temps, comme des tambours : à la surface. Ou, si vous préférez une comparaison plus noble : ils ont une lyre dans la poitrine, en guise de cœur.

— Mon Dieu! que vous êtes sévère!

— J'ai mes raisons.

— Personnelles?

— Quelques-unes.

Il était maître de la conversation, qu'il conduisait, avec sûreté, au but qu'il lui avait assigné par avance. Mais il ne voulait pas y arriver trop vite.

— Oui, reprit-il, j'ai des raisons personnelles et générales de juger sévèrement et les financiers et les gens de lettres ou autres artistes... et les Français, mes compatriotes. Les financiers m'ont pris, deux ou trois fois, mon argent,.. des financiers dans le genre du père de votre petit jeune homme. Vous me direz que c'était ma faute. D'accord. L'individu qui confie son portefeuille au premier venu est assurément un imbécile; mais enfin, celui qui accepte le dépôt et se sauve avec est tout de même un voleur. Voilà pour les financiers. J'en ai assez dit pour démontrer que je ne suis pas tenu de les bénir; et d'ailleurs, s'ils n'ont désormais, pour rembourrer les coussins de leurs voitures, que la laine qu'ils me tondront sur le dos... Quant aux gens de lettres et aux artistes, ils m'ont fait avaler aussi bien des couleuvres. Ce sont des ingrats, qui ne me savent même pas gré d'avoir abaissé, plus d'une fois, pour leur plaire, ma critique au rang subalterne où toute critique est aujourd'hui tombée. Et cependant, il m'est arrivé, plus souvent qu'à mon tour, de faire sortir de leurs œuvres... ce qu'ils avaient oublié d'y mettre, et cela sans même attendre qu'ils fussent morts. Aussi, je les vois bien, à présent, comme ils sont : des gens qui possèdent des moyens d'expression n'appartenant pas au commun des mortels, mais qui ne ressentent ce qu'ils expriment ni plus ni mieux que le profane vulgaire, et qui n'ont pas des sentimens plus nobles, plus délicats que le reste du bétail humain. Au contraire!

— Je proteste! s'écria Antoinette rieuse et amusée maintenant. J'ai des amis, sans vous compter, des amis parmi eux...

— Oui-da! fit le journaliste qui voyait le but se rapprocher. Et quelle idée vous en faites-vous, de ces amis-là?

— Mais... une idée fort avantageuse.

— Pour eux, je n'en doute pas. Seulement, quand on veut apprécier utilement la valeur de ses amis, il faut se demander d'abord quelle idée ils ont de vous, plutôt que de se faire une opinion désintéressée sur leur compte.

— Eh bien! quelle idée désobligeante peuvent-ils avoir de moi?.. Il y en a trois ou quatre, tout au plus, qui m'ont un peu... gênée en me faisant la cour. Les autres, dont vous êtes, ne m'ont même pas inquiétée.

— Mais moi, madame, je ne vous ai pas fait la cour, parce que je vous respecte.

— Et probablement parce que vous n'en avez jamais eu grande envie.

— C'est ce qui vous trompe, dit sérieusement de Rabb. J'en ai eu la plus grande envie ; et je ne l'ai pas fait, parce que, ne pouvant prétendre à vous épouser, c'eût été mal reconnaître votre accueil et mal connaître votre caractère que d'y songer.

— Tandis que les autres... abstentionnistes?

— Se sont abstenus, parce qu'ils ont cru la place prise.

La jeune veuve eut une moue chagrine, à laquelle succéda sur ses traits l'expression d'une contrariété très vive.

— Alors, tout le monde? fit-elle avec un geste de dépit et presque de colère. Tout le monde me juge ainsi,.. excepté vous?

— J'en ai peur, répondit timidement de Rabb.

— Mais vous n'en êtes pas sûr?

Il n'hésita qu'une seconde. Puis, avec un signe de tête affirmatif :

— Pardon. J'en suis sûr.

— Vous vous en êtes donc informé?

— Je m'en suis informé.

— Et qu'allez-vous me demander pour votre salaire? dit ironiquement la jeune femme. Car vous avez droit à une récompense... et même à deux, puisque, non content de me prouver votre respect, vous m'avez prouvé que les autres ne me respectent point.

— Je ne vous demande rien, madame, que la permission de vous donner un conseil.

— Allez.

— Laissez là, croyez-moi, ce rôle ingrat d'Égérie moderne de tant de petits Numas qui n'ont pas Rome à policer, mais seulement Paris à conquérir. Vous ne leur donnerez pas Paris, et ils vous prendront le meilleur de vous-même... Oui, dussiez-vous me mettre à la porte en même temps qu'eux, ce qui serait parfaitement logique, d'ailleurs, j'oserai vous recommander de vivre moins pour l'avenir de l'humanité et plus pour votre repos présent,.. ce qui est bien une manière aussi d'être moderne, et non la plus mauvaise. La France, avec ses prétentions au titre et au rang de pionnier des nations... Tiens! je vous avais annoncé une petite diatribe contre les Français, en général : la voici. La France est le dernier des pays où l'on puisse, sans déchirement ni duperie, s'affranchir de la convention moutonnière; on y est considéré, dès qu'on s'écarte du troupeau, comme une brebis galeuse. Les Français se croient de grands initiateurs, parce qu'ils perfectionnent assez bien ce qu'on leur apporte du dehors; mais tout leur vient du dehors : leurs idées, leurs inventions, leurs modes même,.. y compris celle de se laver, car la propreté n'a pris racine en France qu'avec l'anglomanie. Et ils n'ont pas plus inventé ça que les timbres-poste ou les révolutions. Ce sont des arrangeurs qui ne manquent pas d'in-

géniosité ; ce ne sont point des créateurs. Ils ont trouvé la guillotine ; mais on savait couper le cou aux rois, en Angleterre, cent cinquante ans avant qu'ils se fussent seulement avisés de cette solution politique, et leur première charte retarde de plusieurs siècles sur la première charte anglaise... Eh bien ! comment voulez-vous que, dans un pays pareil, on reconnaisse à une femme le droit de faire autre chose que ce que font encore les femmes dans la plupart des pays civilisés? Ils admireront l'indépendance de votre sexe quand le modèle leur en sera venu de l'étranger, quand ils en auront reçu le patron d'Angleterre ou d'ailleurs. Et alors, ils croiront fermement l'avoir intronisée dans le monde, parce qu'ils ont une vanité nationale qui se confond avec leur patriotisme et pourra même y survivre, tout comme la jalousie peut survivre à l'amour... En attendant, les Françaises devront se résigner à ne pas être plus libres que par le passé, ou feront sagement de ne pas le paraître, tant que la liberté des femmes n'aura pas été importée en France par des étrangers quelconques. Jusque-là, il faut qu'elles se résignent à être esclaves... nominalement : esclaves des usages et des conventions, mais non pas toujours et nécessairement d'un mari.

— Vous êtes bien bon, dit Antoinette, de nous dispenser du mari !

— Eh, eh ! répliqua de Rabb en se levant, je n'oserais même pas vous en dispenser formellement. Je vous dispense de ployer sous le joug marital... parce que je sais que vous avez l'encolure assez souple pour le porter sans en souffrir. Mais le mari est utile tout de même.

— Et quand il est mort?

— Il ne sert plus à rien... Il est même compromettant : il a occupé, plus ou moins longtemps, un siège à côté de vous, et il l'a laissé vacant, ce qui invite les hommes à s'y asseoir.

— Merci, dit Antoinette, de ne vous y être assis que pour me donner de bons conseils.

Elle tendit au journaliste sa main, qu'il baisa en disant :

— Tant pis ! Je vous donne l'exemple : je reviens au vieux jeu.

— Mais vous ne m'avez pas dit tout ce que vous m'aviez promis de me dire.

— J'ai dit l'essentiel.

Restée seule, elle pensa tout haut :

— Au fond, je ne demanderais peut-être pas mieux que de revenir un peu, moi aussi, au vieux jeu... sur un point tout au moins, si j'avais seulement, en face de moi, quelqu'un pour faire ma partie.

Puis elle sonna pour défendre sa porte. Mais le domestique lui

annonça que, précisément, M. le vicomte Vivian descendait de voiture.

— Je le recevrai, déclara-t-elle sans humeur apparente.

XIII.

George Vivian avait continué de venir avec une régularité touchante, et d'autant plus touchante qu'il n'avait reçu ni encouragemens ni rebuffades, — ce qui laissait entière la question de ses chances nouvelles. — Il continuait donc sa muette et discrète poursuite, rongé d'amour, mais impassible, dominé par la crainte de se faire mettre à la porte. Ses regards étaient seuls à le trahir. Encore s'étaient-ils voilés d'une teinte de désespérance depuis que, ayant appris le prochain mariage de son rival, il avait pu constater qu'aucun changement appréciable dans les allures d'Antoinette ne paraissait devoir en résulter. Pas une allusion, d'ailleurs.

Au fond, Antoinette avait de l'admiration pour ce stoïcien nouveau modèle — ou nouveau jeu, — qu'elle avait toujours sympathiquement jugé, mais auquel l'intrusion de Sancigny dans ses pensées et ses préoccupations de jeune veuve n'avait pas été sans causer quelque tort. Elle lui avait voué, en outre, depuis peu, une vague gratitude pour sa discrétion, — dont l'indiscrétion de certains autres de ses adorateurs lui avait révélé le prix. — Et les regards qui l'avaient autrefois tant agacée, par leur ardente fixité, ne lui semblaient plus aussi insoutenables.

Elle regretta même, en voyant entrer Vivian, de les trouver décidément un peu ternis, ces regards où s'étaient réfugiées jadis toute l'éloquence et toute la passion du jeune homme.

— Vous avez l'air, lui dit-elle avec un sourire quelque peu sournois et embarrassé, comme tous ceux qui préludent aux changemens de front, vous avez l'air d'une personne convoquée à une cérémonie mortuaire.

— Vous ne m'avez cependant pas convoqué, que je sache, répondit George en dressant l'oreille.

— N'empêche que vous avez vraiment l'air de pénétrer dans un salon où se trouverait réunie la famille d'un défunt quelconque.

— Mais non, je vous assure, j'ai mon air de tous les jours.

— Eh bien! prenez celui des dimanches, alors. Du reste, je vais faire quelque chose pour vous ou pour votre humeur... Mais, au fait, vous souvenez-vous seulement de m'avoir aimée avec passion, avec délire... avec un délire relatif?

George Vivian eut un regard d'étonnement et de reproche, mais se tut.

— Allons! vous pouvez parler: je lève la consigne, et définitivement, cette fois.

— Sérieusement? demanda avec vivacité le jeune homme qui avait sursauté.

Et sa physionomie, à dessein fermée, presque renfrognée, s'éclaira soudain.

— Non; pour rire, au contraire!

— Oh! fit-il en se rembrunissant tout de suite avec une nuance même un peu farouche. A quoi bon ça?

— Vous allez le comprendre. Il me manque quelque chose depuis que...

— Depuis que?

— Depuis que personne ne me fait plus la cour.

— On vous la faisait donc? Qui ça?

— Mais... votre ami Sancigny, par exemple.

— Oh! mon ami!.. Le vôtre plutôt.

— Disons: notre ami, si vous voulez... Et accordons-lui sur l'heure l'honorariat. Donc, notre ancien ami Sancigny me faisait la cour, comme vous savez; or, depuis qu'il ne me la fait plus...

— C'est ça qui vous manque? interrompit Vivian avec une grimace significative.

Antoinette, là-dessus, rougit comme il ne l'avait jamais vue rougir.

— Mais non, protesta-t-elle, si c'était cela, je ne vous le dirais pas... Ce qui me manque, c'est... c'est le côté comique de la chose.

— Vous vous moquiez de lui? et vous voudriez bien vous moquer de moi, à présent?

— Je me moquais de l'amour avec lui.

— Il avait donc le droit de vous en parler, lui?

— Pour en rire.

— Et il avait accepté ce rôle de pitre?

— Je vous assure que le rôle n'est pas si mauvais que vous croyez... D'abord, quand on rit, on est désarmé, vous savez. Et, dame! je ne serais pas fâchée de désarmer un peu. Voilà des mois que je suis avec vous sur la défensive, me défiant de vous, vous guettant, flairant vos embûches... Vous aviez mieux commencé... Bref, j'aimerais assez à me détendre dans une atmosphère de gaîté.

— Enfin, puis-je vous dire, oui ou non, que je vous aime?

— Oui... Seulement, forcez la note. Ne craignez pas de tomber dans les sénilités du langage: ce sera plus amusant.

Vivian déposa son chapeau sur le parquet et s'agenouilla près

du fauteuil de la jeune femme, sans aucune désinvolture conquérante, et même d'un air assez gauche; il était évidemment aussi ému que surpris.

— C'est cela, reprit Mme de Lozanges. Une vraie posture d'amoureux... ou de mendiant, avec le chapeau à côté, bien en vue...

— Et vous ne pouvez pas vous débarrasser de moi en me disant : Mon brave homme, on vous a déjà donné...

— C'est vrai, tout de même! Je ne vous ai jamais rien donné.

— Jetez-moi enfin quelque chose...

— Dans le chapeau ?

— Non. Je parle sérieusement.

De vrai, il avait la mine implorante et grave.

— Eh! fit Antoinette, voilà bien le malheur! Vous tenez votre sérieux, maintenant, sans désemparer, et vous tenez au mien... Que voulez-vous que je vous donne? Je n'ai rien sous la main... ni dedans.

— Je me contenterai de la main toute seule.

— Rien que cela!.. Enfin, à titre de prêt, je veux bien.

Elle lui tendit une main dont il prit possession avec autant de gaucherie que d'élan, et sur laquelle, non sans avoir comme hésité quant à l'usage qu'il en devait faire, il finit par appuyer timidement ses lèvres.

— Est-ce tout? reprit-elle après un moment d'attente.

Mais lui, ahuri, désorienté par le caractère ambigu de la situation, ne put que balbutier :

— Vous savez bien, Antoinette, que je vous aime depuis très longtemps.

— Mon pauvre Vivian, lui répliqua la jeune femme, vous n'êtes pas suffisamment hyperbolique. Votre amour manque d'ardeur et de saveur : c'est comme une tisane tiède... Vous me direz qu'il a eu le temps de refroidir.

— Vous riez! s'exclama l'amoureux sur un ton consterné à travers lequel perçait une indignation naissante ou renaissante.

— Pas assez. Je voudrais rire, et vous me donneriez plutôt envie de pleurer.

Le fait est qu'il avait eu, jusque-là, un air piteux et souvent lamentable, semblant constamment partagé entre un désespoir sincère et une gaîté de commande, ne pouvant croire que son heure eût tout de bon sonné et s'efforçant de ne pas la reculer encore. — Mais, quand il eut contemplé la jeune veuve, dont l'œil d'un brun clair, toujours errant et distrait, ne révélait aucun attendrissement, dont la physionomie gracieuse et vague ne trahissait aucun prodrome de trouble ni d'émotion, rageur tout à coup, il se releva,

ramassa son chapeau et fit mine de tourner brusquement les talons.

— Voyons, lui dit alors Antoinette en le retenant avec un sourire à la fois malicieux et bienveillant. Qu'est-ce qui vous prend?

— Vous êtes de bois, décidément!

— Hein!.. Ah! mais, vous n'êtes pas poli, mon cher!.. Vous auriez pu, au moins, m'octroyer le marbre.

— Eh bien! vous êtes de marbre. Mais odieuse, agaçante... à tuer ou à briser...

— Ah! vous voilà hors de vos gonds! Et je ne suis pas fâchée de voir ça... Car enfin, quand on veut convertir les gens, c'est bien le moins que l'on s'échauffe un peu dans son harnais.

En réalité, il apparaissait, en sa brusque métamorphose, comme plus résolu encore qu'irrité. Et, certainement, il venait de prendre un parti.

— Vous n'avez pas de cœur, dit-il, pas de sensibilité...

— Mais c'est le vieux jeu, ça, mon cher!

— Je m'en moque pas mal!.. J'ai la bêtise de vous aimer, de vous le laisser voir... de me plier, par-dessus le marché, à votre caprice, qui est de m'empêcher de vous le dire. Je me ronge, je me dessèche à ce jeu... vieux ou neuf, je n'en sais rien, mais idiot, c'est sûr... Et, quand, par un nouveau caprice, vous me rendez la parole, c'est pour me prescrire de vous amuser à l'aide de roucoulemens grotesques! Voilà ce que vous attendiez de moi!

— Cela... ou davantage. C'était votre affaire... Il vous appartenait peut-être, sous le couvert de la dérision, masque commode, de trouver l'argument décisif. Tout dépendait de vous.

George Vivian, à ces mots, se rapprocha. Et, ayant, encore une fois, regardé son inhumaine dans les yeux, il s'écria, sur un ton d'ironie concentrée, sinon féroce :

— Vous avez raison : c'est ma faute!

Puis, crânement, presque violemment, comme en un paroxysme de hardiesse, il lui saisit les deux mains, l'attira, l'enlaça et appliqua sa bouche sur celle de la jeune femme, qu'il retint le plus longtemps possible contre lui.

Après quoi, rasséréné, visiblement plein d'une confiance ingénue en la puissance, si souvent proclamée, d'une pareille étreinte, — qui, à entendre les hommes, est l'*ultima ratio* des amans molestés, — il attendit l'effet de sa démonstration finale et désespérée.

Mais, si l'attaque avait été brusque et ferme et irrésistible au point qu'Antoinette n'avait pu se soustraire à aucune de ses conséquences : ni à l'enlacement brutal, ni au baiser fou, ni au contact prolongé, le résultat ne s'affirmait pas comme absolument triom-

phal. — Mme de Lozanges, en effet, quoique vacillante et étourdie, avait montré la porte à son agresseur presque aussitôt qu'elle était parvenue à se dégager et sans même se mettre en peine de chercher des mots pour le flétrir.

Le vainqueur, lorsqu'il se retira, n'était donc rien moins qu'assuré de sa victoire.

Et pourtant, outre l'étourdissement physique, Antoinette avait éprouvé une sensation bizarre de faiblesse et d'impuissance morales. C'était comme la conscience d'une défaite inévitable et prochaine, l'impression que quelque chose d'éternel et de fatal, qu'elle haïssait ou méprisait, mais qui était plus fort qu'elle, la plierait tôt ou tard, bientôt, à la loi commune et détestée.

Dès qu'elle fut seule néanmoins, elle se rassit. Et, rêvant tout haut :

— Se peut-il que ce soit là l'argument suprême?.. Ce serait une honte véritable!.. Ce qu'il y a de sûr, par exemple, c'est qu'il est plus impressionnant que les autres, cet argument-là, et que, au moins, il ne prête pas à rire!.. En tout cas, M. de Lozanges ne m'en avait point appris la valeur vraie... Oh! non, tant s'en faut!.. Mais, c'est égal, céder à cette chose brutale et bête,.. avoir l'air d'y céder surtout, jamais!.. Ah! pourquoi les hommes n'ont-ils pas plus de tact, plus de flair? pourquoi nous traitent-ils comme les médecins de village traitent leurs malades : d'après une méthode toute faite? Ne savent-ils point qu'il y a autant de maladies que de malades?.. Mais non, ces Diafoirus sont persuadés qu'il faut invariablement commencer par le sentiment, pour finir par les sens!.. Les émolliens, d'abord; et puis, si cette première médication manque son effet, en avant les révulsifs!.. Ils n'ont pas tout à fait tort, d'ailleurs... Seulement, ils devraient bien comprendre qu'il y a des traitemens auxquels répugne l'instinct ou la pudeur ou les habitudes du malade. Ils n'auraient qu'à déguiser leurs remèdes, à parer un peu leur marchandise... Ah çà! qu'est-ce que je suis en train de me raconter à moi-même?.. Non, non, même déguisé, même paré, pas de ce remède-là! Pas d'amour, pas de mariage!.. pas sous de pareils auspices surtout!

XIV.

Cependant, les champêtres fiançailles suivaient, aux Charmes, leur cours paisible et doux, — ce qui avait fait dire à Marie-Ève :

— Il y a décidément plus d'une façon de voir *l'Amour aux champs*.

— Il y en a plus d'une aussi de le mettre aux champs, avait répondu Fred en jouant sur les mots.

Il ne pensait pas dire si vrai. — Il avait voulu simplement faire allusion aux mille petits soucis dont se complique la vie des amoureux les plus favorisés.

Or, le hasard voulut qu'il rencontrât, un matin, Vivian en une de ces zones macadamisées où passent et se rencontrent forcément tous les gens qui ont des courses à faire dans Paris, — ce qui était son cas.

Les deux anciens rivaux se regardèrent, indécis; puis, par une sorte d'impulsion réciproque et machinale, ils se tendirent la main.

— Vous êtes rayonnant, mon cher, dit George d'une voix involontairement dolente. Vous semblez une réclame ambulante en l'honneur du mariage.

— Je regrette, mon bon, de ne pouvoir vous retourner votre compliment.

— Oh! vous regrettez!

— Mais oui, je regrette que vous ayez un air si peu réjoui... Voyons, ça ne va donc pas?

Vivian haussa les épaules en faisant mine de ne pas daigner répondre. Puis, avec franchise :

— Oh! pas du tout, fit-il.

Fred lui prit le bras et lui dit d'un ton de bonhomie sincère :

— Eh bien! je le déplore. Vrai, je le déplore. Je ne suis pas égoïste, moi, que diable! Et je voudrais voir tout le monde heureux... quand je le suis.

— Merci. Mais vous n'y pouvez rien.

— Ça, je le pense bien.

— Ce n'est pas votre faute, d'ailleurs, si je ne suis pas heureux.

Vivian avait prononcé sa phrase avec une intention marquée. Or, le brave Sancigny était un excellent garçon, mais c'était un homme néanmoins, un homme qui avait eu des succès; et, comme tel, il n'aimait pas beaucoup qu'on lui rappelât un échec.

— Évidemment, riposta-t-il, ce n'est pas ma faute si vous ne triomphez point, même lorsque vous n'avez plus personne à vaincre.

— Je ne triomphe pas, parce qu'il n'y a pas moyen de triompher. Vous le savez mieux que personne.

— Eh bien! mon cher, entre nous, je crois qu'il y a moyen tout de même... Moi qui vous parle, j'ai failli... oui, ma foi! j'ai failli réussir.

— Oh! je sais... Mais ça se passait en paroles. Du reste, pour l'importance qu'elle y attachait, à vos paroles, Mme de Lozanges aurait mieux fait de ne pas les écouter du tout. Ça n'a servi qu'à donner créance à des bruits dont sa réputation aurait fort bien pu se passer.

— A quels bruits, s'il vous plaît?

— Dame! les uns ont dit, sinon cru, qu'elle vous aurait volontiers épousé si vous ne l'aviez pas plantée là pour vous tourner vers un plus beau parti; les autres croient ou font semblant de croire qu'elle a été votre maîtresse... et pourra l'être encore.

— C'est plus bête que lâche, ce propos-là! fit Sancigny en se récriant.

— Malheureusement, répliqua Vivian, tout ce qui est bête n'est pas invraisemblable.

— Mais qui dit, qui peut dire de pareilles choses?

— Eh! mon cher, tout le monde et personne. Vous n'attendez pas que je vous cite des noms.

— Mais... Mme de Lozanges?.. sait-elle?..

— Oh! c'est probable. Il y a quelqu'un que je soupçonne de faire en sorte qu'elle n'ignore rien de ce qui peut lui être désagréable.

— Doublement fâcheux alors qu'elle ne coupe pas court à tout ça en vous épousant!

— C'est mon avis, dit George Vivian.

Et il ajouta, avec un sourire en grimace :

— Essayez donc de le lui persuader. C'est de votre intérêt, après tout, car on ne se fait pas faute de laisser entendre qu'elle a été dupée par vous.

A la suite de cette conversation, le bon Sancigny resta préoccupé. Il était infiniment contrarié que tant de méchancetés courussent sur le compte d'Antoinette; il était curieux aussi de savoir si, vraiment, la jeune femme n'avait pas de regrets. Qu'elle ne l'eût pas beaucoup et sérieusement aimé, c'était certain; mais pas même un peu, pas du tout...

Si bien que, un beau jour, sans rien dire, et profitant de ce que sa fiancée était occupée à courir les magasins, il se rendit à Saint-Germain. — La visite n'avait rien, au reste, que d'honnête et de naturel : c'était la première depuis le grand événement.

Antoinette ne manifesta ni surprise ni malaise jusqu'au moment où son visiteur lui dit :

— A propos, j'ai rencontré Vivian. Triste mine!

— Bah! fit la jolie veuve en rougissant.

— Il avait l'air désespéré, ni plus ni moins.

— L'imbécile! murmura Antoinette avec un adorable sourire de raillerie ou confuse ou dépitée.

— Vous le traitez bien!

— Comme il le mérite.

— Il sèche sur pied, le pauvre garçon! Il se morfond à votre porte.

— Croyez-vous?

— Dame! il me paraît bien persuadé que la parole évangélique: *Frappez et l'on vous ouvrira*, n'a pas grand'chance de se réaliser chez vous.

— L'Évangile recommande de frapper, et non d'essayer d'enfoncer la porte.

— Quoi! Il aurait...

Stéphen du Heaume, en survenant, mit fin à l'entretien.

Il était arrivé mal à propos, non pas seulement parce qu'il avait interrompu la conversation au moment où elle devenait intéressante, mais parce qu'il devait profiter de la circonstance pour commettre une balourdise méchante, et avec d'autant plus d'empressement qu'il avait été plus mal reçu.

En effet, le soir même, il se rendit aux Charmes, en voisin; et, avant que Fred eût pu prévenir la mauvaise impression qui devait résulter de cette révélation, il trouva moyen de raconter à Marie-Ève qu'il avait rencontré son fiancé chez Antoinette. — D'où grand trouble dans l'âme loyale, mais peu naïve, de la fiancée.

Si encore le jeune fâcheux se fût contenté de dire ce qu'il avait vu, il n'y eût eu que demi-mal; mais il ne se priva pas d'aggraver cette narration, trop brève et trop insignifiante à son gré, d'une quantité disproportionnée de commentaires.

Et voilà des nuages, — de vrais nuages, cette fois, — amoncelés à l'horizon naguère si serein des futurs époux.

— Vous rappelez-vous ma petite profession de foi? — demandait la jeune fille, une heure plus tard, à son fiancé.

— Je devine, Marie-Ève, à vous regarder, que vous êtes mécontente de moi. Mais laissez-moi...

— Je vous demande, interrompit-elle, si vous vous rappelez ce que je vous ai dit au sujet des engagemens réciproques que comporte le mariage...

— Parfaitement, mais...

— Eh bien! vous devez comprendre qu'il est encore plus facile de déchirer un simple projet de contrat que d'anéantir un contrat passé en force de chose jugée.

— De grâce, laissez-moi vous expliquer...

Ça n'alla pas tout seul, ni séance tenante. Et même, le lendemain, tout juste parvint-il à se faire entendre et à se blanchir ou à se débarbouiller un peu.

Quand il eut enfin, après un grand nombre d'audiences orageuses, éclairci son cas, Marie-Ève lui dit, encore sévère, mais apaisée :

— Soit. Mais rien ne vaudra jamais, comme dénoûment et conclusion, le mariage de Mme de Lozanges... Je viens d'y réfléchir profondément. Et il résulte de mes réflexions que ce dénoûment-là n'est pas improbable le moins du monde... surtout si vous y travaillez.

— Moi!

— Vous. Pourquoi pas? Vous me le devez bien.

— Mais comment?

— Vous avez cru, pendant un bon moment, avoir touché ce cœur insaisissable. Par quel procédé, je vous prie? On vous l'a dit ici même, et il n'y a pas à en douter : par vos romances, plus ou moins savamment chantées, sur un mode plus ou moins ironique ou travesti ou détourné... Eh bien! il est évident que, si votre ex-ami Vivian, qui n'est pas antipathique non plus, sachez le reconnaître, n'a pas réussi, c'est qu'il ne sait pas s'y prendre. Repassez-lui votre méthode.

— Diable! c'est délicat,.. c'est difficile...

— En quoi? Puisqu'elle ne doit plus vous servir... Et notez qu'il n'y a pas de meilleur moyen de me le prouver.

— Vous voulez que j'aille...

— Non; n'allez plus nulle part. Écrivez.

— Quoi?

— Ceci, par exemple : Mon cher... Ce qu'il y aura de plus difficile à trouver, ce sera la qualification... Mais enfin, ça vous regarde. Donc : Mon cher... n'importe quoi, laissez-moi vous dire que vous faites fausse route. Il ne faut ni se taire ni agir : il faut parler, chanter, au besoin, enfin roucouler, fût-ce en riant ou en ayant l'air de rire. Entre nous, c'est à cela que j'ai dû mon triomphe éphémère. Il aurait peut-être été durable, d'ailleurs, ce triomphe, sans une circonstance particulière contre laquelle vous n'aurez pas à lutter... Vous voyez, je ménage votre amour-propre. Et maintenant, allez écrire.

— Vous l'exigez?

— Certes, oui, je l'exige! Sans cela, où seraient mes garanties?.. Et puis, ce sera vraiment original et moderne, ça!

XV.

— On peut entrer?

— Dame! puisque la porte est ouverte...

— Même pour moi?

— Pourquoi pas?

— C'est que... l'autre jour, j'ai été un peu... Enfin, je ne sais pas trop, mais je crois bien que mon mutisme prolongé m'avait monté à la tête.

— Et, aujourd'hui?

— Dégrisé, repentant, je viens vous prier... d'oublier un moment d'oubli.

— Accordé.

— Nous reprendrons donc les choses, si vous le permettez, au point où je les ai maladroitement laissées pour courir la pretentaine; c'est-à-dire que nous reviendrons en-deçà de la bifurcation... Vous vous souvenez que vous veniez de me rendre l'usage de la parole?

— Oui, mais je me souviens aussi que vous n'avez guère su vous en servir.

— Vous comprenez, quand on a eu la langue longtemps nouée... Mais, à présent, vous pouvez être tranquille; j'ai reçu une bonne leçon : elle me profitera.

Il ne jugeait pas utile de parler du professeur, du vrai, qui n'était autre que Sancigny, dont il avait reçu, la veille, un billet fort agréablement tourné sous l'inspiration de Marie-Eve.

— Ce n'est, du reste, pas bien difficile, répliqua Antoinette, d'être amusant dans un rôle d'amoureux où il n'y a pas l'ombre d'un prétexte à tragédie.

— J'essaierai donc de l'être... Vous me permettez de tout dire, pourvu que je le dise en riant et surtout en vous faisant rire?

— Oui. Mais voilà. A vous en croire, vous autres, on s'imaginerait qu'il suffit de vous donner la parole pour ouïr des merveilles. Et, en fin de compte, c'est toujours la même chose qu'on entend : Que je vous aime! Mon Dieu, que je vous aime donc! Il y a si longtemps que je vous aime! Si vous saviez... Et ainsi de suite. Ça ne peut même plus être drôle.

— Tout dépend des intonations et de la posture... Certainement, quand, au lieu de se précipiter à genoux, une main sur le cœur et en roulant des yeux de ténor, on se contente d'une demi-génuflexion... Un seul genou à terre... Tenez, comme ceci, par exemple... ce qui permet de conserver, dans l'agenouillement, une attitude encore mâle, presque militaire... Quand, au lieu de recourir à des baisers brûlans, on se contente de discrets serremens de main... Tenez, comme ça... Le tout sans accompagnement d'œillades, mais avec un regard simplement extatique... Oh! alors, je reconnais que ce n'est pas d'un comique exhilarant. Mais, que cet homme modéré dans ses gestes, sobre de démonstrations... comme moi en ce moment... que cet homme-là s'avise de parler, ah! par exemple, du coup ça devient grotesque!.. Car, que peut-il dire? Il aura beau recourir à des phrases courtes et chaleureuses, débitées sur un ton convaincu, exempt d'enflure et d'outrance, il aboutira toujours à quelque chose dans ce goût-ci : Vivre de la sorte! Vous adorer ainsi, à jamais! sans avilissement, sans duperie, sans folie, parce que, pour quiconque vous connaît ou vous devine, pour quiconque sait voir la réalité à travers les apparences, vous êtes vraiment digne d'être adorée, et qu'il n'y a rien de plus doux que de se

prosterner par conviction!.. Oh! vous pouvez demeurer impassible d'aspect : les divinités ne frémissent ni ne s'agitent, non plus que les idoles. Mais les idoles seules, vains simulacres, restent insensibles. Il y a, dans la prière du croyant, une vertu secrète qui la fait monter plus haut que les fumées de l'encens et les éclats retentissans des hymnes, si haut qu'une divinité qui n'en serait point touchée ne pourrait être qu'une fausse divinité : une simple idole...

— Vous savez que c'est à peine ridicule, ce que vous dites là? interrompit Antoinette avec un sourire indulgent, presque charmé.

— Alors, je continue?

Elle se leva en disant :

— Non ; c'est inutile : je vous vois venir. Vous allez faire comme Sancigny, qui, lui aussi, avait sauté, et avec un geste digne d'Archimède, sur l'idée de me parler d'amour en riant, mais qui n'y a pas réussi. Pourquoi vouloir l'imiter dans ce rôle-là?

— Parce que je m'imagine que j'en saurais tirer parti.

— Lui aussi s'était imaginé cela.

— Eh bien?

— Eh bien! la vérité est qu'il n'en a pas tiré grand'chose... Cependant, je dois dire qu'il a fini par en tirer, comme vous, quelque chose... à partir du moment où il a renoncé à la forme sarcastique, pour s'en tenir à la forme impersonnelle...

— Oui, quelque déclaration à la cantonade, sans doute...

— A la cantonade, si vous voulez, mais émouvante tout de même...

— Et qui néanmoins ne vous a pas considérablement émue?

— Considérablement?.. Non. Mais enfin, un peu... Comme tout à l'heure.

— Et c'est cette émotion légère, à fleur de peau, cette espèce de chatouillement de l'oreille que vous recherchez?

— Eh! mon cher ami, l'oreille n'est-elle pas le plus sûr chemin pour arriver au cœur d'une femme?

— J'ai donc été un sot de me le laisser barrer?

— Entre nous, je le crains.

— Tandis que ce malin de Sancigny...

— Bah! fit Antoinette en riant, ne regrettez rien. S'il ne m'avait jamais parlé d'amour, il ne serait pas en train de se marier avec une autre... Et puis, il nous a montré la route à tous les deux.

C'était plus vrai encore qu'elle ne le croyait, en un sens, mais moins vrai qu'elle ne le disait, à un autre point de vue. — Car l'ami George avait bien fini par trouver tout seul un chemin.

XVI.

« Madame et bien chère amie, nous allons rentrer à Paris daredare, pour bâcler les préparatifs. Il paraît que ces fiançailles, qui se prolongent, sont horripilantes. Je ne trouve pas. Mon oncle a même l'air de les estimer dangereuses ; car, l'autre jour, me croyant loin, il a dit : « Il faut si peu de temps pour se mal conduire... quand on est jeune ! » Je ne vois pas pourquoi il faut plus de temps quand on est vieux. J'ai demandé là-dessus une explication que l'on ne m'a pas donnée, non plus que celle que je sollicitais sur les inconvéniens des fiançailles prolongées. On m'aurait volontiers répondu, comme quand j'étais petite fille : « Tu sauras cela plus tard. » Bientôt, alors !

« Je voudrais bien vous voir plus souvent, chère grande amie. Si je vous voyais, je vous raconterais peut-être une foule de choses que je ne sais pas écrire. Il y a des gens qui écrivent plus facilement ou plus volontiers qu'ils ne parlent. Moi pas. D'ailleurs, je crois que ce sont les hommes, plutôt que les femmes, qui ont cette faculté de ne jamais rougir devant leur encrier. Après tout, je n'en sais rien, n'ayant pas encore « l'autorité de l'âge, » comme on dit à la maison... C'est papa qui dit cela ; c'est même une des rares choses qu'il dise. Mais mon oncle lui répond que l'autorité de l'âge résulte seulement du fait d'être bête depuis plus longtemps que ceux à qui l'on s'adresse. Et alors, je ne me sens pas « courbée par le grand frisson du respect, » quand les personnes mûres me font des objections que je n'ai pas envie d'admettre.

« Pourquoi donc ai-je pris la plume ? Probablement pour vous dire que je suis heureuse et que je vous ai de la reconnaissance. Il paraît qu'on a beaucoup jasé sur moi, sur Fred, sur vous. Ça vous est égal, n'est-ce pas ? Soyons modernes ! Du reste, je ne sais rien que par ce bêta de Stéphen du Heaume. C'est certainement un nigaud ; mais il a parfois de l'esprit, ce dont j'enrage. Car il me semble qu'un sot qui, par hasard, se montre spirituel, déshonore l'esprit. Quant aux simples petites méchancetés courantes, comme celle qui consiste à dire que Fred épouse ma fortune, vous pensez bien que je ne m'en occupe même pas. Je m'en occupe d'autant moins que ma dot n'a rien de pharamineux : pas même de quoi vivre à Paris ; et que, dans l'avenir, mon mari aura un très honnête apanage. Il est vrai que je serai, dit-on, beaucoup plus riche que lui. Mais qu'en sait-on, par le temps qui court ? qu'en sait-il lui-même ? Et alors, qu'est-ce que ça prouve ?

« Voilà donc pourquoi je vous écris : pour vous dire que mon

bonheur serait sans nuage, si je pouvais vous y associer de vive voix et vous embrasser sur les deux joues.

« MARIE-ÈVE.

« *P.-S.* — Eh bien! non, ce n'est pas tout à fait pour cela que je me suis mis la plume en main, à votre intention. Mais approchez plutôt votre oreille : j'aime décidément mieux vous le dire tout bas, et à la bonne franquette, que de vous le tartiner par écrit. On a été très méchant pour vous. On l'est encore. On le sera tant que vous ne serez pas mariée. Car il paraît que le mariage est l'antidote de la médisance... dans certains cas. Avouez que, dès lors, nous aurions le plus grand tort de négliger ce contrepoison, quand il est à notre portée. Tenez, voici, par exemple, Stéphen du Heaume, qui, bien accueilli chez vous pour commencer, puis moins bien reçu, y trouve deux ou trois fois de suite M. George Vivian. « Sancigny est remplacé par Vivian! » Vous entendez cela d'ici, ou plutôt d'où vous êtes? Du reste, on l'entend de partout, et c'est ennuyeux : ennuyeux pour vous, pour moi aussi qui vous aime et qui entends ou devine le nom de mon mari (je puis bien l'appeler ainsi) accolé au vôtre dans une calomnie rétrospective. Or, supposez (je parle tout contre votre oreille) que M. George Vivian ne vous déplaise pas : vous l'épousez, et nous faisons partie carrée, à la barbe des médisans. Entre nous, c'est tout ce que je désire maintenant; et, faute de cette petite formalité, cela ne nous serait jamais possible... D'abord (ma bouche est de plus en plus près de votre oreille), j'aurais peur de vous si vous n'étiez pas mariée; et puis, il manquerait un côté du carré. Et ne craignez pas que le mariage vous rende nécessairement fossile : Fred m'a promis de me laisser être moderne tout à ma guise. Nous le serons ensemble. Quant à l'amour, c'est de tous les temps.

« M.-E. »

Pour répondre à son nouveau mari, qui, le soir du mariage, sur le seuil même de la chambre nuptiale, lui disait en souriant avec une timidité feinte, et comme pris d'un scrupule tardif :

— Ce n'est peut-être pas bien moderne, tout de même, ce que nous allons faire?..

Antoinette n'eut qu'à se souvenir du *post-scriptum* de Marie-Ève.

— Bah! fit-elle. Décidément, c'est de tous les temps.

HENRY RABUSSON.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Nous croyons être chrétiens. Ceux mêmes d'entre nous qui se sont détachés du dogme s'imaginent qu'ils vivent sous la domination de l'Évangile, puisque les idées morales et sociales que l'Évangile apportait au monde ont passé dans nos mœurs, nos institutions et jusque dans nos préjugés. On oublie de se demander si la sagesse mondaine n'a pas modifié profondément la doctrine primitive, et ce qu'il reste encore de cette « triomphante folie, » comme l'appelait Bossuet, depuis tant de siècles que de fort honnêtes gens travaillent à expliquer les textes d'une manière rassurante, adoucissant ici une idée trop sauvage, interprétant plus loin dans le sens de notre égoïsme et de nos passions un précepte décidément impraticable. On n'ignore pas tout à fait qu'il y a certaines choses qui ne se comprennent plus comme il y a dix-neuf siècles, et qu'il a fallu civiliser, pour ainsi dire, des paroles qui s'adressaient aux petites gens d'un pays à demi barbare; mais peu de personnes se rendent compte du chemin parcouru, d'étapes en étapes, depuis le point de départ.

Il est bon, cependant, de rechercher de temps en temps où nous en sommes, ne serait-ce que pour ne pas se payer d'illusions ridicules. Rien n'y aide autant que de considérer les hommes qui se sont efforcés, à diverses époques et dans différens pays, de ramener le monde à l'Évangile vrai, à l'Évangile tout cru; nous pouvons juger, par l'impression qu'ils nous laissent, de ce qu'est devenue entre nos mains la loi à laquelle nous nous figurons être toujours soumis. De tous ces exaltés, il n'en est pas avec qui l'épreuve soit aussi décisive qu'avec saint François d'Assise, parce qu'aucun n'a été plus net de compromis humains. Il n'a rien

donné à nos prudences ni à nos faiblesses. Il a remis sous les yeux des chrétiens la pensée de Jésus dans sa nudité et a soutenu avec un doux entêtement que ses exigences ne sont pas au-dessus de nos forces. Nous allons essayer, après beaucoup d'autres (1), de raconter sa vie et son œuvre. C'est une histoire connue, mais si belle qu'on ne s'en lasse point, et on n'y a peut-être jamais cherché la leçon que nous venons d'indiquer. Selon que les idées de saint François d'Assise sembleront au lecteur d'un grand sage, ou seulement d'un grand saint, trop élevé au-dessus des choses de la terre pour en raisonner avec beaucoup de sens, il saura jusqu'à quel point il est encore dans la pure tradition évangélique.

I.

Lorsqu'on descend de Florence sur Rome par les vallées ombriennes, on aperçoit les villes dans les airs, posées sur des cimes abruptes dont elles suivent les contours déchiquetés. Beaucoup ont conservé les hautes murailles crénelées du moyen âge, qui serpentent au flanc de la montagne en formant des dessins bizarres. La montée jusqu'aux portes est longue et rude, l'intérieur de la ville accidenté. Les maisons sont tassées le long de petites rues tortueuses et escarpées, faciles à fermer et à défendre. Les vieux palais noircis ont des airs de forteresses. Tout parle aux yeux d'un passé d'insécurité, d'invasions étrangères et de troubles civils. Tout parle aussi de la vénérable antiquité de ces retraites inaccessibles, où les débris du moyen âge recouvrent des murailles romaines, posées sur des fondemens étrusques.

Les cités de l'Ombrie ont eu leurs jours de puissance et d'éclat. Leurs cathédrales, leurs hôtels de ville, les restes de leurs citadelles et de leurs palais témoignent de ce qu'elles furent du XIIe au XVe siècle, alors que Cortone, Pérouse, Assise, Foligno, Spolète, Orvieto levaient des armées et formaient des alliances. Leurs libertés avaient grandi, comme dans l'Italie du nord, pendant la longue querelle des papes et des empereurs. Tandis qu'on se dis-

(1) Nous mentionnerons en première ligne *l'Histoire de saint François d'Assise*, de M. l'abbé Léon Le Monnier (Paris, 2 vol. in-8°, 1889; Victor Lecoffre), ouvrage remarquable par l'érudition, la largeur d'esprit et la sincérité. Puis les délicieuses biographies de Thomas Celano et des Trois Compagnons, tous quatre disciples de saint François; la *Vita*, etc., de saint Bonaventure (1263); *les Fioretti* (XIVe siècle); *le Saint François* de Frédéric Morin (1853), et celui du docteur Karl Hase (Leipzig, 1856); *Poètes franciscains*, d'Ozanam (1859); *Nouvelles Études d'histoire religieuse*, par M. Renan; *des Hallucinations du mysticisme chrétien*, par A. Maury (*Revue* du 1er novembre 1854); *l'Italie mystique*, par Émile Gebhart (1890), etc.

putait leur possession, les fortes villes qui dominent le haut Tibre et ses affluens s'étaient transformées peu à peu, elles aussi, en républiques. L'autorité y avait passé aux mains de la bourgeoisie et du peuple, et il en était résulté un épanouissement qui a été éphémère, parce que les jeunes souveraines se mirent aussitôt à se jalouser. Leurs luttes acharnées eurent vite fait de les jeter dans une décadence qui a été sans remède. Aujourd'hui, elles sont mortes. Leurs rues désertes n'ont plus que des boutiques de village, leurs maisons silencieuses ont l'aspect lépreux que donnent aux murailles les longs abandons. Ce sont d'adorables nécropoles, toutes hérissées de monumens exquis, tout égayées de vues incomparables sur les Apennins et leurs vallées profondes. Nulle activité humaine n'y trouble les visions du passé. On chercherait en vain des asiles plus à souhait pour les mystiques légendes du moyen âge.

C'est dans une de ces villes aériennes, à Assise, que naquit, en 1182 (1), l'enfant destiné à remuer profondément la chrétienté. Son père, Pierre Bernadone, était un gros marchand d'étoffes qui s'en allait trafiquer au loin, selon l'usage du temps. On était encore à l'âge héroïque du commerce, et les expéditions de ces marchands en armes, escortant leurs ballots sur les champs de foire de l'Europe, avaient une physionomie militaire et aventureuse que nous ne sommes plus accoutumés à associer aux opérations de cette nature. Les Italiens avaient commencé, dès la fin du XIe siècle, à passer les Alpes pour venir vendre leurs produits dans le midi de la France, et nous savons par les contemporains qu'au XIIIe siècle on les rencontrait partout, aux fameuses foires de Champagne aussi bien qu'en Provence ou en Languedoc. Ils nous apportaient les cotonnades et les mousselines dont l'Orient avait eu longtemps le monopole, les tafletas, brocarts, velours, pour lesquels leurs artisans étaient alors sans rivaux. Pierre Bernadone faisait des courses fréquentes dans notre pays, et la tradition veut qu'il s'y soit marié, pendant un de ses voyages, avec une fille noble de souche provençale. Ainsi s'expliquerait que son fils François ait eu dès l'enfance la tête pleine de chansons et de contes provençaux.

Sa femme, qui se nommait Pica, n'est pour nous qu'une silhouette indécise. Les vieux biographes de saint François, ceux qui avaient connu sa ville et sa famille, parlent à peine de sa mère. Ils nous disent qu'elle était simple et indulgente, la font apparaître deux ou trois fois à l'arrière-plan et semblent ensuite l'oublier. Son nom n'est plus prononcé. Nous ignorons jusqu'à la date de sa mort et si elle put jouir de la gloire de son enfant. Pierre Bernadone dis-

(1) Selon d'autres, en 1181.

paraît de même après la conversion de saint François, mais on nous l'avait du moins bien fait connaître auparavant, et c'est une physionomie curieuse; elle nous laisse entrevoir ce qu'était cette bourgeoisie naissante, déjà riche et encore grossière, dont l'avènement au pouvoir était en train de changer la face de l'Italie.

Pierre Bernadone avait conservé les rudes qualités du plébéien à travers les défauts du parvenu. L'époux de la tranquille et modeste Pica adorait le faste. Il était âpre au gain, point courtois, et il avait des colères brutales. Pas aimable, en résumé, mais actif, énergique, appliqué à ses affaires et comprenant les devoirs de sa classe d'une façon assez fière. Dans les démêlés qu'il eut plus tard avec son fils aîné, qui ne tournait pas comme il l'aurait désiré, on ne vit jamais Pierre Bernadone s'opposer à ce que François allât se battre. Il tâcha de l'empêcher de verser dans le mysticisme et de devenir un saint, c'est-à-dire un bon à rien dans ses idées de négociant; il le laissa courir au danger toutes les fois que son fils en eut envie, même lorsqu'il ne s'agissait point de défendre Assise; ce marchand, qu'on nous représente intéressé et d'âme basse, admettait fort bien que son enfant gâté, son meilleur aide au comptoir, laissât là les cliens et risquât de se faire tuer sans aucune nécessité, uniquement pour l'amour de la gloire.

En revanche, Pierre Bernadone ne peut échapper au reproche d'avoir mal élevé ses fils. Les vieux biographes assurent que c'était alors l'usage. On ne voyait pas d'inconvénient à ce que les garçons se conduisissent en chevaux échappés, et François Bernadone ne s'en fit pas faute. Il était très ardent et il avait beaucoup d'argent; il devint le boute-en-train de la jeunesse dorée d'Assise, l'instigateur de toutes les sottises, et les sottises n'étaient rien moins que raffinées aux environs de l'an 1200. L'un des plus grands plaisirs des fils de bourgeois était de se griser de compagnie et d'aller ensuite faire du tapage dans les rues. Assise retentissait jour et nuit des chants et des cris de ces jeunes fous, en tête desquels marchait le fils du riche Bernadone, l'air important, car il s'imaginait être un personnage et jouer un rôle digne d'admiration. Son excuse est que la ville entière l'admirait effectivement, et de tout son cœur, parce qu'il restait élégant et doux au milieu des excès. Jamais brutal, jamais un mot grossier. « Il n'avait pas l'air d'être de sa famille, » dit un contemporain qui avait connu le père et les frères. Il n'avait pas non plus l'air d'être de sa classe, tant il y avait de noblesse dans toute sa personne.

Ses études furent sommaires. Il était mauvais écolier et il resta peu de temps sur les bancs. Son père l'en retira de bonne heure pour le mettre à auner du drap, sans s'inquiéter de l'état de ses

études. Il ne venait à l'esprit de personne, au XIIe siècle, qu'un marchand eût besoin d'en savoir si long. Quelques panégyristes se sont efforcés, dans une bonne intention, de démontrer que saint François était plus instruit qu'on ne le croit généralement. La question est bien secondaire. S'il est au monde une chose indifférente, c'est qu'un homme qui s'était donné pour tâche de renouveler notre conception de la vie, et qui y a réussi dans une certaine mesure, ait su plus ou moins de latin, surtout quand cet homme n'a pas cessé de répéter qu'il n'était qu'un simple et un ignorant, mais que la simplicité est une force, parce qu'elle « choisit d'agir, plutôt que d'apprendre ou d'enseigner (1). »

Il y a d'ailleurs plusieurs façons d'être ignorant. François Bernadone l'était en poète; c'est dire qu'il savait une foule de choses dont ne se doutèrent jamais les bons prêtres de l'école Saint-George, où il avait fait ses classes. Les vers des troubadours provençaux bourdonnaient dans sa tête en essaims sonores. Il les entendait réciter aux jongleurs, sur les places publiques ou dans les tournois et carrousels, et il en possédait probablement des copies. Son esprit en reçut une empreinte que rien n'effaça jamais. Le sens ridicule attaché de nos jours au mot de troubadour ne doit pas nous faire oublier ce qu'était cette poésie de poètes-chevaliers, où bruit et s'agite la vie guerrière du moyen âge. Les fadeurs amoureuses n'y tiennent pas toute la place. La guerre y est célébrée avec un emportement sauvage. « Je vous le dis, s'écrie Bertram de Born, le manger, le boire, le dormir n'ont pas pour moi tant de saveur que d'entendre crier des deux côtés : A eux! et d'entendre hennir chevaux à vide sous le bois, et d'entendre crier : A l'aide! à l'aide! et de voir tomber petits et grands dans les fossés, sur l'herbage, et de voir les morts qui ont les flancs traversés par des tronçons d'armes. » Il passe dans les pièces belliqueuses un souffle d'héroïsme, un mépris pour le soldat hésitant, bien faits pour préparer une âme généreuse aux grandes actions. Un marquis de Montferrat s'était croisé et n'était pas parti. « Marquis, lui crie un troubadour, je veux que les moines de Cluny fassent de vous leur capitaine, ou que vous soyez abbé de Cîteaux, puisque vous avez le cœur assez bas pour aimer mieux deux bœufs et une charrue à Montferrat qu'ailleurs être empereur. On dit bien que jamais petit de léopard ne se mit au terrier, comme fait le renard... Vos ancêtres, je l'entends raconter, furent tous des preux; mais il ne vous en souvient guère (2). » Les troubadours ont eu sur saint François une influence analogue à celle que les

(1) *Deuxième Vie* de Thomas Celano.
(2) Traduit par Villemain.

romans de chevalerie espagnols exercèrent, à trois siècles de distance, sur sainte Thérèse. Ils le familiarisèrent de même avec les pensées et les sentimens héroïques.

Le fils du drapier d'Assise eut un autre maître bienfaisant, la Nature, qu'il aima jusqu'à la mort d'un amour invariable. Les gens qui savaient la regarder n'étaient pas aussi rares que le feraient supposer les mosaïques et les sculptures de l'époque. On raconte que Joachim de Flore, l'un des précurseurs de saint François, s'interrompit un jour de prêcher en voyant le temps s'éclairer subitement, et sortit de l'église avec ses auditeurs pour leur faire admirer la campagne mouillée et ensoleillée. Cet exemple, et quelques autres du même genre, n'empêchent pourtant point que saint François ait été unique dans tout le moyen âge par un sentiment de la nature dont l'intensité n'a jamais été surpassée. Il y entrait un mélange d'admiration pour « tout ce qui était beau à voir (1), » et de tendresse pour la vie universelle qui enfante également le brin d'herbe et l'humanité. Il restait en contemplation devant une fleur, devant les souples ondulations d'une vigne grimpée dans un arbre, à la mode italienne, devant un insecte ou un oiseau, et il ne les regardait pas avec le plaisir égoïste du dilettante; il s'intéressait à ce que la plante eût son soleil, l'oiseau son nid, à ce que la plus humble des manifestations de la force créatrice eût la part de bonheur inconscient à laquelle elle peut aspirer.

Le sort l'avait fait naître dans un pays qui, par une rare rencontre, est tout ensemble grandiose et riant. Il passa sa jeunesse à boire par les yeux l'Ombrie et sa divine lumière, les lignes exquises de ses puissantes montagnes, la sauvagerie mêlée de douceur qui lui donne une physionomie inoubliable. Promeneur acharné, il courait les pics et les vallées, les champs cultivés et les bois déserts, s'absorbant dans l'admiration devant un humble ruisseau comme devant un site imposant. Rentré dans Assise, il y plongeait de toutes parts sur de vastes horizons. La ville est suspendue, en plein midi éblouissant, au flanc du mont Subasio. A ses pieds, une large vallée où le Chioggio coule parmi les oliviers. En face, une montagne robuste et sombre, aux verts vigoureux. A droite et à gauche, la vallée fuit entre des chaînes bleuâtres qui vont pâlissant, et deviennent peu à peu d'un azur si doux, que le regard ne peut s'en rassasier. Assise plane sur ces paysages merveilleux, et l'on y est sans cesse surpris, malgré la hauteur des maisons, par des éclairs de campagne. C'est à un tournant de rue, c'est par-dessus un mur de terrasse ou à travers des fenêtres ouvertes. Les Bernadone habitaient dans

(1) Celano.

le haut de la ville. Ils ne pouvaient sortir de chez eux sans voir au-delà des remparts, et lorsque le printemps italien jetait sa royale parure sur les monts et les plaines, la vie du jeune François devenait un enchantement.

La poésie provençale et la nature furent ses deux grands précepteurs. Les leçons qu'il reçut des événemens publics complétèrent son éducation. Son adolescence assista aux efforts d'Assise pour se débarrasser du duc allemand imposé par l'empereur. Il avait seize ans et demi quand le peuple, profitant d'une absence de Conrad von Lutzen, se leva en masse et monta assiéger la citadelle dont on voit encore plusieurs tours carrées et quelques murs énormes. Le redoutable Rocher-Rouge, asile séculaire des oppresseurs étrangers, fut pris et incontinent démantelé. La population courut ensuite réparer les murailles de la ville. Il ne restait qu'à nettoyer Assise des ennemis intérieurs, ces nobles durs et rapaces qui tenaient garnison dans leurs palais fortifiés et y vivaient comme en terre conquise. Ceux d'entre eux qui acceptèrent le régime nouveau obtinrent des conditions honorables; on convint de leur réserver une partie des dignités républicaines. Une série d'assauts et d'incendies eurent raison des autres, et l'Ombrie compta une cité libre de plus.

François Bernadone était du parti du peuple et hardi compagnon. Il est très douteux (1) qu'il ait assisté les bras croisés à ces luttes généreuses en faveur de l'indépendance. Cela ressemblerait trop peu à tout ce que l'on sait de lui. L'esprit ne soufflait pas encore sur cette jeune tête, bouillonnante d'énergies ignorées d'elle et des autres. Le futur paladin de l'Évangile, destiné aux victoires pacifiques, se contentait pour l'instant d'être un jouvenceau d'humeur belliqueuse, qui rêvait aventures, conquêtes, chevalerie, gloire, et qu'on trouvait toujours empressé à décrocher son bouclier.

Au surplus, très gai et passablement frivole. Il n'était que rire et chansons, prenait au sérieux le menu d'un repas ou la coupe d'un habit, et jetait à pleines mains les écus paternels, à moins cependant qu'il ne s'abîmât dans une méditation solitaire, entre deux parties de plaisir, ou qu'il ne se perdît derrière son comptoir dans de vagues projets romanesques. Ses pieux disciples soupiraient plus tard en se rappelant les contrastes de sa nature. Il restait petit-maître jusqu'au bout des ongles en attendant d'être un héros, et en sentant qu'il le serait, bien qu'il fût loin de prévoir comment. Ceux qui le connaissaient le sentaient aussi, malgré toutes les apparences. Il poussait la recherche jusqu'à l'enfantillage, se composait des costumes extravagans, faisait à table le délicat et le dégoûté, se bou-

(1) Voir Cristofani, *Storie d'Assisi*.

chait le nez de peur d'une mauvaise odeur, et laissait pourtant le public dans l'attente de grandes choses. Quelques amis de son père hochaient leurs têtes de bourgeois économes en considérant son luxe de grand seigneur. Le peuple en jugeait mieux, et quand il le voyait passer avec ses airs de prince, superbement drapé dans de riches vêtemens, le peuple le regardait d'un œil indulgent et lui pardonnait tout, par un pressentiment obscur de l'avenir.

Il est plus facile de constater que d'expliquer l'étrange pouvoir de séduction qui fut l'une de ses grandes forces. Ses contemporains ont sans cesse le même mot à la bouche en parlant de lui. Qu'ils l'aient connu jeune ou vieux, roi de la jeunesse d'Assise ou moine ascétique, ils disent toujours : — Il était « si aimable. » On ne saurait prétendre qu'il fût beau, surtout pour un temps où l'air de vigueur comptait pour beaucoup. Sa personne était petite et frêle, son teint pâle et délicat. Il avait la figure allongée, les traits fins, le cou fluet, de petites oreilles, de petites mains, de petits pieds, rien de très frappant, en somme, si ce n'est le beau regard franc de ses yeux noirs et le charme inexprimable de sa physionomie, tout aimable comme son âme. La grâce souriante qui a constamment marqué ses actions, y compris les plus hautes et les plus austères, rayonnait sur son visage et disposait les cœurs pour lui. Sa voix musicale et caressante achevait de les lui soumettre. Le monde tendait le cou à son joug avant de savoir ce qu'il serait.

Cependant son père l'avait associé à son commerce et se réjouissait d'avoir un fils aussi avisé en affaires. Saint François, — dernier trait imprévu, — fut, avant sa conversion, un négociant habile, très attentif à accroître son gain. Il se tenait dans la boutique et servait les pratiques, qui l'aimaient à cause de sa politesse.

II.

Les premiers signes d'un changement intérieur se manifestèrent aux approches de la vingtième année. L'enfant gâté, qui avait toujours marché dans la vie comme dans une fête, commençait à ouvrir l'oreille aux bruits du monde, et il entendait monter vers lui, de toute la terre italienne, un gémissement douloureux qui l'étonnait. Il commençait à regarder autour de lui, et il était embarrassé de ce qu'il apercevait de visages abattus et d'yeux en larmes. Son attention s'arrêta tout d'abord sur les pauvres. Un incident, très vulgaire en soi, lui fit remarquer pour la première fois la sécheresse de leurs rapports avec les riches, et il fut froissé de sa découverte.

Un mendiant était venu lui demander l'aumône dans un moment

où sa boutique était pleine d'acheteurs et lui-même très affairé. Il rudoya ce pauvre homme et le chassa. Rien de plus naturel, n'est-ce pas? On ne se gêne pas avec un mendiant, rebut du monde, habitué à être malmené. Cependant, les cliens partis, l'image du pauvre lui revint à l'esprit. Il se prit à songer à ce qu'il aurait fait si ce passant, au lieu d'être un mendiant quelconque, l'avait sollicité « au nom d'un grand comte ou d'un baron, » et il tomba d'accord avec lui-même qu'il lui aurait donné ce qu'il demandait. Parce qu'il n'était qu'un mendiant quelconque, François Bernadone, renommé dans Assise pour sa courtoisie, avait été d'une grande grossièreté, *magnæ rusticitatis* (1), lui chrétien, lui membre d'une religion qui nous enseigne à considérer les pauvres comme les ambassadeurs du Roi des rois, afin qu'il y ait paix et bonne volonté entre tous les hommes. Il se promit de ne jamais recommencer et se tint parole; de ce jour date l'empressement, accompagné d'égards charmans, qu'il ne cessa plus de témoigner aux humbles, d'autant plus tendre pour eux qu'ils étaient plus enfoncés dans l'irréparable ignominie de la misère.

Ce n'est pas tout. L'incident eut d'autres suites plus importantes. François Bernadone en garda au cœur une inquiétude qui ne devait pas tarder à se changer en angoisse. Vaguement, mais tenacement, il entrevit les causes profondes de l'immense douleur du monde chrétien. Ces foules inconsolables, dont la plainte désolée le troublait maintenant au milieu de ses plaisirs, pleuraient la parole miséricordieuse de Jésus, impudemment faussée par des âges violens qui avaient intérêt à travestir l'Évangile pour échapper à ses contraintes. Le doux ami des misérables, le Dieu pauvre qui n'avait où reposer sa tête, avait cédé la place à une figure sévère et pompeuse, couronnée d'or, prompte à lever la main pour maudire, et qui parlait aux peuples par la bouche d'évêques puissans et impérieux. Le christianisme primitif était tombé dans le même discrédit où nous le voyons aujourd'hui, bien que par des causes différentes, et le christianisme hautain qui l'avait remplacé ne pouvait rien pour consoler les âmes. La minute où saint François eut l'intuition de ces choses décida de sa vie.

Il n'était pas le premier à soupçonner la source du mal. Depuis deux cents ans et davantage, des voix irritées sortaient des bouges des gueux et des monastères, à moins qu'elles ne tombassent du haut de quelque chaire audacieuse, dénonçant la religion officielle, insolente caricature de l'Évangile, et les comtes ou barons mitrés et crossés qui régnaient avec leurs soudards dans les palais épiscopaux. Le peuple n'avait pas pu prendre son parti de l'entrée de l'Église dans

(1) *La Vie des trois compagnons.*

le régime féodal et de la métamorphose de ses pasteurs en loups dévorans qui n'épargnaient pas leurs propres troupeaux. Dans le clergé lui-même, il y avait toujours eu des moines et des prêtres dont l'âme se remplissait de honte et de dégoût en voyant leur abbé vivre en bandit, leur évêque en joyeux batailleur. Leur colère à tous s'exaspérait à mesure qu'ils remontaient par la pensée la hiérarchie romaine, au sommet de laquelle la papauté, sauf de glorieuses exceptions, donnait l'exemple de la violence et de l'iniquité. La conscience populaire se révoltait, et il n'était pas besoin de grande attention pour distinguer un chœur assourdi de malédictions, qui n'attendait qu'une occasion pour éclater en accens formidables, ceux qui firent plus tard la Réforme.

Les maux dont ils s'indignaient étaient lamentables, mais on ne voit pas comment ils auraient pu être évités, comment les papes auraient pu rester fidèles à la tradition primitive et conserver innocemment les vertus évangéliques dans les siècles qui suivirent les invasions des barbares, alors que le chef de la chrétienté était exposé tout comme un autre à être enlevé par les brigands ou massacré par un rival. Il n'y avait pas alors dans tout l'Occident de lieu plus infesté de barons pillards que Rome, de population plus sauvage que les Romains. La ville sainte aurait été, même sans le pape, un des grands coupe-gorge de l'Europe. La présence du successeur de saint Pierre y doublait le désordre. Elle en faisait le rendez-vous des conquérans étrangers et des aventuriers heureux, dont l'un prétendait être couronné, comme Charlemagne, dans l'antique basilique de Saint-Pierre, dont l'autre voulait prendre la tiare pour la donner à un client. Le saint-père vivait au milieu des bagarres et ne pouvait pas dire sa messe en sécurité. Il n'est pas surprenant qu'il ait aspiré à la grandeur temporelle autant et plus qu'aux sept béatitudes.

Il faut regarder d'un peu près ce spectacle extraordinaire pour se rendre compte de ce qui était alors possible et impossible. De 897 à 985, moins d'un siècle, il y eut un pape empoisonné, deux étranglés, quatre morts en prison d'une manière suspecte. Vers la fin du XIe siècle, le grand Grégoire VII, pour avoir osé s'attaquer aux simoniaques, fut enlevé une nuit de Noël dans Sainte-Marie-Majeure. En 1118, Gélase II fut attaqué à coups de pierres et de flèches pendant qu'il officiait à Sainte-Praxède. Cela ne pouvait pas durer. Il fallait au saint-siège des soldats et des forteresses, dans l'intérêt même de la religion, sans cesse outragée et bafouée dans la personne de son chef. C'est ainsi qu'il fut amené à fermer l'Évangile et à aimer l'argent, avec lequel on achète des armées.

Il rouvrit la porte du temple aux marchands, se fit marchand lui-même et vendit tout ce qu'on voulut bien lui acheter : di-

gnités ecclésiastiques, biens spirituels, couronnes temporelles, le sacré et le profane, la terre et le ciel, sans s'inquiéter de ce qu'était l'acheteur, pourvu qu'il eût bon crédit. L'inévitable arriva. Les seigneurs achetèrent des évêchés pour leurs bâtards, et ceux-ci dotèrent leurs filles avec des abbayes. Les familles nobles se concertèrent pour s'assurer la poule aux œufs d'or en mettant un des leurs sur le trône pontifical. On vit alors l'épiscopat encombré de ces malandrins qui provoquaient les invectives d'un Pierre Damien ou de tel mystique en guenilles dont le nom est resté ignoré dans l'histoire. « Il aurait mieux valu pour lui être porcher ou avoir la lèpre que de *faire l'évêque*, » écrivait fra Salimbene de l'un d'entre eux.

Le pis est que ces prélats indignes prêchaient une religion à leur image et selon leur intérêt, une religion de terreur où l'enfer engloutissait quiconque ne payait pas régulièrement la dîme. Par un blasphème effronté, Jésus, devenu dur, maudissait au lieu de consoler. Sa sécheresse avait gagné les cœurs des hommes, et l'on peut dire qu'il y a rarement eu aussi peu de bonté sur la terre que dans les siècles qui ont précédé la naissance de saint François d'Assise. Les faibles n'avaient pas de pitié à attendre, les humbles pas de sympathie. Dans l'excès de leur souffrance, ils en appelèrent de l'Église à Dieu, et ce fut l'origine de la puissante vague d'hérésie qui partit au XIe siècle des pays slaves et submergea une grande partie de l'occident. Les sectes se multiplièrent, unies au fond dans une idée commune. *Cathares* ou *patarins*, *poblicans* ou *albigeois*, *amis de Dieu* ou *bonshommes*, *pauvres* ou *humiliés*, de quelque nom enfin qu'on les nomme et de quelques dogmes ou rites qu'ils s'avisassent, tous ces révoltés, sans exception aucune, étaient pénétrés d'un âpre désir de revenir à l'idéal de l'Évangile et convaincus qu'on n'y parviendrait qu'en abattant l'Église féodale et mondaine et en rebâtissant sur ses ruines. Il leur paraissait impossible que le clergé romain s'amendât, au degré de pourriture où il en était; qu'il consentît à redevenir pauvre, à prêcher le pardon des offenses et l'amour des humbles, à se faire le défenseur des aspirations politiques et sociales qui agitaient les classes inférieures, impatientes de compter dans la balance et de pouvoir s'estimer elles-mêmes.

L'originalité de saint François fut de croire le contraire. Il fut frappé, autant et plus que n'importe quel hérétique, de l'acuité du mal et de l'urgence d'y apporter remède : il ne lui vint même pas à l'esprit de tenter une réforme en dehors de l'Église, à plus forte raison contre elle. Il ne douta pas d'elle un seul instant, en quoi il montra une grande intelligence de cette merveilleuse organisation qui s'adapte infatigablement, depuis tantôt dix-neuf siè-

cles, aux temps et aux états d'esprits les plus divers, et dont la souplesse n'a encore été en défaut qu'une seule fois, le jour où Léon X fit brûler les écrits de Luther. L'Église s'était attardée dans les erremens d'un autre âge. Son fils d'Assise se borna à lui remettre sous les yeux, discrètement et avec un profond respect, le christianisme du discours sur la montagne, et à lui faire signe qu'il était temps d'avancer. Elle tint compte de l'avertissement et fut reconnaissante de la façon dont il était donné.

Nous avons dû marquer le point de départ de l'apostolat de saint François et la pensée qui présida à sa carrière active avec beaucoup plus de netteté que l'un et l'autre n'en avaient dans son esprit, à la date où nous sommes arrivés. La grande crise morale, dont l'anecdote du pauvre est un premier indice, avait été déterminée chez lui par des impressions auxquelles se mêlait encore peu de raisonnement. C'est pourquoi elle eut d'abord des allures capricieuses. Le jeune Bernadone demeurait flottant, plus agité que persuadé et ne distinguant pas sa voie. Il voyait si peu clair dans ce qui se passait en lui, qu'il attribuait son malaise au besoin d'aventures et de combats. Une guerre ayant éclaté entre Assise et Pérouse, il partit avec les milices d'Assise, fut pris dans une déroute et arriva néanmoins dans son cachot avec une telle provision de bonne humeur et d'heureux souvenirs, qu'il scandalisait ses compagnons. Rentré chez soi à la paix, en 1203, il ne demandait qu'à recommencer. Son rêve était de devenir chevalier en dépit de sa naissance bourgeoise.

Une maladie arrêta son élan. Ce fut pendant sa convalescence, en revoyant pour la première fois la campagne, qu'il s'aperçut tout à coup qu'il était devenu un autre homme. Les mêmes paysages, regardés avec les mêmes yeux, lui disaient tout autre chose que par le passé, des choses beaucoup plus sérieuses. Il s'étonna d'abord de son changement, s'y habitua et n'y pensa plus. Son imagination s'envola de nouveau dans le monde poétique où le bon Roland et le géant Loquifer accomplissent leurs exploits. Il brûlait de les égaler. Sur ces entrefaites, un seigneur d'Assise annonça son prochain départ pour une expédition lointaine où il se proposait, suivant les idées d'alors sur la guerre, « de gagner de l'argent ou de la gloire. » Le jeune Bernadone obtint de le suivre et pressa aussitôt ses préparatifs. Il songea tout d'abord à sa toilette, étant beaucoup trop romantique pour s'imaginer qu'on fait des actions héroïques avec un costume quelconque, et se composa un habit merveilleux, plus riche que celui de son chef. Cette importante affaire terminée, il n'eut plus de repos en attendant le départ. Il n'en dormait plus, ou, s'il dormait, il voyait en songe des trophées d'armes à la place des piles de drap qui emplissaient

le logis paternel. Il annonçait avec confiance au public qu'il allait devenir un grand prince; qu'il « le savait. »

Le grand jour vint enfin, et des surprises avec lui. La première fut qu'en se pavanant dans les rues, le futur monarque rencontra un chevalier pauvre, en piteux équipage, et qu'il ôta son beau costume pour le lui donner, de sorte qu'il sortit d'Assise moins brillant qu'il ne s'y était attendu. La seconde fut que la fièvre le prit à la première couchée, à Spolète; qu'étant au lit et dans un demi-sommeil, il crut entendre une voix l'avertir qu'il faisait fausse route et lui ordonner de rentrer à Assise; qu'il obéit avec sa spontanéité ordinaire et se retrouva le lendemain à vendre du drap à ses pratiques étonnées, qui le croyaient en route pour son royaume. La troisième surprise fut qu'ayant donné un magnifique repas à ses camarades pour célébrer son retour, son esprit demeura obstinément ailleurs. On chantait, il se taisait; on lui parlait, il n'entendait pas; on se promenait, il demeurait en arrière. Ses hôtes se moquaient de ses distractions et de ses airs absorbés; mais peu lui importait; il n'avait jamais été aussi heureux. Le trouble qui l'oppressait venait de se résoudre subitement en une immense espérance. Un jour nouveau éclairait l'avenir et lui montrait dans le lointain une existence qu'il n'aurait pu définir, mais dont il savait déjà qu'elle était plus belle que toutes celles qu'il avait jamais vues autour de lui. Au milieu des bouteilles et des propos de table, il se découvrait lui-même, et c'était un bonheur intense.

Les mois qui suivirent furent remplis par la lutte qu'on observe souvent chez les mystiques au début de leur vocation. Ils se débattent contre la fascination qui les entraîne hors du monde réel, dans la région inquiétante du surnaturel. Leurs premières extases leur causent des ravissemens très mélangés de terreurs, et ils n'en goûtent pleinement les mystérieuses délices, inaccessibles au reste des hommes, qu'après s'être accoutumés à vivre dans l'impossible et l'irréel. Assise soucieuse vit le jeune Bernadone, en proie au délire sacré, errer en larmes par les chemins et remplir l'air de lamentations, parce que l'invisible s'était manifesté à lui et qu'il avait entendu les voix de la solitude. Il s'exaltait dans de longues prières, et les crucifix lui adressaient la parole, l'espace se peuplait de visions. Ces crises le laissaient tremblant et angoissé, parce qu'il ne discernait pas encore sa tâche.

Il comprenait seulement qu'il s'agissait des pauvres, et de réhabiliter la pauvreté, afin qu'elle cessât au moins d'être une honte, si elle ne pouvait cesser d'être un malheur. Son existence passée l'avait mal préparé à prêcher d'exemple. Avec le sens pratique qui ne l'a jamais abandonné, il mesura ses forces au moyen d'expériences. Il avait besoin de connaître les sensations

d'un honnête homme réduit à la mendicité, avant de déclarer à l'univers que la pauvreté est la grande libératrice, qui nous affranchit de tous nos soucis, à la seule condition de l'aimer. Il s'en fut à Rome, où personne ne le connaissait, emprunta les haillons d'un mendiant, tendit la main à la porte d'une église et alla manger avec ses nouveaux confrères. L'épreuve fut satisfaisante; il se sentait capable de demander l'aumône à la face de son père, et c'était tout dire. Quelque temps après, se promenant à cheval dans la vallée d'Assise, il aperçut l'objet de toute son horreur : un lépreux. Il s'imposa d'en approcher, de lui donner une aumône et de lui baiser la main, et il le fit; mais l'effort lui avait tant coûté, que c'était à peine une victoire. Un apprentissage était ici nécessaire. François Bernadone, le mondain raffiné, se rendit à une léproserie et embrassa ses habitans sur la bouche. Maintenant, il était prêt. Dégoût moral et dégoût physique, il pouvait tout affronter. Sans tarder davantage, il se lança à corps perdu dans la bataille pour le Dieu des va-nu-pieds, qui lui paraissait le Dieu de la paix et de la concorde dans une société où l'inégalité est la règle.

Il fallait avant tout s'arracher à sa famille. La lutte qu'il eut à soutenir a été durement reprochée à son père. C'est injuste. Nous devons entrer dans les sentimens qu'éprouve un bourgeois respectable en découvrant que son fils a l'intention de se faire mendiant de profession. Pierre Bernadone avait péché jusqu'ici par excès d'indulgence. Il avait fermé les yeux, et laissé vider ses coffres, avec une égale complaisance, au profit des tailleurs, des brodeuses, des cabaretiers, des jongleurs, des mendians, des églises, des lépreux, selon que le vent tournait et qu'il plaisait à son enfant. Un soir, celui-ci ne rentra pas. Il était allé vendre des pièces d'étoffes à Foligno et n'avait pas reparu. Ses parens s'inquiètent, le cherchent, apprennent au bout de plusieurs jours qu'il s'est établi chez le prêtre d'une église appelée Saint-Damien, au-dessous d'Assise. Le père part avec des amis pour le ramener, mais François les entend venir et le cœur lui manque; il s'enfuit dans la montagne, se cache dans une grotte et supplie Dieu, avec des torrens de larmes, de lui donner la force d'obéir à ses appels. Un mois se passe. Pierre Bernadone, assis dans sa boutique, entend une rumeur s'élever des rues et des places d'Assise. Il distingue son nom, se lève en hâte, sort et pousse un cri de douleur : la foule poursuivait un fou avec des pierres et de la boue, et ce fou aux yeux rougis, au visage défait, aux vêtemens en désordre, c'était son fils, son orgueil, son François, qui venait, « ivre de l'esprit, » proclamer la victoire du Christ sur les liens terrestres.

Il fondit sur lui, le poussa dans sa maison, l'attacha, l'enferma,

le battit, l'injuria, et n'en put tirer que l'assurance réitérée que Dieu serait obéi. Sa femme prit sur elle de délivrer le prisonnier et de le laisser aller. Pierre Bernadone la malmena rudement, courut après son fils à Saint-Damien et vit que tout était inutile. Il n'avait pas affaire à un fou, mais à un glorieux entêté. Exaspéré, il porta plainte contre François, qu'il accusait de lui avoir volé l'argent des marchandises vendues à Foligno. Ils comparurent ensemble devant l'évêque d'Assise.

La scène a été maintes fois reproduite par la peinture. L'évêque d'Assise engagea paternellement le jeune Bernadone à rendre à son père ce qui lui appartenait. La réponse ne se fit pas attendre. En un clin d'œil, François fut tout nu, ses habits en tas devant l'évêque, et l'argent dessus : — « Écoutez tous et comprenez. Jusqu'ici, j'ai appelé Pierre Bernadone mon père. Je lui rends son argent et tous les vêtemens que je tiens de lui, et je dirai désormais : Notre Père qui êtes aux cieux. » — La soudaineté de cette action, son étrangeté remuèrent profondément l'assistance. Des hommes pleuraient. L'évêque embrassait le jeune enthousiaste et le couvrait de son manteau. Le vieux Bernadone comprenait qu'il perdait son fils et restait partagé entre le chagrin et la colère. Il mit fin à la scène en ramassant la bourse et les habits et en se retirant. La foule s'indigna contre le père en voyant qu'il emportait tout et l'accompagna de ses murmures.

Quelques heures plus tard, des voleurs en embuscade dans une forêt, aux environs d'Assise, entendirent une voix jeune et chaude chanter à pleine gorge dans une langue étrangère. Ils s'approchèrent et virent un homme demi-nu qui répondit à leurs questions : — « Je suis le héraut du grand roi. » — Les voleurs jetèrent l'insensé dans une gorge remplie de neige et s'éloignèrent. A peine sorti de son trou, l'homme entonna de plus belle son chant d'allégresse. Cet heureux déguenillé était le fils du riche Bernadone. Vêtu d'une loque donnée par l'évêque, il célébrait en provençal son entrée au service de Dieu et sa délivrance des servitudes du monde. La montagne retentissait au loin de ses triomphantes actions de grâces. François Bernadone avait vécu, saint François était né. On était au printemps de 1207, et des fleurs paraissaient au rebord des fossés.

III.

Assise crut d'abord n'avoir qu'un vagabond de plus. Son enfant de prédilection lui était revenu bizarrement accoutré en ermite, après avoir été marmiton dans un monastère et infirmier chez des lépreux. Maintenant, il mendiait de porte en porte du pain et des restes, maudit par son père quand il le rencontrait, moqué de son

frère et du peuple. Ou bien il se tenait debout sur les places de la ville et chantait. La foule faisait cercle avec curiosité. Il lui demandait des pierres pour réparer Saint-Damien ou une autre église et les emportait sur son dos. Bientôt il se mit à prêcher et parut encore plus singulier. Il ne se souciait point d'une chaire ni d'un lieu clos, pas davantage d'ordonner son discours ou de mesurer ses gestes. Quant à parler latin, comme le faisaient encore à cette époque les prédicateurs officiels, le nouvel apôtre en eût été bien empêché.

Il s'exprimait en langue vulgaire, et jamais il n'y eut sermon plus libre et plus impétueux. Pas de périodes savantes ni de divisions; à peine de suite. Des phrases sans apprêt, mais si tendres que les yeux se mouillaient en les écoutant, si enflammées que les cœurs bondissaient dans les poitrines. Des idées au hasard, telles qu'elles jaillissaient d'une grande âme sincère. Plus de gestes que de mots : un homme qui prêchait de toute sa personne, qui était sans cesse en mouvement, coupant son discours de « gestes de feu et de signes de tête (1), » pleurant, riant, mimant sa pensée quand l'expression ne venait pas. Une physionomie mobile et expressive, qui se transfigurait sous le coup de l'émotion intérieure. « Il paraissait tout autre, » dit un témoin oculaire (2). Ce spectacle extraordinaire était offert aux passans dans la rue, sur les grandes routes, en quelque lieu qu'il se trouvât des gens de bonne volonté pour écouter le pâle petit ermite aux yeux brillans.

On haussait les épaules et l'on plaignait sa famille, mais on venait l'écouter. Insensiblement, on eut conscience de quelque chose de changé dans la province. La guerre était toujours aux portes, l'Ombrie toujours écrasée entre le pape et l'empereur, le vasselage toujours pesant et l'Église toujours féodale. Pourtant les âmes étaient moins oppressées. Une impression de soulagement se répandait dans le pays, et l'on finit par comprendre d'où chacun la rapportait à son foyer. Aussitôt on accourut de tous les points de l'horizon vers celui qui savait les paroles qui relèvent. Les auditoires du déguenillé se firent multitude. Thomas Celano, qui avait assisté des centaines de fois aux improvisations de saint François, a décrit dans son style imagé leur prodigieux effet sur les foules : « Les hommes accouraient, les femmes accouraient, les clercs se hâtaient, les religieux faisaient diligence, afin de voir et d'entendre le saint de Dieu, qui leur paraissait à tous un homme d'un autre siècle... Il semblait vraiment qu'en ce temps-là, dès qu'on se trouvait en présence de saint François ou qu'on parlait de lui, le ciel

(1) Celano.
(2) *Ibid.*

versât sur la terre une lumière nouvelle... Il rayonnait comme l'étoile brille dans l'obscurité de la nuit, et comme le matin se déploie au-dessus des ténèbres. »

Il était, en effet, « un homme d'un autre siècle. » Nous ne possédons pas de sermon de saint François, mais nous connaissons les idées qui faisaient le fond de sa prédication, et il est certain que les chrétiens n'avaient rien entendu de pareil depuis l'âge apostolique. Traduit en langage moderne, son enseignement signifiait à peu près ceci.

La tristesse qui pesait sur le monde chrétien provenait de deux graves malentendus, l'un avec la vie, l'autre avec le ciel. Le malentendu avec la vie consistait à s'être rendu esclave de ses faux biens : richesses, honneurs, vanités et superfluités de toute sorte, au lieu de se jeter sur le trésor sans prix qu'elle offre à tout venant : la liberté. Il dépendait des auditeurs de saint François de secouer à l'instant même, et à jamais, les soucis qui leur rendaient l'existence semblable à une chaîne, et d'être aussi libres, aussi joyeux que l'oiseau sur la branche. Le remède était à leur portée; ils n'avaient qu'à étendre la main, qu'à vouloir : ils n'avaient qu'à épouser la Pauvreté. Aussitôt, quel changement! Quelle guérison délicieuse des rongemens d'esprit de ceux qui possèdent et qui craignent de perdre ou de ne pas acquérir davantage! L'homme qui ne possède rien et qui a la volonté de se passer de tout, jouit en paix de ce que personne ne peut ôter à personne : la sainte joie de vivre, la fraîcheur des champs et le parfum des fleurs, l'attente du royaume de Dieu. Loin d'avoir fait un sacrifice, son gain est inestimable. L'amour de la pauvreté est la grande leçon de l'Évangile; mais les hommes ont cru savoir mieux que Jésus ce qui leur convenait, et de là est né le second malentendu, avec le ciel.

C'est ici que saint François se séparait des patarins et autres hérétiques, qui rejetaient toute la faute sur l'Église et lui reprochaient d'avoir substitué un Dieu à son image, impérieux et menaçant, au Dieu d'amour et de miséricorde de l'Évangile. Il n'a jamais eu une parole de blâme pour l'Église ni pour ses représentans, quels qu'ils fussent. Il a toujours enseigné que le mal venait de ce que la foule des chrétiens avait brisé le pacte évangélique pour le remplacer par une religion plus respectueuse des règles de la prudence humaine, ce qui était une bien grande erreur. « Toute la sagesse du monde n'est que folie, » disait-il, et on l'avait bien vu. Tandis que le Dieu des pauvres, celui qui s'est ému d'une divine pitié pour les souffrances de l'humanité, tombait dans l'oubli et s'endormait d'un sommeil qui devait durer onze siècles, la pitié et la tendresse remontaient au ciel avec lui et s'endormaient à ses pieds. C'est à les réveiller tous trois que s'attachait désespérément

l'ardent prédicateur d'Assise. Il les appelait à grands cris et avec larmes, sachant bien que c'était ce qu'il fallait à ce pauvre monde aigri par la souffrance. Pourvu qu'ils comprissent tous que la folie de l'Évangile est la vraie sagesse!

Les premiers qui le comprirent tout à fait furent deux citoyens d'Assise, Bernard de Quintavalle, homme riche et considérable, et un chanoine nommé Pierre. Quand Bernard déclara son intention de distribuer ses biens aux pauvres et d'aller vivre avec saint François, celui-ci eut un scrupule. Il n'était pas grand clerc et ne savait pas exactement, après tout, ce que Jésus avait dit sur le renoncement aux richesses. Il donna rendez-vous à Bernard et à Pierre dans une église d'Assise, et tous trois se mirent en devoir de consulter l'Évangile. Ils lurent : « Si tu veux être parfait, vends ce que tu as et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; après cela, viens et suis-moi. » Rien de plus clair. Les deux disciples allèrent aussitôt vendre ce qu'ils avaient, et l'on put contempler sur la grande place d'Assise une scène apostolique. Le riche Bernard de Quintavalle tenait sa fortune dans un pan de sa robe et la semait dans les mains tendues vers lui. Debout à ses côtés, le jeune Bernadone avait l'air de trouver cela très naturel. Un vieux prêtre ayant choisi ce moment pour réclamer de l'argent qui lui était dû, disait-il, pour les réparations de Saint-Damien, François plongea sa main dans la robe de Bernard, jeta une poignée d'écus au bonhomme et allait lui en envoyer une seconde, d'un geste empreint d'un magnifique mépris pour « cette poussière, » si le prêtre, un peu honteux, ne s'était retiré en murmurant qu'il était assez payé.

Huit jours après, troisième recrue. Puis il en vint un quatrième, un cinquième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils fussent douze.

Ni le maître ni les disciples ne songeaient à fonder un ordre. Ce serait mal connaître saint François que de lui attribuer des plans longuement préparés. En 1209, année des premières conversions, il n'avait pas d'autre projet que de vivre selon ce qu'il croyait. Ses compagnons l'entendaient de même. Aucun d'eux ne se doutait qu'il était en train d'inventer les franciscains. L'un des ordres religieux les plus puissans qui aient existé a été fondé, pour ainsi dire, sans y penser.

La petite communauté s'était établie dans une cabane qu'elle s'était construite dans la vallée, au-dessous d'Assise, près d'une chapelle abandonnée qu'on nommait Sainte-Marie de la Portioncule. Elle avait revêtu la tunique grise et la ceinture de corde adoptées par le maître, qui avait abandonné le costume d'ermite à cause des chaussures et de la ceinture de cuir, qu'il trouvait un luxe superflu. Elle priait beaucoup, travaillait de ses mains et allait

mendier aux portes, saint François en tête pour donner l'exemple, car c'est ici qu'il rencontrait des résistances, au dehors et au dedans. L'idée que l'honneur et la dignité d'un honnête homme sont au-dessus des circonstances et des événemens a toujours été difficile à faire accepter. Elle était le bienfait suprême dans un âge de violence où le faible était sans cesse outragé par le fort. Aussi saint François y tenait-il infiniment. « Le Fils de Dieu, disait-il à ses compagnons, était bien plus noble que nous, lui qui pour nous s'est fait pauvre dans ce monde. Nous avons choisi la pauvreté pour l'amour de lui : nous ne devons pas rougir d'aller demander l'aumône (1). » Quelques-uns avaient cependant de la peine à se résoudre à tendre la main, d'autant que le public les blâmait, que leurs familles se plaignaient d'une ignominie qui rejaillissait sur elles et que l'évêque d'Assise, qui protégeait la Portioncule, ne cachait pas que la mendicité lui paraissait une exagération. Il l'avait même fait entendre à saint François, dont la réponse doit être citée, car elle précise la portée sociale que son œuvre avait dès lors dans son esprit : « Seigneur, si nous possédions n'importe quoi, il nous faudrait des armes pour nous protéger. Car c'est de là que naissent les procès et les différends; c'est là que l'amour de Dieu et du prochain rencontre mille obstacles; et, par conséquent, nous ne voulons pas avoir de temporel en ce monde. » « L'argument plut beaucoup à l'évêque, » ajoute la chronique. La mendicité demeura donc la règle, mais on n'acceptait point d'argent; il n'y avait pas une seule pièce de monnaie à la Portioncule.

Le travail était une autre règle de la maison. Jamais une minute d'oisiveté. L'un cuisinait, l'autre jardinait, un troisième allait puiser de l'eau ou ramasser du bois. Ceux qui avaient des talens particuliers travaillaient « à ce qu'ils savaient » et échangeaient leurs produits contre les objets nécessaires à la communauté. Le public se rendit à l'évidence; ce n'était point par paresse qu'on mendiait à la Portioncule. Dante a exprimé le sentiment populaire dans les vers du *Paradis* sur saint François d'Assise : « Veuve de son premier Époux, la Pauvreté, à qui, comme à la Mort, nul n'ouvre volontiers sa porte, était restée onze cents ans, et plus, méprisée, oubliée, sans prétendant, quand celui-ci la prit pour épouse devant le Père et sa cour spirituelle, et l'aima davantage de jour en jour. »

Quelquefois, ils allaient au loin répandre la bonne parole. Ils partaient deux à deux et annonçaient la paix, et la rémission des péchés par la pénitence. On les regardait avec éton-

(1) Celano, *Deuxième Vie*.

nement, « car ils étaient habillés et vivaient comme personne, et ils avaient presque l'air d'hommes des bois (1). » Les injures et les projectiles pleuvaient sur ces vagabonds suspects. Les gamins se suspendaient à leurs capuchons, les femmes s'enfuyaient. Eux s'obstinaient, avec une patience invincible, à répéter qu'ils apportaient la paix. Ils entraient dans les maisons pour obliger les gens à les écouter. Ils arrêtaient les passans dans les rues ou sur les chemins. Les yeux s'accoutumaient par force à leurs figures étranges, et les oreilles se dressaient à ce mot plus étrange que tout : la paix.

Heureux le disciple qui avait le maître pour compagnon. Saint François n'était pas poète pour rien. Il découvrait tout le long de la route des bonheurs dont son associé ne se serait pas douté, et il les lui vantait avec tant de feu, que l'autre se laissait persuader qu'il était en effet ravi de dîner avec des croûtes de pain, pourvu que les arbres fussent beaux et l'herbe fraîche. La gaîté de saint François doublait encore l'agrément du voyage. Elle était invariable, naturellement, et aussi par parti-pris. C'était chez lui une idée arrêtée que le diable perd sa peine avec les gens gais, tandis que l'homme « qui geint, qui est amer et triste, » court grand risque d'être un gibier d'enfer. Sa physionomie parlante et souriante reflétait ses dispositions intérieures et apportait la joie avec elle. Les visages s'éclairaient avant qu'il eût ouvert la bouche, par la seule vertu de l'héritage de grâce et de séduction que François Bernadone avait transmis intact à saint François. Il avait beau être poudreux, rapiécé, brûlé par le soleil, il était toujours le « si aimable. » Ses harangues achevaient la victoire. Personne ne résistait à la flamme avec laquelle il prodiguait sans compter, pour trois ou quatre manans aussi bien que pour une assemblée de nobles, les trésors de foi et de bonté dont son cœur était plein. Sa parole ardente et naïve rouvrait la source des sentimens tendres dans ces âmes desséchées par la continuité du malheur ; il avait le secret des mots qui rendent meilleur.

Quelques mois se passèrent ainsi, dans une obscurité paisible. La nécessité d'une discipline commune contraignit enfin saint François au pas décisif qui le mit tout d'un coup en pleine lumière.

Il avait écrit une règle, la plus simple du monde, qui se réduisait presque à la défense de rien posséder. Il voulut la soumettre au pape, partit pour Rome avec ses onze disciples et s'émerveilla d'abord de la facilité avec laquelle les choses s'arrangeaient. Le hasard leur fit rencontrer l'évêque d'Assise, qui les patronna, et ils obtinrent une audience du souverain pontife, auquel saint

(1) *Les Trois compagnons.*

François exposa son projet avec sa liberté et sa chaleur accoutumées. Mais le pape était Innocent III. Il répliqua qu'il avait besoin de réfléchir et de consulter ses cardinaux.

Innocent III était un trop grand esprit pour ne pas voir du premier coup d'œil l'importance que pouvait prendre en ce temps-là un ordre mendiant. C'était rendre aux fidèles l'Église pauvre, l'Église primitive réclamée d'un ton menaçant par les Arnauld de Brescia, les hérétiques et le menu peuple. C'était peut-être, entre des mains malveillantes, un danger pour l'Église temporelle, engraissée de terres et d'écus. C'était certainement le plus précieux des auxiliaires, si l'ordre naissant venait à l'Église dans un esprit d'obéissance qui permît de se servir de lui et de n'en rien craindre. Rome s'informa. Elle sut que la Portioncule lui était soumise du fond du cœur et enveloppait le clergé tout entier dans une égale vénération, sans se permettre les jugemens et les distinctions. Le pape mit aussitôt la main sur l'instrument qui s'offrait à lui. Il embrassa publiquement saint François. Un cardinal se chargea d'organiser ces novices, et ils repartirent pour leur vallée d'Assise tonsurés, moines, mendians à perpétuité et convaincus que l'avenir était à eux : le maître l'avait vu en rêve. Leur confiance et leur allégresse se communiquaient aux nouveaux frères attirés par la renommée croissante du fondateur, et le jeune couvent eut un âge d'or avant de connaître les embarras du succès. L'idylle de la Portioncule est l'une des pages les plus exquises de l'histoire de l'humanité.

La Pauvreté avait tenu les promesses faites en son nom. Elle avait apporté avec elle les délices de la sécurité et de l'insouciance. N'ayant rien, on ne craignait pas de rien perdre. Plus d'inquiétude pour quoi que ce soit. C'était une telle détente, après l'existence tracassée qu'on avait eue dans le monde, que les âmes s'épanouissaient. Elles se baignaient avec ravissement dans cette paix extraordinaire qui les laissait en tête à tête avec leur Dieu, et l'on ne voyait à la Portioncule que des visages heureux, l'on n'y entendait que des paroles joyeuses. On y était aimable et indulgent les uns pour les autres. On n'y connaissait ni l'envie ni la médisance. Au milieu des plus effroyables privations, on remerciait Dieu avec ferveur d'avoir été choisis pour donner l'exemple du bonheur parfait.

Ils possédaient un directeur incomparable. Saint François passait son temps à les guetter et à les deviner. Il savait avant eux qu'ils allaient avoir une hésitation, l'ombre d'un regret, et il les relevait d'un mot, ou bien il avait de ces adorables câlineries qui vous feraient descendre gaîment dans la fosse aux lions. Un jour, il lut dans les yeux d'un de ses moines qu'il avait grande envie de

manger du raisin. Il l'emmena dans une vigne, s'assit avec lui sous un cep et lui donna l'exemple. Une autre fois, il entendit au milieu de la nuit un frère se plaindre de mourir de faim. Il se leva, fit lever le couvent et l'invita à un souper où il s'assit le premier. Y avait-il des malades dans la maison, saint François allait leur mendier de la viande et des friandises.

Il admettait moins que jamais qu'on fût triste. Personne, à la Portioncule, n'aurait osé l'être pour cause d'austérités ou de macérations ; on aurait eu trop grand'honte ; mais quelques-uns croyaient bien faire de pleurer publiquement leurs péchés. L'un d'eux ayant été aperçu du maître : « Pense à tes fautes dans ta cellule, lui dit celui-ci. Pleure, gémis devant ton Dieu. Devant les autres, sois gai et n'aie l'air de rien. »

Moins que jamais, il souffrait l'oisiveté. Certain moine paresseux et gourmand était « zéro à la quête, plusieurs à table. » — Il s'attira cette apostrophe : « Tu es comme le frelon, qui ne travaille pas et veut manger le miel des abeilles. Va-t'en, frère mouche. » Et « frère mouche » s'en alla, car on savait saint François inflexible sur la question du travail.

Il l'était aussi sur la question de la pauvreté. La maison n'était jamais assez dénuée à son gré. Lorsqu'on croyait de bonne foi manquer de tout, il découvrait qu'on pouvait se passer de ceci ou de cela, de ce petit pot, de cette table, et il fallait les supprimer. Le couvent vide enfin, un pauvre survenait, et l'on ne refuse pas un pauvre. On lui donnait son morceau de pain, son manteau, ses culottes, faute de mieux une manche de sa robe. Il venait un autre pauvre : on volait pour lui la chapelle. « Dieu, disait saint François, aime mieux voir un autel nu et l'un de ses enfans vêtu. Va, mon frère, dépouille l'autel de la Vierge. » Le frère répondit un jour : « Il ne reste plus rien. Nous possédons en tout et pour tout un Nouveau-Testament dans lequel nous lisons à matines, puisque nous n'avons pas de bréviaires. — Donne le Nouveau-Testament. Cela fera plus de plaisir à Dieu que nos lectures. »

On doit des compensations aux hommes de qui l'on exige un renoncement aussi absolu. Saint François ne les ménageait pas, et ses compensations étaient belles. Ses entretiens étaient des leçons de poésie. Il faisait découvrir la nature à ses moines et ouvrait leur esprit à ses merveilles. Il réservait une portion du jardin aux fleurs, pour que leurs yeux reposassent toujours sur de la beauté. Il leur montrait la nuit étoilée, les champs fumeux sous le soleil, les bois qui respirent, les oiseaux sur leur couvée, la splendeur de la création et l'ivresse de la vie universelle, et il les rassurait, de peur qu'eux aussi, avec tout leur siècle, ne vissent Satan au

fond des calices odorans et dans les nids aux amours innocentes. Il leur apprenait à adorer Dieu dans son œuvre, à aimer la nature au lieu de s'en défier, et à respecter sa fécondité divine. Les frères devaient prendre garde, en coupant du bois, de ne point blesser la souche, « afin de lui laisser l'espoir de pulluler de nouveau (1). » Un jour que saint François s'était fait donner des tourterelles qu'un garçon portait au marché, il se mit à dire tendrement : « O mes tourterelles ! simples, innocentes et chastes, pourquoi vous laissez-vous prendre ? Maintenant je veux vous sauver de la mort et vous faire des nids, afin que vous fassiez des petits et que vous multipliiez, selon les commandemens de notre créateur (2). » Il leur fit des nids de ses mains et les tourterelles nichèrent autour du couvent. Saint François reprenait la nature au diable et la rendait à Dieu. Ce n'était pas une petite hardiesse vers l'an 1200.

C'était une hardiesse non moins grande que d'arracher notre espèce à l'isolement orgueilleux où l'avait confinée le spiritualisme chrétien. Le moyen âge voyait un abîme sans fond entre l'homme et la brute. Saint François nia l'abîme. Toutes les créatures étaient « ses frères » et « ses sœurs. » Il va sans dire que l'homme était le chef de la confraternité ; mais de quel droit mépriser les membres plus humbles, les « frères » à plumes, à quatre pattes, à écailles, à ailes de gaze ? si nous ne nous comprenons plus, eux et nous, c'est notre faute. L'homme s'est fermé le monde animal par sa cruauté et son indifférence. Il ne tiendrait qu'à lui de rétablir les rapports confians institués à l'origine par le Créateur entre nous et les autres créatures. Saint François en avait été frappé certain jour que, passant près d'un champ rempli d'oiseaux, il s'était avisé d'y entrer et de prêcher ses sœurs les corneilles et ses sœurs les colombes. Les oiseaux avaient deviné un ami et, au lieu de s'envoler, comme ils font d'ordinaire à l'approche de l'homme, ils s'étaient laissé approcher « à être frôlés par sa tunique. » Ils avaient eu l'air d'écouter son discours, si bien que saint François s'était senti coupable envers les animaux, et s'était promis de leur parler dorénavant comme aux hommes. Il prêchait même les serpens, raconte un de ses disciples.

Il avait l'esprit trop sain pour se figurer qu'une hirondelle ou un agneau comprenaient ses sermons à notre manière ; mais pourquoi ne les auraient-ils pas entendus à leur manière de bêtes ? pourquoi n'auraient-ils pas été sensibles à la caresse de la voix et à la douceur rassurante du geste ? Les animaux lui donnaient raison. Saint François ne leur faisait pas peur. Ils venaient se faire

(1) Celano.
(2) *Fioretti*, traduction d'Ozanam.

prendre par lui. Ils le suivaient. Leur familiarité et leurs petites effronteries récréaient l'heureuse Portioncule, qui recommençait le paradis terrestre avant de recommencer la Galilée.

La grande source de ce bonheur surhumain était une piété que l'exemple de saint François soulevait au-dessus des limites ordinaires de nos forces. Sa foi était un tourbillon qui emportait les âmes. Il aimait Dieu d'un amour chevaleresque par lequel les plus vulgaires étaient gagnés, bon gré mal gré, à l'héroïsme. Ses visions et ses rêves prophétiques versaient sur le couvent des torrens de joies mystiques; il semblait aux siens qu'ils quittaient terre avec lui et qu'ils étaient déjà, en la personne du maître, à moitié chemin du ciel.

IV.

Cependant, saint François n'avait pas destiné son ordre à vivre dans la paix et dans la solitude, en cultivant des fleurs et en apprivoisant des oiseaux. Il l'avait créé pour être une milice active, qui porterait ses pieds nus sur toutes les routes de l'Europe et des pays infidèles, et il lui avait donné un nom qui précisait sa mission. Il avait appelé ses moines les mineurs, du mot par lequel on désignait en Italie les petites gens. C'était leur dire clairement qu'ils étaient la chose du peuple, son âme et sa voix. Ils le comprirent ainsi et quand le maître, environ trois ans après son retour de Rome, leur dit en ceignant ses reins : « — Allons; allons au nom du Seigneur, » ils allèrent sans hésiter vers ceux dont ils avaient pris le nom, et le peuple sentit à l'instant que ces hommes gris étaient pour lui. Leurs instructions étaient de ne jamais juger ni blâmer; d'être abîmés dans le respect devant tous les membres du clergé, « riches ou pauvres, bons ou mauvais,.. jusqu'à baiser les pieds de leurs chevaux; » de ne pas avoir une seule parole contre les classes riches ni contre le luxe; de prêcher partout la concorde et l'amour de Dieu et du prochain. Ils restèrent à peu près fidèles à leurs instructions dans les premiers temps et, néanmoins, personne ne s'y trompa. Ils reconnaissaient les droits du peuple, puisqu'ils ne les niaient point comme tous les autres! Ils n'étaient pas pour les nobles et les prélats, puisqu'ils ne défendaient jamais leurs intérêts!

Que l'on se représente maintenant la Portioncule versant ses missionnaires sur l'Occident, sans interruption. Ceux qui partaient étaient remplacés par des néophytes, qui essaimaient à leur tour. Ceux qui revenaient laissaient derrière eux de nouveaux couvens, fruits de leurs prédications. Les centres d'action se multipliaient, et les langues se déliaient à mesure qu'on était plus loin du maître.

Il y eut bientôt des milliers de mineurs qui n'avaient jamais vu saint François et n'avaient pas appris à son école combien les forts peuvent être doux sans perdre de leur ascendant. Antoine de Padoue l'avait vu et entendu, et il s'écriait pourtant du haut de la chaire : « L'évêque de ce temps-ci est semblable à Balaam assis sur son ânesse, et qui ne voyait pas l'ange qu'apercevait cet animal. Qu'est-ce à dire ? Balaam représente celui qui rompt les liens de la fraternité, qui trouble les peuples, qui opprime et dévore les petits. C'est ce que fait l'évêque sans sagesse, lorsque, par sa folie, il jette le trouble parmi les nations, et que, par son avarice, il dévore leur substance. Il ne voit pas, celui-là, l'ange de Dieu (1). » C'était clair, cela. L'Italie frémit une fois de plus de l'éternelle illusion de l'humanité et se reprit à attendre le règne de la justice.

Les mineurs la couvraient à présent d'un fourmillement. Saint François était presque inquiet de leur nombre. Il disait à ses confidens : « — Il y a trop de mineurs. On en rencontre trop. » — On en rencontrait, en effet, partout, cheminant deux à deux sous la pluie et le soleil, haranguant les auditeurs de bonne volonté, et tribuns autant que prédicateurs. A l'exemple du maître, ils laissaient les sermons en latin au clergé et se servaient de la langue vulgaire, car ils tenaient à être compris et, si le peuple italien du XIIIe siècle entendait encore le latin (2), il entendait infiniment mieux son propre patois. Les mineurs lui parlaient, comme de choses possibles, de paix et de fraternité, de justice et de liberté; comme de choses réelles, des droits des peuples et de la dignité humaine. On les écoutait avidement, et il restait de leur passage l'impression que tout n'était pas fini, ainsi qu'on l'avait cru avec désespoir, et que la détresse des humbles n'était pas irrévocable. Autre nouveauté consolante : Dieu paraissait beaucoup moins loin depuis que les fils de saint François le vantaient familièrement à tout venant; on recommençait à croire qu'il s'intéressait à l'homme autrement que pour le punir.

L'accueil des palais et des châteaux était plus hésitant. Les succès des mineurs auprès du peuple ne laissaient pas d'être compromettans, et le rapide développement de l'ordre n'était pas pour rassurer les nobles et les prélats, qui ne s'y trompaient pas, eux non plus, et voyaient à merveille où voulaient en venir ces mendians, qui les saluaient jusqu'à terre et allaient ensuite prêcher à leurs sujets le vrai Évangile, socialiste et révolutionnaire. A Rome même, une partie des cardinaux signalaient le danger au pape.

(1) Traduction de Frédéric Morin.
(2) Voir Ozanam, *les Poètes franciscains*.

L'ère des difficultés sérieuses s'ouvrait. Saint François fit face au danger avec une prudence et une habileté remarquables.

Il s'attacha à faire entrer dans tous les esprits, à commencer par ceux de ses moines, que les mineurs étaient les serviteurs obéissans du saint-siège et ne seraient jamais autre chose. Leur renoncement aux biens terrestres n'était pas un blâme déguisé, une protestation tacite contre les splendeurs mondaines de l'église; c'était une façon de la compléter en y introduisant l'élément qui lui manquait : la pauvreté tant aimée par Jésus (1). Les nobles n'avaient rien à craindre non plus. Les mineurs étaient instruits à les honorer, et le maître y veillait; de peur que les siens ne commissent des imprudences de langage, il les réunissait à la Portioncule, en chapitres généraux, et les exhortait à respecter « les prélats, les prêtres, les nobles et les riches. »

Mais saint François avait beau faire, les défiances grandissaient avec le succès, et l'ordre des mineurs n'aurait peut-être pas vécu sans un protecteur puissant, qui admirait leur fondateur et approuvait hautement son enseignement. Le cardinal Hugolin, pape depuis sous le nom de Grégoire IX, s'était intéressé de bonne heure à la Portioncule et à ses idées, et il s'était institué le conseil et l'appui des mendians. A dater de 1216, il est intimement mêlé à l'histoire de l'ordre. Il le protège à Rome, le dirige dans les questions d'affaires, le renseigne, modère ou excite son ardeur, selon les circonstances, et fait au besoin prévaloir ses avis d'habile politique sur les impulsions de saint François. Le temps et le crédit du vieux cardinal sont à la disposition des mineurs, les services qu'il leur rend ne se comptent bientôt plus. Les plus signalés furent l'organisation des missions à l'étranger et celle du tiers-ordre.

Les premières missions à l'étranger avaient échoué. Parties à la grâce de Dieu pour des pays dont elles ne savaient pas la langue et où leur costume n'était pas connu, elles avaient été mal reçues presque partout, très insultées, très battues et étaient revenues découragées. — « On ne nous connaît pas, disaient les frères, et on ne nous comprend pas. Nous sommes maltraités par le clergé comme par les laïques. » — Le cardinal Hugolin leur donna quelques leçons de sagesse mondaine. Il leur apprit à préparer les voies et les fit recommander par Rome aux clergés étrangers. Lui-même ne laissa pas ignorer la sollicitude que lui inspiraient ces moines déguenillés. La scène changea aussitôt. Évêques et abbés firent aux missionnaires l'accueil dû à des gens aussi bien en cour. Les couvens sortirent de terre sur leurs pas, et le réseau franciscain s'étendit

(1) Voir *Franz von Assisi*, par le docteur Karl Hase (Leipzig, 1856).

sur tout l'univers catholique. Il enveloppait les femmes avec les hommes depuis qu'une jeune fille d'Assise, sainte Claire, avait fondé sous la direction de saint François les *Pauvres dames* ou *Clarisses*.

La création du tiers-ordre le compléta. Saint François en avait eu l'idée devant les foules en délire qui se précipitaient maintenant à sa rencontre dans ses tournées de prédication. Le bruit qu'Assise possédait un « saint de Dieu » s'était répandu à travers les provinces, et les campagnes se levaient, les villes sortaient en masse pour fêter celui qui parlait face à face à l'Éternel. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans l'escortaient avec des branches vertes. Les cloches sonnaient, la multitude entonnait des cantiques, des rumeurs d'allégresse emplissaient les airs et toute une population oubliait pendant quelques heures les maux de la veille et les maux du lendemain. On n'avait plus qu'un souci : s'assurer une place pour entendre ce que l'homme de Dieu allait dire. Il parlait et les assistans sentaient passer sur leur tête le souffle de l'Esprit. — « Son vêtement était sale et en lambeaux, dit un témoin oculaire, sa personne chétive, son visage pâle; mais Dieu donnait une puissance inouie à ses paroles. » — Il prêchait la fin des haines, et les villes faisaient la paix, les ennemis se réconciliaient. On vit des nobles se repentir en l'écoutant et renoncer à leurs cruautés. Les auditeurs s'agenouillaient en grandes troupes devant saint François pour qu'il les reçût parmi ses enfans. Il était obligé de les repousser; le nombre des mineurs devenait ridicule. Un jour qu'il prêchait à Cannara, à deux lieues d'Assise, le village se jeta en pleurant à ses pieds; hommes et femmes, jeunes et vieux, voulaient entrer dans l'ordre. Saint François leur promit de chercher quelque chose pour eux. Ce quelque chose fut le tiers-ordre, un des grands événemens du moyen âge.

Rien de plus inoffensif au premier abord. Le tiers-ordre était une confrérie religieuse, ouverte aux fidèles des deux sexes qui désiraient mener une vie pieuse et réglée, sans sortir du monde ni prononcer des vœux. Deux ou trois articles du règlement, inspirés par le cardinal Hugolin, transformèrent l'innocente communauté en une machine de guerre formidable, qui contribua autant et plus que les mineurs à battre en brèche le système féodal. Le chapitre VII défendait aux tertiaires de porter des « armes offensives, si ce n'est pour la défense de l'Église et de la foi de Jésus-Christ ou pour la défense de leur pays, ou avec la permission de leurs supérieurs. » — Au nom du chapitre VII, les vassaux refusèrent le service militaire à leurs suzerains. Quand ceux-ci voulurent les contraindre, ils trouvèrent en face d'eux le pape, poussé par le cardinal Hugolin et prêt à les excommunier s'ils moles-

taient des « religieux. » — Le chapitre XII interdisait les « sermens solennels, » sauf dans certains cas. Les tertiaires s'en autorisèrent pour refuser de se lier par serment à un seigneur, une famille, une faction. — Le chapitre XIII instituait une cotisation, destinée à former une caisse commune. En donnant « un denier, » l'artisan et le laboureur avaient un capital à leur service pour créer une industrie ou pour acheter les terres d'un noble ruiné. Le prolétaire sortait de son isolement, et les grands allaient apprendre à leurs dépens la puissance de l'association.

Le peuple se rua dans le tiers-ordre. Le royaume de Dieu promis par les moines mendians s'annonçait par des réalités. Des millions de bras se tendirent vers la perche de salut, et l'on compta, en Italie, ceux qui n'étaient pas affiliés à la confrérie libératrice. Saint François avait enrôlé les premiers tertiaires en 1221, dans une vallée écartée de la Toscane. Six ans plus tard, à l'avènement de Grégoire IX au trône pontifical, la lutte du tiers-ordre contre la féodalité italienne était générale. Les évêques (1), n'espérant plus de secours du côté de Rome, écrivaient à l'empereur Frédéric II : « Les frères mineurs... se sont élevés contre nous ; ils ont condamné publiquement et notre vie et nos principes ; ils ont brisé nos droits et nous ont conduits au néant. Et maintenant, pour avoir plus de facilité à énerver notre empire et pour éloigner de nous le dévoûment de chacun, ils ont créé de nouvelles communautés qui embrassent universellement les hommes et les femmes. Tous y accourent, et à peine trouverait-on une personne dont le nom ne soit inscrit sur leurs listes. » La démocratie italienne est sortie du petit cahier où saint François d'Assise avait tracé sous les yeux d'un politique de génie les règles d'une pacifique société pour prier et jeûner.

Il acceptait modestement la direction du cardinal Hugolin, qui travaillait avec une adresse n'excluant point la sincérité à exécuter ce que le plus poète des saints avait rêvé. Les mineurs qui se mêlaient de lui donner des avis le trouvaient moins docile. Le succès avait tourné la tête à quelques frères, qui reprochaient à leur chef de ne pas tirer parti de la victoire. Il dépendait d'eux d'égaler la fortune des bénédictins, de posséder des Cluny et des Mont-Cassin, de savans docteurs, des dignitaires marchant avec des cortèges de rois, et leur fondateur les condamnait à croupir dans la misère et l'ignorance. Le vicaire-général de l'ordre, Élie de Cortone, excitait les mécon-

(1) Cette lettre se trouve dans le recueil des lettres du chancelier Pierre de la Vigne. M. l'abbé Le Monnier croit pouvoir la reporter à l'épiscopat italien, et ses raisons paraissent très plausibles.

tens, et l'on commençait à se répéter tout bas que saint François était assurément un grand saint, mais un cerveau chimérique, un enfant naïf, et qu'il était du devoir des siens de le ramener des nuages sur la terre. On essayait, et l'on trouvait en face de soi le plus fin et le plus résolu des hommes, indomptable dès qu'on faisait mine de toucher à une œuvre accomplie en collaboration avec les voix et les visions célestes.

Jamais on ne parvint à le rendre plus traitable sur l'article de la pauvreté. Il l'exigeait absolue, impitoyable. C'était le principe même de l'ordre, et il combattit pour elle jusqu'à son dernier soupir. Combat sans cesse renaissant depuis que la poignée de héros de la Portioncule avait enfanté des armées, mêlées comme elles le sont toutes. L'un se hasardait à boire dans un verre. Un vieillard avait une robe plus chaude. Un couvent acceptait un peu d'argent pour ses malades. Rien n'échappait à saint François, qui savait le danger d'un premier relâchement. Son front se rembrunissait, sa bouche laissait tomber des paroles qu'on n'oubliait plus. Un jour qu'il passait par Bologne, il apprit en approchant de la ville que le couvent des mineurs avait beaucoup bâti, et bien bâti. Il refusa d'y entrer et envoya dire aux moines d'en sortir sur l'heure, jusqu'au dernier. « Celui qui raconte cette histoire, dit Thomas de Celano, y était. Il était malade et fut jeté hors de la maison avec les autres. » Ils auraient tous couché dans la rue, les malades avec les valides, sans l'intervention du cardinal Hugolin, qui était par hasard à Bologne et obtint leur grâce, non sans peine.

Ce fut bien pis quand la ville d'Assise profita d'une absence du maître pour remplacer les cabanes de boue de la Portioncule par un bâtiment couvert en tuiles. Saint François ressentit une amère douleur lorsqu'il aperçut de loin les grands toits rouges parmi les arbres familiers. On lui avait détruit son asile chéri, le palais de sa fiancée mystique, la Pauvreté. Où donc, sous ces hauts plafonds, serait-il à l'aise pour répéter sa prière favorite : « Seigneur, aie pitié de moi et de madame la Pauvreté. La reine de toutes les vertus est assise dans la tristesse, repoussée de tous, semblable à une veuve, honnie et méprisée. Et voici qu'assise sur le fumier elle se plaint, parce que tous ses amis l'ont dédaignée et sont devenus ses ennemis... — Donne-moi ce trésor, Seigneur, pour moi et les miens (1). » — On insultait sa dame ; à lui de la venger. Il monta sur le toit, et les tuiles de voler. Il criait aux moines de venir l'aider, et il aurait démoli le couvent si des soldats, qui le regardaient faire, ne lui eussent représenté que les bâtimens appartenaient à la commune. Saint François a toujours respecté la léga-

(1) *Francisci Assisiatis Opera omnia.*

lité. Il se soumit tristement. Un grand lambeau d'illusion s'en était allé avec la Portioncule primitive. Il voyait que les frères, dans le fond de leur cœur, étaient enchantés de leur nouveau logis, et qu'il avait trop demandé à la nature humaine.

Une autre scène laissa une profonde impression à ceux qui en furent les témoins. Il était défendu aux mineurs de toucher à de l'argent, fût-ce du bout du doigt. L'un d'eux avait trouvé dans la chapelle de la Portioncule une offrande en argent, déposée par un fidèle. Il s'avisa de la prendre pour la mettre ailleurs. Saint François le fit comparaître devant la communauté assemblée et lui parla si durement, que l'effroi s'empara des assistans. Le coupable éperdu « se prosternait à terre en s'offrant aux coups, » et fut presque soulagé par sa sentence. Saint François le condamna à reprendre l'argent « avec sa bouche » et à aller le déposer « avec sa bouche » sur les premiers crottins d'âne qu'il rencontrerait sur la route, afin, dit le biographe, qu'ils « méprisassent tous par-dessus tout ce qui était ainsi comparé à du fumier (1). » Ce fut au milieu de visages atterrés que le moine s'acquitta de sa pénitence. Aucun d'eux n'aurait cru que le maître pût se montrer aussi terrible.

Il y eut pourtant une question dans laquelle le parti d'Élie de Cortone finit par l'emporter. Les premiers mineurs ne recevaient aucune instruction. A l'imitation des apôtres, ils s'en remettaient à l'inspiration pour prêcher et ne s'en trouvaient pas mal. La théologie cédait la place à des sujets moins abstraits, et les mendians devaient à leur ignorance une prédication originale, très vivante, méconnue seulement des ambitieux de l'ordre, qu'humiliait la comparaison avec les sermons oratoires et savans de leurs contemporains et rivaux, les dominicains. Élie et ses partisans s'étaient mis en tête de fonder des écoles, où passerait l'élite des mineurs.

Saint François n'était pas ennemi des lettres. Il témoignait au papier écrit un respect dont ses moines s'étonnaient, et l'un de ses historiens n'est pas éloigné de croire qu'il faisait lire les maîtres de sa jeunesse, les troubadours, à ceux de ses disciples qu'il en jugeait dignes. Dans cette imagination d'artiste, un mineur avait le droit et le devoir d'être poète. Mais il lui était interdit d'être savant. Un mineur ne devait pas avoir besoin, pour persuader, de raisons apprises dans les livres. Il prêchait avec son cœur et par l'exemple de sa vie; le Saint-Esprit, qui descend volontiers sur les purs et les simples, faisait le reste. Un néophyte avait-il acquis de la science dans le monde, avant sa conversion, saint François l'en-

(1) Thomas Celano.

gageait à tout désapprendre en entrant dans l'ordre. Il l'y aidait en ne tolérant pas de livres inutiles dans ses couvens, et quels livres n'étaient pas inutiles à ses yeux? Un frère demandait un psautier; il lui envoya de la cendre. Un couvent où il s'était arrêté pendant un voyage n'avait pas de livres pour dire les offices; il n'y vit aucun inconvénient et remplaça l'office par une conversation édifiante. Sa religion toute d'effusion n'avait pas plus besoin de pratiques que de raisonnemens.

Les premiers qui lui parlèrent d'écoles furent donc mal reçus. Ils revinrent à la charge, et l'on ne peut leur donner tort; les natures nobles sont rares, et il n'y a qu'elles pour bien porter l'ignorance. Saint François céda sans être convaincu. Ses mineurs étudièrent, et il eut, comme saint Dominique, des orateurs habiles, bien armés d'argumens théologiques. Il persista à leur préférer les illettrés et les poètes, son cher frère Léon, âme d'enfant dans un corps de rustre, ou frère Pacifique, jadis poète de profession et surnommé dans le monde « le roi des vers. » Il disait aux savans : — « Vous vous flattez de convertir les hommes? Vous vous trompez. Ce sont mes frères simples qui les convertissent. » — Dans la règle définitive qu'il écrivit trois ans avant sa mort, il mit la recommandation suivante : — « Et que ceux qui ne savent pas les lettres ne se mettent point en peine de les apprendre. » — Ce ne fut pas sa faute si les franciscains dégénérèrent, et de son vivant même; il avait l'esprit net et voulait bien ce qu'il voulait.

V.

Pour lui, tel il était au lendemain de sa conversion, tel on le retrouve à la fin de sa carrière, ardent, chevaleresque, éternellement jeune de cœur et éternellement enthousiaste. Le grand air l'a bruni, les abstinences ont réduit son corps à rien; mais les yeux et le sourire ont gardé leur éloquence, les manières leur grâce exquise. Le saint de Dieu est toujours le « si aimable, » à qui personne n'aurait le courage de faire du mal. Tellement qu'il essaie inutilement d'être martyr. L'histoire de son expédition chez les infidèles, qui refusèrent de le tuer, est un bijou de naïveté.

Il s'était rendu tout exprès en Égypte (1219), où l'armée de la 5e croisade assiégeait Damiette. Le camp chrétien ne lui résista pas. — « Il est si aimable, » écrivait un croisé. Ce fut aussi l'avis du Soudan d'Égypte, quand cet être charmant se présenta devant lui, résolu à le convertir ou à être martyrisé.

Saint François était accompagné d'un de ses moines. Ils saluèrent ce prince farouche, qui mettait à prix la tête des chrétiens. — « Et il les salua aussi, pui lor demanda s'il voloient estre Sarrazins,

ou s'il venoient en message. Ils respondirent que Sarrazins ne seroient-ils ja, ains estoient venu en message de par Dieu... Li Soudan dist qu'il avoit arcevesque et evesque de sa loi, mult bons clers, ne sans eus porroit-il oir ce qu'il diroient. » — Alors le Soudan « manda querre » ses docteurs musulmans, qui lui dirent pour entrer en matière : — « Nous te commandons de par Mahomet que tu lor face lor teste couper (1). »

Au lieu de faire couper la tête à saint François, le Soudan causait avec lui et y prenait tant de plaisir, qu'il lui offrit « des possessions » à condition de rester à sa cour. L'apôtre ingénu, absorbé dans son idée, lui dit enfin : — « Faites allumer un grand feu. J'entrerai dedans avec vos prêtres et vous connaîtrez quelle est la vraie religion. » — A cette proposition, l'un des docteurs musulmans se hâta de disparaître. Le Soudan, qui l'avait vu, répondit avec bonhomie à saint François : — « Je ne crois pas qu'aucun de mes prêtres ait envie d'entrer dans le feu pour sa religion (2). » — Les deux moines perdaient décidément leur temps. Ils retournèrent au camp chrétien et de là en Italie. Le Soudan voulait leur faire emporter des présens magnifiques; ce fut leur seule persécution chez les infidèles.

De même que sa vaillance, saint François avait conservé sa simplicité, et c'est à quoi il eut le plus de mérite. Ses disciples, Assise, l'Italie entière, conspiraient à lui donner de l'orgueil, s'il avait pu en avoir. Des gerbes de légendes surnaturelles s'épanouissaient sous ses pas. Les yeux de la foi, ces beaux yeux consolateurs, voyaient les paralytiques marcher, les lépreux être nettoyés, l'eau et le feu obéir à un signe, la mort reculer, et, avec elle, l'affreuse notion de l'irréparable, et la foule reconnaissante rendait à l'auteur de cette moisson de miracles des hommages qui ressemblaient à un culte. Il s'y dérobait de son mieux, aussi modeste qu'au temps où les gamins lui jetaient des pierres, infiniment plus préoccupé d'épargner de la souffrance à ses humbles amis les animaux que de briller parmi les hommes. Tandis que les peuples l'attendaient à genoux, sa tendresse s'épanchait en flots purs sur la nature innocente, la nourrice et l'amie. Il s'arrêtait pour porter hors du chemin un ver en danger d'être écrasé. Il donnait son manteau pour sauver un agneau de la boucherie et mendiait du miel pour les abeilles dépourvues. Il croyait avoir bien employé sa journée quand il avait rassuré quelque pauvre bête poursuivie et qu'il la relâchait rendue à son heureuse imprévoyance. Ses nombreuses amitiés dans le monde animal lui en avaient donné l'intelligence. Il entrait dans

(1) *Continuateur de Guillaume de Tyr.*
(2) *Vita*, etc., de saint Bonaventure.

les petites idées des bêtes; celles-ci le payaient en confiance, et il en avait toujours dans les bras ou sur les talons. Il arriva un jour chez l'évêque d'Osimo suivi d'une petite brebis qu'il avait rachetée avec l'argent d'un passant. L'évêque fut étonné de voir un mouton dans son palais; cependant il n'osait rien dire à un saint aussi célèbre. Saint François devina ses pensées. Avec sa déférence accoutumée, il emmena sa brebis chez des religieuses qui la rendirent la plus heureuse du monde; mais ce fut pure déférence.

L'imagination populaire a brodé cent légendes sur les relations de saint François avec les bêtes. On raconte encore à Gubbio l'histoire d'un loup monstrueux qui ravageait le pays et mangeait les hommes aussi bien que les moutons; saint François alla trouver le loup et lui proposa un marché : — « Je te promets que je te ferai défrayer de tout. Ainsi tu ne pâtiras plus de la faim, car je sais bien que la faim t'a fait faire tout ce mal. Mais puisque je t'obtiens cette grâce, je veux, loup, que tu me promettes de n'attaquer jamais aucune personne humaine, ni aucun animal. Me promets-tu ceci? » Le loup leva sa patte droite et la mit dans la main de saint François, qui revint avec lui à Gubbio. Le peuple, « tout d'une voix, promit de le nourrir jusqu'à la fin de ses jours, » et ainsi fut fait. Le loup vécut en liberté dans la ville. Il y est mort de vieillesse, regretté des habitans, auxquels il rappelait l'homme de Dieu (1).

Je doute qu'il y ait eu un autre saint ayant autant joui de la création que saint François. Il se hâtait d'échapper aux affaires pour aller rêver dans la campagne en écoutant vivre la prairie et la forêt : — « Ils ont le même principe que nous, » disait-il de tout ce qui naît et meurt, bête ou plante, herbe ou insecte. La contemplation de la nature lui versait l'apaisement. Son cœur se fondait de reconnaissance devant un beau paysage. Après la Portioncule, il aima entre tous les couvens celui de l'Alverne, à cause de sa situation incomparable au sommet d'un mont escarpé. La cellule du saint y existe encore dans une fente du rocher à pic qui forme au monastère un piédestal gigantesque. Cette cellule est une caverne naturelle où l'on accède à travers un chaos grandiose de blocs de grès. Il semble que la cime de la montagne ait éclaté sous l'effort d'un cataclysme qui l'a laissée dans un désordre sauvage. C'est tantôt une déchirure profonde, remplie d'une végétation luxuriante; tantôt un entassement de rocs gris, sans un brin d'herbe. Plus loin, des masses pendantes et moussues laissent entre elles un étroit couloir qui sent l'humidité. On touche à chaque pas le bord de l'abîme extérieur, et c'est alors un éblouissement. Le regard domine un horizon de crêtes bleues, qui se pressent les unes derrière les autres aussi loin

(1) *Fioretti*, traduction d'Ozanam.

que la vue peut s'étendre. Au premier plan, au pied du rocher qui porte le couvent, une vaste région nue et solitaire. Derrière soi, sur l'autre versant de la montagne, un enchevêtrement de vallons et de replis pittoresques, superbement vêtus d'un bois de vieux hêtres. Une lumière exquise, à la fois étincelante et douce, anime le paysage de ses jeux. Il suffit de regarder autour de soi pour s'expliquer la prédilection de saint François pour l'Alverne. On y vit en communion perpétuelle avec l'éternelle Beauté.

C'est après un séjour dans ce lieu unique qu'il improvisa *le Cantique des créatures*, nommé vulgairement *Cantique du soleil*, l'un des plus beaux chants qu'ait jamais inspirés à l'homme la splendeur de l'Univers :

« — ... Loué soit Dieu, mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, et singulièrement pour notre frère messire le soleil, qui nous donne le jour et la lumière ! Il est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu !

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur la lune et pour les étoiles ! Vous les avez formées dans les cieux, claires et belles.

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour mon frère le vent, pour l'air et le nuage, et la sérénité et tous les temps, quels qu'ils soient ! car c'est par eux que vous soutenez toutes les créatures !

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur l'eau, qui est très utile, humble, précieuse et chaste !

« Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre frère le feu ! Par lui vous illuminez la nuit ; il est beau et agréable à voir, indomptable et fort !

« Loué soit mon Seigneur pour notre mère la terre, qui nous soutient, nous nourrit et qui produit toute sorte de fruits, les fleurs diaprées et les herbes (1) !.. »

C'est sur l'Alverne qu'il se retira aux approches de la mort, « pour vaquer à Dieu dans le secret de la solitude et secouer la poussière qui avait pu s'attacher à lui dans le commerce des hommes (2). » Et c'est là, durant ce dernier séjour de 1224, que les écrivains catholiques placent le miracle fameux des stigmates, qu'on a appelé « le grand miracle du moyen âge, » et qui mérite en effet ce nom, tant par l'émotion qu'il souleva dans l'univers chrétien que par les controverses auxquelles il donna lieu dans le XIIIe siècle. Une portion du clergé refusait de l'accepter et ne céda qu'aux ordres réitérés des papes Grégoire IX et Alexandre IV. Au-

(1) Traduction d'Ozanam.
(2) Celano.

jourd'hui, l'Église entière le reconnaît. Voici comment elle le présente.

A son arrivée sur l'Alverne, saint François s'imposa un jeûne rigoureux de quarante jours. Il se privait aussi de sommeil et priait presque continûment. Bientôt les extases se multiplièrent. Un jour qu'il avait longuement médité les scènes de la Passion, il eut la vision de Jésus crucifié, placé entre les ailes d'un séraphin. Presque aussitôt, ses pieds et ses mains « furent percés... de clous semblables à ceux qu'il venait d'apercevoir dans l'image du Rédempteur (1). » En même temps, son côté droit était marqué d'une cicatrice rouge, « comme s'il eût été percé d'une lance. » Saint François cacha ses plaies avec soin, par humilité, et très peu les aperçurent de son vivant; mais son corps fut exposé après sa mort, et des centaines de personnes constatèrent l'existence des stigmates.

Telle est, je le répète, la version consacrée par l'autorité de l'Église. Le croyant n'a qu'à s'incliner.

Les adversaires du miracle font remarquer que les témoignages ne deviennent précis et concordans qu'à partir de l'exposition du cadavre. Jusque-là, il subsiste bien des incertitudes et des contradictions dans les récits des contemporains. Pour en donner un seul exemple, Élie de Cortone, dans une lettre officielle, place l'apparition des stigmates « peu de temps » avant la mort, et un chroniqueur bénédictin (2) « le quinzième jour, » tandis que les disciples et biographes de saint François la font remonter deux ans plus haut, au séjour sur l'Alverne, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure et ainsi que l'Église en a décidé. On fait encore remarquer que saint François est mort entre les bras d'Élie de Cortone, vilain personnage à tous égards, qui ignora toujours les scrupules et qui tâchait d'augmenter par tous les moyens une renommée qu'il comptait exploiter. On en conclut que c'est lui, le futur apostat, le futur excommunié, jugé très sévèrement par les écrivains ecclésiastiques, qui a imprimé les stigmates sur le cadavre, « pour la plus grande gloire de l'ordre et de son fondateur (3). »

La science moderne a apporté une troisième explication, qui exclut tout ensemble la supercherie et le surnaturel. Le phénomène des stigmates est à présent bien connu et bien étudié, car il s'est reproduit un grand nombre de fois depuis saint François et toujours dans des conditions analogues. Il se présente invariable-

(1) Le Monnier.
(2) Matthieu Paris.
(3) Karl Hase.

ment chez des mystiques, hommes ou femmes, exténués par la privation de nourriture et de sommeil et sujets aux extases. Quand leur imagination demeure tendue sur les scènes tragiques de la Passion, quand ils les évoquent jusqu'à en être obsédés, leur corps se couvre spontanément d'empreintes et de plaies. Ils portent, comme saint François, leur précurseur et leur modèle, la marque saignante des clous et de la lance, et y joignent parfois d'autres stigmates que saint François n'avait pas. L'un offre les traces de la flagellation, l'autre celles de la couronne d'épines. Sainte Claire de Montefalco portait sur la poitrine, à l'endroit du cœur, l'image de tous les instrumens de la Passion. Le seul Tyrol a possédé trois stigmatisées dans la première moitié de notre siècle (1). Les incroyans n'ont plus besoin de recourir à une déplaisante profanation de cadavre pour s'expliquer les stigmates de l'Alverne; ils sont en face d'un phénomène parfaitement naturel et assez fréquent.

Nous nous bornerons à ajouter que, pour les croyans eux-mêmes, la répétition indéfinie du miracle lui a ôté de son importance religieuse. Saint François n'a plus été que le chef d'une lignée, au lieu de rester dans la mémoire des générations comme le favori du ciel, choisi pour donner à la terre un spectacle à jamais unique. C'est une différence dont les écrivains catholiques ne se rendent pas assez compte, lorsqu'ils célèbrent indiscrètement d'autres cas de stigmates. Chaque nouvel exemple rapetisse la scène de l'Alverne. Elle formait jadis le chapitre capital d'une biographie de saint François. Elle n'en est plus maintenant qu'un épisode. Un peu plus, on la passerait, de peur que quelque lecteur malveillant ne soit tenté de confondre cet homme admirable, aussi sain d'esprit que grand de cœur, avec la foule équivoque des hallucinés et des hystériques.

Il redescendit de l'Alverne entièrement épuisé et ne fit plus que languir et souffrir. Le corps était usé, l'âme oppressée. Ce triomphateur, au jugement du monde, se préparait à descendre au tombeau en vaincu. Que lui importaient les acclamations et les foules prosternées? Il n'était pas venu pour récolter des applaudissemens; il était venu pour rouvrir l'Évangile et crier à tous ces affamés de justice et de bonté : « On vous trompait! Écoutez la vraie parole et soyez enfin chrétiens. Ne croyez pas que cela soit trop difficile : regardez mes moines. » Les peuples étaient accourus, et voici que ses moines avaient trouvé cela trop difficile. Aussi long-

(1) *Des Hallucinations du mysticisme chrétien*, par A. Maury (*Revue* du 1er novembre 1854). Les travaux sur la suggestion hypnotique ont achevé d'élucider la question. On a provoqué les stigmates et la sueur de sang, par suggestion, sur différentes personnes. (Voir *le Somnambulisme provoqué*, par Beaunis; *les Mémoires de la Société de biologie* (1885); *la Revue de l'hypnotisme*, t. IV, etc.)

temps qu'il avait pu croire à des exceptions, à des gourmands ou des vaniteux isolés, il n'avait point perdu courage; mais quand il avait vu des couvens entiers tomber dans le relâchement, il avait compris que la pure doctrine évangélique, sans atténuations ni faux-fuyans, n'était à la portée que d'une élite entre les élites. L'expérience avait été faite deux fois, et deux fois elle avait échoué; pas plus que Jésus, son maître, François Bernadone n'avait pu transformer l'humanité et faire que les hommes ne fussent plus tout à fait des hommes. Quelques disciples lui parlaient de lutter, de sévir. « Non, répliqua-t-il tristement; qu'ils vivent comme ils voudront. » Il cessa de s'informer de ce qui se passait dans l'ordre et pleura silencieusement son beau rêve. Les moines qui le veillaient connurent seuls ses angoisses.

Personne, depuis lui, n'a renouvelé sa tentative, et ceux qui se disent chrétiens, s'enfonçant chaque jour davantage dans les compromis et les sophismes, s'éloignent de plus en plus des préceptes de Jésus, si clairs pourtant et si catégoriques.

On l'avait transporté à Sienne, pour y être soigné par un médecin en réputation. Au printemps de 1226, on le ramena à Cortone, puis à Assise, non sans peine, car le bruit de sa fin prochaine s'était répandu dans l'Ombrie, et les villes étaient prêtes à se faire la guerre pour s'assurer son corps. Cortone refusait de le laisser sortir. Assise envoyait des troupes protéger son bien. Pérouse préparait un coup de main pour l'enlever au passage. Assise l'emporta, et ce fut un spectacle barbare et saisissant, bien digne du moyen âge, que l'arrivée de ce moribond, entouré de soldats et reçu par une ville en liesse, qui remerciait Dieu de lui préparer des reliques. « Tout le peuple, ajoute le vieux biographe, espérait que le saint de Dieu allait bientôt mourir, et c'était la cause d'une si grande jubilation. »

La Portioncule eut ses derniers momens. Il souffrait cruellement et supportait son mal avec infiniment de douceur et de patience. Ses adieux à ses frères furent affectueux et simples. Il leur recommanda une dernière fois la pauvreté, les bénit et attendit en paix l'au-delà. Le 3 octobre 1226, se sentant mourir, il se fit chanter le *Cantique des créatures*. C'étaient ses adieux à la vie, parure et bénédiction du monde. Il expira le même jour, à l'heure du crépuscule. Un vol d'oiseaux, en quête d'un gîte pour la nuit, tourbillonnait et gazouillait au-dessus du couvent. Les frères ne doutèrent point que les alouettes ne fussent venues chanter un hymne en l'honneur du doux ami des bêtes.

La nouvelle de la mort fut portée à Assise, qui se chargea de l'apprendre à toute la vallée et aux villages posés au flanc des

montagnes. Les paysans des environs, debout sur leur seuil, virent la ville aérienne resplendir de lumières et ils entendirent passer au-dessus de leur tête des chants d'allégresse. C'était les Assisiens qui consumaient la nuit en réjouissances. « Nous aurons ses reliques! » criait la foule en descendant vers la Portioncule pour contempler son trésor. Cependant, une inquiétude leur restait. Si Pérouse ou Foligno faisaient enlever le cadavre par leurs partisans? Il fallait se hâter de mettre en sûreté le cercueil destiné à accomplir des miracles et à « exaucer ceux que Dieu lui-même n'écoute pas. » Dès que l'aube blanchit l'horizon, les habitans transportèrent le mort à Assise, au milieu d'un océan mouvant de rameaux verts et avec un grand fracas de trompettes et de chants de triomphe. Les moines entouraient la bière, des torches à la main. Le clergé de la ville suivait. On déposa saint François dans la petite église de Saint-George, en attendant qu'on lui eût élevé un tombeau.

La translation à San-Francesco eut lieu environ quatre ans plus tard, en 1230. Elle fournit l'épilogue le plus inattendu à l'histoire du « saint de Dieu. » La procession qui accompagnait le corps fut attaquée dans la rue par des archers. Le cercueil disparut pendant le tumulte. On sut qu'il avait été porté précipitamment à San-Francesco et enseveli sans témoins, les portes fermées, dans un lieu secret, préparé à l'avance. On sut aussi qu'Élie de Cortone avait tout fait. Le reste n'a jamais été éclairci. L'objet que se proposait Élie est resté un mystère, et l'on ignora même l'endroit où reposait le corps. Des fouilles exécutées dans notre siècle (1818) ont mis au jour un squelette que l'on a supposé être celui du saint. D'après une poétique légende, il y a une troisième et vaste église sous l'église basse d'Assise, et saint François est là, non pas couché, non pas réduit en poussière, mais debout, vivant, les cinq plaies saignantes, les mains jointes et les yeux au ciel. Il a été vu une nuit par trois moines, devant qui la voûte de pierre s'est entr'ouverte, et, une autre nuit, par le pape Nicolas V, accompagné du cardinal Eustorgius, qui l'a raconté à son lit de mort.

Qu'il dorme ou qu'il veille, son œuvre s'est accomplie, non pas celle qu'il avait rêvée, mais une œuvre plus humaine, et encore bien belle. Il n'est presque pas une forme de la pensée du moyen âge italien qu'il n'ait renouvelée. Le *Cantique des créatures* a enfanté la poésie nationale. Jusqu'à saint François, de même qu'on prêchait le peuple en latin, de même on lui composait ses chansons en latin. Le maître fit le *Cantique des créatures* en vers italiens; les mineurs suivirent son exemple et écrivirent leurs poésies religieuses dans les dialectes de leurs provinces. Dante se laissa entraîner à

son tour, après avoir hésité et commencé la *Divine comédie* en latin, et la littérature italienne fut fondée.

Pour être moins directe, son influence sur la peinture n'a été ni moins profonde, ni moins heureuse. Il avait réhabilité la nature et montré que l'amour du beau pouvait se concilier avec la piété. Les conséquences d'idées aussi nouvelles éclatèrent dans l'œuvre de Giotto, qu'on peut appeler son élève, tant il est imprégné de son esprit. Il n'y a plus rien de commun entre la maigre vierge byzantine, impassible dans sa pose rigide, et les nobles créatures, gracieuses ou pathétiques, que Giotto a peintes sur les murs des églises d'Assise et de Padoue, ou à San-Croce, à Florence. Un autre art est né, dans lequel rayonnent la liberté d'esprit et la sincérité du père des franciscains.

Il n'est pas jusqu'à la science qui n'ait profité des vues fécondes de cet ignorant, qui voulait jeter les livres de ses moines par les fenêtres. « Cet instinct profond de l'harmonie universelle, qui se décelait chez saint François par mille effusions de tendresse tout ensemble singulières et charmantes, modifia d'abord la théologie avec Alexandre de Hales et saint Bonaventure, poussa Roger Bacon aux plus curieuses recherches et contraignit enfin Duns Scot, le rival heureux de saint Thomas dans l'université de Paris, à commencer une révolution dans la métaphysique, et par là même à en préparer une autre dans les sciences (1). »

Il a fait plus encore que tout cela réuni. Il avait trouvé le monde triste, et il l'a laissé moins triste. Les moralistes amers qui disent tant de mal de l'humanité n'ont certainement jamais mesuré ce qu'un homme peut faire de bien dans son passage sur la terre. Ils n'ont jamais songé, dans leur ingratitude, à ces êtres qui sont, comme nous, les fils de la femme, et qui ont su relever des millions de cœurs accablés. La poétique Ombrie a résumé la vie du plus grand de ses fils dans un de ces symboles profonds que le peuple seul sait trouver. La légende rapporte qu'en une nuit de janvier, saint François sortit dans le jardin de la Portioncule, ôta ses vêtemens et se roula sur un buisson d'épines, « pour connaître quelque chose des souffrances de son maître. » Mais les épines se transformèrent en roses qui n'avaient point de piquans. Ces trois lignes racontent la gloire de saint François d'Assise mieux que ne le sauraient faire des volumes : il a changé en roses, du moins pour un temps, quelques-unes des épines de l'humanité.

ARVÈDE BARINE.

(1) Frédéric Morin.

MIRABEAU

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

DERNIÈRE PARTIE (1)

I. *Les Mirabeau*, par Louis de Loménie, deuxième partie continuée par son fils, t. IV et V. Paris, 1891; E. Dentu. — II. *Das Leben Mirabeau's*, par Alfred Stern. Berlin, 1889; Siegfried Cronbach. — III. *Mirabeau et la Provence*, par George Guibal. Paris, 1891; Ernest Thorin.

V.

Nous avons laissé Mirabeau, après les journées révolutionnaires des 5 et 6 octobre 1789, inquiet des événemens auxquels on le soupçonnait de n'avoir pas été étranger, plus que jamais désireux de donner des conseils à la cour, convaincu qu'il était seul en état de sauver la royauté et se proposant de faire payer le plus cher possible des services qu'il mesurait aux dangers de la situation. Comme il avait contribué à créer le péril, il en connaissait mieux que personne l'étendue et les remèdes. A force d'insister auprès du comte de La Marck pour que la cour fût informée de ses dispositions, il obtint que son ami fît une démarche, non pas auprès du roi, mais auprès du comte de Provence. La Marck a raconté lui-même ce premier essai de négociation. Après avoir fait demander au prince une entrevue secrète, il fut introduit chez lui dans la nuit du 15 octobre et lui remit un mémoire de Mirabeau. Ce mé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

moire révèle toute la sagacité de son auteur. D'où vient la menace prochaine, le danger immédiat qui peut emporter la royauté? De ce foyer d'excitations et d'insurrections qui s'appelle Paris. Tout pouvoir qui restera à la merci de la populace parisienne est un pouvoir perdu. Mais qu'on ne s'avise pas non plus de se retirer sur la frontière, à Metz, par exemple, comme le proposent des conseillers imprudens. Ce serait s'exposer à un autre péril. On blesserait le sentiment national en ayant l'air de se placer sous la protection de l'étranger. Mirabeau conseille au roi de se retirer à Rouen, d'y rassembler les gardes nationales fidèles, d'y déclarer publiquement qu'il accepte les bases de la constitution, d'y appeler l'assemblée, et, si celle-ci répond par un refus, d'y convoquer une autre législature.

Le comte de Provence lut rapidement le mémoire, présenta quelques objections de détail et y donna dans l'ensemble son approbation. Mais rien n'était possible que si le souverain prenait lui-même, avec une volonté énergique, la responsabilité de ce plan. Il fallait vouloir et se faire obéir. Cette résolution, si nécessaire dans un pareil moment, était précisément ce qui manquait le plus à Louis XVI. Le comte de Provence, qui avait bien étudié la situation, avec le secret espoir d'en tirer parti pour lui-même, dont les visées personnelles, quoique moins apparentes, n'étaient pas moins certaines que celles du duc d'Orléans, ne cacha pas à son interlocuteur le peu de confiance que lui inspirait le caractère du roi. « La faiblesse et l'indécision du roi, dit-il en propres termes, sont au-delà de tout ce qu'on peut dire. Pour vous faire une idée de son caractère, imaginez des boules d'ivoire huilées que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. »

Où trouver alors un point d'appui? Mirabeau le chercha naturellement dans l'assemblée, lorsqu'il crut s'apercevoir qu'à force de persévérance et de talent, il avait triomphé des préventions qu'inspiraient sa réputation et son caractère. Longtemps il avait parlé, il avait lutté sans acquérir sur ses collègues l'ascendant que méritait sa supériorité. Il n'eut vraiment le sentiment de sa puissance que le jour où il prononça son fameux discours sur la banqueroute. L'impression qu'il produisit fut si forte et si générale qu'il put se croire le chef désormais reconnu de la majorité. Cela ne suffisait pas à son ambition. Il ne désirait être influent dans l'assemblée que pour arriver jusqu'aux conseils du roi. C'est là son idée dominante, celle dont il entretient sans cesse ses amis, et particulièrement M. de La Marck. Il sert ainsi, bien entendu, son intérêt personnel, mais il croit servir en même temps l'intérêt public. Rien de plus nécessaire, suivant lui, que de maintenir l'harmonie entre la nation et le roi. Mais on n'y arrivera qu'à la condition de lui confier le

pouvoir. Lui seul est de force à entreprendre, à accomplir cette tâche redoutable.

Si le roi ne veut pas se laisser convaincre, pourquoi l'assemblée n'imposerait-elle pas moralement à Louis XVI le choix de ses ministres, ne lui désignerait-elle pas elle-même comme les conseillers naturels de la royauté ceux qu'elle honore de sa confiance? Une fois sur cette piste, on suit facilement le travail qui se fait dans l'esprit de Mirabeau. Il a commencé, en haine de Necker, par protester contre toute intervention des ministres dans les débats de l'assemblée. Il finit par souhaiter, au contraire, la constitution d'un ministère qui serait pris dans le parlement, où il aurait lui-même sa place et dont il inspirerait bientôt les résolutions. Comme dans presque tous les projets politiques de Mirabeau, il y a là un point de vue personnel, mais il y a aussi une conception d'homme d'État. Il comprenait à coup sûr, mieux qu'aucun de ses contemporains, les conditions du régime parlementaire lorsque, se rappelant l'exemple et les traditions de la Grande-Bretagne, il demandait que les ministres, au lieu d'être de simples commis alternativement mandés ou écartés par l'assemblée et par ses comités, fussent les représentans naturels de la majorité, accrédités par elle auprès du roi.

Ce mécanisme, qui nous est aujourd'hui connu, qui fonctionne sans trop de difficulté dans tous les pays constitutionnels, étonnait alors beaucoup d'esprits. Les députés du côté droit, qui auraient voulu conserver à la monarchie ses anciennes prérogatives, considéraient toute imitation du gouvernement représentatif comme une usurpation sur les droits de la couronne. L'origine parlementaire des conseillers du roi les inquiétait; ils y voyaient la preuve que le roi subirait l'influence de l'assemblée et ne réussirait jamais à gouverner lui-même, comme le voulaient les traditions. Du côté gauche, on faisait d'autres objections. Si les ministres siégeaient dans l'assemblée, n'en gêneraient-ils pas la liberté? Ne tireraient-ils pas de leurs fonctions mêmes des moyens puissans d'intrigue ou de corruption pour séduire leurs collègues? C'était, en tout cas, une nouveauté qui inspirait à l'ensemble des représentans de la nation plus d'ombrages que de confiance.

Mirabeau trouvait cependant des dispositions favorables à son projet chez les membres les plus instruits et les plus éclairés du côté gauche. Les Lameth, Duport, Barnave, reconnaissaient comme lui la nécessité de former un nouveau ministère et de le composer avec des membres de la majorité. On avait compté un instant, pour cette combinaison, sur le concours du duc d'Orléans. Le séjour du prince en Angleterre ayant fait évanouir les espérances de ses amis,

il fallut chercher un autre allié. On pensa naturellement à La Fayette, alors dans tout l'éclat de sa popularité. Si La Fayette voulait bien s'entendre avec Mirabeau, qui jusque-là ne l'avait pas ménagé, peut-être serait-il possible de faire revenir l'assemblée de ses préventions. Pour les hommes politiques clairvoyans, il s'agissait d'une question capitale, d'un intérêt public assez grand pour qu'on y fît de part et d'autre des sacrifices personnels. Ceux qui provoquaient un rapprochement entre Mirabeau et La Fayette étaient sincèrement convaincus qu'ils travaillaient au salut de la France. La première entrevue eut lieu à Passy, chez la marquise d'Aragon, nièce de Mirabeau. Dès cette première rencontre, quoiqu'on fût tombé d'accord sur des points communs, l'opposition des deux natures en présence se révéla tout de suite. Mirabeau effraya et déconcerta son interlocuteur par des fanfaronnades d'immoralité, et La Fayette ne put cacher l'impression pénible que lui causait un tel langage.

Le général analyse lui-même ces deux états d'esprit dans ses *Mémoires*. L'immoralité de Mirabeau le choquait, nous dit-il; quelque plaisir qu'il trouvât à sa conversation et malgré son admiration pour « de sublimes talens, » il ne pouvait s'empêcher de lui témoigner une mésestime qui blessait Mirabeau. Celui-ci, néanmoins, tout en se sentant sévèrement jugé, dut se résigner à des concessions et même à des avances. Il lui en coûta d'autant plus que la sentimentalité et l'optimisme permanent de La Fayette l'irritaient de longue date. Au fond, il ne pardonnait pas à un homme dont les talens lui paraissaient médiocres, fort au-dessous des siens propres, d'avoir conquis si facilement et de conserver une popularité incontestée.

Il fallut malgré tout s'exécuter. Prenant le contre-pied de quelques-uns de ses discours antérieurs, Mirabeau le fit résolument en demandant à l'assemblée le 19 octobre 1789 de voter des remercîmens au commandant général des gardes nationales. Le même jour, il s'engageait davantage encore, il écrivait affectueusement à La Fayette : « Quoi qu'il arrive, je serai vôtre jusqu'à la fin, parce que vos grandes qualités m'ont fortement attiré, et qu'il m'est impossible de cesser de prendre un intérêt très vif à une destinée si belle et si étroitement liée à la révolution qui a conduit la France à la liberté. » La Fayette répondait : « Confiance réciproque et amitié, voilà ce que je donne et espère. »

Entre deux hommes si différens, l'accord ne fut ni complet ni durable. Mirabeau reprocha bientôt à La Fayette de défendre mollement ses intérêts à la cour et de n'obtenir pour lui qu'une indemnité insignifiante, quoiqu'on lui eût promis 50,000 francs par mois.

Il l'accusa plus vivement encore de n'avoir su ni prendre parti contre les ministres en exercice, ni prévenir le vote d'une proposition qui coupait court à toutes les ambitions parlementaires en interdisant aux membres de l'assemblée l'accès du ministère. Battu de ce côté, Mirabeau se retourna vers le comte de Provence, qui, sans accueillir ses premières ouvertures, ne les avait pas non plus tout à fait découragées. Là encore, il rencontra de nouvelles déceptions. Monsieur se servit de lui pour sortir sans trop de dommage du procès Favras, mais ne put lui prêter auprès du roi aucun appui efficace. Le prince n'était pas non plus en mesure de jouer le rôle que Mirabeau avait peut-être un instant destiné au duc d'Orléans, pour lequel il cherchait maintenant un membre de la famille royale, moins compromis et plus résolu. Il s'agissait de tenir tête enfin à l'anarchie dans laquelle s'abîmait le royaume, de constituer un pouvoir fort, et tout en conservant la personne inviolable du roi, d'obtenir que le souverain laissât passer l'autorité entre des mains plus fermes que les siennes. Si le comte de Provence, mis en avant par une partie de l'assemblée, devenait le chef d'un ministère puissant, ou peut-être même lieutenant-général du royaume, Mirabeau espérait bien gouverner sous son nom. Monsieur avait assurément beaucoup d'esprit et au moins autant d'ambition, il ménageait habilement les différens partis avec l'espoir de se servir de tous; mais il n'avait pas encore acquis les grandes qualités que devaient développer chez lui le malheur et l'exil, il craignait les responsabilités, il hésitait devant les résolutions à prendre et laissait passer les jours sans se décider.

Mirabeau s'impatientait et s'irritait de tant de délais. « Monsieur, écrit-il, a la pureté d'un enfant, mais il en a la faiblesse... La reine le cajole et le déjoue : le roi niaise et s'abstient... La reine le traite comme un petit poulet qu'on aime bien à caresser à travers les barreaux d'une mue, mais que l'on se garde bien d'en laisser sortir, et lui se laisse traiter ainsi. » L'embarras et les appréhensions du prince ne l'empêchaient pas à certaines heures de tenter la fortune. Stimulé par Mirabeau, il s'armait de courage et frappait à la porte de Louis XVI. Une fois même, il osa demander dans un mémoire à être « le pilote nominal d'un nouvel équipage sans lequel le vaisseau ne pouvait plus marcher. » Des trois candidats qui avaient aspiré un instant au poste de lieutenant-général, le comte d'Artois porté par les partisans de l'ancien régime, le duc d'Orléans porté par les révolutionnaires, le comte de Provence, malgré ses incertitudes, était encore celui qui témoignait le plus de hardiesse. Il osait proposer directement au roi d'être son conseil, le chef de ses amis, de subjuguer l'opinion et de dompter

les factieux en son nom. Il se présentait comme le seul prince de la maison de Bourbon qu'on n'accusât pas d'être l'ennemi de la nation. Le choix de sa personne, disait-il cavalièrement, était indiqué non-seulement par la nature, mais par la nécessité des choses. Ces velléités d'audace durèrent, sans doute, fort peu et ne furent suivies d'aucun résultat. En tout cas, dès le 27 janvier 1790, Mirabeau est revenu de ses illusions et dégoûté de son candidat. « Du côté de la cour, écrit-il à La Marck, quelles balles de coton! quels tâtonnemens! quelle pusillanimité! quelle insouciance! quel assemblage grotesque de vieilles idées et de nouveaux projets, de petites répugnances et de désirs d'enfans, de volontés et de nolontés, d'amours et de haines avortés! Ce qui est au-dessous de tout, c'est Monsieur. Imaginez qu'on avait été jusqu'à lui donner de tels moyens d'argent que si votre valet de chambre avait à les offrir, il entrerait au conseil pour peu qu'il le voulût, et Monsieur n'y entrera probablement pas. »

VI.

Comme le disait Mirabeau, il n'y avait dans l'entourage du roi qu'un homme, la reine. Ce fut elle, en effet, qui au commencement de l'année 1790 décida Louis XVI à accepter enfin des conseils offerts depuis 1788, si souvent et si maladroitement écartés. Que d'épreuves avait dû traverser la malheureuse femme pour en arriver à une extrémité qui, moins d'un an auparavant, lui eût fait horreur! Longtemps frivole et inconsidérée, Marie-Antoinette ne retrouva quelque chose du caractère énergique de sa mère que sous l'influence du malheur. Les journées des 5 et 6 octobre produisirent dans son esprit une révolution. Elle s'y montra pleine de dignité et de courage. Le roi, jusqu'alors défiant, comprit tout ce qu'il pouvait attendre d'une telle alliée, et autant que le permettait l'inertie de sa nature, chercha auprès d'elle un appui moral dont il n'avait jamais eu un plus grand besoin.

Plus intelligente que son mari, plus effrayée aussi de la situation, la reine voyait, avec une inquiétude croissante, s'évanouir chaque jour une des prérogatives de la royauté, l'anarchie s'accroître et les violences populaires se renouveler. Plusieurs fois, elle avait repoussé les propositions du comte de La Marck; au mois de septembre 1789, elle lui écrivait encore: « Nous ne serons jamais assez malheureux, je pense, pour en être réduits à la pénible extrémité de recourir à Mirabeau. » Quelques mois plus tard, elle n'avait pas changé d'avis sur le compte du personnage. Elle n'oubliait pas que, le 5 octobre, Mirabeau, en la dénonçant à la

colère du peuple, avait failli la faire massacrer dans une insurrection dont elle le considérait comme un des principaux auteurs. Mais le danger que courait la monarchie paraissait si redoutable et si prochain qu'on n'avait plus ni le droit ni le temps de se montrer difficile sur le choix des moyens. Puisque Mirabeau offrait ses services avec tant d'insistance, puisque des amis fidèles conseillaient de les accepter, pourquoi ne pas composer au profit de la royauté avec le plus puissant orateur de l'assemblée, avec le chef le plus écouté du parti populaire? Si ce n'était qu'une question d'argent, il fallait savoir y mettre le prix et surmonter d'anciennes répugnances pour tenter au moins l'aventure.

Dès que cette résolution fut arrêtée dans l'esprit du roi et de la reine, on s'ouvrit à M. de La Marck en lui recommandant le plus grand secret, en insistant surtout pour que les ministres ne fussent pas informés. Au moment où Mirabeau reçut les premières ouvertures de la cour, il était plus que jamais traqué par ses créanciers, livré à de cruels embarras. Son association avec le ménage du libraire Le Jay, si peu honorable pour lui, avait fini par un désastre. Il avouait lui-même que la mort du libraire lui faisait perdre 113,000 livres. Était-ce la continuite de ses embarras ou le trouble d'une santé déjà atteinte qui agissait sur son humeur? Des symptômes de découragement commençaient à percer dans sa conduite. Il semblait par momens se détacher des travaux d'une assemblée où il avait joué un si grand rôle, il parlait moins souvent et moins longtemps. Sa puissance oratoire restait la même; chaque fois qu'il prenait encore la parole, il le faisait avec une éclatante supériorité; il paraissait seulement beaucoup moins tenté qu'autrefois de s'en servir.

Les ouvertures de la cour ranimèrent son courage; peu de jours auparavant, il songeait à quitter la France pour échapper à ses soucis; il entrevoyait dans l'ambassade de Constantinople, en même temps qu'une occupation honorable, un moyen d'arranger ses affaires. Mais il retrouve son ancienne ardeur lorsqu'il apprend ce qu'on lui propose. La cour paiera immédiatement 208,000 francs de dettes d'après l'état, fort incomplet du reste, qu'il en a dressé lui-même. Il recevra 6,000 livres par mois jusqu'à la fin de la session de l'assemblée, et, à cette date, la somme de 1 million dont le montant, en quatre billets de la main du roi, avait été remis à M. de La Marck.

Depuis sa jeunesse, Mirabeau avait été trop souvent aux prises avec des embarras d'argent et trop peu scrupuleux sur les moyens de se procurer des ressources pour que ce nouvel acte de vénalité étonne ses biographes. Il avait vécu aux dépens de Mme de

Monnier, il s'était fait payer par des ministres, par des banquiers, par des libraires; cette fois, il se faisait payer par le roi, non pas comme il l'avait fait jadis pour servir des intérêts suspects ou pour écrire des œuvres diffamatoires, mais pour exprimer son opinion personnelle sur les affaires publiques. De tous les marchés qu'il avait conclus, c'est encore le plus honnête. Il croyait sincèrement à l'efficacité des conseils qu'il allait donner, et, dans ses communications avec la cour, il ne devait rien dire qui ne fût conforme à des opinions déjà anciennes et en partie arrêtées chez lui. Deux périls l'effrayaient également, au dehors, les tentatives de contre-révolution que méditaient les premiers émigrés avec le concours de l'étranger; au dedans, la désorganisation des pouvoirs publics et les progrès de l'anarchie.

De ce côté surtout, le mal était flagrant. Par une série de mesures qu'inspirait la crainte d'un retour offensif de la royauté, l'assemblée avait peu à peu détruit le mécanisme de l'ancienne administration. Elle ne laissait au roi aucun moyen d'action sur les provinces. Dès le commencement de 1790, les intendans ou leurs agens avaient en général disparu; le petit nombre de ceux qui restaient était réduit à une complète impuissance. La rentrée des anciennes cours souveraines, la réunion des États provinciaux avaient été suspendues. Le pouvoir n'était plus représenté par des administrateurs qu'il eût le droit de choisir ou de révoquer. L'assemblée, issue de l'élection, ne reconnaissait que des autorités élues et collectives comme elle-même. Sur tous les points du territoire, elle imposait au gouvernement pour organes et pour instrumens des corps élus qu'il ne dépendait pas de lui de désigner ou de maintenir en fonctions, qui échappaient même par leur forme élective à toute responsabilité directe. On croyait avoir sauvé le principe de l'autorité en proclamant que tous les pouvoirs locaux obéiriaent au pouvoir central. En réalité, on destituait, on annulait celui-ci : — « Je vois bien, disait Malouet, que les officiers municipaux devront arrêter les efforts des brigands, mais je ne vois pas la place que l'ordonnateur suprême devra tenir entre les officiers municipaux et les brigands. » — « Le législateur, disait Necker, aurait une fonction trop aisée, si, pour opérer cette grande œuvre politique, la soumission d'un grand nombre à la volonté de quelques-uns, il lui suffisait de conjuguer le verbe commander et de dire comme au collège : je commanderai, nous commanderons. L'assemblée nationale n'a pas indiqué par quels moyens elle entendait que le roi se fît obéir. Celui de la force armée n'existe pas, puisque cette force ne doit être mue que par les administrations des départemens, des districts et des municipalités. Celui des me-

naces et des promesses est nul également entre les mains du monarque, puisqu'il ne peut plus faire ni bien ni mal à personne. »

Mirabeau n'avait pas pressenti tous ces inconvéniens lorsque l'assemblée délibérait. Par un reste d'habitude révolutionnaire, il s'associa même à plus d'une mesure qui affaiblissait le pouvoir royal. Mais dès qu'il se fut mis en tête de sauver la monarchie, comme il le promettait à la reine dans l'unique entrevue qu'il eut avec elle, il reconnut la nécessité de reconstituer d'abord l'administration, de rétablir un pouvoir fort. C'est là une des idées qui reviennent le plus souvent dans les merveilleux mémoires qu'il adresse à la cour. On dit que ces mémoires étaient une des lectures favorites de Gambetta. Cela se comprend. Gambetta, qui était un homme d'autorité, avait vu les ressorts du gouvernement détendus par la guerre et par la Commune, il cherchait dans Mirabeau des argumens et des moyens pour leur rendre toute leur force.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de traiter une question qui a été soulevée récemment. La correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck, publiée en 1851 par M. de Bacourt, est-elle complète? Possédons-nous les documens essentiels que Mirabeau mourant avait confiés au comte de La Marck, en lui recommandant de les publier pour venger et justifier sa mémoire? M. Aulard, professeur d'histoire de la révolution à la faculté des lettres de Paris, en général très bien informé, le conteste absolument. Il rappelle qu'après la mort de Mirabeau, La Marck et Pellenc commencèrent par brûler une partie de ses papiers, parmi lesquels il y en avait beaucoup d'importans. Les choses ne se sont pas passées aussi simplement que le ferait croire le récit un peu sommaire de M. Aulard. M. Charles de Loménie recompose la scène tout entière, avec une scrupuleuse exactitude. Quand un homme public meurt, le gouvernement retire en général de sa succession les papiers d'état qu'il ne veut pas livrer à la publicité et dont la divulgation lui paraîtrait dangereuse. La cour se garda bien de négliger une précaution si nécessaire. Aussitôt que la mort de Mirabeau fut connue, l'intendant de la liste civile, La Porte, fut chargé de s'assurer, avant l'intervention des gens de justice, qu'aucune pièce compromettante pour la cour ne restait parmi les papiers du mort. La Marck, ami de la reine autant que de Mirabeau, chercha évidemment, dans cette circonstance tragique, à concilier des devoirs en apparence contradictoires. Pellenc lui-même, simple secrétaire de Mirabeau, traité souvent par lui en subalterne, mais ayant le sens de la diplomatie, eut des scrupules rétrospectifs. Il raconte dans une note inédite qu'ayant obtenu

l'autorisation de conserver une pièce importante qui sortait d'un tiroir, il la trouva dangereuse après l'avoir relue et la remit directement à M. de La Porte. Ainsi s'explique la disparition presque inévitable de beaucoup de papiers. La question n'est pas de savoir si le comte de La Marck était tenu de tout publier. Nous n'avons pas le droit de lui imposer à distance, au nom de notre curiosité et de nos habitudes documentaires, un devoir unique d'éditeur. Il était meilleur juge que nous de ce qu'il devait d'une part à la mémoire de son ami, d'autre part à la cour. L'important est de savoir s'il a répondu à la pensée de Mirabeau, s'il a bien servi la gloire du grand orateur, en autorisant M. de Bacourt à publier la correspondance. Sur ce point, aucune hésitation n'est possible. Nulle part le génie politique de Mirabeau ne se révèle avec plus de puissance, plus d'ampleur et d'audace que dans cette publication. Sans ces documens de premier ordre on ne saurait qu'à demi combien il était fait pour gouverner les hommes, avec quelle absence de scrupules, avec quel mélange de fermeté et de raison il aurait dirigé, s'il l'avait pu, les destinées de la France. Son caractère même n'y a rien perdu. Ce n'est pas la correspondance qui nous révèle sa vénalité (1). Elle éclate dans toutes les parties de sa vie. Lui-même ne s'appliquait pas à sauver les apparences. A peine eut-il reçu l'argent de la cour, qu'il augmenta effrontément son train de maison. Tout le monde savait qu'il était réduit auparavant aux derniers expédiens. Il n'en prit pas moins un hôtel dans la Chaussée-d'Antin, un valet de chambre, un cuisinier, un cocher, des chevaux, sans se soucier des commentaires que ce changement de vie allait provoquer.

Ne reprochons donc rien au comte de La Marck, encore moins à M. de Bacourt. Nous en prenons bien à notre aise lorsque nous comparons les devoirs d'un homme du monde chargé par une famille, dans des conditions déterminées, d'une mission spéciale d'éditeur, avec les devoirs d'un historien de profession qui découvre dans une bibliothèque des documens destinés au domaine public. Ces derniers documens nous appartiennent, ils sont la propriété de tout le monde, ils doivent être publiés dans leur intégrité. Mais celui auquel on confie des manuscrits en le chargeant de les publier est responsable de cette publication envers ceux qui les lui confient. Nous n'avons pas qualité pour juger les confidences qu'il reçoit, les recommandations qui lui sont faites. Si

(1) Cette vénalité était publique. Un voyageur étranger, Halem, raconte qu'un jour pendant une des séances de l'assemblée nationale à laquelle il assistait, son voisin lui dit à l'oreille : Point d'argent, point de Mirabeau. »

par hasard on lui signale des omissions utiles, des retranchemens à faire, avons-nous le droit de lui en demander compte? C'est affaire entre lui et les personnes dont il tient son mandat. Tous ceux qui ont connu personnellement M. de Bacourt, et je suis du nombre, savent qu'il était incapable d'altérer un texte. Il n'y a jamais eu plus galant homme. On peut répondre avec lui que l'imprimé est la reproduction fidèle du manuscrit. S'il ne nous donne pas tout, comme l'en accusent Stædtler (1) et après lui M. Aulard, comme il en convient lui-même plusieurs fois, c'est peut-être qu'il n'était pas autorisé à tout publier. Avant de le condamner, il faudrait d'abord savoir quelles étaient les instructions du comte de La Marck.

N'oublions pas d'ailleurs qu'au commencement de ce siècle, suivant la tradition grecque et latine, on considérait l'histoire comme une œuvre d'art au moins autant que comme une œuvre de science. Aujourd'hui nous voulons tout connaître, les rognures, les redites, les détails en apparence les plus infimes, aussi bien que les documens les plus importans. Nous ne savons pas quel parti l'historien de l'avenir pourra tirer du renseignement le plus insignifiant. Au temps de MM. de La Marck et de Bacourt, on avait un autre genre de scrupule, on se croyait tenu au discernement et au choix. On ne se faisait pas faute d'élaguer ce qui paraissait inutile ou hors de propos. En admettant que M. de Bacourt ait fait ainsi quelquefois de lui-même, sans instructions précises de M. de La Marck, uniquement par amour de l'art, — ce qui resterait à prouver, — il serait bien étonnant qu'un homme si scrupuleux eût omis un seul document de quelque importance. S'il avait trié les papiers comme on l'en accuse, et fait un choix des documens à publier, il pouvait avoir pour cela des motifs ou des informations dont nous ne sommes pas les juges. Parmi les liasses de manuscrits trouvés dans l'hôtel de Mirabeau au moment de sa mort, combien y en avait-il qui n'étaient pas de lui, auxquels il n'avait jamais mis la main, qui lui servaient simplement de matériaux pour ses recherches, ses mémoires ou ses discours! On en jugera par l'énorme quantité de morceaux étrangers que renferment

(1) J.-Ph. Stædtler, un des anciens secrétaires du comte de La Marck, traduisit en allemand la publication de M. de Bacourt en la complétant par des éclaircissemens et par des additions. Il nous renseigne sur quelques-unes des suppressions que M. de Bacourt a faites sans les dissimuler, mais il ne nous donne pas un détail nouveau sur la physionomie de Mirabeau. M. Alfred Stern, qui a fait de son travail une étude très consciencieuse, n'a pu en tirer ni un détail de mœurs ni un trait de caractère. Il a trouvé des renseignemens bien plus précieux dans les récits de Halem, d'Œlsner et de Gorani. Tous trois avaient connu et entendu Mirabeau. Leurs témoignages étaient à peu près oubliés. M. Alfred Stern a bien fait de les exhumer.

presque tous les volumes publiés sous le nom de Mirabeau. Ses procédés de composition et de travail exigeaient un groupe de collaborateurs. Duroveray, Dumont de Genève, Clavière, Pellenc, Reybaz, d'autres encore, formaient auprès de lui un véritable atelier auquel il faisait de continuels emprunts. Cela lui coûtait fort cher, mais lui permettait de se tenir prêt sur toutes les questions. C'est grâce à ce formidable instrument de travail qu'il put prendre la parole sur les sujets les plus divers, s'imposer à une assemblée d'abord hostile et y asseoir son autorité. Plus d'un discours dont la forme et le mouvement oratoire entraînaient les esprits, ne renfermait que des idées qui lui avaient été fournies par d'autres. Le comte de La Marck connaissait cette manière de travailler et l'avait fait connaître à M. de Bacourt. Pourquoi celui-ci, ayant à publier une correspondance qui portait le nom de Mirabeau, n'aurait-il pas considéré comme un devoir d'éliminer des lettres et des notes personnelles tout ce qui n'était pas de Mirabeau lui-même, ou tout au moins de Pellenc, étroitement associé à ses pensées, tout ce qui pouvait porter par exemple la marque de fabrique d'un collaborateur de troisième ordre? C'est là un genre de scrupule qui a bien aussi son prix, qu'un honnête homme peut éprouver, auquel nous n'avons pas le droit de substituer comme une règle nos habitudes modernes d'information et de publication à outrance.

Soyons reconnaissans à M. de Bacourt de ce qu'il nous a donné, sans lui faire un grief de ce qu'il ne nous donne pas. Il a plus fait que personne pour la gloire de Mirabeau. C'est dans la correspondance publiée par lui que nous trouvons les meilleurs motifs d'admirer la vigueur et la variété des pensées politiques de l'orateur. Les discours de Mirabeau nous font connaître son génie oratoire; l'homme d'État ne se montre chez lui tout entier que dans les mémoires ou notes qu'il adressait à la cour. Depuis le mois de juin 1790 jusqu'au mois de mars 1791, il a dû en adresser en moyenne deux par semaine. Tous ces documens ne nous sont pas parvenus, mais il nous en reste cinquante qui suffisent à nous faire connaître le fond de la pensée de Mirabeau, comment il jugeait les événemens, quel parti il proposait d'en tirer pour sauver la monarchie. La morale n'a, bien entendu, rien à voir dans cette œuvre de pure politique. C'était, nous le savons, un des moindres soucis de Mirabeau. Il n'y faut pas chercher non plus une suite trop étroite dans les idées. Il ne s'agit pas de composer en toute liberté dans le domaine de l'abstraction une théorie de gouvernement. Il faut compter avec les faits, avec les hommes, avec une situation qui se modifie. La mobilité des événemens entraîne néces-

sairement celle des projets. Les solutions ne sont pas toujours simples, elles peuvent être diverses suivant le cours que prendront les choses. Il est même bon d'en préparer plusieurs afin de ne pas se laisser surprendre par des reviremens inattendus.

A travers des hésitations et des tâtonnemens de conduite, il y a cependant un point de doctrine sur lequel Mirabeau ne varie jamais. S'il reconnaît les vices de la constitution votée par l'Assemblée, s'il lui reproche notamment d'avoir désarmé et annulé le pouvoir central, il déclare en toutes circonstances qu'on ne pourra plus toucher aux bases mêmes de cette constitution, que l'œuvre de 1789 est indestructible, qu'il y a là des conquêtes et des progrès que la royauté doit accepter sans arrière-pensée, comme la conséquence définitive de la Révolution. Jamais la nation ne retournera en arrière, jamais elle ne rétablira la distinction des ordres et les droits féodaux.

Eût-on le moyen de conquérir le royaume à main armée, il serait impossible de ressusciter l'ancien ordre de choses. Le vainqueur serait obligé de composer avec l'opinion publique et de se résigner aux destructions accomplies. Le roi ne pourra recouvrer l'autorité dont il a besoin qu'à la condition de n'être jamais soupçonné de contre-révolution.

Mais, ce point accordé, comment, par quels moyens rendra-t-on quelque force et quelque indépendance au pouvoir central? Comment remédiera-t-on aux conséquences désastreuses des mesures prises par l'assemblée, à la désorganisation et à l'anarchie qui ruinent le royaume? C'est la question capitale du moment, c'est surtout pour la résoudre que la cour demande des conseils et un appui. Mirabeau pourrait répondre qu'il est bien tard, qu'on a laissé se commettre et s'aggraver le mal, qu'il a lui-même proposé un plan dès 1788, qu'il n'a cessé depuis lors de renouveler ses offres et qu'on n'a jamais consenti à l'écouter. Mais il est fier de la confiance tardive qu'on lui témoigne, enchanté des subsides qu'il reçoit, et se garde bien de récriminer. Il cherche de bonne foi, tout au moins au début, loyalement et courageusement, la solution. Plusieurs partis sont à prendre; il les examinera ou les proposera successivement.

VII.

Le premier moyen d'action qui permettrait peut-être de reconstituer dans l'assemblée une majorité forte serait de s'entendre avec La Fayette. Le roi et la reine désiraient un rapprochement entre les deux hommes les plus populaires du royaume. Il leur

semblait que, si ces deux forces s'unissaient pour sauver la monarchie, la monarchie serait sauvée. Mirabeau n'y faisait pas d'objections absolues, quoiqu'il fût très défiant, nous l'avons vu, à l'égard de La Fayette; mais il entendait prendre ses précautions. La lettre qu'il écrit au général le 1er juin 1790 et la note qu'il fait remettre au roi le même jour nous font connaître son état d'esprit. M. Charles de Loménie l'accuse de jouer en cette circonstance un double jeu, de flatter La Fayette pendant qu'il le dénonce à la cour. Cette duplicité était bien dans les habitudes de Mirabeau, il s'en rendit souvent coupable; toutefois en rapprochant l'un de l'autre les deux documens publiés par M. de Bacourt, je n'y trouve pour ma part aucune trace de perfidie. J'y vois simplement la perspicacité de l'homme d'État. Mirabeau offre bien à La Fayette de signer un traité de paix, de servir à côté de lui, comme le père Joseph sous Richelieu, mais les termes de sa lettre sont plus sévères qu'aimables. Il reconnaît que le général est puissant, mais il lui reproche de faire un mauvais usage de sa puissance, de ne rechercher que les amitiés et les concours subalternes. Il tient surtout à montrer qu'il ne se paie pas d'apparences, qu'il se sait méconnu, sacrifié à des rivaux obscurs, séparé du général par des intrigues de bas étage. « Vous en croyez de petits hommes, dit-il en finissant, de petits hommes qui, pour de petites considérations, par de petites manœuvres et dans de petites vues, veulent nous rendres inutiles l'un à l'autre. »

Celui qui écrit cette phrase a bien le droit de se retourner le même jour vers le roi et de lui dire en toute liberté ce qu'il pense de La Fayette. Il n'en pense rien de bon. Il croit le général hors d'état de résister aux passions populaires. Comment celui qui doit tout aux Parisiens et aux gardes nationales pourrait-il leur opposer une barrière? Le politique qui n'a acquis son influence qu'en se mettant au ton de Paris sera toujours forcé pour la conserver de suivre le torrent. Si ses principes n'étaient pas ceux de son armée, ne serait-il pas bientôt sans soldats et sans pouvoir? Composer un ministère dont La Fayette serait le chef, ce serait livrer le royaume à Paris, tandis qu'on ne peut se sauver qu'en ramenant Paris par le royaume. Mirabeau a ses raisons pour insister sur ce point. Il craint que la cour ne penche du côté de son rival. Il veut bien travailler avec La Fayette au salut de la monarchie, mais à la condition de le surveiller et de le contenir. Il ne sera l'Éminence grise de ce Richelieu que si l'Éminence grise tient en mains tous les ressorts du pouvoir.

C'est ce qu'il explique le 20 juin 1790 dans une nouvelle note adressée à la cour. Il voudrait que la reine fît venir La Fayette

devant le roi et lui demandât nettement d'accepter la collaboration de M. de Mirabeau. Cette collaboration, il la réclame entière, journalière, ostensible. Il entend donner son avis dans toutes les affaires. Il faut que la cour puisse dire : ces deux hommes-là ne font qu'un, il faut que le public le sache et le croie. Que ce rapprochement ne soit pas un rapprochement d'amitié, qu'il soit purement politique, peu importe. Mirabeau n'a pas besoin de l'amitié de La Fayette, mais il a besoin de tout savoir, d'entrer dans le secret de tout. On voit bien ce que Mirabeau aurait gagné à ce pacte. Il ne dissimule pas son intention d'agir sur les provinces, de nouer des intelligences avec les gardes nationales. Il se réserve la direction des brochures, des journaux, de la correspondance, la haute main sur le choix du personnel. Dans le tête-à-tête qu'il entrevoit avec son futur collaborateur il espère bien, tout en s'abritant derrière un nom qui a conservé tout son prestige, qu'aucun soupçon n'effleure, retenir et exercer le pouvoir. La Fayette sera l'honneur et la décoration du nouveau gouvernement, Mirabeau en sera l'âme. Le plan échoua, non par la faute de la cour, qui fut certainement tentée de l'appliquer, mais par la résistance de La Fayette. Celui-ci se cabra aux premières ouvertures qui lui furent faites. Le nom de Mirabeau lui fit soupçonner un marché ou une intrigue, il flaira un piège et resta sur la défensive. Son attitude fut si décourageante qu'on n'osa pas renouveler la tentative. Une lettre que le roi devait lui adresser, que Mirabeau avait sans doute inspirée, resta dans l'armoire de fer où on la retrouva plus tard. Mirabeau le sut et s'en souvint. Les notes qu'il adresse à la cour sont remplies des jugemens les plus sévères et souvent les plus justifiés sur la conduite de La Fayette. Il le prend constamment corps à corps comme l'adversaire le plus insidieux et le plus dangereux de la royauté.

Si on ne peut faire aucun fonds sur La Fayette, si on ne peut compter ni sur sa pénétration ni sur sa fermeté, s'il est condamné à rester dans la dépendance de ceux dont il a l'air d'être le chef, ne pourrait-on sans lui agir sur l'assemblée, ne pourrait-on, tout en maintenant les principes constitutionnels, y obtenir une revision des parties défectueuses de la constitution? Dès qu'il s'agit de régler les rapports de la cour et de l'assemblée, Mirabeau revient sur une idée profondément juste, qu'il a essayé l'année précédente de faire prévaloir, qui n'a échoué que par une coalition inattendue de la droite et d'une partie de la gauche. Il rappelle l'avantage qu'il y aurait à choisir les ministres parmi les membres de l'assemblée. On rétablirait la cordialité et la confiance entre la majorité et la cour, l'unité d'action dans le gouvernement, l'intégrité du pouvoir royal, qui ne peut être garantie que par la responsabi-

lité ministérielle. Il presse la cour de faire attaquer la résolution impolitique qui exclut les députés du ministère, et il s'offre lui-même à porter les premiers coups. S'il était élu président de l'assemblée, peut-être pourrait-il la faire revenir sur ses décisions antérieures. Mais, là encore, il rencontre l'opposition de La Fayette, de plus en plus défiant. Pendant que la cour hésite entre les deux adversaires qu'elle a vainement essayé de rapprocher, tous deux consument leurs forces dans la plus stérile des luttes.

Mirabeau n'en continue pas moins à chercher et à proposer des moyens d'action. Son imagination infatigable lui en fournit sans cesse de nouveaux. Un jour il reprend une de ses thèses favorites, il rappelle la nécessité de soustraire le roi aux agitations et aux influences de Paris. Il conseille à la cour de se rendre à Fontainebleau, où le roi demandera une escorte des gardes nationales. Cela lui permettra en même temps de se faire garder par des troupes de ligne. On n'osera pas les lui refuser dans la crainte de mécontenter toute l'armée. Mirabeau va jusqu'à désigner les régimens et les colonels sur lesquels on peut compter (1). On organisera ainsi une force armée qui, en assurant la sécurité du souverain, pourra devenir un foyer de résistance. L'anarchie fait tant de progrès qu'il faut se préparer à la lutte et qu'on aura besoin de soldats fidèles. Les régimens suisses sont très sûrs. On pourrait les échelonner sur la frontière depuis la Manche jusqu'à Landau et jusqu'à Besançon. L'important serait de relier entre eux les différens corps de troupes en les plaçant sous le commandement supérieur d'un inspecteur-général. Le comte de La Marck est tout désigné pour cet emploi. L'infanterie allemande pourrait aussi être pourvue d'un chef. Mais ce que Mirabeau désire par-dessus tout, c'est qu'on prépare une organisation et un plan d'ensemble. Autrement, l'armée, dépourvue d'unité et de cohésion, périra, comme la nation, par l'anarchie.

Un autre jour, Mirabeau insiste pour qu'on agisse sur l'opinion. Elle a tout détruit, elle peut tout rétablir. On devrait consulter les hommes les plus influens dans chaque département, mettre à leur disposition des lieutenans dévoués, choisis, non pas des créatures désignées par les ministres, mais les talens les plus en vue, les caractères les plus fermes et leur confier le soin de travailler les provinces. Un millier de sentinelles qui veilleraient sur les principes, un millier d'auxiliaires distribués avec art sur l'ensemble du

(1) Quoique Mirabeau désigne Bouillé comme le général sur lequel il y aurait le plus de fonds à faire, son plan n'a pas de rapport avec la fuite de Varennes. Il ne conseille ni d'aller à la frontière, ni de chercher un appui au dehors. Il compte pour réussir sur les assemblées départementales autant que sur l'armée, et il engage le roi à rester au cœur du royaume en relations étroites avec elles.

territoire exerceraient une influence décisive si on avait le talent de les bien choisir. Par une vue de génie, Mirabeau, qui s'est si souvent servi à son profit de la publicité, devine tout le parti qu'on pourrait tirer de la presse. Les longs ouvrages ne sont lus que par un petit nombre de personnes. Ce qui réussirait le mieux, ce qui donnerait le plus d'ampleur à la propagande constitutionnelle et monarchique serait un journal vendu à très bas prix. Mirabeau expose alors les idées qu'il serait utile de répandre : respect de la constitution dans ses principes essentiels, nécessité de certaines réformes, « prouver surtout qu'il ne peut y avoir de liberté sans obéissance à la loi, de loi sans force publique, et de force publique sans confiance dans le pouvoir exécutif. » Nulle part on n'a déterminé en moins de mots, avec plus de précision et de vigueur, les conditions d'un gouvernement libre.

Suivant lui, le salut viendra des provinces. Il serait bon de favoriser la coalition que les départemens projettent, d'écouter leurs réclamations sur l'inutilité des districts et sur le trop grand pouvoir des municipalités, de faire sentir aux peuples qu'une administration centrale serait tout à la fois plus économique et plus forte. De telles mesures ne présenteraient aucun danger et n'exigeraient même pas de grands efforts. Elles coûteront seulement beaucoup d'argent. Il faudra savoir en dépenser. Mirabeau, qui s'y connaît, conseille de ne faire aucune économie sur ce chapitre. Il demande même au roi de supprimer toutes les pensions qui se paient sur sa cassette. Pas de fausse sensibilité. Le salut de l'État avant tout. Les mendians auront leur tour dans des temps plus prospères.

La lutte que Mirabeau entrevoit entre les départemens et Paris, qu'il appelle même de tous ses vœux, le conduit à envisager l'éventualité de la guerre civile. Il le fait avec une tranquillité effrayante. Le déchirement de la patrie, le sang français versé par des mains françaises, rien ne l'arrête. « La guerre civile, dit-il simplement, laisse encore de grandes ressources à la liberté publique, à la constitution, à l'autorité royale. » Il voit déjà en imagination la reine et le dauphin à cheval. Quel contraste entre l'audace de ces conseils et l'impuissance de ceux à qui on les donne! Marie-Antoinette toute seule, en vraie fille de Marie-Thérèse, eût peut-être essayé de reconquérir son royaume l'épée à la main, comme Henri IV. Mais que faire de l'être inerte, du roi sans volonté auquel elle était associée? Le courage de bien mourir était le seul dont Louis XVI fut capable. Malgré sa vaillance, la reine frissonna en lisant la huitième note adressée par Mirabeau à la cour. Elle n'était pas au bout des surprises que lui réservait ce terrible homme. Dans sa trentième note, une des plus belles qu'il ait

écrites, Mirabeau, après avoir admirablement déterminé ce qu'il y a d'immortel et ce qu'il y a de fragile dans une constitution votée au milieu de la tempête, à travers la résistance des ordres privilégiés, sous la pression de la multitude, sous l'influence de la crainte et de la haine, définit le parti populaire. « Le parti véritablement populaire est celui qui veut maintenir la constitution contre les mécontens. La cour sera de ce parti si elle ne leur donne aucun espoir; si, abandonnant sans retour l'ancienne magistrature, la noblesse et le clergé, elle paraît soutenir de toute son influence la majorité actuelle de l'assemblée; car, se réunir à elle, c'est acquérir le droit et le moyen de la diriger, et diriger c'est gouverner. Là est la véritable puissance. » Allant jusqu'au bout de sa pensée, Mirabeau, qui ne veut ni conserver les ministres en fonctions ni subir un ministère composé de créatures de La Fayette, ne recule pas devant un ministère jacobin. Les raisons qu'il en donne sont célèbres. « Des jacobins ministres ne seraient pas des ministres jacobins. Pour un homme, quel qu'il soit, une grande élévation est une crise qui guérit les maux qu'il a, et lui donne ceux qu'il n'a point. Placé au timon des affaires, le démagogue le plus enragé, voyant de plus près les maux du royaume, reconnaîtrait l'insuffisance du pouvoir royal. » Si cette idée fait peur, pourquoi ne pas s'arrêter à un moyen terme? Qui empêcherait de réunir dans le même ministère avec des jacobins plusieurs membres d'une autre section du parti populaire? Ils se corrigeraient les uns par les autres et formeraient une opinion moyenne de nature à décourager les démagogues, à ranimer au contraire les espérances des honnêtes gens.

Quelques jours après, Mirabeau va plus loin encore. Dans le cas où le décret qui interdit aux députés l'accès du ministère serait rapporté par l'assemblée, il conseille de nommer ministres les chefs des jacobins. « Tous! tous (cela fait horreur, mais cela est profondément habile) qu'on les nomme; car s'ils tiennent, tant mieux, ils seront forcés de composer, et s'ils ne tiennent pas, ils sont perdus, eux et leur parti. » Mirabeau ne se trompait pas sur le parti qu'un gouvernement résolu pouvait tirer des jacobins. Un homme de sa trempe les aurait disciplinés; avant Bonaparte, il en aurait fait des ministres, des chambellans, des administrateurs, des pourvoyeurs de sa police. Mais il lui manque le moyen de mettre à l'épreuve ces ambitions, ces appétits qu'il devine sous les déclamations des tribuns. Il ne gouverne pas, il ne dispose ni des places, ni des honneurs, ni de l'argent. Il n'est qu'un donneur de conseils dont la voix se perd dans le vide, le conseiller énergique, mais peu écouté, du plus indécis, du plus débile des gouvernemens.

Il y a des momens où il se rend compte de l'inutilité de ses

efforts, où il comprend qu'il ne parviendra jamais à faire passer son énergie dans des âmes timides. Il se lasse alors de son rôle de subalterne, il fait dans l'assemblée des rentrées éclatantes, comme pour montrer à la cour la force qu'on inutilise, ce dont il serait capable si on lui confiait une fois la direction des affaires. Un jour, il s'attaque à Necker, auquel il n'a jamais pardonné d'avoir méconnu son génie, il le précipite du pouvoir en lui portant les derniers coups. Le lendemain, il s'étonne que les ministres ne proposent aucune résolution à propos des troubles de Brest. Pendant que le côté droit de l'assemblée defend le drapeau blanc, il s'élance à la tribune, et, dans une de ses improvisations les plus véhémentes, il rappelle que les trois couleurs ont été données aux troupes comme le signe de ralliement des amis de la liberté, et portées par le roi lui-même.

Ce n'est pas là le langage d'un tribun, comme le croit M. Charles de Loménie. Il y a des questions sur lesquelles Mirabeau ne peut pas transiger. Tout retour en arrière, toute résurrection de l'ancien régime, répugnent à sa conscience comme à sa raison. Il a vu, dès le début de la révolution, le mal que les regrets, les hésitations et les fautes des ordres privilégiés ont causé à la monarchie. A aucun prix il ne se fera le complice de nouvelles erreurs de ce genre. Puisque la cour veut bien le consulter, il conseillera toujours de se rapprocher du parti populaire, jamais de la droite. Quand on s'est adressé à lui, on connaissait son passé, ses opinions, ses engagemens. Il n'en changera pas. Il cherchera, au contraire, à détruire dans l'esprit du roi et de la reine tout ce qui pourrait leur rester de confiance dans les représentans de l'ancien ordre de choses.

D'ailleurs, il ne peut servir utilement la cour qu'à la condition de rester lui-même en pleine possession de son influence et de sa popularité. C'est sans doute pour les rajeunir, — et ici nous sommes tout à fait d'accord avec M. Charles de Loménie, — qu'il prononce, dans la séance du 13 novembre 1790, un discours très violent. Ce jour-là, Mirabeau a certainement tenu un langage révolutionnaire assez peu compatible avec les sentimens qu'il témoignait dans ses notes à la cour. Mais il serait injuste d'isoler ce discours des circonstances au milieu desquelles il a été prononcé. Mirabeau était mécontent que la cour, tout en lui demandant des conseils, ne voulût en suivre aucun et se fût obstinée à conserver des ministres dont il demandait le renvoi depuis plusieurs mois, dans l'intérêt même de la royauté. Le maintien du ministère et l'irritation qu'en éprouvaient beaucoup de députés avaient amené dans l'assemblée même des scènes scandaleuses. La droite, qui compromettait les ministres en les défendant, avait interrompu par

des murmures et par des cris le discours où Mirabeau demandait que, malgré l'indifférence et l'inaction du ministère, les couleurs nationales fussent portées par la marine aussi bien que par l'armée. Au moment où l'orateur cessait de parler, on avait prononcé les mots de scélérat et d'assassin. Quelques jours plus tard, à l'occasion d'un débat sur l'île de Corse, plusieurs collègues de Mirabeau avaient levé leur canne pour le frapper; l'un d'eux l'avait même menacé d'un stylet.

Ces violences avaient échauffé les esprits dans l'assemblée et au dehors. Des provocations s'échangeaient, Charles de Lameth se battait en duel avec le duc de Castries et recevait au bras une blessure profonde. Le peuple de Paris crut que la droite voulait se débarrasser du parti populaire par une série de duels. On prit parti avec passion pour Charles de Lameth, la foule envahit l'hôtel de Castries et le mit à sac. Le même jour, le bataillon du district de Bonne-Nouvelle se présenta à l'assemblée pour demander vengeance « contre l'homme audacieux qui a osé provoquer Lameth. » La droite proteste, la gauche applaudit, et, au milieu du tumulte, le député Roy s'écrie : « Il n'y a que les scélérats qui puissent applaudir. » Menacé d'arrestation, l'interrupteur est défendu d'abord par M. de Virieu, puis par M. de Foucauld, qui, dans une des séances précédentes, avait apostrophé Mirabeau avec une extrême violence. M. de Foucauld ayant terminé son discours en disant que, s'il s'agissait de lui-même, si on ordonnait son arrestation, il n'obéirait pas, Mirabeau demanda à Malouet de lui céder son tour de parole et releva la provocation dans les termes les plus vifs. Rappelé à l'ordre par le président, menacé et injurié par la droite, il céda sans doute à un mouvement de colère auquel le souci de sa popularité n'était pas étranger, et il fit l'apologie des patriotes qui avaient saccagé l'hôtel de Castries, mais sans y dérober un seul objet, en s'inclinant même devant Mme de Castries et en respectant religieusement le portrait du roi. « Voilà, disait-il, quel est le peuple, violent, mais exorable; excessif, mais généreux; voilà le peuple, même en insurrection, lorsqu'une constitution libre l'a rendu à sa dignité naturelle et qu'il croit sa liberté blessée. Ceux qui le jugent autrement le méconnaissent et le calomnient. »

La cour fut justement étonnée et inquiète d'un tel langage. Le comte de La Marck en témoigna sa surprise et l'archevêque de Toulouse, qui remettait à la reine les notes de Mirabeau, ne put s'empêcher de dire qu'après de pareils écarts la confiance devenait difficile. Au fond, Mirabeau ne regretta et ne retira rien de ce qu'il avait dit. Il s'en explique sans le moindre embarras dans sa quarante-deuxième note à la cour. Il y mettait en quelque sorte le marché à la main. Il fallait l'accepter tel qu'il était, comme un ami et un

défenseur du peuple. Il ne pouvait défendre les véritables intérêts du trône que si le peuple était accoutumé à l'écouter sans défiance. Sa popularité était une ressource qu'on ne devait laisser affaiblir par aucun soupçon.

En même temps, il savourait le plaisir d'être redevenu l'idole des Parisiens, de ne plus entendre opposer aux calculs ambitieux dont on le soupçonnait quelquefois la pureté du civisme de La Fayette. En quelques jours, à la suite de deux discours énergiques et hardis, il avait reconquis toute sa popularité. Les bons patriotes étaient invités à souscrire pour faire reproduire par la gravure son portrait peint en pied. A la Comédie-Française, où l'on venait de reprendre la tragédie de *Brutus*, Mirabeau était reconnu dans sa loge, acclamé par le public et invité à s'asseoir à une place d'honneur. Symptôme plus significatif encore! Le 30 novembre 1790, il est élu président de la Société des jacobins, dont il faisait partie depuis la fin de 1789, mais où il ne se montrait assidu que depuis deux mois. La société est en pleine prospérité, elle compte à Paris plus de mille adhérens; cent cinquante sociétés de province y sont affiliées. Mirabeau croit y trouver un puissant moyen d'action, en même temps qu'il y apporte le prestige de sa renommée et l'autorité de sa parole. Il y impose silence à Robespierre, dont il avait deviné « l'incalculable ambition, » mais qu'il écrase de sa supériorité et dont il disait avec hauteur : « Je défie Robespierre de me dépopulariser. »

Dans la pensée de Mirabeau, la présidence de la Société des jacobins devait le conduire à la présidence de l'assemblée, qu'il ambitionnait depuis longtemps et dont La Fayette avait contribué à l'écarter. Cette fois encore, il éprouve une nouvelle déception. M. d'André est élu à sa place. Il en ressent un dépit assez violent pour vouloir aller prendre sa revanche en Provence et y combattre les partisans de M. d'André. Il revient cependant sur ce mouvement de mauvaise humeur, en recevant des témoignages de sympathie qui le flattent et le désarment. « Un homme aussi utile à la chose publique, écrit la *Chronique de Paris*, ne commet-il pas une imprudence lorsqu'il s'éloigne du temple de la loi?.. M. de Mirabeau est nécessaire à l'assemblée nationale comme un roi à un gouvernement monarchique. » Quelques sections de Paris lui envoient des députations pour le prier de ne pas s'éloigner; la Société des jacobins, après un discours éloquent de Barnave, vota une résolution dans le même sens (1).

(1) La bonne intelligence entre Mirabeau et les Jacobins n'a pas duré sans nuages jusqu'au bout. Le 28 février 1791, peu de semaines avant sa mort, il y fut attaqué violemment par Duport et Alexandre de Lameth pour avoir combattu le jour même

Pendant que Mirabeau retrouvait sa popularité un instant menacée, il rétablissait ses relations avec la cour dans des conditions nouvelles. Les ministres, qu'il avait si longtemps attaqués sans réussir à les renverser, venaient enfin de succomber. Il n'avait pu empêcher qu'on les remplaçât par des amis de La Fayette. Mais un membre de l'ancien ministère, homme de cœur, personnellement dévoué à la cour et prévenu depuis peu contre le commandant des gardes nationales, M. de Montmorin, était resté en fonctions. Quoique Mirabeau, qui avait été son protégé, son émissaire en Prusse, auquel il avait rendu des services d'argent, eût eu de grands torts envers lui et eût manqué à tous les devoirs de la correction diplomatique en publiant *l'Histoire secrète de la cour de Berlin*, un même sentiment les rapprochait : le désir de sauver la monarchie. Sans qu'on sache bien exactement lequel des deux fit des ouvertures à l'autre, il semble que la cour ait souhaité et favorisé leur rapprochement. On n'avait plus guère le choix ni des auxiliaires, ni des moyens. Si l'on voulait se sauver, il fallait se servir des dernières ressources qui restaient.

Ressources bien incertaines, bien précaires en vérité, à en juger par la quarante-sixième et la quarante-septième notes adressées à la cour après une entente avec M. de Montmorin ! Comme toujours, Mirabeau est tout à fait supérieur dans la partie critique. Il peint les difficultés de la situation avec une vérité et une précision effrayantes. — « Il est évident que nous périssons, nous, la royauté, l'autorité, la nation entière ; l'assemblée se tue et nous tue. » — Paris surtout, comme il l'a déjà souvent dit, l'inquiète au plus haut degré. — « Cette ville connaît toute sa force ; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée ; elle l'exerce sur chaque député individuellement, elle ôte aux uns le pouvoir d'agir, aux autres le courage de se rétracter, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence. » — Comment, d'ailleurs, rétablir l'autorité dans une ville qui appartient à la garde nationale ? La garde nationale est-elle autre chose qu'un instrument entre les mains des factieux ? L'assemblée aussi est un obstacle, peut-être le plus grand de tous. Personne aujourd'hui n'a plus d'ascendant sur elle. Elle échappe à toute influence ; comme le peuple

à l'assemblée un projet de loi contre les émigrans. Le récit de cette séance fait par l'Allemand Œlsner, publié en 1794, a été retrouvé par M. Alfred Stern, qui en tire de curieux détails. Camille Desmoulins et Dubois-Crancé, qui la racontent également, insistent surtout sur l'embarras de Mirabeau « qui suait à grosses gouttes. » Œlsner fut frappé, au contraire, du sang-froid de l'orateur. On cherchait évidemment à l'exaspérer et à le faire sortir des gonds pour amener une rupture violente entre lui et les Jacobins. Il évita le piège en restant maître de lui-même, il répondit deux fois à ses adversaires et finit par enlever les applaudissemens de ceux-là mêmes qu'il ne pouvait convaincre.

qu'elle représente et auquel elle ressemble, elle n'agit plus que par des mouvemens brusques, passionnés, précipités. Quant au roi, quelle influence lui reste-t-il? Il n'a plus ni places à distribuer, ni récompenses à donner. Le pouvoir exécutif n'existe plus, puisqu'il n'a plus ni agens, ni organes.

Voilà les difficultés. Quels sont maintenant les remèdes? Est-ce la fatalité d'une situation sans issue? Quelles que soient la fertilité d'invention de Mirabeau, son audace et son absence de scrupules, il ne paraît avoir trouvé aucun moyen décisif de rétablir l'intégrité du pouvoir en conservant la liberté. J'entends bien qu'il propose de tendre des pièges à l'assemblée, d'embarrasser sa marche et de la pousser vers une tyrannie qui la rendrait odieuse au pays. Est-on sûr qu'elle se prête à ces combinaisons machiavéliques? est-on même sûr que ces combinaisons réussiraient? Combien de fois a-t-on réussi dans l'histoire à faire sortir le bien de l'excès du mal? Quand on en est réduit à cette extrémité, on risque fort de précipiter le mal sans obtenir en échange la compensation qu'on espère. Pousser l'assemblée à retenir ou à usurper tous les pouvoirs, désorganiser le royaume, multiplier l'anarchie, préparer une crise aiguë, est-ce bien frayer les voies à une monarchie constitutionnelle? On prépare ainsi la Terreur et l'Empire, Robespierre et Bonaparte. On ne laisse aucune chance à la liberté. Et cependant Mirabeau ne veut instituer qu'un gouvernement libre; il a toujours combattu, il combat encore le despotisme.

Mais en le combattant il ne s'aperçoit pas qu'il le crée. Au pouvoir absolu qu'il reproche à l'assemblée d'accaparer, il substitue un gouvernement occulte concentré en quelques mains, une coalition mystérieuse, dont les membres seront associés sans le savoir, sous la direction de Montmorin et sous la sienne. Il organise le nouveau parti constitutionnel comme une vaste conjuration qui partirait de la cour pour embrasser tout le royaume. Trois moyens d'action seraient à la disposition des conjurés, l'argent, la publicité, l'espionnage. L'enjeu est si gros qu'il faut se résigner à d'énormes dépenses. On n'aura des hommes sûrs et dévoués qu'en les payant. Mirabeau sait mieux que personne à quel prix s'achète une conscience. Un atelier de publications sera établi à Paris d'où il rayonnera sur les provinces. Cet ensemble de mesures sera complété par un atelier de police dont Mirabeau détermine les attributions avec une précision minutieuse. Chaque jour les deux chefs du complot, Montmorin et lui, doivent savoir ce qui se passe à l'assemblée, aux Jacobins, au club monarchique, dans les lieux publics, dans les cafés, aux théâtres, dans les clubs, sur les promenades, chez M. de La Fayette, parmi les ouvriers, les

membres du clergé, les journalistes, aux ministères, chez le roi et chez la reine, dans les départemens, dans les tribunaux, dans le corps électoral.

Il est difficile d'imaginer un plus formidable instrument de despotisme. Le comité de Salut public et la police de Fouché n'iront pas au-delà. Si on eût fait cette observation à Mirabeau, il aurait répondu qu'on périssait par la liberté, qu'il fallait d'abord sauver le pouvoir exécutif, qu'on s'occuperait du reste ensuite. Qu'un esprit si libre, si sincèrement attaché au gouvernement représentatif, en fût arrivé là, cela indiquait clairement que l'anarchie ramenait la France au pouvoir absolu. Puisque cette extrémité ne pouvait guère être évitée, il faut regretter peut-être qu'au lieu de jouer le rôle ingrat d'un conseiller mal écouté, Mirabeau n'ait pas été chargé d'exécuter lui-même son plan. Dans tout ce qu'il écrit à cette époque, dans tous les détails de sa correspondance, on sent le frémissement intérieur d'un homme qui aspire à gouverner, dont l'esprit est assiégé par l'image d'un gouvernement fort et qui s'épuise en objurgations désespérées pour faire passer quelque chose de son énergie dans des âmes inertes.

La Marck l'accuse quelquefois de ménager sa popularité, de ne pas savoir prendre un parti entre les Jacobins et la cour, de se réserver avec intention, afin de se trouver au dernier moment du côté du plus fort. Mais ceux au nom desquels on lui adresse ce reproche méritaient-ils qu'il se sacrifiât pour eux? On lui demandait des conseils sans les suivre; en réalité on ne lui témoignait qu'une confiance apparente. Comme l'indiquent une lettre de Marie-Antoinette au comte de Mercy et une lettre du roi au marquis de Bouillé, la cour cherchait surtout à le neutraliser, à ne pas l'avoir contre elle : — « Écoutez le projet de Mirabeau, écrivait le roi, mais sans trop vous y livrer. » — Il ne semble pas qu'on ait eu une seule fois l'intention arrêtée de mettre entre ses mains les destinées de la monarchie. Lui-même le sentait parfaitement, il ne se trouvait ni assez secondé, ni assez soutenu. Bien souvent, il aurait voulu compléter ses notes manuscrites par des explications verbales qui lui auraient permis de mieux préciser certains détails, de faire plus facilement passer sa conviction dans les esprits. On s'y refusait toujours. La reine ne daigna le recevoir qu'une seule fois, et, malgré de fréquentes instances, ne consentit jamais à lui accorder une nouvelle entrevue.

D'ailleurs, qu'espérer d'un prince dont rien ne parvenait à secouer l'inertie? — « Le roi, écrivait La Marck au comte de Mercy, est sans la moindre énergie. M. de Montmorin me disait l'autre jour tristement que, lorsqu'il lui parlait de ses affaires et de sa position, il semblait qu'on lui parlât de choses relatives à l'empereur de la

Chine... La reine est attachée à un être inerte. » — Dans la campagne qu'il entreprenait avec de si pauvres alliés, Mirabeau donnait encore plus qu'il ne recevait. Les derniers efforts qu'il fit à l'assemblée témoignent d'un courage très supérieur à celui de la cour. Au milieu de l'émotion causée par le départ de Mesdames tantes du roi, il osa réclamer pour elles le droit de quitter le royaume. Il exposa cette popularité à laquelle on l'accusait d'être si attaché, en combattant la loi sur les émigrans, en annonçant même que, si on la votait, il n'y obéirait pas. Ce fut lui aussi qui, en face de l'émeute, rédigea au nom du Directoire dont il avait été élu membre et fit afficher sur les murs de Paris une proclamation énergique : — « Les auteurs des troubles, y disait-il courageusement, déshonorent souvent la liberté, car la liberté ne consiste point à ne reconnaître aucune autorité ; elle consiste à n'obéir qu'à la loi constitutionnellement faite... On reconnaît un peuple, qui, l'ayant conquise, est digne de la conserver à la tranquillité intérieure, à la confiance qu'il a dans ses chefs, à la sécurité avec laquelle chacun se livre à son industrie, enfin à la prospérité générale qui est toujours l'ouvrage des bonnes lois. » — Enfin, il faut citer, parmi les dernières paroles que Mirabeau prononça, une déclaration formelle d'attachement à la monarchie. Un mois avant sa mort, il disait résolument en pleine assemblée : — « Notre serment de fidélité au roi est dans la constitution, il est constitutionnel... Je dis qu'il est profondément injurieux de mettre en doute notre respect pour ce serment. »

VIII.

En admettant qu'il eût obtenu de la cour un appui plus énergique, aurait-il réussi à sauver la monarchie et la liberté ? Nous aurait-il préservés de cette succession de dictatures sanglantes et de gouvernemens sans caractère qui, en fatiguant le pays, l'ont jeté, pour notre malheur, entre les bras d'un général victorieux ? Nul ne le sait. Quel dommage que la mort ait détruit sitôt, si brusquement, une organisation si puissante ! Assurément, il est difficile de supposer qu'un homme tout seul aurait changé le cours de la révolution. Mais quel homme que celui-là, combien supérieur à tous les autres ! Comme il domine de haut ceux qui lui ont succédé ! Pour trouver son égal, il faut aller jusqu'à Bonaparte. S'ils s'étaient rencontrés, lequel des deux aurait supprimé l'autre ? Dans quel duel terrible se seraient engagés ces deux représentans des races du Midi, tous deux si dépourvus de moralité, si indifférens au bien et au mal, si rapprochés par leur origine commune des enseignemens de Machiavel !

Comparé à Mirabeau, Bonaparte a un immense avantage, la su-

périorité de l'action sur la parole. « Les actes sont des mâles, dit le proverbe espagnol, les paroles sont des femelles. » Né pour gouverner, admirablement propre à conduire et à dominer les hommes, Mirabeau n'a jamais eu entre les mains une parcelle de gouvernement ! Cela seul lui a manqué, mais cela seul est capital. Pour tout le reste il n'a pas de rival, ni parmi les orateurs ni parmi les théoriciens politiques de la révolution. Lorsqu'on repasse par la pensée cette vie si courte de quarante-deux ans, on est effrayé de tout ce qu'elle contient d'activité et d'idées. Si la nature y est pour beaucoup, l'éducation y est aussi pour quelque chose. La forte intelligence de l'*ami des hommes* a marqué de son empreinte ce jeune cerveau. Mirabeau, qui s'est tant plaint de son père, qui l'a si souvent accusé, lui doit le meilleur instrument de sa vigueur intellectuelle, l'habitude du travail. Formé à cette rude école, il ne laisse échapper aucune occasion de s'instruire, il emmagasine dans sa mémoire des provisions solides qui y reposent en sûreté, qui reparaîtront plus tard au premier appel de sa volonté.

Non-seulement il a lu tout ce qui est écrit, il a dévoré plusieurs bibliothèques dans ses études de jeunesse et dans ses longues heures d'emprisonnement, mais il connaît les hommes aussi bien que les livres, toutes les classes d'hommes, depuis les plus grands jusqu'aux plus humbles. Sa naissance et sa vie d'aventures l'ont mêlé aux mondes les plus différens. C'est un aventurier, mais un aventurier de race. Il a été capitaine de dragons, il a frayé à Versailles avec les plus grands seigneurs de France, parmi lesquels il retrouvait des parens ou des alliés, il a causé avec Frédéric II, il a été présenté à l'élite de la société anglaise ; avant même qu'il fût élu aux états-généraux, des ministres ont compté avec lui, redouté l'influence de sa parole et de sa plume. Pendant que sa qualité de gentilhomme et son génie le mettaient de pair avec les personnages les plus considérables, ses désordres et ses dettes le rabaissaient au niveau des plus petits. Les usuriers, les prêteurs sur gages, les limiers de police, les déclassés, les besogneux, les imprimeurs clandestins, les auteurs d'écrits anonymes, les pamphlétaires masqués l'ont eu pour victime, pour collaborateur ou pour complice. Ballotté du sommet aux bas-fonds de la société, il a enfin connu le peuple, le vrai peuple, au moment de ses premiers succès oratoires devant le parlement d'Aix. Depuis lors, il a savouré toutes les ivresses de la popularité. Ce prisonnier des châteaux d'If, de Joux, de Vincennes, cet ancien condamné à mort, a été porté en triomphe dans les villes de Provence. Ce nom de ses ancêtres qu'on l'accusait d'avoir flétri, il l'a couvert de gloire et inscrit parmi les plus grands. Sa renommée a pénétré dans les plus petits hameaux de France, dans tous les pays étrangers. Partout où

on parle de la révolution, on parle de lui; pour beaucoup même il en est l'unique représentant, il la résume et il la personnifie. Entré dans l'assemblée en suspect, accueilli par des murmures, il l'a dominée par son éloquence, il a fini par en devenir le président, et, après avoir forcé tous les partis à s'incliner devant son génie, il y est mort en triomphateur. Dans cette ville de Paris où, deux ans auparavant, un de ses livres était brûlé par la main du bourreau, il a vu se préparer, avant qu'il eût rendu le dernier soupir, l'apothéose qui l'attendait; le bruit de la foule anxieuse qui se pressait autour de son hôtel dans la rue de la Chaussée-d'Antin est arrivé jusqu'à son lit de mort; il a su que les députations se succédaient à sa porte et que déjà les théâtres se fermaient en signe de deuil, comme pour lui donner un dernier témoignage de la sympathie publique. Le lendemain, la population tout entière lui faisait des funérailles splendides; avec une pompe extraordinaire, aux sons d'une musique funèbre, par de longs détours à travers les rues populeuses, on transportait solennellement ses restes à l'église Sainte-Geneviève, qu'une loi spéciale affectait désormais à la sépulture des grands hommes. L'émotion et l'admiration universelles étouffaient jusqu'au souvenir des anciennes discordes, des rancunes d'autrefois. Royalistes et révolutionnaires obéissaient au même sentiment, éprouvaient et exprimaient la même douleur. Presque tous étaient d'accord pour comprendre et pour regretter ce que la France perdait à la mort d'un tel homme.

Je connais bien le revers de la médaille, je sais bien tout ce qu'on peut dire, j'ai dit moi-même sans ménagement ce que je pensais du caractère de l'homme, je n'ai dissimulé ni son immoralité, ni sa vénalité, ni sa duplicité. Vivre aux dépens d'une femme, d'un banquier, d'un ministre, écrire des libelles contre son père au profit d'une mère dont il connaît les torts et la honte, présider la Société des jacobins, y couvrir de fleurs les Lameth, et en même temps les dénoncer à la cour, être à la fois le chef le plus ardent du parti populaire et le conseiller salarié de la reine (1),

(1) Un des hommes qui l'ont le mieux connu et qui ont eu longtemps pour lui le plus de sympathie, Camille Desmoulins, fait de lui ce portrait charmant et vrai. « Tout observateur attentif, en considérant les intelligences que Mirabeau avait dans tous les partis, et les espérances que fondaient sur lui tant de gens marchant en sens contraire, ne pourra comparer Mirabeau qu'à cette joyeuse coquette dont j'ai vu quelque part le portrait : attentive à la fois à tenir son jeu et à occuper ses amans, elle a ses deux pieds sous la table posés sur ceux de ses deux voisins et tourne ses regards languissamment vers le troisième, en sorte que tous jouissent d'une préférence qu'ils regardent comme unique. Chacun des trois rit des deux autres et les prend pour dupes; ce qui n'empêche pas la belle de prendre du tabac d'un quatrième près

voilà des actes qui ne lui coûtent à accomplir ni un scrupule ni un remords. Machiavel aurait reconnu en lui une âme italienne avec des profondeurs insondables de corruption et d'astuce. Mais dans cette dépravation quelle part ne faut-il pas faire au siècle, à la race, à la famille! Regardons autour de Mirabeau et voyons ce que vaut la moralité de ses contemporains les plus célèbres. Croit-on, par hasard, que les âmes de Camille Desmoulins, de Danton, de Sieyès, de Talleyrand, fussent plus pures que la sienne? Quels exemples, d'autre part, n'a-t-il pas reçus dans sa famille? Il a vu son père vivre avec une concubine, sa mère publier ses adultères et les attester par écrit, une de ses sœurs courir les grands chemins avec un chevalier d'industrie. Quelle discipline morale, quel frein lui a-t-on imposé? Et cependant l'hérédité qui le dépravе par certains côtés le relève par d'autres. Son père a déposé en lui, avec la passion du travail, le germe des sentimens les plus nobles, l'amour de l'humanité, la passion de la justice, une pitié profonde pour ceux qui souffrent, un désir ardent de soulager leurs souffrances. Personne n'a été plus pénétré que Mirabeau de l'esprit de la révolution, personne n'a applaudi de meilleur cœur à l'abolition des privilèges, à l'établissement de la liberté civile et religieuse, au triomphe de l'égalité. Sur ces points décisifs, sur ces victoires qu'il considère comme définitives, on ne trouve chez lui ni une hésitation ni une dissonance. Il le répète à satiété dans les mémoires qu'il adresse à la cour. Il tient à ne laisser aucune illusion aux esprits que pourrait hanter le regret de l'ancien régime, de cet ancien régime qu'il a vu de près, dont il a connu les iniquités! On ne reviendra pas à la féodalité, aux exemptions pécuniaires, aux droits particuliers des possesseurs de fiefs, à la distinction des ordres. Toutes les inégalités qu'il a si souvent dénoncées et maudites sont emportées désormais dans le torrent révolutionnaire. Aucune puissance humaine ne les ramènera. On rencontre ici la limite certaine de la vénalité de Mirabeau. Il aimait l'argent, il en avait besoin; mais il n'aurait jamais consenti, pour en recevoir, à abandonner les principes, ce qu'il appelle lui-même les bienfaits de la révolution. La Fayette, qui le jugeait sévèrement, lui rend à cet égard un témoignage formel. « Mirabeau, dit-il dans ses *Mémoires*, n'était pas inaccessible à l'argent, mais pour aucune somme il n'aurait soutenu une opinion qui eût détruit la liberté et déshonoré son esprit. »

La générosité des sentimens de Mirabeau n'avait pas seulement

d'elle, d'appuyer ses doigts dans sa tabatière incessamment et longtemps, et de serrer la main d'un cinquième sous prétexte de voir sa manchette de point. »

un caractère général et philosophique, elle ne s'appliquait pas uniquement à l'ensemble de l'humanité. Il était capable d'aimer, de donner à ceux qui l'aimaient des preuves d'attachement et de dévoûment. Malgré la fougue et la mobilité de sa nature, il avait le cœur bon. On ne faisait pas inutilement appel à sa sensibilité. Embarrassé de tout temps dans ses affaires, il augmenta souvent ses embarras pour obliger les autres. Quoiqu'il ne fût pas toujours exempt de torts à leur égard, il mérita d'avoir, et il eut des amis admirables. L'affection qu'il sut inspirer à Mme de Nehra, au comte de La Marck, à Cabanis, à Frochot, défendent sa mémoire. Dans sa jeunesse, avec sa tête énorme et sa figure couturée par la petite vérole, il n'en fut pas moins un charmeur. Il le demeura jusqu'au bout. Ceux qui vivaient auprès de lui reconnaissent tous l'agrément de son commerce, la grâce et la séduction de ses manières, tous l'aimaient, tous le pleurèrent; l'un d'eux, le jeune de Comps, voulut se tuer sur son corps.

Ces traits de caractère ont leur prix. Mais ce qui intéresse la postérité, c'est surtout la valeur des œuvres. Que reste-t-il de cette merveilleuse éloquence? Après qu'un siècle a passé sur les discours de Mirabeau, maintenant qu'on n'entend plus son organe sonore, sa voix forte et nuancée, ses accens profonds; qu'on n'a plus sous les yeux ce corps immobile (1), ce geste rare, mais superbe, ce masque tourmenté et imposant où se concentrait la vie, où se succédait avec une vivacité méridionale l'expression des passions les plus diverses, que personne même ne peut plus nous en rendre à distance le prodigieux effet, les paroles qui ont si souvent passionné l'assemblée constituante nous émeuvent-elles encore, quoique refroidies pour toujours et fixées sur le papier? Il serait exagéré de dire qu'elles n'ont rien perdu, que le temps ne leur a rien enlevé. Quelquefois le ton déclamatoire a vieilli, l'emphase méridionale nous donne le sentiment du vide; les expressions paraissent plus fortes ou plus pompeuses que ne le comporterait la simplicité du sujet. Mais l'ensemble demeure intact; la belle ordonnance de la composition, la proportion des parties, la gradation des mouvemens oratoires, la chaleur répandue partout, l'émotion grandissante, échauffent le lecteur comme elles entraînaient autrefois les applaudissemens des auditeurs. On subit la contagion de l'éloquence, on repasse par les impressions qu'éprouvait dans l'assemblée le public des tribunes; comme lui, on serait tenté d'acclamer et d'applaudir encore l'orateur. A d'autres momens, les

(1) Mirabeau ne faisait pas beaucoup de gestes à la tribune; il agissait surtout par l'expression des regards et par les mouvemens de la tête. « Au milieu de l'effroyable désordre d'une séance, je l'ai vu, dit Chateaubriand, sombre, laid et immobile; il rappelait le chaos de Milton. »

discours de Mirabeau produisent une impression différente, moins oratoire, plus calme et plus profonde. Nous sommes tout à coup frappés par l'abondance des vues, par la vigueur extraordinaire et le relief de la pensée. Nous admirions un merveilleux artiste; c'est maintenant le penseur, le philosophe, le politique qui nous force à rentrer en nous-mêmes, à considérer les événemens comme faisant partie de la chaîne de l'histoire, avec les signes précurseurs qui les annoncent et les conséquences inévitables qui en sortent.

Tout cela est dit en général dans une langue très supérieure à la langue parlementaire. Mirabeau, qui a écrit ses plaidoiries d'Aix et tous ses premiers discours, garda jusqu'au bout, même dans ses improvisations les plus véhémentes, le souci de la forme. Les leçons de son précepteur Poisson, bon humaniste, et la lecture des auteurs anciens avaient laissé dans son esprit des traces profondes. Toutes ses œuvres portent l'empreinte de la culture classique; même lorsqu'il se sert, comme cela lui arrive si souvent, de travaux écrits par d'autres, il y met la marque de son esprit, il y donne un tour élégant et littéraire par le choix, par la propriété des expressions. Ses manuscrits surchargés de ratures indiquent qu'il ne se contente pas du premier jet, qu'il a la volonté et l'espoir d'atteindre la perfection. Il conduit sa phrase à la façon des Latins, tantôt avec une ampleur soutenue, tantôt avec une brièveté et une concision énergiques. Ces procédés de style, déjà sensibles dans les discours écrits, s'accusent davantage encore dans la dernière de ses œuvres, dans les mémoires adressés à la cour. Depuis Montesquieu et depuis Rousseau, personne n'a parlé la langue de la politique avec autant de fermeté. Un certain nombre de pensées y sont frappées avec la netteté de contours d'une médaille romaine. On dirait du César ou du Salluste. On peut contester çà et là les idées et les conclusions de l'auteur; personne ne méconnaîtra ni la vigueur de son intelligence, ni la mâle beauté de son langage. Lorsque Mirabeau, qui prenait encore la parole dans l'assemblée le 27 mars, fut foudroyé le 2 avril 1791, la France perdait non-seulement son plus grand orateur, mais un de ses écrivains les plus hardis et les plus puissans. Il mourait en pleine possession de toutes ses facultés, en plein progrès sur lui-même, de plus en plus sévère dans le choix de ses pensées et de ses expressions, comme s'il voulait laisser à la postérité dans son dernier écrit l'image la plus fidèle et la plus achevée de son brillant génie.

A. Mézières.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

LA DUCHESSE ET LE DUC DE NEWCASTLE.

III[1].

LES ÉCRITS DE LA DUCHESSE.

La vie de Newcastle et l'esquisse autobiographique sont les œuvres réellement sérieuses de la duchesse, celles par lesquelles elle doit être jugée, et qui lui assurent auprès de la postérité studieuse mieux que l'ombre d'un nom; le reste est affaire de curiosité pure ou de dilettantisme capricieux. Cependant les pages que nous lui avons consacrées resteraient incomplètes si nous ne disions pas quelques mots de ses talens de poète et de moraliste tels que nous les laisse apercevoir le choix fait par M. Jenkins. Ils ne sont nullement à dédaigner, et l'examen sommaire que nous en

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 juillet 1890.

voulons faire nous permettra de fixer avec précision certains détails du XVIIe siècle anglais, qui ne sont pas sans intérêt.

Nous avons vu que les contemporains de la restauration considéraient la duchesse vieillissante comme une caricature de l'époque précédente. Ses goûts intellectuels étaient, en effet, à l'avenant de ses costumes, et l'on peut dire, si l'on veut, que sa culture littéraire avait un caractère rétrospectif. En s'inspirant des formes littéraires chères aux générations précédentes, et en restant dans l'ignorance ou le mépris de celles que la restauration mit à la mode, était-elle cependant si loin de son époque qu'il le semble au premier abord? Par sa tournure de pensée, par sa manière d'écrire tant en prose qu'en vers, elle se rattache directement à la période dite *Elizabethan era;* mais cette période était-elle sérieusement close à l'époque où elle écrivit? Un des grands sujets d'étonnement de ceux qui commencent l'étude de la littérature anglaise, c'est de voir l'extension que donnent à l'*Elizabethan era* les critiques les plus éminens de la première partie de notre siècle : Coleridge, Southey, Hazlitt, Leigh Hunt. Non-seulement ils y englobent tous les successeurs immédiats de Shakspeare, mais ils y rattachent des écrivains, comme l'évêque Jérémie Taylor, qui mourut dans les premières années de la restauration, et comme sir Thomas Browne, dont la vie se prolongea jusqu'au dernier quart du XVIIe siècle. C'est qu'en effet, de cette période littéraire très inexactement nommée et sans grand souci des dates, le règne d'Elisabeth n'a vu que l'aurore. Elle s'ouvre vers 1588 environ, c'est-à-dire dans les quinze dernières années de la grande reine, et se prolonge, avec des fortunes diverses, jusqu'après la restauration, en sorte que cette ère prétendue d'Elisabeth est bien plutôt, en réalité, celle des deux règnes de Jacques Ier et de Charles Ier. C'est que, malgré l'éclatante exception de Thomas Morus, l'Angleterre n'a eu sa vraie renaissance que longtemps après les nations du continent, que cent ans séparent Arioste de Spenser, et que par conséquent son XVIe siècle s'est trouvé en grande partie transporté au XVIIe. A la vérité, on peut dire que dès le commencement du règne de Jacques Ier il se produisit dans la poésie anglaise une bifurcation curieuse d'où sortit un courant nouveau, très distinct du précédent. Tandis que la grande poésie épique et dramatique restait fidèle à l'esprit de l'*Elizabethan era* et se prolongeait, avec Milton, jusqu'après la restauration, la poésie lyrique pure s'émancipait, et sous une double forme, amoureuse et religieuse, inaugurait un style particulier, très affecté, très tourmenté, très artificiel, original cependant malgré ses nombreux défauts, qui, de 1610 environ jusque vers 1670, resta en pleine faveur et sévit sur tous les beaux esprits qui se succédèrent entre

Ben Jonson et Dryden. Si l'on tient, d'une part, que Ben Jonson, Fletcher, Massinger, Milton et autres appartiennent en réalité à l'*Elizabethan era,* et, d'autre part, que le classicisme de la restauration s'est présenté trop tardivement pour qu'on puisse le considérer comme la représentation de l'esprit anglais au XVIIe siècle, on ne trouvera rien qui appartienne plus en propre à ce siècle, qui le caractérise plus particulièrement que cette poésie dont les noms de Donne, de Crashaw, de George Herbert, de Wither, de Lovelace, de Waller, de Cowley, disent à la fois les mérites et les faiblesses. Eh bien! c'est encore une illusion. Cette poésie lyrique se rapporte moins directement, mais aussi sûrement que la poésie dramatique, à l'*Elizabethan era,* car elle dérive de John Lilly et de son *Euphues.* C'est l'*euphuisme* qui, longtemps contenu par les barrières robustes que lui opposait la vogue persistante du plus vigoureux des genres littéraires, le drame, a fini par trouver sa pleine liberté avec les genres plus fluides de poésie que réclament les rêveries érotiques et les divagations religieuses. De quelque côté qu'on regarde, on ne trouvera donc, dans l'Angleterre du XVIIe siècle, qu'un prolongement de l'*Elizabethan era,* en sorte que cette appellation de *surannée*, dont les contemporains de la duchesse la gratifièrent, put bien s'appliquer justement à ses costumes et à ses manières, mais serait aussi injuste que légère appliquée à sa manière de penser et de parler, qui fut celle de tous ses contemporains, sauf ceux de la dernière heure.

Puisque par sa culture littéraire elle se rapporte au courant de l'*Elizabethan era,* est-il possible de surprendre chez elle quelques préférences pour tel ou tel des écrivains de cette période? Oui, cela est possible au moins pour le plus grand de tous, quoiqu'elle ne l'ait jamais nommé. La prose de la duchesse, aux bons endroits, porte la marque irrécusable de l'influence de Shakspeare et pourrait être parlée sans désavantage par les amoureuses et les philosophes de ses drames. Quelques exemples, mieux que toutes les paroles, feront ressortir ces ressemblances. Il s'agit de la mort de sa mère, qui resta belle jusqu'à la fin. « Et quand vint sa dernière heure, on aurait pu croire que le trépas s'était énamouré d'elle, car il l'embrassa dans son sommeil, et tout doucement, comme s'il eût eu peur de la blesser. » Parlant de l'éducation des pensionnats de demoiselles, pour laquelle sa libre éducation lui avait donné une aversion qu'elle explique avec beaucoup de sens, elle dira : « Toutes les demoiselles élevées dans les écoles sont comme ces plats préparés dans la boutique d'un cuisinier, lesquels ont toujours goût de la casserole et de la fumée. » Elle explique qu'elle vit dans la solitude parce que le monde lui est odieux par

ses commérages, qui n'épargnent rien ni personne. « Quelqu'un est-il richement vêtu, il est envié; porte-t-il de simples, d'humbles vêtemens, il est méprisé; une femme est-elle d'une beauté qui passe l'ordinaire, elle peut se tenir pour sûre des dépréciations et des médisances de tout son sexe; une autre est-elle laide, on lui fait un reproche de sa laideur, quoique ce soit la faute de la nature, non la sienne. Cette autre est-elle simplement de visage passable, on la traite de personne négligeable; s'il en est de vieilles, on dira qu'elles sont mieux faites pour la tombe que pour le monde; de jeunes, on dira qu'elles sont mieux faites pour l'école que pour la conversation. En est-il d'âge moyen, toutes les langues de ces dames vont annoncer d'avance sa prochaine décrépitude; est-elle riche et sans titre, on dira : elle est comme la viande, tout graisse et pas de sang; a-t-elle de grands titres et peu d'argent, on dira : c'est un pudding sans sauce... » Et cette sorte de lamentation funèbre que nous nous étions réservé de citer sur la mort de son beau-frère, sir Charles Cavendish : « Je construirai son monument de vérité, puisque je ne le puis de marbre, et je suspendrai mes larmes sur sa tombe en guise d'écussons. Il était noblement généreux, sagement vaillant, naturellement poli, sincèrement bon, loyalement aimant, vertueusement modéré; ses promesses étaient comme un décret irrévocable, sa parole comme la destinée; sa vie était sainte, son naturel doux, sa conduite courtoise, sa conversation pleine de charmes; il avait un esprit prompt, une science vaste, un jugement net, une intelligence claire, une pénétration sensée; quoique sa bouche ne prêchât pas la philosophie morale, sa vie l'enseignait, et il était tel enfin qu'il aurait pu servir de modèle à tout le genre humain. » L'imprévu des images, l'outrance des métaphores, les énumérations prolongées et antithétiques de Shakspeare sont assez reconnaissables dans ces extraits pour qu'il soit utile d'insister.

La même influence se fait également sentir dans les poésies de la duchesse, mais avec cette nuance que c'est moins sur le style que sur la fantaisie de l'auteur et le choix de ses sujets qu'elle a eu action cette fois. Croiriez-vous, par exemple, que c'est par ses poésies que les fées ont fait figure pour la dernière fois dans la poésie anglaise? Vous connaissez le grand rôle qu'elles ont joué, chez les poètes de l'époque d'Elisabeth et de Jacques, chez Spenser, Shakspeare, Ben Jonson, Drayton, et aussi, sous des noms plus classiques, dans les poèmes de la jeunesse de Milton. Mais à mesure que le siècle a marché, elles se sont éloignées et rapetissées toujours davantage, si bien qu'à la fin on ne les trouve plus qu'à l'état d'ombres phosphorescentes et d'atomes miroitans comme

de la poussière de mica, chez Robert Herrick, qui meurt justement en 1674, la même année que la duchesse. Robert Herrick a été certainement au nombre des auteurs favoris des deux nobles époux, et il y avait de bonnes raisons pour cela. Il avait été royaliste ardent autant que *clergyman* anglican le fut jamais, — ainsi qu'en témoignent les pièces nombreuses adressées à Charles Ier, qu'il appelle *le brave prince des cavaliers*, à ses fils et à nombre de notoriétés du parti monarchique, — avait quelque peu souffert pour ses opinions après la chute de la royauté, et enfin avait exercé toute sa vie ses fonctions ecclésiastiques dans un coin de ce Devonshire où dominaient les Cavendish, cousins du duc. Nous venons de relire une bonne partie des *Hespérides*, le recueil de ses poésies, et il nous semble que les deux époux lui doivent beaucoup. Il y a telle pièce de Newcastle où il écrème la voie lactée pour faire des petits pots de *custard* à la bien-aimée et les neiges les plus blanches pour lui préparer des sorbets, qui rappelle les salades de roses, de lis et d'œillets qu'Herrick assaisonne, avec toutes les essences de la création, en l'honneur de ses amies vraies ou imaginaires. La dette de la duchesse est plus forte et de meilleur aloi. C'est à Shakspeare et à Ben Jonson qu'elle doit d'aimer les fées, mais c'est en toute évidence d'Herrick plus que d'aucun autre poète qu'elle a tiré sa manière de les peindre. Comme les meilleurs spécimens que je puisse donner des talens poétiques de la duchesse se rapportent aux fées, je placerai, malgré sa longueur, la description minutieuse des magnificences de la cour de ces capricieuses lilliputiennes sous les yeux de nos lecteurs, en engageant ceux d'entre eux qui sont familiers avec la langue anglaise à chercher, dans *les Hespérides* d'Herrick, les petites pièces intitulées *la Chapelle d'Obéron*, *le Palais d'Obéron*, *la Fête d'Obéron*, *la Requête du mendiant à la reine Mab*, — cette dernière un petit chef-d'œuvre.

LES PASSE-TEMPS DE LA COUR DES FÉES.

La reine Mab et tout son petit peuple dansent sur une gentille taupinière : de beaux chalumeaux de paille elles tirent une douce musique, en observant avec justesse le temps et la mesure. Toutes, la main dans la main, en rond, en rond, elles dansent sur leur féerique domaine. Lorsqu'elle quitte sa salle de danse, la reine appelle ses suivantes pour l'accompagner à un bosquet où elle s'assied sous une fleur pour se mettre à l'ombre du clair de lune au trop vif éclat, et des moucherons chantent pour l'amuser. Pendant ce temps la chauve-souris vole d'ici et de là pour maintenir en ordre toute la bande. La reine se

baigne sur une feuille trempée de rosée; et lorsqu'elle s'y assied, elle imprime à la feuille un petit balancement, et découvre la beauté de son corps blanc pareil à un flocon de neige nouvellement tombé. Les suivantes lui passent ensuite ses beaux vêtemens faits de la pure lumière du soleil devant lesquels s'effacent les couleurs de tous les objets dont elle s'approche, puis elle se dirige vers son dîner où l'attendent en bon ordre tous ses laquais nains. La table est un champignon, la nappe une belle toile d'araignée, son siège la fleur duvetée d'un chardon, son gobelet une coupe de gland que l'on remplit d'un nectar capiteux distillé des plus douces fleurs. En guise de bécasses, de cailles et de perdrix, on lui sert des mouches de toutes variétés, grasses et de choix. Viennent ensuite des omelettes d'œufs de fourmis frais, mais de ces mets de haute saveur elle mange sobrement. La mamelle du loir lui fournit son lait dont on fait ses fromages, sa crême et son beurre. Lorsqu'on l'a mêlé avec une foule d'ingrédiens et qu'on y a cassé des œufs frais de fourmis, son habile cuisinière sait bien comment on en compose pudding, crême ou gâteaux de grain. Pour adoucir ces friandises, l'abeille apporte un miel pur ramassé par son aiguillon. Mais la nourriture des gens de service est plus grossière, elle se compose de viande de loir engraissé à l'étable. Lorsqu'elle a dîné, pour prendre l'air, elle commande son carrosse, qui est une belle coquille de noix, délicatement bordée et richement doublée à l'intérieur d'une peau brillante de couleuvre. Six cricris la voiturent en toute vitesse, lorsqu'elle doit faire un voyage pressé, mais deux suffisent lorsqu'elle veut faire au pas un tour de promenade et flâner à travers le pays des fées. Elle prend quelquefois plaisir à la chasse : si c'est à voler, son oiseau est un frelon au vol agile dont les cornes lui servent de serres vigoureuses pour retenir la mouche-perdrix; si c'est à courre, le lézard lui tient lieu de daim, il fuit si vite, si rapide, que le trop lourd carrosse ne peut le suivre : alors elle saute en selle sur la sauterelle et galope à travers la vaste forêt. Pour viser le lézard à la hanche, elle porte un arc fait d'une branche de saule dont la flèche aiguë, presque comme une lance, est d'une feuille de romarin. Le signal du retour au logis lui est donné par le coq dont le chant lui sonne l'heure, et lorsque la lune se cache, sa journée est finie, et elle va se coucher. Des météores, lorsqu'il y en a, l'éclairent comme font les torches; pour lumières, pendant qu'elle soupe, on pose sur la table des vers luisans. Mais les femmes, race inconstante, ne savent jamais se tenir longtemps en paix à la même place; impatiente d'un trop long retard, elle appelle son char, et, en route pour la terre supérieure !

Le magnifique palais qu'habite la reine est un édifice construit de coquilles de crabe. Les portières à l'intérieur en sont d'un fin arc-en-ciel d'un effet merveilleux qui vous saisit dès l'entrée; les apparte-

mens en sont d'un ambre transparent d'où s'exhale un doux parfum lorsque le feu est allumé : son lit est d'un noyau de cerise creusé et sculpté dans toute son étendue, les rideaux en sont d'une aile brillante de papillon, les draps en sont de paupières de tourterelles, et l'oreiller en est un bouton de violette. Les murs de la chambre sont en verre transparent afin que la reine puisse être vue lorsqu'elle passe à l'intérieur; les portes sont hermétiquement verrouillées avec des épingles d'argent. La reine est endormie, et maintenant le jour de l'homme commence.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui, en lisant ce joli morceau, ne se rappellera les passages du *Songe d'une nuit d'été* où figurent Obéron et Titania, et la description de la reine Mab par Mercutio dans *Roméo et Juliette*, et ne se dira qu'il en sort directement. Eh bien, cette opinion ne sera qu'à demi vraie. Eh oui, la conception première en est de Shakspeare, mais la facture en est d'Herrick (1). Des deux côtés, c'est le même prolongement minutieux, la même délicatesse entomologique, le même miroitement d'atomes. Par ce tout petit exemple on peut juger des inexactitudes de jugement auxquelles s'expose le critique, lorsqu'il s'en tient pour les individus à des ressemblances trop générales. La vérité est dans la nuance, dit quelque part M. Renan; pour les ensembles, je n'en sais trop rien, et j'y serais plus volontiers partisan des couleurs tranchées, mais pour tout ce qui est des genres, des familles et des individus, certainement.

Voici un autre tableau du pays des fées, celui-là d'une touche plus large, et rappelant plus directement les maîtres du genre, Milton, Ben Jonson, Spenser. Je n'ose dire qu'il ne serait indigne d'aucun, mais rappelez-vous que Henri Heine a fait une peinture toute semblable, celle de sa *Loreley* peignant ses cheveux d'or aux bords du Rhin, et voyez si celle de la duchesse ne soutiendra pas la comparaison.

Mes coffrets sont des coquilles d'huîtres où je garde mes perles d'Orient, et je porte un modeste corail qui rougit dès qu'il touche l'air.

Sur les vagues d'argent je m'assieds et je chante, et alors les poissons immobiles m'écoutent; puis, je me repose sur un rocher et j'y peigne ma chevelure avec une arête de poisson.

Pendant qu'Apollon avec ses rayons sèche ma chevelure de l'eau

(1) Tellement d'Herrick que la duchesse a transporté dans sa pièce, sans y prendre garde, un vers de *la Fête d'Obéron* presque textuellement, celui qui fait mention de la table-champignon de la reine. De son côté, M. Jenkins a noté une ressemblance moins étroite qui se rapporte à l'office des moucherons à la cour des fées. Il est vrai

dont elle est trempée, sa lumière lustre la surface de l'onde et fait de la mer mon miroir.

En sorte que lorsque je nage sur les hautes vagues, je me vois à mesure que je glisse, mais lorsque le soleil commence à brûler, vite je rentre sous mes flots,

Et je plonge jusqu'au fond ; alors sur ma tête coulent les eaux en vagues bouclées, en cercles tout ronds, et je suis ainsi couronnée de marées.

Le trait peut-être le plus caractéristique de l'esprit de la duchesse, c'est sa préférence marquée pour l'allégorie. Elle a fait de cette forme littéraire un usage vraiment prodigue. Il y en a chez elle de toutes les variétés, de métaphysiques, de morales, de religieuses, de psychologiques, voire d'astronomiques ; il y en a aussi de toutes les humeurs, de gaies et de tristes, de misanthropiques et de confiantes, de sceptiques et de croyantes. On peut dire que chez elle l'allégorie revêt tour à tour toutes les robes, celle du prédicateur, celle du professeur, celle du magistrat, celle du conseiller politique. Sans doute, cet engouement a quelque bizarrerie, faut-il le prendre cependant comme la preuve d'un goût suranné? Eh non, car s'il y a une forme qui soit naturelle à l'esprit anglais, c'est bien celle-là. Geoffroy Chaucer l'importa autrefois de France avec le *Roman de la rose*, et l'importation se trouva si conforme aux besoins du génie national qu'elle y fit sur-le-champ une fortune prodigieuse qui ne dura pas moins de deux siècles. De Chaucer aux approches de l'*Elizabethan era* y a-t-il autre chose dans la littérature anglaise que des allégories? Elles sont fort ennuyeuses d'ordinaire, ces vieilles allégories, et elles sont aujourd'hui justement oubliées, mais pendant cette longue période d'acclimatation triomphante, cette forme a lentement enfoncé son empreinte dans le génie anglais, l'a façonné à son moule, si bien qu'au terme de cette longue faveur, lorsque ce génie veut se communiquer au monde, il ne trouve pas, pour le faire, d'autre moyen d'expansion, et qu'il l'emploie comme fatalement. Et ce moyen d'expansion est tellement le sien propre qu'il se généralise aussitôt, et devient l'organe de toutes les écoles, de toutes les doctrines, de toutes les sectes. L'allégorie enseigne la politesse et le bel esprit, défend les vieilles doctrines et pousse les nouvelles. Est-il besoin de rappeler les noms de John Lilly et de Spenser, de Ben Jonson et de Milton, et à quelle fortune

d'ajouter qu'Herrick, à son tour, était redevable de nombre de traits de sa description à Drayton, qui dans sa *Nymphidia* a raconté la querelle d'Obéron et de Titania, et comme ce dernier avait emprunté ce sujet à Shakspeare, c'est toujours au grand poète qu'il faut en revenir.

populaire elle va s'élever tout à l'heure avec John Bunyan? Aucune révolution du goût ne parviendra à la supplanter, et elle bénéficiera de toutes les vogues et de toutes les modes. Un instant, précisément pendant ces dernières années de la duchesse, le courant classique sembla devoir la rejeter parmi les formes surannées, mais dès que cet esprit nouveau se trouva aux prises avec les difficultés sérieuses de la controverse, elle ressuscita soudainement et reprit possession de son ancienne faveur, ainsi que cela se vit par Dryden. Cela se vit bien mieux encore pendant tout le cours du XVIIIe siècle. On sait le parti puissant que Swift sut en tirer au profit des intérêts anglicans, et qu'Addison et Johnson n'eurent pas d'autre moyen d'influer sur les esprits de leurs contemporains, ainsi qu'en témoignent ces vastes répertoires d'allégories, le *Tattler* et le *Spectator*, l'*Idler* et le *Rambler*. Victorieuse de l'esprit classique en dépit de tous les obstacles, elle arrive enfin au plus splendide épanouissement avec le génie romantique auquel elle s'associe si naturellement et si harmonieusement qu'on ne peut la distinguer de ce génie même. Que sont les poèmes de Keats, sinon des allégories esthétiques? et ceux de Shelley peuvent-ils, du premier au dernier, porter d'autres noms que ceux d'allégories morales, métaphysiques ou prophétiques?

La duchesse était donc excusable d'user et d'abuser de cette forme littéraire à laquelle la faveur constante du génie de sa nation a fait une éternelle jeunesse. De quels livres, en effet, pouvait bien se composer la bibliothèque de famille où elle avait puisé sa première culture, si ce n'est pour les trois quarts d'allégories? et quelles idées, pendant tout le cours de sa vie, avait-elle rencontrées qui fussent exemptes de ce travestissement? Aussi ses allégories ne sont-elles pas de simples artifices de rhétorique ou de pédantesques conventions. Par la longue habitude qu'elle en a, ses pensées prennent naturellement cette forme, d'autant plus naturellement que, d'ordinaire, elles sont plus d'imagination que de raison et de tempérament que de réflexion. Elle en a dont la moralité est peu commune, ou du moins n'a pas encore assez servi pour être arrivée à l'état de lieu-commun, comme sa fable de *la Fourmi et de l'Abeille* où elle prouve cette thèse de morale altruiste qu'il ne faut pas toujours défendre notre propre prospérité. Elle en a de très poétiques et qui témoignent d'un emportement passablement audacieux dans la rêverie, comme celle que voici, si bien faite pour enchanter son admirateur Charles Lamb, qui dans son *Ange enfant* a écrit une fantaisie de même famille. Deux amans séparés sur la terre par la dureté de leurs parens se rencontrent sur les bords du Styx à l'état d'âmes; comme la séparation a

été le grand malheur de leur vie, elles consentent à renoncer à toute individualité psychique, et, pour rester plus sûrement unies, à rentrer l'une dans l'autre de manière à ne former qu'une seule âme, ce qui signifiera si l'on veut que notre félicité éternelle se composera de la chose que la vie nous aura cruellement refusée. On voit que la duchesse a découvert, à son insu, cette béatitude par *pénétrabilité* que certains mystiques n'ont pas hésité à promettre aux âmes insatiables d'aimer, béatitude à la fois redoutable et désirable, et dont la figure par anticipation nous est présentée sous forme païenne par la vieille fable d'Alphée et d'Aréthuse. Mais qu'elles soient poétiques ou quintessenciées, naturelles ou abstraites, les allégories de la duchesse ont toutes ce caractère commun qu'elles sont merveilleusement parées. Prenez ce mot dans le sens que lui donnent les arts du tailleur, de la modiste, du *costumier*. Elle met un soin extrême à composer à ses fantômes métaphysiques des toilettes assorties à leur signification, ce qui les fait parfois ressembler aux *universaux* des écoles du moyen âge qui seraient habillés comme des princes de féeries. A vrai dire, l'habitude était ancienne, les faiseurs de moralités, masques et *pageans* l'ayant pratiquée nécessairement pendant trois siècles; ce qui est nouveau, c'est le procédé qu'elle emploie pour ces toilettes difficiles à combiner avec harmonie, et qui lorsqu'elles ne sont pas platement banales sont aisément extravagantes. Ce sont ces dernières que préfère la duchesse. Et elle y réussit sans peine par l'emploi qu'elle fait de ces rapprochemens forcés et contre tout bon sens entre les choses les plus éloignées, que les poètes lyriques du XVIIe siècle, Donne et Cowley en tête, se rappelant, sans en trop rien dire, les vieilles leçons de l'*Euphues*, avaient mis à la mode. Un court exemple suffira pour donner une idée de ce parfait mauvais goût et de cette puérilité parfois amusante. Voici la toilette de la nature, on ne saurait dire qu'elle ne lui convient pas, mais ne vous semblera-t-il pas en la lisant que sa riche bizarrerie conviendrait à quelque colossale idole des temples d'Orient?

Le soleil couronne la tête de la nature de barres resplendissantes, et dans sa chevelure les étoiles pendent en guise de joyaux. Les vêtemens sont faits de cieux du plus pur et brillant azur, le zodiaque attache ses robes autour de ses flancs, les cercles polaires font des bracelets pour ses poignets; les planètes se déroulent en collier autour de son cou, les mines d'or et d'argent sont les chaussures de ses pieds, elle a pour ses jarretières de douces et suaves fleurs, ses bas sont de gazon frais et vert, ses rubans sont d'arc-en-ciel aux multiples couleurs. La poudre de sa chevelure est de neige blanche comme lait, et les vents soufflent lorsqu'elle la peigne. La lumière est le voile

mince qu'elle étend sur son visage, et à travers lequel elle voit ses créatures en tous lieux.

La duchesse n'atteint presque jamais que le bizarre; mais il y a cette circonstance atténuante en sa faveur que ce n'est pas par amour du bizarre, comme cela s'est vu de son temps pour nombre de marinistes et de gongoristes, mais par le désir plus louable de ne ressembler à personne. Elle veut des formes et des images à l'instar de ses toilettes, c'est-à-dire qui ne soient qu'à elle. Elle a donc la bonne volonté d'être originale, et elle croit l'être en toute naïveté lorsqu'elle n'est que singulière et quintessenciée. Mais si elle se trompe, ce n'est que sur les moyens d'atteindre son idéal, non sur cet idéal même, car elle a de la nature de l'originalité, de ce qui la constitue essentiellement, un sentiment très fort, bien qu'inexact sur quelques points. Elle plaçait l'originalité dans la conception et non dans la forme, dans l'invention plutôt que dans la composition. Elle détestait les imitateurs, dédaignait les *stylistes*, et n'accordait qu'une estime assez froide à tout ce qui n'était que critique ou érudition. Elle a sur ces sujets des paroles excellentes et parfois d'assez grande portée. « Les imitations sont comme un vol d'oies sauvages qui se suivent à la queue l'une de l'autre, tandis que l'originalité est comme le phénix, qui n'a ni compagnon, ni compétiteur, et qui, pour être solitaire, n'en est que plus admiré. » — « Traduire est un bon ouvrage; cependant les traducteurs ressemblent aux gens qui montrent les tombes à Westminster, ou les lions à la Tour dont ils sont les *informateurs* et non les propriétaires. » — « Le fou érudit admire et tombe amoureux de tous les langages, sauf du sien propre; car, s'il parlait de naissance le grec ou l'hébreu, qui sont tenus pour les plus significatifs, il préférerait le bas-allemand, qui est le moins étendu. Il est fier d'être familier avec nombre d'auteurs, quoique cette familiarité opprime sa mémoire, étouffe son jugement par la multitude des opinions, tue sa santé par l'étude, détruise son esprit naturel par les transplantations et les greffes de ses lectures. Enfin, il est tellement asservi aux règles, qu'il ne s'accorde aucune liberté raisonnable. » Une courte pièce, où elle célèbre la gloire des initiateurs et revendique pour eux la première place, est une de ses meilleures et mérite d'être citée. Elle est en tercets et semble avoir été écrite avec un souvenir de Dante; se rappeler les discours d'Oderisi, d'Arnaud Daniel ou de tel autre artiste ou poète de la *Divine Comédie*.

Comme au printemps, les oiseaux arrivent, pour couver leurs petits,

ainsi les siècles apportent leurs couvées de poètes qui chantent pour le monde la mélodie de leurs vers.

C'est la grande nature qui donne les règles de la musique, et ce n'est pas l'art qui les enseigne; car les fantaisies que la nature façonne dans le cerveau du poète sont les meilleures; celles que crée l'imitation sont néant.

Car les imitateurs ont beau chanter avec toute la perfection possible et composer leur musique avec ce qu'ils ont appris avec le plus d'amour, c'est celui qui enseigne, qui garde toujours la maîtrise, c'est celui-là qui doit avoir la couronne de louange et de renommée et qui mérite d'écrire son nom dans le long rouleau des temps; et ceux qui le dérobent ne doivent gagner que le blâme. Dans la haute cour de la renommée, il ne doit y avoir de places que pour ceux qui, les premiers, ont enlevé la citadelle de l'invention, mais les messagers qui ne font que rapporter n'y ont pas droit.

Aux messagers est due la récompense des remercîmens pour les grandes peines qu'ils ont prises, afin d'apporter fidèlement leur message, mais non les honneurs réservés à l'invention originale.

Qu'il y en a qui se composent des costumes de pièces diverses volées ici et là, afin qu'ils puissent faire galante figure devant le monde!

Et le pauvre vulgaire, qui n'en sait jamais bien long, respecte tout ce qui porte une brillante apparence sans examiner comment cet éclat est venu à qui le montre.

Le danger ordinaire des écrits enfantés comme ceux de la duchesse par fermentation solitaire ou par l'arbitraire d'une volonté sans raisons impérieuses d'énergie, c'est de tomber dans la convention et de payer tribut à la rhétorique avec une extrême facilité. Je n'hésite pas à dire que la duchesse est entièrement exempte de ce défaut, ce qui est la meilleure preuve de la sincérité de sa nature. Elle est quintessenciée, elle n'est pas affectée ni précieuse; elle est pompeuse, parce qu'elle croit que la pompe des mots sied aux sentimens nobles, elle n'est pas emphatique; elle a de la grandiloquence, non de la déclamation. Ses défauts plaident en faveur de sa sincérité. Elle n'a de souplesse ni d'adresse d'aucune sorte; son mauvais goût fréquent vient surtout de ce qu'elle est sans artifices. En outre de ce mérite de sincérité, il y a dans ses écrits quelque chose d'assez difficile à définir et que j'appellerai, faute d'un meilleur mot, une certaine touche de vie qui les sauve d'être de simples élucubrations philosophiques. Cela vient en partie de ce que, comme toutes les femmes, elle exprime des sentimens alors qu'elle croit exprimer des pensées, en partie de ce que ses jugemens

sur les choses du monde sortent des impressions que lui ont laissées les événemens de sa vie et non de raisonnemens. Il est évident, par exemple, que le souvenir de la guerre civile lui est toujours présent et qu'il se glisse, souvent à son insu, dans tout ce qu'elle écrit. L'idée de faction, d'intrigue malfaisante, d'ambition effrontée, hante son esprit comme une obsession. Ce silence dont l'esprit de parti enveloppe d'ordinaire la vérité, et cette duplicité générale qui en devient la conséquence dans les temps d'anarchie, l'avaient beaucoup frappée. Elle en a décrit les effets dans une de ses allégories en vers qui s'appelle *les Funérailles de la vérité*. La vérité est morte, mais que de choses vont être enterrées avec elle : les sentimens naturels, car sans vérité ils ne sont plus; l'honneur, car il n'est estimé que lorsque la vérité domine; la morale enfin, car elle n'est pour ainsi dire que le corps de la vérité. Le monde entier va maintenant aller à Fausseté. « Faction viendra, et gouvernera de haute main, et la concussion trahira l'innocent. Des controverses s'élèveront dans l'église, et l'hérésie emportera la palme. Au lieu de prêcher la paix, les prêtres prêcheront la discorde et enseigneront dans leurs doctrines la haute rébellion. Alors tous les hommes apprendront à expliquer les statuts, science qui ne servira qu'à enrichir les gens de loi... » Et voici, décrite avec tout son luxe habituel de métaphores allégoriques, l'image du monde telle que l'ont imprimée dans son esprit les spectacles de son temps. « Le monde est une grande cité où il y a un grand commerce et que traverse une grande et navigable rivière d'ambition dont le flux et le reflux sont le doute et l'espérance. Sur cette rivière flottent des barques de présomptueux amour-propre remplies d'orgueil et de mépris, et des marchands de faction y lancent des vaisseaux de trouble pour importer pouvoir et autorité. Et ces vaisseaux font souvent naufrage par suite des tempêtes de la guerre, et alors paix et bonheur sont noyés dans les vagues de la misère et du mécontentement... *dureté des cœurs, effronterie des faces, tares des consciences, témérité des actions, voilà le fer et l'airain dont sont faits les instrumens à la fois de la protection et de l'offense.* » Le style est baroque à l'excès, mais quiconque est tant soit peu familier avec l'histoire reconnaîtra dans les lignes soulignées une image très expressément fidèle de la nature humaine en temps d'anarchie. Elle a sur l'éloquence une lettre superbe qu'elle n'aurait probablement jamais écrite, si les orages parlementaires et les harangues militaires multipliées ne lui avaient donné l'expérience la plus intime des effets merveilleux du pouvoir de la parole pour le bien et pour le mal. « Réfléchissez-y bien, et vous ne pourrez assez vous étonner du pouvoir

de l'éloquence, car il y a en elle un mystère étrange et caché, et elle exerce une influence magique sur le genre humain. Elle est d'une telle puissance dominatrice, qu'elle force la volonté à régler les actions du corps, et l'âme à agir et à souffrir au-delà de sa capacité naturelle ; elle fait des âmes les esclaves de la langue. Tel est le pouvoir d'un éloquent discours, qu'il enchaîne le jugement, aveugle l'entendement et trompe la raison. Il attendrit les cœurs inexorables, force les yeux secs à pleurer et sèche les larmes dans les yeux humides... et, d'un autre côté, l'éloquence peut exaspérer les pensées jusqu'à la folie et pousser l'âme au désespoir. La vérité, c'est qu'elle peut faire les hommes semblables à des dieux ou à des diables, ayant un pouvoir supérieur à la nature, à la coutume et à la force, car souvent la langue a été trop forte pour l'épée et a remporté la victoire. Elle a été souvent trop subtile pour les lois, jusqu'à en être capable de bannir le droit et de condamner la vérité... »

Presque à l'égal des souvenirs de la guerre civile, la duchesse exécrait les mœurs nouvelles de la cour de Charles II. A cet égard, bien qu'il n'y eût en elle aucune tendresse pour le puritanisme, elle rejoignait presque les sentimens des puritains les plus hostiles. Sans doute, elle n'invectivait pas comme eux ses contemporains et contemporaines en termes bibliques, mais on voit, par ses lettres, qu'elle ne manquait guère une occasion d'en assurer bon nombre de son plus parfait mépris. Si ce mépris était de solide qualité, et si elle se gênait beaucoup pour faire remonter à qui de droit la responsabilité des scandales du temps, cet extrait d'une de ses lettres suffira pour en faire juger. « Assurément le monde n'a jamais été rempli d'autant de fous qu'il y en a dans ce siècle, et il n'y a jamais eu de plus grandes erreurs et de plus grosses folies que celles que ce siècle a connues. Ce n'est pas un siècle comme celui d'Auguste César *où la sagesse régnait et où l'esprit florissait*. Mais dans ce siècle la débauche est prise pour l'esprit, l'intrigue factieuse pour la sagesse, la trahison pour la politique et les querelles d'ivrognes pour la valeur. En vérité, le monde est si follement pervers et si bassement fou, que ceux-là sont les plus heureux qui peuvent s'en éloigner le plus possible. Mais, dites-vous, chacun se plaint du monde, comme je le fais dans cette lettre, cependant personne n'aide à l'amender. Laissez-moi vous dire, madame, que cela n'est au pouvoir d'aucun particulier, ni au pouvoir d'un nombre quelconque d'individus ; ce sont les *plus grandes personnes qui doivent corriger le monde, c'est-à-dire celles-là même qui gouvernent le monde,* sans cela le monde risque fort de tomber en piètre condition. Mais il y a des siècles où le monde est plus

misérable et plus en haillons que dans d'autres; et il y a aussi certains siècles où le monde est rapiécé et reprisé, mais rarement avec ce qui est nouveau et convenable, et il est plus souvent habillé dans un habit de bouffon que dans une grave soutane. » Les phrases soulignées ci-dessus désignent assez clairement, ce nous semble, Charles II et les principaux de sa cour, sinon comme les auteurs, au moins comme les fauteurs de tous les scandales régnans. Elle avait en aversion ce cailletage impur et médisant mis en vogue par le beau monde de la restauration, dont Wycherley nous a transmis l'expression la plus effrontée, mais la plus mâle, et Congrève l'expression la plus lascive et la plus élégante, et elle le regardait, avec raison, comme l'agent propagateur par excellence du vice et de la corruption. « En vérité, on peut dire que dans ce siècle il y a une maligne contagion de babillage, car non-seulement une femme en infecte une autre, mais les femmes en infectent les hommes, et les hommes à leur tour s'infectent mutuellement; cela s'étend si loin que les jeunes enfans en sont eux-mêmes attaqués, tant cette infection est forte et maligne. » Comme elle a sans doute entendu chuchoter à ses oreilles qu'elle n'était pas à la mode, elle se demande ce que signifie ce mot et la tyrannie de nouvelle espèce qu'il vient de porter dans le monde, et loin d'essayer de se justifier de ce reproche, elle s'en empare pour s'en faire gloire, et en flétrit en termes éloquens l'ineptie et le ridicule. Elle montre avec beaucoup de sens ce qu'il y a d'artificiel dans cette domination de la mode, par la facilité avec laquelle la plupart de ses suivans lui soumettent non-seulement ce qui est transitoire et extérieur comme les manières et les formes des vêtemens, mais ce qu'il y a de plus essentiel dans notre nature. « Ce qui est étrange, c'est qu'ils arrivent à avoir *des esprits selon la mode*. Ils donnent leurs opinions et leurs jugemens selon la mode, ils aiment et haïssent selon la mode, ils sont courageux ou lâches selon la mode, ils approuvent ou désapprouvent selon la mode. » Elle se demande ce que cela peut signifier que telle chose soit à la mode, si elle n'est pas vraie, ou qu'elle ne soit pas à la mode si elle est vraie. « Les gens justes et sages n'aiment et ne haïssent, n'approuvent ou ne désapprouvent selon la mode; mais ils haïssent ce qui est réellement bas, mauvais et pervers, et ils aiment ce qui est réellement bon, vertueux et digne, non à cause de l'opinion générale, mais pour la vérité... Ils parlent non avec des phrases à la mode, mais avec les mots les plus clairs et qui peuvent le mieux les faire comprendre, et leurs manières sont de celles qui sont *humaines* et non pas *simiesques*, fantasques ou contrefaites. Leurs habits sont taillés de manière à être surtout utiles, aisés et convenans. Leurs appétits ne raffolent pas des mets ou des sauces en vogue,

parce qu'ils ont le *haut goût* de la mode, mais ils préfèrent ce qui est le plus agréable ou le plus savoureux à leur goût. Ils ne suivent pas les vices ou les vanités-modes, ni ne s'adonnent aux exercices à la mode, mais à ceux qu'ils aiment le mieux. Si c'est la mode de jouer au *tennis* ou au *paille-maille*, et qu'ils aiment mieux monter à cheval ou faire des armes, ils laissent là les exercices à la mode et continuent les leurs. De même si c'est la mode de jouer aux cartes ou aux dés, et qu'ils aiment mieux écrire et lire. De même si c'est la mode de dîner et de souper en compagnie dans les tables d'hôte et les tavernes, et qu'ils aiment mieux dîner et souper seuls chez eux. » C'est un plaidoyer très direct *pro domo suâ* que ces dernières phrases où la duchesse multiplie les allusions à ses goûts littéraires, aux goûts d'escrime et d'équitation de son mari, et à la sobriété dans les choses de la table qui leur était commune à tous deux.

M. Jenkins loue à plusieurs reprises la grande piété de la duchesse; mais, après lecture répétée de tous les fragmens, tant en prose qu'en vers, qu'il nous présente de ses écrits, cette qualité ne nous frappe en elle que très modérément, et nous aurions plutôt envie de nous demander quelle était réellement l'étendue et la nature de sa foi, et dans quelle mesure on peut dire qu'elle était religieuse. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que cette piété, trop peu dévotieuse pour les catholiques, trop peu intérieure pour les protestans, n'était pour plaire à aucune des deux grandes communions entre lesquelles la duchesse se trouvait placée. Quand elle parle de religion, c'est noblement, mais sèchement, sans aucune tendresse de langage ni aucune humilité de raison. On ne surprend pas en elle la plus petite préférence pour une cérémonie, un rite ou une pratique pieuse quelconque, et il semble vraiment qu'elle n'ait attaché aucune importance à tout ce qui était du culte extérieur, bien qu'elle appartînt à cette église anglicane où les controverses liturgiques ont toujours tenu une si grande place. Son esprit est si peu porté au mysticisme, que le plus naturel des actes religieux de l'âme, la prière, lui est presque antipathique. Elle voulait les prières courtes et rares, estimant que les prières longues et répétées étaient irrévérencieuses et presque impies, opinion qui peut nous paraître aujourd'hui fort inoffensive, mais qui l'était peut-être beaucoup moins dans un temps où les puritains avaient poussé l'ardeur de la prière plus loin encore que les catholiques, ce qui prouve que, pour juger de l'importance du plus petit détail, il faut le voir dans son vrai milieu (1). Elle allait beaucoup plus loin

(1) Pendant le siége de La Rochelle par Richelieu, un des ministres presbytériens qui furent envoyés d'Angleterre pour soutenir le zèle des réformés priait quinze heures

encore, estimant les bonnes œuvres supérieures à la prière, sans aucun souci de savoir si cette préférence n'était pas quelque peu téméraire, et n'était pas en contradiction avec cette croyance à la justification par la foi qui est commune à toutes les églises réformées. Elle était d'un tel latitudinarisme sur cette question de la supériorité des bonnes œuvres, qu'elle considérait comme acte de dévotion de travailler à s'enrichir pour avoir moyen de faire la charité avec plus d'abondance. Ses paroles à cet égard sont curieuses à recueillir et à citer. « Une vie chaste, honnête, juste, charitable, tempérante, est une vie dévote, et dévot aussi est le travail temporel, comme d'être *honnêtement industrieux pour acquérir et prudent pour conserver*, afin qu'on puisse avoir davantage à donner. Il n'y a pas de pauvre mendiant qui ne préfère un *penny* à une bénédiction, car il vous dira qu'il mourra de faim avec un *Dieu vous assiste,* mais qu'un denier lui donnera de quoi manger... Soutenir un ami dans la détresse vaut mieux et est plus recommandable que de prier pour lui, secourir un mendiant dans la détresse vaut mieux que de prier pour lui, soigner les malades est meilleur que de prier pour les malades. » Plusieurs fois, dans le cours de cette étude, nous avons eu l'occasion de faire remarquer l'esprit calculateur et pratique de la duchesse, mais cette manière de considérer les bonnes œuvres en est assurément le témoignage le plus original et le plus piquant.

Ces petites hardiesses n'étaient point de simples boutades d'un esprit fantasque en quête d'indépendance, car la duchesse ne se piquait d'incrédulité à aucun degré, et le titre d'esprit fort ne lui eût certainement pas apparu comme une distinction enviable et flatteuse. Mais elle avait trop vécu et conversé avec les philosophes et les hommes politiques du parti des Cavaliers pour ne pas se ressentir beaucoup de leur influence et ne pas avoir appris à leur école à simplifier la théologie. Elle l'avait tellement réduite que, si l'on n'était averti, on ne verrait pas ce qui sépare la sienne des purs déistes et théistes, Dieu, l'immortalité, la providence, en restant les seuls fondemens essentiels. Quant au diable, elle avait sur lui une opinion assez originale. Elle lui niait tout pouvoir temporel et lui reconnaissait une puissance spirituelle de bas aloi. Impuissant à infliger le mal physique, il était cependant tout-puissant pour conseiller le mal moral, et elle s'étonnait en conséquence que ce personnage, qui ne pouvait blesser les corps, eût autant d'empire sur les âmes, qu'il n'avait pour séduire que ses imbécillités et ses mensonges.

par jour. Ce ministre était un des ancêtres directs de mistress Carlyle, et c'est de Carlyle lui-même que je tiens ce détail.

Comme son mari, elle avait en horreur les controverses religieuses, leur attribuant beaucoup plus d'empire pour l'erreur que pour la vérité, et les considérant en général comme le fait de gens qui tenaient avant tout à faire étalage de leur esprit et de leur savoir, ce qui implique qu'elle était médiocrement disposée à accorder sa confiance à une autorité ecclésiastique quelconque. Elle dut en effet sentir assez rarement le besoin d'avoir recours aux lumières sacerdotales, ayant de longue date appuyé sa croyance sur un argument qui rend vaine d'avance toute discussion. On ne doit pas raisonner sur les objets de la religion, dit-elle, parce que, si ces objets pouvaient être atteints par l'exercice de la raison, la religion serait absolument inutile, et nous voyons qu'elle est nécessaire. Elle s'est exprimée très nettement sur ce sujet dans une courte lettre où elle ne manque ni de logique ni de vigueur.

Vous me dites, madame, dans votre dernière lettre, qu'il y a eu une grande et chaude dispute entre O... G... et C... O... touchant diverses choses qu'il est plus aisé de croire que de prouver, car si la preuve fait la science, la croyance ne fait pas la preuve. Quand bien même des milliers d'hommes auraient cru telle chose ou telle autre pendant des milliers d'années, ni le nombre des hommes, ni celui des années ne prouve que cette chose soit vraie. Cela prouve simplement que tel nombre d'hommes a cru cela pendant tel nombre d'années. La divinité est au-dessus de tout sens, de toute raison, et aussi de toute démonstration. Par conséquent, la foi est requise dans toutes les religions, car ce qui ne peut être conçu ou saisi doit être cru. Maintenant, si le pilier principal de la religion est la foi, il s'ensuit que les hommes devraient croire davantage et disputer moins, car les disputes prouvent la faiblesse de la foi, bien plus elles rendent faible une foi qui est forte. Les hommes dépensent plus de temps à disputer qu'à prier, et s'efforcent de montrer leur esprit plutôt que d'accroître leurs connaissances... Les professeurs aiment mieux enseigner les contradictions que la vérité, et les ecclésiastiques la division que l'union.

L'argument n'est pas précisément de l'invention de la duchesse, mais elle a trouvé moyen de l'accentuer d'une manière assez originale. Il est de sérieuse valeur, toutefois il faut dire qu'il est de ceux que les théologiens prudens ont toujours hésité à accepter, ou qu'ils n'ont jamais accepté qu'avec réserve. Cette façon d'avaler la religion *en bloc* (pour employer un mot à la mode depuis quelques mois) a le grand désavantage, en effet, de rejoindre trop facilement les principes sur lesquels s'est appuyé le scepticisme

avisé des XVIe et XVIIe siècles. Cette manière de raisonner est-elle si différente de celle de Montaigne, et, parmi les contemporains de la duchesse, Saint-Evremond et La Motte Le Vayer, ce dernier surtout, auraient-ils beaucoup rechigné à l'admettre, et n'y auraient-ils pas reconnu le voile le plus commode à cacher discrètement les hardiesses du doute?

La duchesse avait beaucoup trop vécu solitaire pour que ses écrits renferment de bien nombreuses peintures des mœurs de son temps, toutefois il convient de faire une exception pour le monde religieux dont elle a tracé à diverses reprises des croquis amusans, gais, avec une pointe d'amertume. Seriez-vous curieux, par exemple, de savoir ce qu'était une dame du haut monde puritain entre les années 1665 et 1670, aux alentours de l'acte du *Test,* vous jugerez peut-être que le portrait suivant n'est pas indigne de vous être présenté. Plus d'un trait qui, par atavisme, s'est transmis de l'aïeule aux descendantes vous assurera de la ressemblance du modèle et de la véracité du peintre.

Hier, Mme P... I... est venue me faire visite, et m'a prié de vous présenter ses humbles services, mais depuis que vous ne l'avez vue, elle a bien changé, car c'est maintenant une âme sanctifiée, une sœur spirituelle. Elle a renoncé à boucler ses cheveux, les mouches lui sont en abomination, souliers à dentelles et galoches sont autant de pas vers l'orgueil, se décolleter est pour elle pire que l'adultère; éventails, rubans, boucles d'oreilles, colliers et le reste sont les tentations de Satan et les signes de la damnation. Ce n'est pas à la seule toilette que s'est arrêté le changement; manières, conversations, sujets de discours, tout en elle est transformé, si bien qu'à moins d'être avertie d'avance vous ne la reconnaîtriez pas, si vous la rencontriez. Elle ne parle plus que de ciel et de mortifications: au bout de deux ou trois paroles, elle m'a demandé de quelle posture je jugeais qu'il était plus convenable de se servir pour la prière; je lui ai répondu que je n'en connaissais aucune de plus convenable et qui s'accordât mieux avec la dévotion que l'agenouillement, puisque cette posture disait en quelque sorte d'où nous sommes venus et où nous irons, car l'Écriture ne dit-elle pas que de la terre nous venons et qu'à la terre nous retournerons? Alors elle se mit à parler prières; elle est pour les prières spontanées, et je lui dis que plus nous y employons de mots, et moins elles avaient chance d'être acceptées, car je pensais qu'une adoration silencieuse était mieux faite pour plaire à Dieu qu'un vaniteux babillage. Ensuite elle me demanda si on ne pourrait pas se spiritualiser en modérant ses passions et ses appétits, et en en chassant les pires de son corps et de son âme, de manière à devenir une façon de divinité, ou à s'approcher

tellement du divin qu'on s'élèverait au-dessus de la nature humaine. Je lui répondis non, car à supposer que les hommes pussent changer le cuivre, le fer ou les autres vils métaux en or, et raffiner ensuite cet or jusqu'à son plus extrême degré de pureté, ce ne serait encore qu'un métal; de même l'homme le plus purifié ne serait encore qu'un homme. Prenez d'ailleurs les plus parfaits des hommes, ceux qui par la grâce, la prière, le jeûne, se sont élevés jusqu'au degré de saints, ils n'ont été encore que des hommes tant que fut conservée l'union de leur âme et de leur corps; mais lorsque la séparation se fait, ce que devient l'âme, et si elle est un Dieu, un diable, un esprit, ou rien du tout, je n'en ai aucune connaissance. Là-dessus elle leva les yeux au ciel et me quitta, convaincue que j'étais du nombre des mauvais et des réprouvés, incapable de grâce efficace, en sorte que je crois qu'elle ne m'approchera plus, de crainte de souiller sa pureté en ma compagnie. La première fois que nous entendrons parler d'elle, vous verrez qu'elle sera devenue sœur prêcheuse.

La dame devint, en effet, sœur prêcheuse, mais paraît n'avoir obtenu dans ce rôle qu'un médiocre succès. Une seconde lettre de la duchesse nous fait assister au spectacle amusant d'un *conventicule*, et, malgré la longueur relative de cette scène, nous voulons la rapporter, parce qu'elle nous permet de surprendre sur le fait les deux opinions qui rendirent si longtemps les puritains antipathiques au gros de la nation et haïssables au parti des Cavaliers. La première, c'est qu'ils ne craignaient pas de se séparer ouvertement de la masse de leurs concitoyens, considérant qu'ils étaient, au milieu d'eux, comme un nouveau peuple d'Israël au milieu des idolâtres, et s'attribuant par suite sur eux tous les droits qu'une telle *sélection* divine pouvait justifier. La seconde, c'est que le salut de l'âme individuelle devait passer avant tout autre souci, qu'il n'y avait pas de devoir politique ou social qui ne dût céder à celui-là, fallût-il pour cela entrer en lutte contre l'État ou faire abandon des intérêts nationaux. C'est cette séparation entre le chrétien et le citoyen que combattit toujours l'église anglicane, dont l'effort principal, soutenu, traditionnel, consista, dès l'origine, à maintenir l'alliance entre ces deux hommes et à démontrer que les devoirs du sujet étaient identiques aux devoirs du chrétien. Si vous cherchez la différence entre l'église anglicane et les autres églises protestantes, vous n'en trouverez pas de plus essentielle que celle-là. Elle est tellement caractéristique, cette différence, qu'elle s'est fait sentir encore de nos jours, et qu'un des plus nobles et des plus libéraux défenseurs que l'église anglicane ait eus dans notre siècle, Charles Kingsley, n'a pas hésité à en faire l'objet de

ses anathèmes rétrospectifs dans son beau roman historique intitulé : *Westward ho!*

Depuis ma dernière lettre, je suis allée entendre prêcher mistress P... I.., car elle est maintenant ce que j'étais bien convaincue qu'elle deviendrait, une sœur prêcheuse. Nous nous trouvâmes dans une grande réunion de saintes sœurs et de saints frères, dont bon nombre prêchaient à tour de rôle, car comme ils sont pour la liberté de conscience, ils sont aussi pour la liberté de prêcher. Mais il y eut en tout cela plus de sermons que de science et plus de mots que de raisons. Mistress P... I... commença, mais je ne me rappelle pas bien son sermon; seulement, lorsqu'elle eut bien soupiré et gémi sa dévotion, un saint frère se leva et fit un sermon dont voici le bref résumé :

« Frères et sœurs bien-aimés, nous sommes ici réunis en Dieu pour prêcher sa parole parmi nous en toute pureté d'esprit. Nous sommes les enfans chéris et élus du Seigneur, qui nous fait des esprits glorifiés et des âmes sanctifiées. Nous avons en nous l'esprit de Dieu qui nous inspire de prier, de prêcher, d'invoquer son nom, et aussi de lui rappeler la promesse qu'il nous a faite de nous rassembler et de nous unir dans sa nouvelle Jérusalem, afin de nous séparer des réprouvés et pour que nous ne soyons pas souillés par leur présence; car vous savez par l'esprit, chers frères, qu'ils ne sont pas les enfans du Seigneur, mais les enfans de Satan. Ils sont les enfans des ténèbres et nous les enfans de la lumière. Nous sommes glorifiés et sanctifiés par la grâce surnaturelle; nous sommes un peuple particulier, nous sommes les prophètes du Seigneur, institués pour prévoir, prédire et déclarer sa volonté et son plaisir; nous sommes institués pour encourager les saints dans l'affliction, nous réjouir avec eux dans la consolation et les aider à présenter au Seigneur leurs soupirs, larmes et gémissemens; mais voilà que l'esprit m'inspire à cette minute de prier et de cesser de prêcher; prions donc. »

Après que le saint frère eut achevé sa prière, M. M... R.., qui était avec nous, enleva sa perruque et se coiffa d'un bonnet de nuit qui lui donna tellement l'apparence d'un saint frère, qu'ils le prirent pour un des leurs, et, ainsi transformé, il prêcha le discours suivant :

« Chers frères bien-aimés, nous sommes ici réunis en congrégation, quelques-uns pour enseigner, d'autres pour apprendre; mais ni l'enseignement ni l'instruction ne peuvent être donnés et reçus autrement que par des voies naturelles et conformes à l'humaine capacité, car nous ne pouvons être célestes tant que nous sommes terrestres, ni glorifiés tant que nous sommes mortels, et nous ne pouvons pas arriver à la pureté des saints et des anges tant que nous sommes soumis aux imperfections naturelles du corps et de l'esprit. Cepen-

dant, il y a certains hommes qui croient être, ou au moins pouvoir être si purs d'esprit par le secours de la grâce qu'ils en sont sanctifiés; qui croient être tellement pleins du Saint-Esprit qu'ils en ont des visions spirituelles et des conversations familières avec Dieu, dont leurs folles imaginations font un camarade de fréquentation commune. Mais croire qu'ils sont des compagnons convenables pour Dieu lui-même; croire que, eux exceptés, aucune des créatures de Dieu n'est ou ne fut digne de la faveur divine; croire, comme ils se l'imaginent, qu'ils font partie du conseil privé de Dieu, de manière à connaître son plaisir et sa volonté, ses décrets et ses arrêts, toutes choses qui ne peuvent être connues, — car le Créateur est trop puissant pour qu'aucune créature puisse le comprendre, — c'est là une opinion qui dérive simplement d'un amour de soi, d'un orgueil de soi et d'une ambition personnelle extraordinaires. Par conséquent, prions humblement l'être que nous sommes impuissans à concevoir. »

Mais avant qu'il eût achevé son sermon, le saint troupeau avait commencé à s'agiter, et à la fin vida si bien la salle que notre ami aurait prié tout seul si moi et deux ou trois dames qui étaient en ma compagnie n'étions restées. Lorsqu'il eut achevé une courte prière, il nous dit qu'il venait de faire ce que le grand conseil d'État ne pourrait pas accomplir, c'est-à-dire disperser au moyen d'un tout petit discours, sans bruit ni trouble, une compagnie de sectaires.

Une dernière et courte citation pour épuiser complètement ce que les écrits de la duchesse peuvent contenir de renseignemens sur les mœurs du temps. Nous avons passé naguère en revue avec Aubrey les grands courans de la superstition au XVIIe siècle; le petit portrait que voici peut nous apprendre de son côté ce qu'était la superstition commune et familière et pour ainsi dire le pain quotidien du superstitieux Anglais sous la Restauration.

Le sot superstitieux est observateur attentif des temps, des situations, des figures, des bruits, des accidens et des rêves. Ainsi, pour le temps, il ne commencera un voyage, ne se mariera, n'achètera de la terre, ne bâtira, ne commencera un travail quelconque que les jours heureux. Chapitre des rêves : s'il rêve que ses dents tombent, ou de fleurs, ou de jardins, ou de quelque chose de vert, ou qu'il voit sa figure dans un miroir, ou qu'il tombe dans un précipice, ou qu'il assiste à un mariage, il estime que cela est fatal. Chapitre des bruits : l'aboiement des chiens, le croassement des corbeaux, le chant des *cri-cris*, le hululement des hiboux. Chapitre des accidens : le saignement de nez, la démangeaison à l'œil droit, la salière renversée. Chapitre des hasards

et figures : un lièvre qui traverse le chemin devant lui, trébucher au seuil d'une porte. En sorte qu'il ne jouit jamais d'aucun plaisir présent de crainte d'un fâcheux accident.

Nous voici arrivé au terme de cette longue étude, et maintenant il faut conclure. Eh bien! la duchesse de Newcastle a-t-elle droit à une attention moins frivole que celle du curieux et du *dilettante*, et mérite-t-elle de rester dans l'histoire littéraire à un meilleur titre que celui d'intéressante excentricité? Oui, à notre avis, elle le mérite, et cela pour trois qualités par lesquelles elle a été comme tirée, en dépit d'elle et à son insu, hors de sa situation solitaire, et qui la rattachent au mouvement général de son pays et de son temps. Elle est Anglaise, rien qu'Anglaise, et n'a jamais songé qu'elle pût être autre chose. Elle a cependant longuement vécu à l'étranger, tant en France que dans les Pays-Bas espagnols, et c'est l'époque où les influences de l'Espagne d'abord, et de la France ensuite, modifient si profondément la littérature anglaise que les caractères les plus constans de cette littérature semblent en être effacés pour jamais ; mais de tout cela la duchesse n'a pas subi la moindre atteinte. Elle reste fidèle à la culture anglaise de sa jeunesse et la prolonge. Les romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, non plus que les tragédies de Corneille, n'ont pas eu empire sur son esprit, et, si on veut à toute force qu'elle ait été précieuse, c'est à une école anglaise qu'elle a appris à l'être; mais l'hôtel de Rambouillet n'y est entré pour rien. En second lieu, quelle que soit la valeur de ses écrits, son nom est assuré de ne pas être effacé de la littérature anglaise, car il est le premier qu'il faudra écrire toutes les fois qu'il s'agira de dresser la liste de ces *bas-bleus* qui ont servi si diversement et si puissamment la cause des sentimens anglais et des idées anglaises. C'est elle qui inaugure réellement la tribu des femmes de lettres anglaises, et elle l'inaugure avec une décence supérieure, une innocence pédantesque, mais naïve, un effort vers tout ce qui est élevé et noble qui, pour être souvent impuissant, n'en reste pas moins toujours respectable. Quelle distance il y a, sous ce rapport, entre elle et telle des contemporaines qui vont suivre, cette Aphra Ben, par exemple, qui ne craignit pas de lutter de licence avec les Etheredge, les Wycherley et les Congreve? Laissons enfin Antoine Hamilton nous révéler le troisième mérite de la duchesse par une anecdote de ses piquans *Mémoires de Grammont*. Vous rappelez-vous l'entrée du chevalier au bal masqué de la cour, et comment, au milieu des rires, il raconte à Charles II qu'il a été arrêté et retardé par un grand diable de fantôme vêtu de voiles orientaux? « Ah! s'écrie Charles II, ce doit être la du-

chesse de Newcastle. » Eh! non, ce n'était que la peu morale Muskerry déguisée en Babylonienne. Par cette moquerie, qui résume bien ce que les contemporains reprochaient à la duchesse, Charles II exprimait en même temps ce qui manquait trop à sa cour et faisait involontairement la satire de son règne. Au milieu du monde corrompu de la restauration, la duchesse fut à peu près seule à représenter la vertu. Oh! une vertu qui n'était ni bien stoïque, ni bien mystique, une vertu très *laïque*, très accessible, mais qui, par cela même, eût été digne de plus d'imitation qu'elle n'en rencontra, et s'il en eût été ainsi, qui sait jusqu'où cette imitation facile n'aurait pas poussé ses bienfaits? Il faut souvent aussi peu de chose pour sauver sociétés et états que pour les perdre, et on peut sérieusement se demander si, pour sauver le trône des Stuarts, il n'aurait pas suffi de tenir plus de compte qu'il n'en fut fait des qualités que nous observons chez cette duchesse si ridiculisée, si raillée, si délaissée des contemporains. Deux choses ont perdu la monarchie des Stuarts : le spectacle des mœurs de la cour, qui finit par amener la nation à l'opinion des puritains, et l'intransigeance religieuse, qui finit par arracher à la royauté ses meilleurs et ses plus constans défenseurs, double danger qui aurait pu être évité, ce semble, sans trop d'austérité ni trop de concessions douloureuses à la conscience. Supposez chez Charles II un peu de cette décence de mœurs si chère à la duchesse, et dites si l'opposition des puritains ne fût pas restée sans écho, restant en partie sans objet? Et, d'autre part, qu'aurait-il fallu à Jacques II pour qu'il évitât sa perte? tout simplement qu'il portât dans les choses de la religion le même esprit respectueux, mais circonspect, qu'elle y portait. Pour maintenir les Stuarts, la nation anglaise ne leur demandait que des *à-peu-près*, et c'étaient précisément ces mêmes *à-peu-près* salutaires que nous rencontrons dans les écrits de la duchesse de Newcastle.

ÉMILE MONTÉGUT.

L'IDÉE DE CULPABILITÉ

I.

Tous les trois mois devant nos cours d'assises, et tous les jours dans la conscience des médecins-experts, des magistrats, des philosophes, se pose le problème de la responsabilité morale des malfaiteurs. Il n'a jamais été plus ardu ni plus hardiment discuté. Y a-t-il vraiment des coupables ou ne faut-il voir dans nos condamnés que des malheureux ou des malades, des damnés par prédestination héréditaire et anatomique, sinon des hypnotisés parfois? L'hypnotisme, il est vrai, dans une affaire récente, est intervenu sans succès; mais il est loin d'avoir dit son dernier mot. D'ailleurs, si la suggestion criminelle est tout au plus une simple possibilité difficilement réalisable en pratique, l'hérédité des aptitudes, bonnes ou mauvaises, n'est pas un vain mot; le lien étroit du physique et du moral, toujours serré de plus près par nos physiologistes et nos psychologues, n'est pas une chimère. Il s'agit de savoir si, à la lumière de ces vérités, la notion de culpabilité doit disparaître, ainsi que le veulent de savans criminalistes d'Italie et d'ailleurs, et comment elle pourrait être remplacée, ou bien si elle peut être renouvelée et conciliée avec des idées en apparence hostiles, ou enfin si, par un volontaire aveuglement, elle doit être maintenue de force, imposée comme un dogme socialement nécessaire, quoique scientifiquement insoutenable?

Qu'on ne s'étonne pas trop de me voir accueillir cette troisième et dernière solution, à la vérité révoltante, celle de la foi sans

bonne foi, parmi les hypothèses qui méritent examen. De tout temps les peuples ont couru non-seulement à la « servitude volontaire, » mais à l'erreur volontaire et à demi consciente, quand servitude ou erreur ont paru salutaires. Si l'on comptait tous les illustres et parfois généreux imposteurs, hommes d'État, oracles, thaumaturges, historiens, penseurs même, si l'on passait en revue toutes les générations ou toutes les classes qui ont plus ou moins menti paternellement, afin que les générations suivantes ou les classes inférieures fussent sincèrement abusées, on serait effrayé de la grandeur du rôle social dévolu au mensonge, père de l'illusion. Y a-t-il un seul gouvernement qui soit parvenu à s'établir sans légendes accréditées par des impostures historiques sur ses origines? Même de nos jours, nos bulletins de guerre mentent, nos programmes électoraux mentent, nos journaux mentent, le tout dans un intérêt patriotique ou politique, après tout, secondaire. Comment se ferait-on scrupule de mentir dans un intérêt humain de premier ordre, s'il était démontré que cela fût indispensable, c'est-à-dire que, sans la croyance au libre arbitre, affirmée en dépit de tout argument, la société ne saurait subsister? N'en doutons pas, pour un professeur qui crierait tout haut : périssent les colonies plutôt qu'un principe! il se trouverait mille gens *raisonnables* qui se diraient tout bas : périssent tous les principes plutôt qu'une colonie! Ce serait le cas, pour les cœurs les plus droits, de se demander si, en somme, vérité signifiant accord possible ou actuel des esprits, société par suite, et non pas seulement accord d'un esprit avec lui-même, une notion antisociale peut être vraie, à proprement parler. Quelque doute de ce genre n'explique-t-il pas peut-être la propagation des doctrines de M. Renouvier sur la liberté personnelle dans le monde pensant de notre époque contemporaine?

Il importe donc au plus haut point de décider si nous allons être acculés à cette nécessité déplorable : nous aveugler, nous tromper nous-mêmes; s'il n'y a pas d'autre issue pour nous que cette impasse. Suivant M. Fouillée, déterministe pourtant, le sentiment trompeur de notre liberté est une illusion de naissance, comme les catégories de l'espace et du temps, et elle nous est donnée pour notre bien, fantôme idéal qui nous mène, dit-il, à sa propre réalisation dans l'infini. Mais, à la différence des deux autres grandes formes de notre sensibilité, auxquelles il la compare, celle-là n'est pas invincible : ils sont rares, extrêmement rares, les sceptiques qui parviennent à se réveiller « du sommeil dogmatique, » en ce qui concerne l'étendue et la durée, et à se persuader que nous attribuons faussement aux objets ces qualités illu-

soires, comme nos sensations de lumière et de couleur. Nombreux, au contraire, et en nombre toujours croissant, sont les esprits désabusés du libre arbitre; nombreuses sont les volontés qui, en agissant, prennent conscience des mobiles et des motifs, des majeures et des mineures de ces syllogismes intimes dont leur décision est la conclusion. Or, autrefois, les réveils de ce genre étaient clairsemés, un ou deux par siècle; à présent, dans certains milieux, précisément les plus savans et les plus influens sur l'esprit public, ils s'opèrent en masse. Est-ce là un danger social?

Non. Le danger social, c'est de perpétuer une équivoque, une association d'idées qui a fait son temps. Si l'on s'obstine à définir la culpabilité de telle manière qu'elle implique la liberté d'indifférence, le miracle psychologique, il est clair que, le libre arbitre ôté, la culpabilité s'évanouit, et il ne reste plus qu'à asseoir la pénalité sur l'utilité générale. L'égoïsme collectif de la société, car c'est là le vrai nom de l'utilitarisme, a beau n'être pas plus respectable aux yeux de l'individu que ne l'est l'égoïsme privé, c'est-à-dire l'utilitarisme individuel, au regard de la société, n'importe, il faut en venir là et travailler à reconstruire le droit pénal, ou plutôt la thérapeutique criminelle, sur cet unique fondement. Il faut concéder à M. Enrico Ferri, le brillant champion de l'école positiviste au parlement italien, qu'il est logique en niant absolument l'imputabilité morale, en refusant de voir dans le délit autre chose qu'un préjudice et une alarme. Les spiritualistes se récrient quand de telles propositions sont énoncées, et d'autres semblables; mais ils oublient que leurs anathèmes retombent en partie sur eux, qu'ils ont leur bonne part dans ces erreurs, que c'est leur faute si leurs adversaires se sont vus ou crus conduits à ces extrémités par le préjugé spiritualiste, écho d'un principe théologique, relatif aux liens indissolubles des notions de liberté et de responsabilité. Plus on accréditera ce faux dogme, et plus, sans le vouloir, on favorisera les progrès de l'école qu'on croit combattre, et qui s'offrira inévitablement comme le seul refuge ouvert aux défenseurs éclairés de l'ordre social. On a assis la morale tout entière sur le libre arbitre : droit et devoir, justice et injustice, bien et mal, tout est censé reposer là-dessus; on nous l'a dit et redit cent fois. Aussi, qu'arrive-t-il? Dès qu'un jeune homme, au sortir du collège, s'avise de raisonner sur le principe de causalité, sur l'axiome, — assez mal compris, — de la conservation de l'énergie, et sur la doctrine de l'évolution, il se reconnaît déterministe; et aussitôt, avec une horreur sacrée, avec une épouvante d'abord douloureuse, il croit voir s'écrouler en son cœur toute la dignité de la vie humaine, il se croit forcé de tomber dans le nihilisme moral. Plus

d'un pourrait décrire cette angoisse mentale, si le philosophe avait, comme le poète, le droit de dire *je;* mais il ne l'a pas, car le *moi* des poètes est un *nous*, non le sien. Plus tard seulement, habitué au séjour de son abîme imaginaire, et pareil au *Jacques le fataliste* de Diderot, « qui ne connaissait ni le nom de vice, ni celui de vertu, » il « haussera les épaules » avec une certaine gaîté « quand il entendra prononcer les mots *récompense* ou *châtiment.* » Il en est des femmes comme des jeunes gens. Discutez devant elles le libre arbitre; il y a fort à parier que la plus intelligente vous objectera : « Mais alors, si je suis née vicieuse, pourquoi me blâmer? Est-ce moi qui me suis faite ainsi? » Elle n'en prétend pas moins, du reste, avoir droit à de l'admiration pour sa beauté, qui n'est pas non plus son œuvre, aux artifices près. Avec la même précipitation outrancière de jugement, familière à l'esprit juvénile et à l'esprit féminin, l'esprit italien, — qui joue effectivement, dans le grand salon de l'Europe, le rôle de la « femme supérieure, » enthousiaste, agitatrice, très radicale d'allures, très diplomate au fond, un peu prompte à exagérer la nouveauté à la mode pour se l'approprier, — se jette, à peine éveillé au darwinisme, dans la négation de toute notion éthique. Combien faut-il que cette influence du génie national, j'allais dire du sexe national, soit puissante pour avoir entraîné M. Ferri lui-même, esprit d'ailleurs des plus virils, aussi pondéré et compréhensif que brillant; sans compter M. Garofalo, l'éminent magistrat! Mais en France, pareillement, et partout où le déterminisme, sous sa dernière forme, l'évolutionisme, a pénétré, il a fait les mêmes ravages moraux, malgré de moindres écarts de langage. Or, encore une fois, je comprends le scandale soulevé par les hardiesses que je signale. Mais à qui la faute? A ceux qui ont donné pour tout soutien au temple de l'éthique une colonne vermoulue.

La liaison étroite des deux idées de culpabilité et de liberté a sa raison d'être chez les théologiens; sous la plume d'un moraliste et d'un sociologue, elle ne se comprend pas. Tâchons de nous représenter l'émotion attachée à l'idée du *péché* dans l'âme d'un puritain écossais, d'un janséniste et même d'un de ces grands stoïciens, si religieux, qui étaient les casuistes de l'antiquité; tous, cependant, plus ou moins teintés de nécessitarisme, soit dit en passant. Ce sont eux qui auraient eu le droit d'invoquer le postulat du libre arbitre, et s'ils ne l'ont pas fait, je m'explique bien que d'autres, pénétrés de la même impression profonde en face du crime, aient requis ce principe. Quand, par ce mot *coupable*, on entend *infiniment haïssable*, *damnable éternellement,* il va de soi que la culpabilité absolue ainsi entendue suppose une causalité

absolue elle-même, c'est-à-dire l'action d'une cause première, d'une spontanéité créatrice, née *ex abrupto* et *ex nihilo :* ou le libre arbitre ne veut rien dire, ou il signifie cela. J'admets encore que, pour motiver les atroces pénalités de nos aïeux, réalisation terrestre de l'enfer dantesque, où se révélait une horreur du crime, une profondeur de vertueuse haine contre le criminel, étrangère aux honnêtes gens d'aujourd'hui, l'hypothèse du libre arbitre était indispensable. Le problème de la culpabilité, en effet, se lie à celui de la causalité; l'une doit se proportionner à l'autre et se modeler sur l'autre. Pour satisfaire donc aux exigences d'une conscience qui affirme la possibilité d'une criminalité infinie, d'une faute non pas relative aux temps et aux lieux, à telle ou telle fraction de l'humanité, voire à l'humanité tout entière, mais d'une faute *en soi* pour ainsi dire, éternelle et ineffaçable, noircissant l'âme à fond et à jamais, il a bien fallu doter l'âme d'un pouvoir à la hauteur d'une telle chute. Au surplus, expliquer comment ce pouvoir d'option vraie, de « premier commencement, » comme dit excellemment M. Renouvier, c'est-à-dire de création, en désobéissant au Dieu créateur, peut ne lui pas faire échec, ce n'est pas là mon affaire. Quoi qu'il en soit, est-ce bien une culpabilité pareille que nous avons à justifier maintenant? Non, la transformation profonde des peines et leur extrême adoucissement expriment assez le changement qui s'est opéré dans les consciences et qui tend même, en s'accentuant, à un singulier excès. Si le champ de nos indignations, pour ainsi parler, s'est fort étendu, embrassant à présent, grâce à la presse, les crimes et les criminels du monde entier, au lieu de se cantonner dans ceux d'une petite région, l'intensité de nos indignations, en revanche, a prodigieusement décru, à part le cas de mutuelle surexcitation dans les foules exaspérées et en train de *lyncher*. Aussi, de nos jours, être coupable, être responsable moralement, c'est simplement être blâmable jusqu'à un certain point et, comme tel, punissable, par un groupe plus ou moins étendu de personnes, par toute l'humanité, si l'on veut, mais à des degrés divers; c'est être propre à susciter dans ce groupe une certaine indignation, du mépris, ou tout au moins une pitié toujours à un certain degré flétrissante, et, par choc en retour, à ressentir parfois dans son propre cœur le sentiment du remords avec une force variable. Est-il donc nécessaire, pour trouver juste l'idée d'une culpabilité limitée et relative ainsi définie, d'attribuer à la volonté de l'homme autre chose qu'une efficacité elle-même limitée et relative? En deux mots, pour juger quelqu'un coupable, en ce sens très clair et très usité, avons-nous besoin d'imaginer qu'il a exercé une causalité libre, et ne nous suffit-il pas qu'il ait mis

en jeu sa causalité *propre?* Son acte ne lui est-il pas suffisamment imputable dès qu'il apparaît que son acte est *sien?*

Dût-il être maintenu pour les usages de la vie courante, de la petite morale habituelle, je crois que le libre arbitre, tel qu'il est conçu de nos jours dans les écoles, devrait être tenu à l'écart de la question pénale. Ce n'est plus là le libre arbitre vigoureux et tout-puissant de nos pères, réputé capable de résister aux plus forts ouragans du cœur. De capitulation en capitulation, délogé d'un peu partout, il s'est vu réduit à s'atténuer, à se raffiner tellement pour se faire accepter encore, que de tout son ancien domaine il ne lui reste presque rien. Il n'apparaît plus, nous dit-on, que dans le moment de la *délibération* intérieure. Pour M. Delbœuf, l'un de ses plus ingénieux défenseurs, il n'est qu'une faculté dilatoire, un *veto suspensif*. Presque personne n'ose plus tirer argument en sa faveur du sentiment énigmatique et illusoire qu'on dit en avoir. Qu'on lise *Liberté et Déterminisme* de M. Fouillée, un livre qui épuise son sujet, et l'on verra le libre arbitre se retrancher dans le cas d'une alternative réfléchie et paisible, d'une indécision de la volonté ou même du jugement, et se présenter là comme un poids additionnel jeté on ne sait d'où dans la balance des mobiles et des motifs (1). Ces mobiles et ces motifs étant toujours supposés ou très faibles ou très peu inégaux, le poids additionnel n'a besoin que d'être très léger pour être prépondérant.

Mais est-ce bien là l'hypothèse où nous place l'âme criminelle dans le moment immédiatement antérieur au crime ou à sa résolution? Ici les plus tragiques passions entrent en scène, lors même que le malfaiteur a fait preuve d'une cruauté froide au service d'une âpre cupidité. Quand une fièvre de jalousie exalte un amant, quand le ressentiment poignant d'une injure fait prendre à un Corse son fusil, quand l'ambition politique arme des conspirateurs, ou même, à l'autre extrémité de l'échelle des délits, quand une femme est tentée de voler dans un grand magasin un objet de toilette dont elle s'éprend, je vois bien là des combats intérieurs qui s'engagent, lutte très inégale toujours, entre des appétits violens et des scrupules débiles; mais des délibérations, une chambre du conseil intime où l'on discuterait poliment, posément, où l'on s'ajournerait pour délibérer de nouveau plus tard, en vérité je n'en vois pas l'ombre ; et le *veto* suspensif ni le poids additionnel n'ont rien à faire là. Nous sommes à mille lieues des conditions exigées pour

(1) J'indique simplement pour mémoire une tentative ingénieuse et désespérée de sauvetage du libre arbitre, imaginée par M. Bergson dans ses *Données immédiates de la conscience*, livre d'une analyse psychologique très délicate.

le fonctionnement du libre arbitre nouveau, simple instrument de laboratoire, pour ainsi dire. Si donc on veut faire, bon gré mal gré, reposer sur lui la responsabilité morale, on doit, quelque partisan qu'on soit de cette idée scolastique, acquitter la plupart des malfaiteurs, — à moins qu'on ne leur applique les idées de MM. Lombroso, Ferri et autres, qu'on est mal venu dès lors à critiquer.

II.

Voilà pourquoi je me suis permis de chercher si la responsabilité morale, définie comme il a été dit plus haut, n'avait pas quelque autre appui possible que son fondement traditionnel ou conventionnel, assez peu antique à vrai dire. Et je suis heureux d'avoir été approuvé dans cette recherche par M. Brunetière, notamment, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'avis autorisé à cet égard (1). La condition essentielle et suffisante, selon nous, de la culpabilité, c'est que l'acte reproché émane de la personne même, volontaire et consciente, non malade, non *aliénée*, cause causée, soit, mais cause pourtant, saillante et irréductible, et que cette personne soit restée, jusqu'à un certain point, la même depuis le délit. Il faut, en outre, que l'auteur de l'acte soit et se reconnaisse plus ou moins le compatriote social de sa victime et de ceux qui l'accusent. Ainsi, il y a en réalité deux conditions : à savoir, un certain degré d'*identité personnelle* persistante chez le malfaiteur dans l'intervalle de l'acte à l'accusation, et un certain degré de *similitude sociale* sentie ou reconnue entre sa victime et lui, entre lui et ses accusateurs. — Faisons remarquer que ces conditions de la culpabilité de l'agent ne doivent pas être confondues avec celles de la criminalité de l'acte. Bien entendu, il est nécessaire, avant tout, que celles-ci se rencontrent dans le fait incriminé, c'est-à-dire qu'il soit qualifié et réputé délictueux. Quant à l'explication de ce dernier caractère, nous n'avons pas à la donner ici. Mais on se tromperait en pensant qu'elle est exclusivement ou même toujours principalement utilitaire. On en aura la preuve en parcourant la liste des actions regardées et punies comme les plus criminelles dans la suite des temps et la diversité des nations. Ce ne sont presque jamais les plus nuisibles à l'intérêt général, mais bien les plus

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1890, article intitulé : *une Nouvelle théorie de la responsabilité* à propos de notre *Philosophie pénale*.

contraires à la volonté générale, expression complexe non des intérêts seulement ni surtout, mais aussi, et en premier lieu, des croyances religieuses ou philosophiques. Si le grand crime, chez les anciens Persans, était d'ensevelir les morts, et, chez les Grecs, de ne pas les ensevelir, ce n'est pas que le plus grand intérêt pratique de ces peuples fût relatif aux usages funèbres; mais leur religion attachait le plus grand déshonneur des vivans à l'inobservation des coutumes concernant les morts. Le plus grand crime, au moyen âge, était la sodomie; le brigandage n'était rien auprès de cet acte honteux, à coup sûr moins préjudiciable à autrui, mais des plus opposés à l'esprit chrétien et à son apothéose de la chasteté. La criminalité d'un acte ne se proportionne donc pas, dans un lieu et un temps donnés, au préjudice social qui s'ensuit, pas même au préjudice supposé et imaginaire, comme dans le cas de la sorcellerie; car les sociétés, comme les individus, se font honneur de s'interdire des actes qu'elles jugent déshonorans, tout en reconnaissant leur innocuité. Cette importance des considérations esthétiques, appliquées à la conduite humaine, est-elle destinée à s'amoindrir de plus en plus, et celle des considérations utilitaires à grandir? Il n'y a nulle raison historique ni philosophique de le penser. Avec le progrès de la civilisation, ce n'est pas l'intérêt collectif seulement, c'est l'idéal collectif, politique ou religieux, national ou social, qui s'accentue et prend conscience de lui-même. Et la chaîne des utilités, en fin de compte, est suspendue à l'attrait du but final, du beau spécial, qui détermine son déroulement.

Mais revenons aux conditions de la culpabilité. Occupons-nous de l'identité personnelle d'abord. Cette exigence en suppose deux : que l'acte ait pour cause saisissable une *personne*, c'est-à-dire qu'il ait été voulu, et que cette personne n'ait point subi d'altération trop profonde, au point de vue de ses rapports avec ses semblables, pour être demeurée *la même* dans le sens social du mot.

La personne, le moi, est. Si « je suis libre » est contestable et contesté, « je suis » est indiscutable et à peu près indiscuté. Quelques nihilistes de la philosophie peuvent bien nier de bouche leur propre existence, leur propre différence individuelle, mais ils se contredisent en parlant, ils témoignent contre eux-mêmes par l'étrangeté même de leur prétention. En tout cas, c'est leur matérialisme ici, ou l'espèce très singulière de leur matérialisme, qu'il faut accuser, ce n'est point leur déterminisme. Il y a un déterminisme des faits de conscience, comme il y a un déterminisme des

mouvemens extérieurs auxquels ils sont liés; la discussion qui porte sur la nature de ce lien et sur la valeur relative de ses deux termes est étrangère au débat sur l'universelle détermination. On peut, sans cesser d'être déterministe, préférer la doctrine des *idées-forces* à celle des *idées-reflets* (1), refuser de voir, dans une conscience qui s'allume un jour parmi des mouvemens nerveux, un simple *épiphénomène*, inutile et inefficace, autant qu'inexplicable, dont l'absence n'eût rien changé au cours de l'évolution phénoménale (2). On peut, sans croire le moins du monde au libre arbitre, et en se pénétrant au contraire de l'idée d'une nécessité universelle, d'une nécessité vivante et finale jointe à une nécessité physique et causale, repousser une conception qui supprime à la conscience toute raison d'être et fait de la réalité par excellence une vaine superfluité. Or, si l'on n'envisage l'agent d'un crime que comme un petit tourbillon de mouvemens cérébraux, compris et noyé dans le grand tourbillon cosmique, je comprends qu'on refuse à cet être, qui n'en est pas un, à ce point d'intersection de facteurs physiques, non-seulement toute liberté, mais toute individualité. Dès lors, quelle absurdité de le juger coupable, de le vouer à la réprobation? On ne blâme ni n'approuve, on n'aime ni ne hait, un mécanisme simplement physique. Il n'en est pas de même des mécanismes « à ressort mental, » pour employer l'expression de M. Fouillée. Est-ce que des mécanismes animés, dans leurs relations mentales et sociales, ne peuvent pas, ou plutôt peuvent ne pas se haïr ou s'aimer, se blâmer ou s'approuver, puisque la haine ou l'amour, l'approbation ou le blâme, sont l'expression spéciale de leurs accords ou de leurs conflits de volontés, comme la joie et la douleur expriment leurs accords ou leurs conflits avec les choses? Ni la nécessité, ni la continuité même des phénomènes solidaires de l'univers, ne signifient la confusion universelle. Tout enchaîner, ce n'est pas tout brouiller.

Au demeurant, nous n'oublions pas que nécessité et liberté, — ce dernier terme pris dans une acception toute métaphysique, étrangère au sens des moralistes, — sont deux idées corrélatives. Ces lois, en effet, auxquelles on dit que tout obéit, sont-elles donc des ordres? Si elles ne sont pas des ordres d'un législateur divin, que peuvent-elles être, sinon des habitudes que se sont for-

(1) Voir l'*Évolutionnisme des idées-forces*, par M. Fouillée (Paris, 1890).

(2) *Épiphénomène* est un néologisme commode et qui a eu du succès. Tout ce que nos savans ne peuvent expliquer, ils le relèguent dans cette nouvelle catégorie des faits, inventée à leur usage. Je lisais dernièrement ces lignes d'un anthropologiste embarrassé pour donner une explication biologique du crime : « En un mot, le crime est là comme toujours un épiphénomène, un accident dans la vie de certains sujets. »

mées à la longue les réalités, les originalités élémentaires? Dans cette dernière hypothèse, elles impliqueraient donc des initiatives cachées dont elles seraient les moyens d'action plutôt que la raison d'être; et, sous la nécessité des phénomènes, il y aurait nécessairement les libertés primitives des élémens, dissimulées par leur multitude même. Qui sait, en outre, si le *moi*, en ce qu'il a de singulier, de *sui generis*, ne serait pas le reflet et l'expression supérieure de ce fond des choses? Qui sait si, en vertu de cette similitude symétrique des extrêmes, mystérieux besoin de la nature, ce qu'il y a de plus élevé et de plus lumineux dans les phénomènes ne nous révèlerait pas ce qu'il y a en eux de plus obscur et de plus profond? C'est possible, mais c'est là une simple conjecture métaphysique, et, sur une base si fragile, bâtir la morale, quand nous avons à côté un terrain si solide, ne serait-ce pas courir le plus inutile et le plus redoutable des dangers?

Même à supposer que le *moi* n'implique absolument rien de simple et d'élémentaire, qu'il soit en entier un composé, le moi est, donc il agit; l'un implique l'autre. Je comprends qu'on le nie, je ne comprends pas que, l'affirmant, on le dise inerte. Sa force, cependant, me demandera-t-on, d'où lui vient-elle? Elle lui vient de mouvemens qui lui sont liés, qui sont peut-être lui-même sous une autre face, qui ne seraient pas s'il n'était pas, de mouvemens où s'enregistrent et se conservent toutes les forces extérieures qu'il s'est appropriées, qu'il a faites siennes (1), le soleil, les alimens, les aptitudes héréditaires, les influences sociales de tout genre, religieuses, professionnelles, domestiques, politiques, courans innombrables de traditions ou de modes entre lesquels il s'est décidé conformément à son caractère peu à peu déformé ou réformé. Ce domaine, en partie son œuvre, comment l'a-t-il acquis? Pourquoi le grand Tout est-il morcelé, pulvérisé en atomes ou en monades, et comment se peut-il faire que, du simple contact de ces termes, un terme supérieur ait pu jaillir, plus réel qu'eux-mêmes, unité née d'une somme, petit monde croissant et grandissant dans le grand monde? Peu importe, après tout. Ce morcellement et ces accroissemens, cette existence d'êtres composés, qui

(1) Autre chose, remarquons-le, est la *prédestination* des âmes par une volonté divine qui aurait d'avance voulu leur vouloir, autre chose leur *prédétermination* (ce qui ne veut pas dire leur prévision, *ni même leur prévisibilité*) par le jeu de lois et de forces qui, sans le vouloir et sans le savoir, les auraient suscitées. Dans le premier cas, on peut prétendre que mes actes, même volontaires, ne m'appartiennent pas, qu'ils appartiennent au premier voulant, à Dieu. Mais, dans le second cas, mon vouloir est mien, car, avant d'être, nouveauté inattendue, il n'avait jamais été. Il est ma *création*, dans le sens comédien du mot, qui ne manque pas de vérité.

existent puisqu'ils acquièrent, sont un fait, au même titre que le rapport de cause à effet, beaucoup plus mystérieux.

« J'ai, donc je suis, » aurait dû dire Descartes. Il y a trois verbes fondamentaux et irréductibles, être, avoir et faire. Le malheur des philosophes est d'avoir trop spéculé sur le premier et sur le troisième, sur la substance et sur la causalité, pas assez ou point du tout sur le second (1). La fécondité des sciences proprement dites tient à ce qu'elles ont mis au premier rang de leurs préoccupations les *propriétés* des choses. Rien de plus clair que ces mots, avoir ou ne pas avoir, acquérir ou perdre. Rien de plus obscur que ces autres mots, cause et effet, actif et passif; et rien de plus ambigu. On peut, avec une égale apparence de raison, dire « que le déterminisme universel abaisse tous les êtres au rang d'effet (2), » et dire qu'il élève tous les êtres au rang de cause. Mais ce qui est certain, c'est que le *mien* et le *non mien* font deux. Or, fondée sur l'identité personnelle, la responsabilité soulève simplement la question de savoir où s'arrête le *domaine* du moi; fondée sur la liberté, celle de savoir où finit son pouvoir, chose infiniment plus obscure.

Que puis-je? que ne puis-je pas? Je l'ignore. Pourrais-je, ne pourrais-je pas résister à des tortures comme celles qu'ont subies les templiers; et, si j'avais été à la place de Jacques de Molay, aurais-je ou n'aurais-je pas pu m'empêcher d'avouer des crimes imaginaires, de dénoncer d'imaginaires complices? Je n'en sais rien, le témoignage de ma conscience ne peut m'éclairer en rien à ce sujet. Je peux bien savoir, d'après l'expérience des limites de mon courage, ce que j'aurais pu si j'avais voulu; j'ignore si j'aurais voulu et pu vouloir. Mais je sais bien que la contrainte exercée sur ma volonté par ces atroces souffrances aurait eu une origine étrangère, extérieure à mon être. Je sais, au contraire, que mes désirs d'habitude sont bien à moi, d'autant plus à moi qu'ils sont plus enracinés, plus habituels, plus irrésistibles; et, quand je cède à l'une de ces contraintes intérieures, non moins puissantes parfois que la précédente, je sens que ma décision forcée est tout à fait mienne, d'autant plus mienne qu'elle a été plus forcée. C'est le cas du criminel de race et de profession. Si la responsabilité est fondée sur le libre arbitre, il n'y a plus lieu de faire cette distinc-

(1) M. Herbert Spencer a fait exception, au moins dans sa magistrale formule, où il réduit toute évolution à des acquisitions de matière compensées par des pertes de mouvement. La clarté d'une telle conception, aussi nette que le *doit* et l'*avoir* des compatriotes commerçans de l'illustre sociologue, en explique peut-être en partie le prodigieux succès.

(2) Le mot est de Guyau, déterministe pourtant.

tion; interne ou externe, la force déterminante a entraîné irrésistiblement la volonté; il n'en faut pas davantage pour disculper moralement les plus dangereux et les plus féroces malfaiteurs. On voit déjà, par ce contraste des deux solutions, que la substitution de l'identité à la liberté comme fondement de la morale n'est pas une simple question de mot, une transposition insignifiante. On gagne à ce changement un accroissement de clarté, de précision, de solidité, de justice.

Le plus haut point de la *responsabilité-liberté* semble attaché à l'état d'une personne qui n'est pas faite encore, mais qui se fait, dont tous les élémens, désirs et croyances, en voie de formation et d'agrégation, en état d'équilibre instable, non rattachés entre eux, non enchaînés dans un système de coopération et de mutuelle assistance, laissent à l'hypothèse du *fiat* créateur un champ d'opération apparente d'autant plus vaste. Les criminels les plus coupables, ce seraient les adolescens; les moins coupables, ce seraient les récidivistes, les grognards du crime ou du délit. Mais le zénith, l'apogée de la *responsabilité-identité*, c'est au contraire l'âge où se réalise la perfection du système intérieur, la stabilité de son équilibre par la prépondérance définitive d'une idée ou d'une passion autour de laquelle tout gravite dans l'âme et qui trouve, hors de l'âme, dans un milieu social conforme ou conformé à ses fins, une occasion de se déployer. On est d'autant plus coupable, à ce point de vue, qu'on est plus adapté à soi-même et à son milieu (ce second côté de la question sera examiné tout à l'heure), c'est-à-dire qu'on est plus mûr et plus vraiment soi. On l'est d'autant moins qu'on est moins formé à raison de sa jeunesse, ou plus déformé et plus déséquilibré à raison de son aliénation mentale. Entre les deux extrêmes de l'équilibre complet et de la complète déséquilibration, s'interpose une échelle immense de degrés traversés par chacun de nous dans sa longue période de croissance et de décroissance. Notre personne, en effet, est une harmonie qui se fait ou se défait sans cesse par une suite continuelle de duels intérieurs entre des opinions contradictoires ou des penchans incompatibles. Elle se fait par ces conflits, quand ils se terminent par la victoire de l'opinion ou de la tendance la plus propre à fortifier notre accord avec nous-mêmes et avec notre milieu; elle se défait par ces mêmes luttes, quand l'issue en est inverse. Mais, dans les deux cas, si les deux adversaires à la fois sont nôtres, quoique inégalement nôtres, il y a lieu de porter sur notre décision, — fatale, n'importe, — un jugement de réprobation ou d'approbation morale. Un jeune voleur, surpris la nuit en flagrant délit par un témoin, hésite à le tuer, combattu entre le désir d'éviter le châtiment,

d'emporter son butin, et sa répugnance à verser le sang. Quel que soit son choix, sa détermination sera bien à lui, et, comme telle, très coupable dans un cas, quelque peu méritoire dans l'autre.

C'est une erreur de regarder la personne comme simplement spectatrice des combats qui se livrent en elle et qui sont elle ; le déterminisme ne dit point cela, on le lui fait dire à tort; il permet de penser, on vient de le voir, qu'elle est actrice dans ses guerres civiles ou ses discussions intestines, animant les deux parties ensemble à poursuivre le rétablissement et la consolidation de son équilibre rompu. Mais, quand un despote ou un bourreau violente ma volonté, c'est alors une guerre extérieure qui s'engage entre lui et moi ; si je lui résiste, ma décision est mienne ; elle ne l'est pas si je lui cède de force, elle appartient à ce tortionnaire comme l'acte de la somnambule à son hypnotiseur. Ici, s'élève, à la vérité, la question de savoir *si j'ai pu* résister, mais cela ne veut pas dire *si j'ai été libre*. Cela veut dire si mon énergie disponible de volonté, au cas où il m'aurait plu de faire donner pour ainsi dire ma vieille garde de courage, était ou non à la hauteur des circonstances. C'est là une question de fait, difficile d'ailleurs à trancher; mais, s'il est prouvé que j'étais plus courageux par nature qu'il n'eût fallu l'être pour faire front à la coercition du dehors, je dois être jugé coupable d'avoir cédé, car je donne lieu de penser que j'ai pactisé avec mon ennemi, que j'ai été bien aise d'être contraint, pareil à ces dames du temps de Brantôme qui, dans une ville prise d'assaut, se réjouissaient intérieurement d'être violées. Jusqu'à quel point étaient-elles coupables d'être « victimes » de pareils viols? Elles l'étaient, évidemment, d'autant plus que la violence était moindre et leur courage naturel plus grand. Leur degré de liberté supposée n'entre pour rien dans cette appréciation.

A ce point de vue, s'évanouissent mille difficultés qui ont paru presque insolubles aux théoriciens du libre arbitre, celles que présente, par exemple, la responsabilité des hypnotisés. L'âme de ces rêveurs est comme un champ de bataille où la lutte a brusquement cessé par le sommeil de tous les combattans, à l'exception d'un seul, au gré de l'hypnotiseur qui dispose ainsi de la victoire. L'âme mutilée à ce point, dépouillée de son domaine presque tout entier, n'est plus elle-même, et ses actes, si libre qu'elle se *sente*, — car elle se sent libre, exactement comme nous, — sont les actes de l'hypnotiseur. Encore faut-il remarquer que, même dans l'assoupissement le plus profond de nos autres facultés, notre caractère moral, ce que nous avons de plus intime en nous, veille encore d'ordinaire; et il est fort rare qu'un acte immoral, commandé à une somnambule honnête, soit accompli. Si cependant, par exception,

— chose admissible en théorie, non encore démontrée en fait d'une manière indiscutable, — un crime était commis par suite d'une suggestion hypnotique, il y aurait lieu à l'acquittement de l'agent, à la condamnation de l'inspirateur. M'objectera-t-on que, s'il en est ainsi, et si, au fond, tous les mobiles auxquels nous cédons dans notre vie normale sont le résumé d'influences multiples reçues de divers côtés dans notre passé, et condensées en nous, sortes de suggestions enchevêtrées, nous ne sommes dès lors jamais responsables? Mais ce serait oublier la capitale distinction du *mien* et du *non mien*. Dans l'âme passive et crédule de l'enfant, de l'adolescent un peu moins, du jeune homme moins encore, toute parole paternelle ou magistrale, tout exemple du dehors, a quelque chose de suggestif, je le veux; mais si, à sa première apparition, chaque besoin nouvellement importé y a eu l'air exotique et dépaysé parmi les autres, il acquérait, à mesure qu'il s'y acclimatait avec les autres et s'y naturalisait, des droits à en être réputé partie intégrante. Suggéré d'abord, puis identifié de mieux en mieux au *moi*, il est entré ainsi dans le cercle ou plutôt dans les cercles concentriques de la personne, et a, par suite, de plus en plus engagé la responsabilité de celle-ci.

On peut me faire d'autres objections. On peut me dire : si nous devons être jugés coupables de certains de nos désirs, traduits en actes, par cela seul qu'ils nous sont propres, et d'autant plus coupables que ces désirs nous sont plus profondément, plus anciennement inhérens, pourquoi ne serions-nous pas jugés coupables aussi de nos croyances personnelles, traduites en discours, et d'autant plus qu'il s'agirait de convictions plus anciennes et plus fortes? L'objection n'est pas seulement spécieuse, elle est sérieuse à quelques égards. Mais, avant toute réponse, les doctrinaires du libre arbitre devront se garder d'en triompher, s'ils veulent bien se souvenir que les délits et les crimes d'opinion sont vieux comme le monde, que la ciguë chez les Grecs, les bûchers au moyen âge, les massacres en masse au XVIe siècle, les septembrisades ou l'échafaud il y a cent ans, en tout temps les spoliations, les destitutions et les calomnies, ont été les pénalités réservées à ce forfait inexpiable d'avoir un *crédo* à soi, contraire au *crédo* général. Une telle unanimité séculaire à proclamer coupables tous ces hérétiques politiques ou religieux, qu'on avouait pourtant n'avoir pas été libres d'ordinaire d'adopter d'autres croyances, n'est-elle pas la preuve manifeste que l'idée de la responsabilité-liberté est une notion d'école, étrangère au sentiment instinctif du genre humain? En revanche, nous avons le droit d'invoquer ici à notre point de vue ce fait certain que, lorsque l'*hétérodoxie* dont il s'agit a paru être l'effet

momentané d'un accès d'ivresse ou de folie, d'un *démon tentateur*, en un mot, d'une cause extérieure à la personne, jamais elle n'a été sérieusement incriminée. — Il n'en est pas moins vrai que l'incrimination de croyances sincères et de leur expression précise est une aberration; mais pourquoi? Pourquoi est-il seulement permis tout au plus à une société de bannir parfois, à raison du trouble qu'ils lui causent, les apôtres de certaines idées dissolvantes ou dissonantes, mais jamais de les flétrir, ni même de les blâmer? Pourquoi serait-ce une criante injustice de réprimer par les mêmes procédés l'expression d'une foi dangereuse et la réalisation d'un désir mauvais, alors même que l'une serait aussi préjudiciable que l'autre à l'intérêt général? Ce n'est pas à la doctrine du libre arbitre qu'il faut demander de répondre, car elle convient que les désirs ne sont pas moins nécessités que les croyances. Ce n'est pas à la doctrine utilitaire non plus; car des actes également nuisibles sont pareillement répressibles à ses yeux. Mais, à nos yeux, cette distinction se justifie par plusieurs motifs. D'abord, nos opinions sont la surface mouvante, nos passions le fond stable de notre être; celles-ci nous caractérisent bien plus essentiellement que celles-là; aussi l'ensemble de nos penchans a-t-il été fort bien nommé « notre caractère. » On appelle erreur, dans un milieu donné, le non-conformisme des opinions; perversité, le non-conformisme des passions. Or, l'erreur et la perversité ont beau être nécessitées l'une et l'autre, il y a cette différence entre les deux, que la seconde, corruption de la volonté, nous est inhérente à fond, et que la première, viciation de l'intelligence, tient surtout à des influences extérieures.

Mais, en second lieu, il est bon de se souvenir que la responsabilité morale, dans notre manière de voir, suppose, avec la personne identique à soi-même, la personne semblable à son milieu, dans une mesure plus ou moins large. C'est une condition secondaire, mais nécessaire et dont nous parlerons bientôt. Le concours des deux est exigé; ainsi nous replaçons le problème dans la complexité du réel, et, au lieu d'envisager scolastiquement l'acte en lui-même, abstrait de l'agent et du milieu, nous nous efforçons de rattacher intimement l'acte à l'agent, l'agent à son milieu, inséparables dans une théorie vraie, puisqu'ils le sont en fait. Eh bien, à cet égard, il faut remarquer que l'assimilation imitative, contagieuse d'homme à homme, dans une société, envahit souvent l'esprit avant d'avoir pénétré au cœur. Le malfaiteur et l'homme vicieux ont opposé une résistance invincible à la contagion de l'honnêteté relative qui les entoure, mais ils n'en partagent pas moins les idées régnantes, et, en particulier, les jugemens ambians

sur la moralité ou l'immoralité des actions. En faisant le mal, donc, ils sont forcés de se condamner eux-mêmes, ou bien ils ont commencé par là avant qu'une longue accoutumance du crime ou du vice ait étouffé en eux tout sens moral. Rien de semblable chez les dissidens intellectuels; ceux-ci jugent vrai ce qu'ils croient, tandis que les autres jugent mauvais ce qu'ils font. Il n'y a donc pas à les confondre. Je conviens qu'il est irrationnel de s'indigner contre un sectaire, contre un délinquant politique, qui commet de bonne foi, en croyant faire une action louable, un acte qualifié crime par la loi, comme il est irrationnel de s'irriter contre quelqu'un qui se trompe de bonne foi. Mais il est rationnel de s'indigner contre un malfaiteur comme de s'irriter contre un menteur, soit qu'il mente à autrui ou qu'il se mente à lui-même en se faisant suggérer par son propre cœur des croyances de complaisance adaptées à sa justification. Dans une certaine mesure, en effet, — comme les théologiens n'ont pas manqué d'en faire la remarque, — on croit parce qu'on veut croire; et, dans cette même mesure, on peut être réputé blâmable de ses erreurs intéressées.

Ainsi entendue, la question de la responsabilité morale, ce nous semble, s'élucide et se complique à la fois. Elle est plus claire, parce que les notions qui lui servent de fondement le sont aussi. Elle est plus complexe, puisqu'elle a trait non à une abstraction, à un acte pris à part, soustrait à toute son atmosphère intérieure ou externe, mais à une réalité concrète et vivante. Il s'agit d'une responsabilité relative et variable qui ne méconnaît pas la solidarité de toute une existence dans le crime d'un instant, ni la demi-complicité de tous dans le crime d'un seul. Étant réelle, elle comporte des degrés sans nombre. La responsabilité fondée sur le libre arbitre, au contraire, si l'on veut être logique, n'en comporte pas. On est bien, il est vrai, plus ou moins fort; mais la force qu'on a ne peut pas être plus ou moins non déterminée en agissant. Elle l'est ou elle ne l'est pas; il n'y a pas de milieu. Si l'on peut être dit plus ou moins libre en un sens, cela signifie que le champ de manœuvre de l'indétermination, le nombre d'actes où elle peut s'exercer, s'élargit ou se resserre; mais, relativement à un acte donné, elle est tout entière ou elle n'est point. Ce n'est point là le caractère d'une réalité vraie.

Mais revenons à la notion de l'identité personnelle. En résumé, pour que mon acte me soit imputable, la première condition est qu'il appartienne à ma propre personne; ce n'est pas le cas des actes produits sous le coup de ces « maladies de la volonté et de la personnalité » si bien étudiées par M. Ribot, quand une sorte d'âme parasite, qui traverse et trouble comme une comète mon

ciel intérieur, périodique et réglé, vient rompre l'unité de son système (1). Mais il ne suffit pas que mon acte émane de ma personne *même*, il faut aussi qu'il émane de ma personne *restée la même* au fond, depuis l'heure de son accomplissement. Car si ma personne avait changé, soit par le réveil d'un accès d'alcoolisme, soit par la guérison ou l'évolution même de ma folie, *aliénation* en voie d'*altération* continuelle, soit enfin par ma conversion morale, souvent possible en dépit de Schopenhauer et de nos naturalistes, je ne pourrais plus être réputé coupable de ce qui aurait cessé de m'appartenir. La persistance du souvenir de l'acte chez son auteur importe, mais importe moins que la persistance du caractère de l'agent. Je puis attribuer à mon passé une faute dont je me souviens, mais non à mon présent, si je ne suis plus capable de la commettre. Inversement, supposons un homme, qui, immédiatement après avoir commis un crime de sang-froid et sans nulle impulsion morbide, en aurait perdu tout souvenir. A supposer que cette amnésie totale fût possible et pût être démontrée, serait-il à bon droit jugé coupable de ce meurtre ou de ce viol dont il semble qu'il se soit dessaisi en quelque sorte par le bénéfice de son oubli? Oui, sans nul doute, et je verrais même dans la profondeur de cet oubli l'indice d'une nature foncièrement criminelle, trop habituée à faire le mal pour y prendre garde.

Il est vrai que, comme la liberté, l'identité personnelle a trouvé des contradicteurs, mais infiniment moins nombreux et moins sérieux. Elle n'en eût jamais compté un seul, si ces deux idées n'avaient paru à plusieurs liées ensemble. Le discrédit de l'une a quelque peu rejailli sur l'autre. Elles n'en sont pas moins absolument distinctes, et leur liaison tient simplement à ce que l'identité est la réalité intime dont le sentiment nous suggère l'illusion de la liberté. Le moi, en effet, est porté à se sentir plus immuable qu'il ne l'est réellement. Identité, après tout, signifie toujours changement, mais changement négligeable, comme repos veut dire, en mécanique, mouvement négligeable, à raison de sa lenteur ou de sa nature étrangère au problème. Le moi ne fait pas assez cette

(1) Les naturalistes, trop préoccupés des caractères anatomiques et physiologiques, pas assez des caractères psychologiques, se refusent à croire que la personne puisse changer. Le sujet n'a-t-il pas conservé les mêmes traits, le même corps? Mais les moindres nuances psychologiques, pour peu qu'elles se répètent et se fortifient, ont plus d'importance véritable que les différences les plus saillantes des organismes vivans. Il y a des transformismes moraux plus certains que la transformation des espèces; et il y a plus loin souvent d'une personne à soi-même, après une lésion ou une maladie cérébrale, ou après une *conversion*, qu'il n'y a loin d'une espèce à une autre espèce vivante.

distinction. Il n'a pas conscience d'avoir changé moralement, il ne prévoit pas devoir moralement changer (1), il croit en général avoir toujours été et devoir toujours demeurer, comme caractère, identiquement ce qu'il est ; et comme il s'étonne, malgré cette identité absolue, d'avoir dans de nombreuses occasions agi autrement qu'il n'agirait dans le présent, il en conclut que, à côté de ses décisions passées, seules effectuées, coexistaient ses décisions actuelles à l'état virtuel. La contre-épreuve de cette explication nous est fournie par le contraste de notre conscience intellectuelle avec notre conscience morale, à cet égard. Quand nous nous rappelons nos opinions passées, même contraires à nos opinions présentes, nous n'avons jamais l'illusion de croire que nous aurions pu librement avoir des opinions différentes. Nous ne nous croyons pas assurés non plus d'affirmer toujours ce que nous affirmons aujourd'hui. Pourquoi? Parce que nous avons conscience de nos changemens intellectuels, surface de notre esprit, bien plus que de nos changemens moraux, fond de notre être. Voilà pourquoi nous avons l'idée de notre libre arbitre moral, non de notre libre arbitre intellectuel; étrangeté frappante qui me paraît valoir la peine d'être remarquée. L'un pourtant n'est ni plus ni moins soutenable que l'autre, et, de fait, la logique a conduit M. Renouvier et ses disciples à admettre que le jugement lui-même, « la certitude, » est « un état psychique résultat d'un acte libre. »

Un sentiment qui ne nous trompe pas, qui nous traduit exactement notre permanence à la fois et notre transformation commencée, hâtée par lui, c'est le sentiment de la honte et du remords au souvenir de nos actes mauvais. Et si la honte et le remords, qui sont le blâme et l'indignation dirigés contre soi-même, sont justifiés, le blâme et l'indignation, honte et remords extérieurs exprimés par le

(1) Nos amis et nos connaissances s'aperçoivent bien mieux que nous de ces changemens, qu'ils reconnaissent à des signes certains. Le déchiffrement de ces signes et leur lecture aisée sont l'art de l'aliéniste. C'est à lui qu'il conviendrait de demander la solution du problème relatif à l'identité personnelle de l'accusé et à son degré, au lieu de lui demander si et jusqu'à quel point l'accusé a été libre; car c'est cela qu'on entend à présent encore en lui demandant si et jusqu'à quel point l'accusé est responsable moralement. Chose remarquable, à cette question de responsabilité ainsi posée et comprise, l'expert judiciaire, tout déterministe qu'il est le plus souvent, répond toujours; et comme on ne peut avoir l'irrévérence de penser qu'il parle pour ne rien dire, il faut bien admettre qu'il fait reposer sciemment ou à son insu la responsabilité morale sur une autre considération que celle du libre arbitre auquel il ne croit point. Ne serait-ce point la considération de l'identité? — Je ne me fais pas illusion, d'ailleurs, sur les difficultés inhérentes, dans bien des cas, à l'appréciation de l'identité personnelle. Mais l'identité corporelle même est-elle toujours facile à constater? Était-il aisé d'identifier les restes mutilés de Gouffé, comme est parvenu à le faire le docteur Lacassagne?

châtiment, seront rendus aussi légitimes. La peine alors pourra être considérée comme l'équivalent du repentir. Le repentir est la peine intérieure du coupable qui se condamne lui-même; la peine est le remords imposé du dehors au coupable condamné par autrui. L'un est requis à défaut de l'autre. Quand il se trouve un criminel qui se repent à fond, qui souffre intérieurement et est bien aise de souffrir ainsi à cause de sa faute, on devrait ne pas le punir si l'abus d'un tel précédent n'était à craindre. Or, qu'est-ce que le remords? C'est la douleur *sui generis* que j'éprouve à reconnaître, en songeant à une faute de mon passé, que mon moi actuel est la continuation de mon moi antérieur, malgré la différence sentie des deux. Cette souffrance m'atteste en même temps que ces deux personnes sont la même personne et qu'elles sont différentes; ce qui est le mystère habituel et courant des choses. Elle accompagne l'effort par lequel j'expulse ou je tâche d'expulser de mon domaine actuel, de mon *mien* présent, ce souvenir poignant, pour éviter toute rechute ultérieure. Mais en quoi ce désir d'expulsion, d'épuration personnelle, pourrait-il être supprimé ou même diminué par la croyance au déterminisme intérieur? Loin de là, je rougis d'autant plus de mon acte passé, que je me crois plus sûr, si une tentative pareille se présente, de n'y pas retomber, conviction qui est la négation de ma liberté dans l'avenir. De même, plus nous sommes convaincus qu'un de nos ennemis, à raison de sa haine et de sa méchanceté, n'a pas pu ne pas nous faire volontairement le mal qu'il nous a fait, et plus nous nous sentons justement indignés contre lui. Au surplus, les positivistes italiens qui, sous prétexte qu'ils sont déterministes, nient le devoir et la culpabilité, contestent le droit à l'indignation et à la réprobation, de quel droit admettent-ils la légitimité de la reconnaissance et recommandent-ils la pitié? Si le soulèvement des cœurs contre un assassin est irrationnel, pourquoi l'explosion de la reconnaissance publique envers un grand bienfaiteur, ou de l'admiration générale pour un homme de génie, le serait-elle moins? Qu'est-ce que ce scrupule de flétrir un voleur ou un meurtrier et à plus forte raison de prononcer le mot rebattu de *vindicte publique*, chez certains publicistes qui, dans leurs polémiques, dans leurs *vendettas* de plumes acharnées, s'échauffent si fort? Ne serait-il licite de s'indigner que contre les honnêtes gens?

III.

Une autre condition, ai-je dit plus haut, est exigée pour que l'indignation dont il s'agit soit naturelle et justifie la pénalité où

elle s'exprime : il faut que l'auteur de l'acte volontairement nuisible à autrui ait en commun avec sa victime et ses accusateurs des traits de ressemblance sociale assez nombreux et assez frappans pour créer entre eux et lui et leur faire sentir une sorte de consanguinité sociale plus ou moins étroite. Plus elle sera étroite et sentie comme telle (deux choses distinctes, mais équivalentes), et plus, son acte restant le même, sa culpabilité croîtra. Au point d'assimilation fraternelle où les peuples éclairés de la terre sont parvenus de nos jours, grâce à l'héritage d'une même civilisation romano-chrétienne, grâce à l'échange belliqueux ou pacifique des idées, des mœurs, des industries, des arts, à l'agrandissement des états et à leurs relations multipliées, l'horizon moral des meilleurs d'entre nous et des plus cultivés s'est prodigieusement élargi. Nous avons peine à nous persuader qu'il fut des temps où le plus honnête homme regardait le meurtre et le pillage de l'étranger comme un acte de chasse. Nous sommes enclins à juger inné notre cosmopolitisme de conscience parce que nous oublions les étapes séculaires de sa formation, l'un des progrès historiques les plus réguliers et les plus remarquables. Pourtant, même aujourd'hui, un Anglais instruit qui a tué un nègre africain pour se donner le plaisir de photographier une scène de cannibalisme, se sent-il coupable et doit-il être jugé coupable au même degré que s'il avait traité de la sorte un de ses compatriotes? Non, assurément. Les plus honnêtes Chinois croient licites contre un Français, et les plus honnêtes Français contre un Chinois, bien des choses qu'ils se reprocheraient de tenter contre un des leurs. Mais cette inégalité de culpabilité sentie et réelle qui tient à la différence des civilisations diminue à mesure que l'une de ces civilisations emprunte davantage à l'autre, ou, ce qui revient au même, à mesure que ces deux peuples, se connaissant mieux, apprennent à sentir mieux leurs ressemblances préexistantes sous mille rapports. Contre les indigènes d'une île nouvellement découverte (1), il n'est pas de traitement barbare que les voyageurs ne se soient permis sans scrupule et réciproquement; jusqu'au moment où ils se sont reconnus jusqu'à un certain point semblables, socialement semblables, et, comme tels, frères en humanité. Quels sont ceux parmi nous dont la responsabilité morale s'étend à l'humanité tout entière, et embrasse parfois l'animalité dans son large cercle? quels sont ceux qui s'infligent à eux-mêmes ou méritent de la part d'autrui un blâme sévère quand ils font souffrir sans nécessité un animal, domestique ou même sauvage? Ce sont les savans qui ont poussé

(1) Ou d'une portion de l'Afrique tout récemment explorée.

l'étude des êtres vivans assez loin pour sentir la profondeur de leurs similitudes, et non-seulement de leur parenté, mais de leur solidarité presque sociale dans cette grande fédération qu'on appelle la faune terrestre (1).

Que de guerres, de conquêtes, d'annexions violentes et assimilatrices, il a fallu pour en venir là! Mais surtout quelle action lente et ininterrompue de l'imitation internationale ou intra-nationale, sous tous les rapports! Plus haut nous remontons dans le passé et plus nous voyons se rétrécir le champ moral de nos pères, la limite au-delà de laquelle ils ne reconnaissaient en fait ni devoirs ni droits, quelles que fussent leurs maximes verbales. Au moyen âge, cette extrême limite n'excédait guère la chrétienté, immense domaine déjà; sous les empereurs romains, la *romanité* (*romanitas* de Tertullien), territoire un peu plus restreint; au siècle d'Alexandre, la Grèce et une faible partie de l'Asie par lui conquise; au temps d'Épaminondas, le petit monde hellénique; avant lui, la petite sphère athénienne pour l'un, spartiate pour l'autre, béotienne pour un troisième. Et auparavant, en un temps dont parle Thucydide, époque de brigandage réciproque entre cités voisines et entre bourgs voisins, de piraterie réciproque entre îles rapprochées, chacun blottissait pour ainsi dire sa conscience et son cœur dans son petit endroit, limitant toute l'humanité reconnue par lui aux remparts de son nid d'aigle, à la palissade de sa tribu ou de sa famille. En outre, et en même temps que s'accomplissait, de la famille primitive à nous, le développement graduel et extraordinaire de la responsabilité morale en surface, elle se développait en profondeur, supprimant les barrières des classes, des professions, des sexes, ajoutant par exemple, au champ de la conscience grecque, l'esclave ou la femme hellènes après le barbare asiatique. Il est clair, d'ailleurs, que, appliquée à ces groupes d'hommes de plus en plus nombreux et divers, elle devait se compliquer pour s'adapter à des relations humaines plus diversifiées. En s'élargissant donc, la morale s'enrichissait par force comme la législation (2).

(1) Mais le lama hindou qui tue une fourmi est plus coupable encore, car il croit frapper en elle une âme humaine et indienne transmigrée.

(2) Remarquons que deux transformations inverses, dont l'idée de culpabilité à chaque moment est la résultante, s'opèrent à la fois : pendant que la similitude sociale *sentie* va s'élargissant sans cesse, au point d'embrasser déjà l'humanité tout entière et même l'animalité domestique et supérieure, l'autre condition de la responsabilité, l'identité personnelle, va se resserrant, grâce aux découvertes de la médecine mentale. Supposez ces deux changemens parallèles poussés à bout : le champ de la culpabilité se sera singulièrement agrandi d'un côté, rétréci de l'autre; nous serons jugés irresponsables (comme plus ou moins aliénés ou déséquilibrés, ou dégénérés

C'est pour n'avoir pas eu égard à cette marche envahissante de l'imitation, et à cette extension parallèle du sentiment de la fraternité sociale et morale, que les criminalistes des écoles nouvelles ont trop exclusivement fait dériver la pénalité de la vengeance. La justice pénale se rattache en partie aux vendettas des primitifs, c'est certain, et elle retient certaines traces de cette origine; mais elle a aussi une autre source plus profonde et plus pure, que les considérations précédentes nous font toucher du doigt. Il en résulte, en effet, que, si l'évolution historique a étendu et ne cesse d'étendre le domaine où s'exercent le remords et la réprobation, elle n'a pas créé ces sentimens. Avant qu'elle les eût pour ainsi dire délayés sur le monde entier, ils se concentraient avec intensité dans leur berceau familial; ils se resserraient et se cachaient là, où nos yeux, à une telle distance de nous, ne peuvent plus malheureusement les bien distinguer, si ce n'est par induction, quand un voyageur, par hasard, plus observateur et plus sagace que les autres, après un long séjour dans une tribu de sauvages réputés féroces, s'étonne d'y découvrir, dans les bornes étroites de leurs rapports mutuels, des notions et des émotions morales d'une énergie non soupçonnée. Pourquoi nous étonner, du reste, quand l'observation nous montre que les élémens dont ces idées et ces sentimens sont la combinaison, c'est-à-dire la bonté naturelle, l'attachement affectueux aux siens, le chagrin après leur avoir fait du mal, se montrent même dans les espèces (1) animales tant soit peu sociables? Or, s'il en est ainsi, est-ce que primitivement, lorsqu'on était victime d'une offense ou d'un préjudice volontaire causés par autrui, on a dû et pu réagir de la même manière,

héréditaires, etc.) de beaucoup de crimes, parricides même et fratricides, dont nous aurions été jugés coupables jadis; mais nous serons jugés coupables d'une foule de crimes qui, commis au préjudice d'étrangers, nous auraient mérité l'absolution de nos pères ou de nos lointains aïeux. — Est-ce à dire pourtant qu'il viendra un moment où, par le fait même que la similitude sociale sera universellement sentie, la considération de cette seconde condition de la responsabilité cessera de jouer un rôle quelconque dans le jugement moral? Non, car toujours on sera tenu envers son *prochain*, envers son compatriote le plus rapproché, à des égards et à des devoirs spéciaux. Une théorie complète de la responsabilité morale exige donc et exigera toujours la synthèse des deux conditions indiquées.

(1) Voir Espinas, *Sociétés animales*, passim. — Voir aussi la *Politique positiviste* d'Auguste Comte. Darwin, dans sa *Descendance de l'homme* (t. I, p. 78 et suiv.), cite aussi beaucoup de traits qui prouvent les sentimens affectueux des animaux sociables les uns pour les autres. Mais il fait de vains efforts pour expliquer par la concurrence vitale et la sélection naturelle l'apparition de ces sentimens. La sélection n'a pu fonctionner, en tout cas, qu'à partir du moment où, au milieu d'une espèce composée, par hypothèse, d'individus absolument égoïstes jusque-là, aurait apparu cette bien étrange variation individuelle, un individu prenant plaisir au plaisir d'un autre. Et

soit que l'auteur appartînt, soit qu'il fût étranger à la tribu dont on était membre? Évidemment non. La différence, alors radicale, des deux cas devait être nécessairement marquée dans la nature de la réaction consécutive. Quand on avait à sévir contre un agresseur étranger pour empêcher le retour de son agression, on exerçait une vengeance pure et simple. Il y avait alors colère, irritation, alarmes d'amours-propres et d'intérêts, mais indignation, non. C'est seulement à l'occasion des délits commis dans l'intérieur de la tribu, des fratricides, des querelles intestines, que le sentiment du repentir d'une part, de la réprobation indignée de l'autre, avait lieu d'éclater; et l'autorité du père justicier ou du prêtre sacrificateur intervenait toujours pour arrêter les représailles en leur substituant une peine proprement dite, infamante ou expiatoire, signe public de l'indignation publique ou purification de la souillure spirituelle. Car la distinction du pur et de l'impur appliquée à l'âme est très énergique chez les primitifs autant que la même distinction entendue au sens corporel l'est peu, ce qui serait inexplicable dans l'hypothèse de leur immoralité prétendue; et l'impureté du cœur, mal comprise je le veux, mais vigoureusement sentie, expression figurée de leur contrition, leur répugne aussi fort que la saleté physique leur est indifférente. L'inverse se remarque chez beaucoup de civilisés. Pour expliquer les trésors du temple de Delphes, on disait en Grèce, dès la plus haute antiquité, que les loups y avaient apporté l'or, « car on comprenait sous ce nom, nous dit Curtius (1), les hommes inquiets, errans, souillés de meurtres, qui, par l'entremise des prêtres, avaient *recouvré la paix de l'âme* et le droit de vivre avec leurs *semblables*, » c'est-à-dire avec le groupe étroit de leurs concitoyens. Cette préoccupation pénitentiaire est si grande parmi les populations sauvages que, chez elles, toute souffrance, toute maladie, toute infortune est souvent considérée comme le châtiment d'une faute inconnue commise depuis la naissance ou dans une vie antérieure.

Mais je m'aperçois que je me heurte ici à une erreur des plus accréditées et qui m'oblige à quelques mots d'explication. On lit partout, partout on répète, même en dehors de l'école d'anthropologie criminelle, que la vengeance et le talion sont la source primitive, unique, de la justice pénale, qu'à l'origine, crime signifiait préjudice matériel purement et simplement, que châtiment

je me demande en quoi cette étrangeté lui aura servi personnellement. Il me semble plutôt que, par la sélection naturelle, on rend compte des exceptions si nombreuses à l'instinct de sympathie, telles que celles qui sont relatées p. 80 du même volume.

(1) *Histoire de la Grèce*, t. II.

voulait dire coup rendu, et qu'il n'y avait nulle trace d'un sentiment moral en tout cela. A première vue, cette thèse s'appuie sur les documens, les observations, les inductions les plus multiples; un coup d'œil jeté sur l'*Évolution juridique* de M. Letourneau, par exemple, pourra suffire à s'en rendre compte. Mais, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit de la profonde méprise où l'on est tombé ici, par suite d'un étrange oubli. On n'a pas pris garde que tous les crimes dont s'occupent les législations anciennes ou les coutumes juridiques des barbares sont des crimes commis de tribu à tribu, de clan à clan, de famille à famille, c'est-à-dire contre une personne étrangère au groupe social du malfaiteur. Si les lois primitives ne traitent pas des crimes intérieures de la tribu, du clan, de la famille, c'est que ceux-ci étaient souverainement frappés par le chef de ce petit État, aussi clos alors et impénétrable en soi que les monades de Leibniz. Nous savons cependant, à n'en pas douter, qu'il existait, dans chacun de ces groupes fermés, un tribunal domestique, comme il en existe encore chez les Ossètes du Caucase, cette peuplade où le droit primitif semble s'être perpétué au cœur des montagnes pour le bonheur des juristes archéologues. Des tribunaux pareils, des cours d'assises familiales, existent aussi en Chine, ce pays des séculaires survivances; et on les découvre en tout pays inculte où l'on prend la peine de les rechercher.

Or, M. Dareste, dans son magistral ouvrage, récemment paru, sur l'*Histoire du Droit*, observe avec raison que l'existence de cette justice paternelle a été trop souvent, trop complètement, passée sous silence, et que cette omission a eu des conséquences fâcheuses, par exemple celle de rendre inexplicable la prétendue impunité du parricide au temps de Dracon. Si le sévère législateur athénien n'a rien dit de ce crime, est-ce, comme on l'a naïvement pensé, parce qu'il n'admettait pas sa possibilité? Non, c'est que « le parricide était un crime commis dans l'intérieur de la famille et qui, *par conséquent*, ne pouvait donner ouverture à la vengeance. La seule peine possible était l'excommunication et l'exil. La plupart des lois barbares gardent le même silence que la loi athénienne, et apparemment par la même raison (1). » Ainsi, point de vengeance, point de talion en ce qui concerne les délits *intra-*

(1) Il me sera permis d'exprimer le plaisir que j'ai eu à voir une autorité telle que celle de M. Dareste prendre en passant cette idée sous son patronage. Je l'avais indiquée aussi dans les *Archives d'anthropologie criminelle* de M. Lacassagne, n° du 15 mai 1889. J'y faisais remarquer que, chez les primitifs, il y a deux peines toujours, comme il y a toujours deux prix des mêmes articles, l'un pour le compatriote, l'autre (excessif et arbitraire) pour l'étranger.

familiaux; en revanche, une peine flétrissante, déshonorante; caractère que n'a pas le talion vindicatif à la suite des crimes extérieurs. Le meurtrier tué par *vendetta* de la tribu offensée n'est pas déshonoré par cette exécution; jamais ses fils n'en ont rougi, comme, parmi nous, les fils d'un guillotiné. — Mais je ne veux pas insister sur ces considérations, qui demanderaient à être développées si elles ne nous éloignaient de notre sujet. Un dernier mot cependant. Par un côté essentiel, la criminalité *externe*, même aux temps les plus primitifs, ressemble à la criminalité *interne*. Dans l'une comme dans l'autre, le crime est une brouille, soit entre deux familles, soit entre deux parens d'une même famille; et la peine, vengeance dans un cas, châtiment flétrissant dans l'autre, a toujours pour but d'aboutir à la réconciliation soit des deux familles (ou des deux clans, ou des deux tribus), soit des deux parens. Je vous ai tué un parent, vous m'en avez tué un; je vous ai volé un bœuf, vous m'avez volé une vache; nous sommes quittes. Cela est si vrai que le couronnement d'une procédure criminelle, chez les Ossètes, c'est *un festin de réconciliation*, cérémonie pénale très singulière à nos yeux sans doute, mais qui n'en est pas moins pratiqué chez beaucoup d'autres peuples non civilisés. Il s'agit là de deux familles qui se réconcilient. Mais, à plus forte raison, nous devons être certains que, lorsqu'un membre de la famille avait subi la peine infligée par le père, — excommunication temporaire, coups de bambou comme en Chine, etc., — il y avait un festin de réconciliation aussi. La différence était que, dans le premier cas, le repas solennel était une sorte de dîner de gala diplomatique, qui met fin à la rupture de relations officielles entre deux États, tandis que dans le second cas, la *Cène* devait avoir un tout autre caractère, et bien plus touchant; et, si les documens législatifs ne nous disent rien à cet égard, c'est que, précisément à cause de leur nature intime, de tels spectacles sont interdits au regard de l'observateur étranger. — Le malheur de notre pénalité, à nous, est que jamais il ne vient un moment où le condamné, ayant subi sa peine, est reçu dans les bras de la société qu'il a offensée, et s'entend dire solennellement : Ta faute est effacée, reviens parmi nous! Nous avons bien une procédure de réhabilitation, mais combien froide et paperassière! Il faut avoir été membre d'un Parquet pour le savoir. Quel est parmi nous le pendant du festin de réconciliation usité chez les pauvres montagnards du Caucase? Serions-nous plus barbares que ces barbares? Et nous nous persuaderions, après cela, que c'est nous qui avons inventé le sentiment moral, le repentir et le pardon!

Le remords et la réprobation, donc, en ce qui concerne les atten-

tats intérieurs de la tribu ou de la cité, — l'acte de vengeance en ce qui concerne les attaques de tribu à tribu, ont été le point de départ de deux évolutions qui se sont côtoyées assez longtemps et ont influé l'une sur l'autre, mais qui ont fini par diverger complètement. De l'un de ces termes provient notre justice pénale, de l'autre, nos institutions militaires. La guerre, fille de la vengeance, en est l'organisation, vendetta collective, régularisée et systématisée. On parle toujours de *revanche* ou de représailles militaires, sans que personne se récrie, pas même ceux qui ne peuvent supporter, et avec raison, l'expression démodée et en tout temps inexacte de *vindicte publique*. Mais la pénalité est pour ainsi dire l'organisation de la pénitence et de l'indignation, devenue peu à peu de la compassion méprisante. Rattachée à ces sentimens plutôt qu'au sentiment de la vengeance, auquel cependant elle a emprunté quelque chose, et même beaucoup trop, aux âges de barbarie, en lui prêtant en retour quelque vague caractère de justice, elle se comprend mieux, ce me semble, et, à coup sûr, tout autrement. La vengeance ne distingue pas entre l'ennemi et son frère, elle tue celui-ci pour la faute de celui-là, ils font partie de la même tribu, de la même horde, de la même armée; cette identité non pas personnelle, mais familiale ou nationale, suffit à ses yeux pour légitimer ses coups (1). En tant que vindicative, la justice pénale, elle aussi, a souvent dédaigné de s'attacher à l'identité individuelle et a admis une sorte de culpabilité collective, inhérente aux membres de toute une famille, par exemple à celle des Alcméonides à Athènes pour la faute d'un seul qui avait violé le droit d'asile de Pallas. Après la mort de Crésus, on expliqua son désastre par le crime de son aïeul Gygès qui avait conquis le trône en commettant un meurtre. Mais, à part ces exceptions, bonnes, du reste, à jeter du jour sur l'importance de la notion d'identité, bien ou mal comprise, et à montrer son lien indissoluble avec celle de culpabilité, le justicier a de tout temps cherché à frapper l'auteur individuel d'un crime et l'a déclaré seul coupable, quoiqu'il ait fait ou laissé retomber sur ses parens, par la confiscation notamment, les conséquences déplorables de sa culpabilité. La peine, si elle est le corrélatif et le substitut extérieur du remords intérieur, le remords de ceux qui

(1) Napoléon, en bon Corse qu'il était, sentait ainsi : « Un prince de la maison de Bourbon a été pour quelque chose dans la conspiration de Cadoudal, donc j'ai le droit de faire tuer un prince quelconque de cette famille. » Tel a été son raisonnement en faisant assassiner le duc d'Enghien, et son acte a été si conforme au sentiment corse de la responsabilité familiale, qu'il n'a jamais pu concevoir l'émotion suscitée par cette mort tragique. (Voir *les Souvenirs de M. de Barante* à ce sujet.)

n'en ont d'autre, est, comme la vengeance, une souffrance infligée, mais une souffrance voulue moins par un calcul d'utilité sociale, que par le besoin d'exprimer la honte d'avoir un frère qui nous déshonore. Si nous nous refusons à concevoir une pénalité autrement que comme douloureuse, tandis que nous admettons très bien la possibilité d'une médication agréable, c'est que le repentir ne saurait être que douloureux. Il me semble que les phases successives de la pénalité s'accordent avec ce point de vue. L'adoucissement et surtout la transformation séculaire des peines qui, toutes physiques et positives au début, se sont spiritualisées à la longue et sont devenues simplement privatives, ne correspondent-ils pas aux changemens opérés dans l'expression du repentir aux divers âges des peuples, depuis le repentir des sauvages et des barbares exprimé par des coups, des mutilations, des blessures volontaires (1), jusqu'au repentir civilisé qui a pour signe unique la tristesse d'une attitude humiliée? Le sauvage contrit se déchire le corps, verse son propre sang; le civilisé repentant peut bien se tuer, car il y a des suicides par remords, mais sans se faire mal ou en se faisant le moins de mal possible. Il n'y a pas de milieu pour ce dernier entre le repentir qui est une souffrance morale, non physique, et le repentir qui le condamne à mourir. De même dans nos pénalités modernes, il n'y a presque plus de châtimens corporels, de flagellations, de bastonnades, de tortures; il n'y a pas de milieu entre la prison assez confortable, seulement déshonorante, et la peine de mort réduite au minimum de douleur.

Telle est, brièvement résumée et incomplètement, une notion de la culpabilité qui, tout étrangère qu'elle est à l'idée du libre arbitre, me paraît donner pleine satisfaction à la conscience, s'accorder avec l'état des sciences et trouver sa confirmation historique dans l'évolution des sentimens moraux aussi bien que des institutions pénales. Pratiquement, elle a, ce me semble, l'immense avantage de rompre un lien factice, mais des plus périlleux, entre une hypothèse métaphysique plus ou moins plausible, mais de plus en plus combattue, et une idée morale nécessaire qui, malheureusement, devient inefficace dès le moment où elle cesse d'être certaine et incontestable. Les deux fondemens que nous avons cru pouvoir lui donner sont à l'abri de toute sérieuse attaque. L'identité personnelle est un fait, la similitude sociale aussi. Avec ce fil conducteur, il est aisé de se retrouver dans le dédale des difficultés offertes par les perturbations mentales de la folie, de l'hypnotisme,

(1) Les anciens Aztèques se saignaient cruellement eux-mêmes pour les moindres peccadilles.

de l'alcoolisme, de la sénilité, etc. A première vue, on pourrait croire que les deux conditions indiquées se développent en raison inverse l'une de l'autre, que plus on s'identifie à soi-même par la cohésion croissante de la conduite, et plus on devient dissemblable à son milieu social. Mais il n'en est rien; l'homme est devenu un animal si essentiellement sociable que sa personnalité se trouble en s'isolant, s'accentue en s'ouvrant largement aux influences, aux sympathies, aux exemples du dehors. Son originalité se nourrit de son impressionnabilité. C'est par l'étude prolongée des modèles, œuvres magistrales ou créatures vivantes, que le peintre se fait son style. Aussi, toutes les causes qui diminuent, resserrent et mutilent, ou paralysent entièrement notre faculté d'assimilation sympathique avec autrui, ont-elles pour effet parallèle d'entraver notre identification avec nous-mêmes. La folie qui nous aliène, nous désassimile aussi bien, et sa plus ordinaire manifestation est un égoïsme extravagant. Peut-être m'objectera-t-on que, s'il en est ainsi, la culpabilité des malfaiteurs doit être en général bien faible, puisque, donnant la preuve de leur insociabilité, de leur défaut de sympathie, de leur dissemblance avec la société honnête, ils doivent être réputés dépourvus d'équilibre mental, de stabilité personnelle. Mais je ne recule pas devant cette conséquence, en ce qui concerne un certain nombre de malfaiteurs, déséquilibrés ou demi-fous plus dignes du cabanon que de la cellule. Quant à la plupart des délinquans, c'est une erreur de se les représenter comme des êtres à part sans nulle similitude avec nous. Sous bien des rapports, très nombreux même, ils nous imitent, ils nous empruntent nos mœurs, nos vices surtout, nos vanités, nos cupidités, nos erreurs, le plus souvent aussi nos jugemens moraux par lesquels ils se voient forcés de se condamner eux-mêmes. Ils sympathisent donc avec nous plus qu'ils ne pensent et que nous ne pensons. Car il y a toujours quelque amour ou quelque respect, conscient ou inconscient, au fond de l'imitation, comme il y a toujours de l'imitation ou une tendance imitative au fond du respect ou de l'amour (1). Ces êtres dégradés font donc partie, malgré tout, de notre société qu'ils exploitent, et dont l'exploitation est la carrière

(1) C'est la raison pour laquelle j'ai toujours attaché une importance si grande à l'imitation et à la similitude sociale, son effet. Ce n'est pas en tant que les hommes *s'utilisent réciproquement*, comme les économistes sont trop enclins à le penser, que les hommes font partie de la même société; pour se rendre les plus grands services, ils sont souvent forcés de se différencier les uns des autres si profondément, par le régime des castes ou par la division du travail poussé à l'excès, qu'ils cessent de se traiter en compatriotes sociaux; et ils ne se sont jamais peut-être tant entre-servis que lorsqu'ils ont divorcé socialement. Non, c'est en sympathisant réciproquement, et, par suite, en s'imitant les uns les autres, qu'ils sont vraiment cosociétaires.

où ils déploient leur individualité. Il est donc juste et logique de voir dans la majorité des malfaiteurs, non pas des malades ou des infirmes, mais des coupables, et de les punir comme tels, d'après le degré variable, nullement chimérique, de leur culpabilité. — Cela dit à l'adresse des spiritualistes d'une part, des positivistes de l'autre, je ne vois pas en quoi cette solution d'un problème épineux pourrait offenser les premiers ou mériter le reproche d'éclectisme que lui ont adressé çà et là les seconds. Cet effort pour sauver l'idée de culpabilité trahirait-il, comme l'ont insinué ces derniers, un reste de spiritualisme ou de christianisme inconscient et se survivant au cœur, chose grave à leurs yeux? Je croirais plutôt que dans leur obstination à vouloir détruire cette notion vieille comme le monde, antérieure à toutes les philosophies et peut-être à toutes les religions, il y a l'action d'un préjugé inspiré par une conception toute théologique de la *coulpe* et du péché. Seulement, comme je l'ai montré, les théologiens avaient de puissans motifs pour appuyer la responsabilité morale sur le libre arbitre, et les positivistes n'en ont aucun en supposant comme eux, et d'après eux, que, le libre arbitre supprimé, la responsabilité morale s'évanouit. Revenons au sens humain des choses, à leur sens antique ressaisi et précisé; voyons des coupables là où cette épithète est le mot propre, clair et net; cela ne peut gêner en rien les anthropologistes dans l'examen anatomique et physiologique des criminels, ni les statisticiens dans l'étude numérique des crimes; mais cela ôtera tout prétexte aux attaques passionnées ou aux plaisanteries plus ou moins spirituelles dont ils sont parfois l'objet, et cela ouvrira à leurs instructives recherches, fécondes en documens intéressans, l'accès de beaucoup d'esprits distingués dont l'entrée leur est barrée et le sera toujours, non sans quelque apparence de raison, s'ils s'obstinent à nier l'idée morale. Ce dont il y a lieu d'être frappé, c'est que, en dépit de ce paradoxe, les doctrines des nouveaux criminalistes se soient propagées dans le monde entier, en France même (1), avec une rapidité si grande et toujours croissante. Rien ne montre mieux l'opportunité de leur apparition, l'universalité du besoin auquel elles répondent, leur vérité sous certains rapports essentiels, et la vanité des traits légers décochés contre elles par leurs adversaires.

G. TARDE.

(1) Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'école française, fondée à Lyon par le docteur Lacassagne, se distingue nettement par sa sagesse, par son caractère pratique et solide, de l'école italienne.

LES

CLASSES PAUVRES

EN ANGLETERRE

L'ENFANCE, SES ENNEMIS ET SES PROTECTEURS.

C'est un fait tout à l'honneur de l'Angleterre qu'en aucun temps les misères humaines n'y ont excité plus de commisération et apitoyé plus de cœurs. Pendant que se multiplient les congrès où l'avenir des classes laborieuses et les inégalités dont elles se plaignent sont l'objet de discussions passionnées, une école humanitaire très pratique, soucieuse d'obtenir avant tout des résultats, s'empare peu à peu de l'esprit public qu'elle façonne et attendrit à sa guise. Les plus charitables initiatives se développent et s'exercent aux applaudissemens de spectateurs gagnés d'avance. L'ingéniosité des philanthropes ne recule devant aucune hardiesse, et c'est plaisir de voir les conférenciers, la presse, les représentans de l'Église nationale ou des sectes dissidentes s'unir et se confondre dans un même élan de fraternité. Les partis politiques eux-mêmes font trêve; il semble qu'un immense besoin de générosité et de dévoûment dévore l'âme du pays et qu'il n'existe plus rien en dehors de cette nécessité impérieuse: améliorer la condition des

misérables, protéger l'enfance, surtout l'enfance, contre les forfaits dont elle est journellement la victime.

C'est qu'ils ont de redoutables plaies à guérir, nos voisins britanniques. En France, où la richesse publique est si heureusement répartie, nous ne connaissons guère ces détresses, ces dénûmens effroyables que l'habitant des cités anglaises coudoie, pour ainsi dire, à chaque pas. Qui de nous ne s'est étonné, scandalisé à la vue de la population sordide qui se répand dans les principales rues des grandes villes à l'heure où tout un monde de négocians et de gens d'affaires regagne, après une longue journée de travail, le quartier riche et la villa brillamment éclairée? Une foule déguenillée, véritable cour des miracles, arrête le passant et l'assiège. La pluie tombe, un brouillard épais et sale vous pénètre et vous glace; pressé de rentrer, de retrouver à la maison la lumière, la chaleur, l'accueil tendre et souriant des vôtres, vous résistez aux sollicitations, vous ne jetez même plus une aumône à ces enfans aux pieds nus, vendeurs d'allumettes et crieurs de journaux du soir dont les loques souillées et l'aspect maladif vous impressionnaient si vivement au début. L'étranger se familiarise avec le spectacle de ces malheureux. Il y en a trop, qu'importe un *copper* de plus ou de moins dans leur poche? D'ailleurs, l'argent qu'il donnerait volontiers, irait tomber immédiatement dans le tiroir d'un débitant de bière ou de gin.

Si nous nous habituons vite à frôler plusieurs fois par jour ces légions de misérables, l'Anglais qui les connaît depuis sa naissance s'affecte encore moins de les rencontrer. Il passe, droit et roide, sans détourner la tête ou ralentir sa marche allongée. Il ne fait pas la charité dans la rue, il est membre de trois ou quatre institutions de bienfaisance, donne libéralement et ne refuse pas d'augmenter sa cotisation annuelle si l'hiver est très rigoureux ou si le bureau des sociétés dont il fait partie signale un accroissement inquiétant des pauvres. Il consacre le temps et l'argent nécessaires aux œuvres dont ses amis ou le pasteur de sa paroisse lui indiquent l'urgence et l'utilité. De leur côté, les municipalités ne restent pas inactives, elles provoquent la générosité des citoyens, encouragent les fondations, concèdent gratuitement des terrains. On apprend un matin que des milliers de livres sterling ont été souscrites pour la création d'un hôpital ou d'un asile. Les noms les plus en vue figurent en tête des listes, et il arrive qu'un prince du sang daigne présider, la truelle d'argent à la main, à quelque inauguration solennelle. Le lendemain, la presse publie un compte-rendu détaillé de la cérémonie, tout rempli des titres et qualités des grands propriétaires ou des lords qui y ont assisté; puis le silence se fait, la charité

officielle disparaît momentanément de la scène; des semaines, des mois s'écoulent et la jeunesse en haillons n'est ni plus rare ni moins épouvantable que par le passé. On la retrouve invariablement au coin des rues où elle s'attarde en de mortelles stations, moins redoutables cependant que les dangers d'un autre ordre qui l'attendent au logis. Nous verrons plus loin à quelle sorte d'embûches elle est exposée; l'Angleterre est en présence d'un problème dont la solution s'impose à elle avec force et prend une place de plus en plus grande dans les préoccupations du pays.

I.

Il semble que dans une étude de ce genre il ne soit pas sans intérêt de marquer d'abord d'un trait rapide la condition présente des classes pauvres. Nous rendrons peut-être plus saisissant le tableau des périls qui menacent l'enfance si nous indiquons au lecteur l'ensemble des causes qui les ont fait naître. De la misère des pères à celle des fils, la transition n'est que trop facile. Quelle est donc l'étendue du mal et combien existe-t-il d'Anglais qui pourraient envier le sort du cheval de fiacre, de ce travailleur à quatre pieds dont Thomas Carlyle disait qu'il jouit de tout le nécessaire qui manque à l'homme? Les relevés et les récits que renferme le livre de M. William Booth fournissent à cet égard des indications très complètes. Prenons le district le plus éprouvé de Londres, c'est-à-dire le quartier est avec Tower Hamlets, Shoreditch, Bethnal Green et Hackney, soit 908,000 âmes, moins d'un quart de la population totale de la ville. Il s'y trouve 331,000 habitans dont la condition sociale est la suivante : 17,000 pensionnaires des *workhouses*, des asiles et des hôpitaux, 11,000 fainéans ou récidivistes endurcis, sans domicile; 100,000 besogneux ne connaissant de la vie que les privations, mais gagnant bon an, mal an, dix-huit schellings par semaine; 74,000 familles très pauvres, vivant d'un salaire hebdomadaire de dix-huit à vingt et un schellings, la plupart du temps irrégulier; 129,000 dont les rentrées d'égale somme présentent quelque fixité. Afin d'obtenir une évaluation approximative du reste des malheureux que renferme la métropole anglaise, il faudrait multiplier par quatre les chiffres qui précèdent, l'*east end* représentant à peu près, nous l'avons dit, la quatrième partie de l'agglomération londonienne; mais l'arrondissement qui nous sert de point de départ étant le moins riche de tous, nous n'attribuerons à chacun des trois autres, conformément à une statistique très récente, que 220,000 pauvres au lieu de

331,000, soit un tiers de moins; au total, 660,000 et par conséquent, pour la ville entière, 991,000 créatures humaines dont l'existence est un problème. Restent les comtés, peuplés, l'Irlande à part, de 30 millions de sujets. Si la misère y était proportionnellement aussi terrible que dans l'est de Londres, on arriverait au chiffre fantastique et inadmissible de 10 millions de gens sans pain et sans asile. Gardons-nous de toute exagération. Nous ne réclamerons à la province, sur la foi de nos documens, que deux millions de misérables avérés. Il y aurait donc actuellement en Angleterre, nous ne croyons pas qu'on l'ait contesté, environ trois millions d'hommes manquant de tout, ou à peu près.

Trois classifications distinctes : les affamés sans feu ni lieu, dénués de tout, mais honnêtes; ils composent la majorité. Puis ceux que le vice, cette industrie, alimente et fait vivre, enfin l'armée du crime; tous sont ravagés par la boisson. A l'heure où tout se tait dans l'énorme ville, réfugiés dans cette partie de l'*embankment* située entre le Temple et Blackfriars, ils sont là tassés par douzaines, les vagabonds en quête d'un abri, et pas un des coins qu'offrent les angles rentrans de la maçonnerie n'est occupé par moins de six d'entre eux. Serrés les uns contre les autres pour avoir chaud, ils dorment dans des positions de gens écrasés. Quelques-uns s'enveloppent de vieux journaux ou en entourent soigneusement leurs pieds glacés par l'humidité de la pierre. La plupart, harassés, répugnent à tout mouvement, résignés à l'inévitable. Ils ont passé la journée à errer dans les rues, à la recherche, non d'un métier, mais d'une occupation quelconque qui leur rapporte quelques *pence*. Les plus heureux sont ceux qui ont gagné un peu d'argent à ouvrir des portières, à tenir un cheval par la bride, à veiller, en l'absence du propriétaire, sur la caisse et les brosses du cireur en plein vent. Un relevé qu'il y a tout lieu de croire exact constatait récemment que 368 personnes n'avaient d'autre domicile que les quais de la Tamise entre Blackfriars et Westminster, pour ne citer qu'un quartier de Londres. Cependant au moment où ces chiffres étaient établis, la capitale ne traversait aucune période de crise industrielle ou commerciale, les affaires étaient en pleine activité, comme l'attestait surabondamment l'augmentation croissante de la vente des liquides, baromètre infaillible de l'allégresse générale (1). Il est moins rare qu'on ne pourrait le supposer que des individus à bout de ressources, après avoir inutilement frappé à toutes les portes pour obtenir du travail, s'affaissent et meurent de

(1) L'excédent du dernier budget anglais est dû, en grande partie, à une augmentation de 9 pour 100 dans la consommation de l'alcool.

faim dans quelque coin de la grande cité. L'année dernière, des *policemen* croisaient dans le parc de Saint-James un inconnu qu'à sa marche trébuchante et incertaine ils prirent d'abord pour un ivrogne. Tout à coup, l'homme s'évanouit : on le transporte à l'hôpital Saint-George, où il ne tarde pas à expirer; il avait eu le temps de raconter au médecin qui le soignait qu'il avait fait à pied le trajet de Liverpool à Londres, environ 320 kilomètres, et n'avait pas mangé depuis cinq jours. Le jury appelé, conformément à la loi anglaise, à rendre son verdict sur les causes du décès, se prononça dans le sens des révélations de l'infortuné, bientôt confirmées, d'ailleurs, par une analyse médicale; il fut parfaitement établi que la mort provenait du manque absolu de nourriture.

Passons maintenant aux docks de Londres; il est sept heures du matin, les trois immenses barrières de bois sont closes. Deux ou trois cents ouvriers rôdent aux alentours, attendant l'ouverture. En face, le *public house* regorgeant de clientèle; peu à peu, le fleuve humain augmente, grossit et roule; on se presse, on joue des coudes, c'est à qui se rapprochera de l'entrée. « On ouvre, on ouvre! » et à ce cri répété accourent des masses nouvelles. Les portes tournent enfin sur leurs gonds, laissant pénétrer la multitude. Cent mètres de marche et la foule arrive à un étroit passage barré par une chaîne et gardé par la police. Les travailleurs embauchés la veille montrent leur ticket et passent. Ce sont les heureux, et on leur jette des regards d'envie. Cinq ou six cents défilent ainsi, un à un. Quand le dernier élu a mis le pied sur la terre promise, l'impitoyable chaîne, remise en place, sépare ceux qui auront de l'ouvrage et du pain, des autres qui ne mangeront pas de la journée. Pourtant une espérance demeure au cœur des évincés; si le trafic est exceptionnellement actif, si les docks sont encombrés de marchandises, on demandera des auxiliaires, pas beaucoup, les besoins du jour ayant été prévus et presque infailliblement calculés. On attend anxieusement le retour possible du contremaître, et s'il paraît, ce sont des assauts désespérés pour arriver jusqu'à lui, surprendre un coup d'œil, guetter un geste. La même scène se renouvelle deux ou trois fois jusqu'à huit heures du matin; alors, il n'y a plus d'espoir, tout est fini, et dans la rue où ils se retrouvent, des hommes, dont quelques-uns sont des colosses, s'abattent en éclatant en sanglots. Hélas! ils pensent au logis, à l'apparence de confort dont ils jouissent encore et que, si l'argent manque, ils seront, du jour au lendemain, expulsés par un propriétaire sans entrailles. Un *home* est un *home*, si triste, si délabré qu'il soit, et l'amour profond que les Anglais ressentent pour le foyer en met l'abandon et la perte au rang des plus lamen-

tables calamités. Il existe à Londres, aussi bien du reste qu'en province, des antres fétides, nauséabonds, nids de vermine et de fièvre, inhabitables en été, glacés en hiver, et qui n'en sont pas moins considérés par ceux qui y vivent, comme des oasis bénies, des lieux de repos dignes d'envie. Une chaise boiteuse et un matelas constituent l'ameublement ordinaire de ces taudis. On dort, on mange, on boit, on meurt aussi dans la même pièce. Et que d'efforts pour acquitter le loyer d'un schelling et demi ou de deux schellings à la semaine ! Payer ou s'en aller, voilà l'alternative; s'il faut partir, perdre pied, adieu la vie de famille, le courage qu'on avait déployé jusque-là, adieu aussi l'espoir d'un sort meilleur. Catastrophes si fréquentes, ayant une origine et des conséquences d'une si douloureuse uniformité qu'il suffit, pour les connaître toutes, d'en prendre et d'en citer une au hasard. T... est un bon ouvrier cordonnier de Bethnal Green, qui gagne environ quatre schellings par jour. Il est gai et satisfait de sa condition, qui n'est pas mauvaise, en effet. Malheureusement, à Noël, il tombe malade et on l'emporte à l'hôpital, où il reste trois mois en traitement; huit jours après son départ, sa femme, terrassée par une attaque de sciatique, est, à son tour, conduite à l'infirmerie du quartier. Voilà les enfans à la rue, le mobilier saisi, vendu aux enchères. A la fin, le père et la mère entrent en convalescence, réussissent à se faire admettre, sans payer d'avance, dans une chambre meublée; à eux deux, ils possèdent huit pence, quatre-vingts centimes. L'ouvrage manque, du reste ils sont trop faibles encore pour reprendre leurs occupations. Ils commencent par porter au mont-de-piété une chemise et un tablier et on leur prête un schelling sur ces misérables gages. L'angoisse redouble, le mari se défait de ses outils, c'est-à-dire de son gagne-pain : trois nouveaux schellings les aident à subsister pendant quelques jours. Rapidement, les dernières ressources disparaissent. Un matin, il ne leur reste plus que deux *pence* avec lesquels ils se procurent du thé. Pendant quarante-huit heures ils n'ont pas d'autre aliment; on les trouve mourant littéralement d'épuisement et de faim. Que faisaient donc la charité privée et la commission des secours à domicile?

Neuf fois sur dix, malheureusement, la souillure physique et morale, la misère et le crime ont l'alcool pour origine. L'intempérance est la cause reconnue, publiquement avouée, de presque tous les maux dont souffre l'Angleterre. D'autre part, les conférences, les exhortations privées ou publiques, les sermons, de quelque bouche qu'ils tombent, ont incontestablement fait leur temps et l'inefficacité de ces moyens persuasifs est absolument

démontrée; il faut découvrir autre chose si on veut arracher les pauvres aux séductions de l'assommoir. Dans bien des cas, en effet, ce n'est pas seulement l'attrait irrésistible de la bière ou du gin qui les amène au comptoir de zinc. La lumière, la chaleur, la société des camarades, le bien-être qu'éprouvent les deshérités à se trouver momentanément à l'abri de la pluie et du froid, toutes ces raisons suffisent à emplir de consommateurs les salles enfumées des cabarets de la Grande-Bretagne. Il en est d'autres, plus décisives encore. Le *wiskey* impose silence aux révoltes de l'estomac vide et verse largement à ses adorateurs l'oubli et l'anéantissement de la pensée. Peu à peu, l'habitude est la plus forte, et il semble aussi intolérable d'être privé d'eau-de-vie que de nourriture. Sans doute la plus lourde responsabilité des conséquences que le penchant à boire entraîne avec soi retombe sur l'individu, mais il ne manque pas, en Angleterre, de philanthropes, de moralistes, d'apôtres de la tempérance pour affirmer hardiment que la société a en quelque sorte savonné elle-même la pente glissante où tant de malheureux glissent à la ruine et à la mort. Londres renferme 14,000 débits de boissons, le royaume-uni, 190,000. Il y a 30,000 arrestations par an pour ivrognerie dans la capitale, il y en a 16,000 à Liverpool, qui ne compte pourtant que 600,000 habitans. Encore faut-il se garder de prendre ces chiffres à la lettre; ils ne constituent qu'un minimum dérisoire, une simple statistique officielle des gens que la police a pris au collet. Pour une personne conduite au poste, il y en a dix, sinon vingt, qui reviennent le soir au logis plus ou moins avinées. Ce sont de véritables malades que la passion de l'alcool domine au point de les laisser sans forces contre la tentation. Un spécialiste en ces matières, M. Isaac Hoyle, membre du parlement britannique, estime qu'il existe en Angleterre, parmi la population adulte, un ivrogne sur douze citoyens.

Et comment en serait-il autrement quand on constate à quel degré d'influence et de force en sont arrivés les débitans? Dans une étude publiée ici même (1), nous avons parlé de la puissance des *licensed victuallers associations*, de l'appui mutuel que se prêtent ces sociétés sur toute l'étendue du territoire britannique. Les débats qui viennent d'avoir lieu à la chambre des communes à propos des industriels en question, loin de porter atteinte à leur situation, n'ont fait qu'en accroître l'importance. Le parlement avait été invité en 1890 à voter un *bill* en vertu duquel une indemnité pécuniaire serait accordée aux propriétaires des maisons à qui la patente serait retirée. Le parti libéral s'est ému; il a mené vigou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1890.

reusement campagne contre une loi dont il prévoyait les funestes effets au point de vue de la moralité publique. Il a demandé, dès l'année dernière, le maintien de l'ancienne législation, c'est-à-dire le droit de retrait pur et simple de la licence, sans compensation. L'opposition a été si vive que le cabinet n'a pas cru devoir s'engager à fond, même sur un intérêt devenu aujourd'hui politique et électoral au premier chef. La proposition a été retirée, mais elle est revenue en discussion il y a quelques jours et on a fini, incidemment, par voter le principe de l'indemnité. Le gouvernement n'est en possession du droit de réduire le nombre des cabarets qu'à la condition d'en désintéresser les propriétaires. Peut-être, en même temps, accordera-t-on aux autorités locales des prérogatives au moins égales à celles des *licensing benches*, sortes de comités judiciaires investis du pouvoir de délivrer ou de retirer les patentes et qui font ordinairement preuve de la plus large indulgence à l'égard des *public houses*. A Liverpool, par exemple, où on ne compte pas moins de 2,500 cabarets, cette magistrature spéciale, saisie récemment d'une requête tendant à la fermeture d'un établissement où la police découvrait jusqu'à 75 femmes à la fois, a refusé de faire droit à la demande des pétitionnaires. La preuve n'avait pas été faite, paraît-il, que les personnes dont il s'agit s'y fussent attablées plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour absorber un « rafraîchissement. » L'arrêt ajoutait qu'au surplus le patron ne pouvait choisir ses consommateurs et refuser toute une catégorie spéciale d'habituées. On ne viendra pas aisément à bout des résistances que les tout-puissans commanditaires des débits de boissons opposeront à leurs adversaires. Le péril est cependant grave et pressant. Dans certaines villes, la vente des liquides ne suffirait pas à couvrir les frais d'exploitation, si la plupart des industriels, loin de repousser la clientèle féminine, ne la recherchaient, au contraire, soigneusement, dans un dessein plus intéressé qu'avouable.

Si les chiffres que les institutions pénitentiaires ont livrés, en 1889, à la publicité sont exacts, 90,000 personnes reçoivent, en Angleterre, l'hospitalité forcée de l'État. Les établissemens affectés aux forçats sont peuples de 11,660 individus. Les prisons locales en abritent 20,800 ; 1,270 enfans convaincus de crimes sont internés dans les maisons de correction ; 21,400 jeunes vagabonds incorrigibles apprennent un métier sur les bancs d'écoles industrielles où ils sont soumis à un régime des plus sévères. On compte encore 910 maniaques dangereux, 14,700 voleurs, 1,100 receleurs, et 17,000 accusés, placés sous arrêt préventif en attendant le jugement qui décidera de leur sort. Mais ces relevés ne représentent que la population sous les verrous évaluée à un moment

donné, en un jour pris au hasard. Le nombre total des malfaiteurs de toute espèce, ayant passé, dans l'année, par les mains des geôliers, s'élève à 153,000, dont 25,000 subissant une première condamnation et 76,300 récidivistes, repris et incarcérés pour la dixième fois au moins. La somme que coûtent à l'état les frais de poursuite et d'entretien de tout ce monde dépasse largement 4 millions de livres, 100 millions de francs. Encore cette dépense est-elle relativement insignifiante si on la compare, d'abord à la déperdition de forces résultant de l'oisiveté obligée de 65,000 adultes, ensuite et surtout au montant des secours que la communauté est tenue d'accorder aux femmes et aux enfans ainsi privés de leur soutien naturel. On peut évaluer à 200,000 personnes le nombre approximatif des condamnés et de leurs familles, qui retombent à la charge du gouvernement et de la charité privée. Cet immense troupeau vit de la prison comme d'autres vivent de l'armée, du barreau ou de l'église. Le froid, la pluie, l'humidité, le frisson de fièvre sous les haillons à jour, plus encore le ventre creux, voilà des raisons suffisantes pour expliquer la fréquence et la répétition des délits. La cellule est un asile comme un autre, on y est mal nourri, mais on n'y meurt pas de faim, pourquoi n'y peut-on pas rester plus longtemps? Un matin, la peine est finie, la porte s'ouvre, le libéré est dans la rue d'où il vient, où on l'avait ramassé. Les affectueuses paroles du chapelain résonnent encore à ses oreilles : qu'il se défie des dangers qui l'attendent, qu'il prenne soin de les éviter! « Ne revenez jamais ici, mon ami, » a murmuré l'ecclésiastique, dans une dernière exhortation. Ces conseils, il est résolu à les suivre, le pourra-t-il? Il cherche de l'ouvrage, mais alors ce sont des questions embarrassantes : « D'où venez-vous? chez qui avez-vous travaillé, où sont vos certificats? » Cruelle alternative, faut-il avouer ou se taire? Dans le premier cas, c'est l'accueil injurieux, le doigt menaçant tendu vers la porte. Le silence ou le mensonge sont également inutiles; tôt ou tard, la vérité se découvre et l'homme est chassé. A l'heure actuelle, les prisons sont les véritables écoles du crime; y entrer une fois, c'est être certain d'y revenir. Et que penser de l'intervention si étrange, si inattendue de la loi anglaise dans certains cas? Que ce soit misère, désespoir ou dérangement passager des facultés, un individu essaie d'attenter à sa vie; on l'en empêche, on arrête à temps ses mains égarées, c'est bien, mais que croyez-vous qu'on fasse ensuite? on l'enferme, car il est accusé de tentative de suicide, et si c'est assurément un acte blâmable, il n'est pas moins évident que le meilleur moyen d'amender le coupable n'est pas de le faire passer en jugement et de l'envoyer en prison, en compagnie des criminels.

En Angleterre, l'État assume la charge de nourrir et de loger le malheureux dénué de tout. En fait, il se dérobe, autant que possible, à la responsabilité qui lui incombe en imposant à sa clientèle des conditions si difficiles à remplir que le solliciteur, découragé, s'éloigne de ces établissemens de bienfaisance où, s'il faut s'en rapporter au cri public, il ne rencontrerait que sécheresse et dureté. Aucun Anglais ne peut réclamer une part, si minime qu'elle soit, de ce fonds des indigens que les contribuables britanniques alimentent sans murmurer chaque année, s'il est constaté qu'il a encore quelque chose à lui. Pour avoir droit à l'assistance, il faut qu'il soit établi qu'il ne possède absolument rien. Lorsque la détresse, les privations prolongées l'ont obligé à se défaire pièce à pièce des objets les plus indispensables, lorsque son linge, son matelas, ses ustensiles de ménage ont pris, pour ne plus revenir, la route du mont-de-piété ou de la salle des ventes, quand tous ses efforts pour obtenir un emploi ont échoué devant les prétextes des uns ou l'indifférence des autres, bref, quand la misère l'a si radicalement dépouillé que les habits qu'il porte, — et quels habits! — constituent son unique propriété, alors, mais alors seulement, l'administration daigne lever les yeux sur lui. Elle s'assure que l'homme est bien en règle, qu'il n'a rien gardé, qu'il n'a cédé à aucun sentimentalisme ridicule en conservant en cachette quelque souvenir touchant d'une femme morte ou d'un enfant disparu, et gravement elle lui délivre le secours à domicile dont la valeur, moitié en argent, moitié en nature, dépasse rarement cinq francs par semaine. Mais si la chute est profonde, s'il n'y a pas apparence que le malheureux puisse se relever un jour, c'est le *workhouse* à perpétuité. Autrefois, la majorité des pensionnaires de ce bâtiment se composait d'individus de cette classe. L'asile paroissial abritait indifféremment, derrière la double enceinte de ses hautes murailles, les misérables de toutes catégories, mendians, paresseux invétérés, ouvriers honnêtes vaincus par l'adversité. Aujourd'hui la proportion semble renversée. Peu à peu le service médical des établissemens de ce genre a pris une réelle importance. A Liverpool, le *workhouse* situé à l'entrée des quartiers pauvres compte 3,000 habitans, la population d'une petite ville, dont 2,400 malades. Les frais de médicamens atteignent 100,000 francs par an. Il y a des dortoirs et des salles pour les phtisiques, les blessés de la rue, les aliénés et les ivrognes qui en sont à la période du *delirium tremens*. Quant aux résidens valides, ils ne sont guère plus de 600, vieillards hors d'âge, matrones ou filles plusieurs fois condamnées, fainéans incorrigibles. Le travailleur anglais a l'horreur instinctive de ce lieu funèbre. S'il existe en lui quelque ressort, si sa dignité personnelle n'a pas entière-

ment sombré dans le naufrage de ses espérances et de sa fortune, il hésitera jusqu'au dernier moment à franchir le seuil de la maison redoutée. Plutôt que d'aliéner sa liberté en échange de l'existence matérielle que lui offre l'État, il s'adressera d'abord, s'il est provisoirement sans domicile, à ce qu'on appelle en Angleterre le *casual ward*, refuge essentiellement temporaire, dépendant du *workhouse* et fonctionnant d'après les mêmes principes, mais qui ne retient jamais ses hôtes plus de quelques jours, à la différence de l'asile municipal qui garde éternellement parfois, derrière ses portes massives, ceux qui ont eu le malheur d'y frapper. Il entre, le voici à l'intérieur du *ward*, soumis, dès les premiers pas, à la sévérité des règlemens. Peut-être, après un repos d'une nuit, compte-t-il reprendre, dès le lendemain, sa vie ordinaire et ses démarches pour trouver de l'ouvrage. Il a oublié qu'on ne lui donne sa nourriture et son lit qu'à la condition d'accomplir une tâche trop souvent au-dessus de ses forces. Il est venu implorer du secours, il s'est placé sous la protection du gouvernement, soit, il est admis, il ne couchera pas à la belle étoile, mais ses étranges bienfaiteurs lui feront payer l'hospitalité qu'il reçoit d'eux en l'occupant aux travaux les plus pénibles. Cet homme libre, qui n'a commis aucun délit, est traité comme un prisonnier. Pendant son séjour au *ward*, on l'assujettit à deux besognes, dont il serait malaisé de dire quelle est la plus ingrate. On l'oblige à casser et à réduire à des dimensions déterminées une demi-tonne de pierre dure, puis on pose devant cet être insuffisamment restauré, épuisé déjà par l'opération précédente, deux kilogrammes de câble hors d'usage qu'il devra détordre et transformer en fils d'étoupe. Cela se nomme le *oakum picking*. Rien n'est plus difficile et plus rebutant. Les doigts du manipulateur s'écorchent et se meurtrissent, la peau s'en va, la chair est à nu, la douleur insupportable. Nul n'est exempté de ce supplice. Autrefois, on n'exigeait des assistés que le quart de ce singulier travail, mais la clientèle affluait, devenait onéreuse, à la fin; le *local government board* est intervenu et a quadruplé la dose. On garde l'homme jusqu'à ce qu'il ait achevé; s'il tarde ou s'il murmure, c'est la comparution devant le juge et la prison. Enfermé dans une pièce attenante à la cellule qu'il occupe, les heures qu'il passe dans l'exercice de ce métier de galérien ne sont interrompues que par l'arrivée de sa maigre pitance. Une pinte de soupe au gruau et 120 grammes de pain, soir et matin, voilà en quoi consiste la munificence officielle. L'ordinaire est amélioré si la paroisse est riche et si les pauvres y sont rares. Mais la chère est d'autant moins abondante que le quartier, plus misérable, fournit moins de gros imposés et amène aux guichets d'entrée un plus grand nombre d'affamés. Les femmes sont

soumises à un régime semblable; la charité qu'elles viennent demander au *ward* ne leur est, en aucun cas, gratuitement accordée. Elles aussi ont à accomplir une somme de travail moindre que celle qu'on exige des hommes, encore pénible cependant, deux livres d'étoupe à fabriquer et d'interminables lavages à la fontaine. La direction conserve deux nuits et un jour ses pensionnaires des deux sexes et les rend ensuite à la liberté. A la sortie, ils sont prévenus qu'ils ne peuvent se présenter deux fois dans le même mois à l'asile. Mais la faim est mauvaise conseillère et quelques effrontés seraient capables de braver, pour avoir du pain, l'interdiction administrative. Trois jours de détention, avec tâches supplémentaires, apprendraient à ces audacieux ce qu'il en coûte de tromper la surveillance des gardiens. En somme, ces méthodes n'ont pas été adoptées à la légère. L'État, qui les prescrit et tient la main à ce qu'elles soient rigoureusement appliquées, a voulu diminuer autant que possible le nombre des gens sans aveu, moitié mendians, moitié voleurs selon lui, qui sollicitent l'hospitalité des *casual wards*. Il y a réussi et c'est ainsi que dans toute la ville de Londres on ne compterait pas, dans ces établissemens, plus de 1,200 personnes à la fois. Si peu accueillans y sont les visages, si rébarbatif est l'appareil de la charité officielle, que le sommeil en plein air, sur le banc d'un parc ou sous l'arche d'un pont, paraît infiniment préférable à la majorité des vagabonds. Malheureusement, là comme ailleurs, l'innocent paie quelquefois pour le coupable, et il arrive que l'ouvrier honnête ou le paysan qui émigre à la ville s'éloigne, la haine au cœur et la faim grondante aux entrailles, de ces maisons où il n'a rien trouvé de ce qu'il y cherchait, ni l'aide matérielle, ni, ce qui est plus nécessaire peut-être, la parole affectueuse qui réconforte et console.

C'est un fait profondément regrettable que la désertion des campagnes anglaises tende d'année en année à s'accentuer au profit, — peut-on bien dire au profit? — des centres commerciaux et manufacturiers déjà si encombrés. Les districts ruraux de certains comtés, le Norfolk, le South Lincolnshire, par exemple, se dépeuplent de plus en plus, et on croit que le recensement de 1891 mettra vivement en lumière cette émigration des ouvriers de l'agriculture. Tandis que la vie des champs récompense par la santé et la force ceux qui ont la sagesse de s'y consacrer, l'afflux incessant des désœuvrés à la ville contribue à la démoralisation de la jeunesse. Le fils de fermier né et élevé au village jouit de tous les biens qui manquent à son camarade des rues. Il a l'air pur, les arbres, le ciel bleu, l'exercice et la fatigue salutaires; il grandit loin des mauvaises pensées et des tentations malsaines, pousse et

se développe avec la grâce robuste d'un chêne. L'autre, chétif, venu au monde dans les quartiers pauvres des cités, ne possède aucun de ces avantages. Il est pâle, étiolé, et sa jeune constitution s'atrophie au foyer paternel étroit et sombre, désert d'ailleurs et dont rien ne rappelle à l'enfant la bienfaisante influence. Le mari au chantier ou à l'usine, la femme à l'atelier de couture, rentrent le soir si harassés de leur journée et si brisés de lassitude qu'ils n'ont ni la force ni le loisir de s'occuper de leur monde. L'aîné des garçons est sorti, la fille est dehors. Bah! ils rentreront, pourquoi s'inquiéter? Le plus pressé, c'est d'avaler à la hâte un maigre souper et de gagner le lit pour être debout le lendemain à la première heure et présent à l'appel du contremaître. Manger, dormir, travailler, fonctions machinales absorbantes à côté desquelles il n'y a plus rien! C'en est fait des repas pris en commun, de la vie patriarcale, du temps consacré à un repos nécessaire. Aiguillonné par la concurrence qui le presse, n'ayant de soucis que pour ses intérêts et sa fortune, le patron surmène ses employés, garde jusqu'à la nuit ses hommes épuisés, et tandis qu'aux champs le soir qui tombe et l'obscurité qui couvre la plaine ramènent sous le toit familial le laboureur fatigué, — le gaz, l'électricité, la lumière crue et aveuglante de la manufacture et de la boutique embrasent les villes et retiennent l'ouvrier loin des chers petits délaissés. On imagine aisément à quel abandon lamentable sont exposés les enfans du vagabond, du voleur, ou de la fille, lorsqu'il est si difficile aux travailleurs honnêtes d'exercer sur les leurs la surveillance indispensable. Il est vrai, l'amour maternel fait quelquefois des miracles et illumine de sa piété touchante les âmes des perverses et des corrompues. Entre le mal tentateur et l'être trop jeune pour y résister, la mère se dresse, résignée à sa propre ignominie, mais barrant la route à l'ennemi. Oui, il y a de ces exceptions. Mais à côté de dévoûmens trop rares, c'est par milliers qu'il faut compter les cas où la maternité n'est envisagée que comme une tâche importune. N'est-ce que cela? Non, hélas! Il existe dans les villes anglaises des couples prêts à tout, même à l'assassinat lentement et savamment accompli. Nous placerons sous les yeux du lecteur, en nous appuyant sur des témoignages qu'on n'a pas sérieusement contestés, les mystères du *baby farming* et de l'assurance sur la vie des nouveau-nés. Il n'est pas téméraire d'affirmer que les forfaits dont ces pratiques suggèrent l'idée et favorisent l'exécution seraient plus répandus encore, si la peur du bourreau et de sa corde, entrevus dans le cauchemar des nuits, ne préservait d'une mort violente des centaines de créatures innocentes.

II.

La Société nationale pour la répression des actes de cruauté envers l'enfance, qui s'est fondée à Londres il y a six ans, sous le patronage de la reine, a déclaré une guerre acharnée aux individus de toute espèce et de tout rang qui cherchent dans les deux industries dont nous allons parler leurs moyens d'existence. Le but que cette grande compagnie philanthropique s'est proposé d'atteindre n'est pas de procurer un abri ou du pain aux enfans qui en manquent, les associations privées et la charité officielle suffisant à peu près à cette tâche; elle a entrepris de découvrir d'abord, d'avertir ensuite, finalement de poursuivre et de livrer à la justice les parens coupables de barbarie envers les garçons ou les filles dont ils ont la charge. L'année dernière, elle a fait incarcérer 468 personnes que les tribunaux du pays ont frappées de quatre-vingts ans de prison. Que de souffrances endurées, de hontes bues, de misères de toutes sortes, ne représentait pas ce chiffre élevé d'enquêtes et de procès! la moyenne de l'âge des victimes établissait que les sauvageries du père et de la mère s'exerçaient de préférence sur les tout petits. Les basses classes n'étaient pas les seules qu'une fureur criminelle poussât à maltraiter les enfans. Des artisans de métier, ouvriers habiles, presque bourgeois, s'étaient signalés par une brutalité persistante envers les leurs. On constatait avec humiliation que ni l'éducation, ni le taux élevé des salaires et le bien-être qui en résulte, ni les fréquentations qui moralisent et purifient, n'avaient d'action sur certaines natures portées à la méchanceté comme d'autres le sont à la miséricorde et à la tendresse. Tout en bas, à l'extremité inférieure de l'échelle sociale, l'oisiveté, la débauche et l'ivrognerie avaient altéré les meilleurs instincts, transformé les êtres en brutes féroces. Tantôt il s'agissait de petites filles en haillons, envoyées à onze heures du soir, par une tempête de neige, chez le marchand de charbon ou de bière. Ici, c'était un jeune aveugle dont le père, pour plaisanter, dirigeait sur un fer rougi les mains tâtonnantes. D'affreux parens étaient convaincus d'avoir infligé à un malheureux de dix ans le supplice d'une nuit passée dans une cave étroite, peuplée de rats. Une mère, ayant brisé d'un coup de balai le bras de sa fille, n'en obligeait pas moins celle-ci à laver le plancher tout en continuant de la battre parce que l'ouvrage n'avançait pas. Et d'autres abominations encore, des infortunés pendus par les mains à un clou du plafond et battus de verges dans cette horrible position, des petits de quatre ans placés, les cuisses nues, sur les plaques brûlantes du foyer,

poussant des cris de douleur et cherchant vainement à échapper à leurs bourreaux prodigieusement amusés. Ce martyrologe est de l'histoire, et l'association qui livre à la publicité de semblables faits pris au hasard dans la nomenclature des affaires dont elle a saisi la police, mérite assurément la reconnaissance de l'humanité tout entière. A mesure que les encouragemens lui arrivent sous forme de donations et de souscriptions, elle étend de plus en plus sa surveillance, mais ce n'est pas sans peine qu'elle est arrivée à se constituer. Visiblement le pays n'est pas encore avec elle, on la redoute, on n'est pas loin de la considérer comme une société d'espionnage s'immisçant, sans droit aucun, dans l'intérieur des familles, désorganisant les ménages, empêchant les pères de distribuer des corrections manuelles à leur progéniture s'ils le jugent à propos. Que veut cette poignée de curieux, d'indiscrets, tranchons le mot, de trouble-fêtes qui ne craint pas de provoquer l'action de la justice et en faveur de qui tout semble depuis quelque temps conspirer?

C'est qu'en effet, avant le vote de la loi du 23 août 1889, qui a modifié si complètement, en Grande-Bretagne, la législation arriérée d'autrefois et imposé des limites à la puissance paternelle, un père n'était pas strictement et légalement tenu de nourrir les siens. Si l'abandon où il les laissait les faisait retomber à la charge de la paroisse, l'administration pouvait le poursuivre et quand elle s'y décidait, ce qui était rare, ce n'était certainement pas dans l'intérêt des abandonnés, mais uniquement dans celui des contribuables. En fait, les « gardiens des pauvres » n'intervenaient presque jamais. Entre le père repu et l'enfant famélique, nul intermédiaire, rien qui protégeât celui-ci contre les sévices, la fainéantise ou simplement l'insouciance de celui-là. La mort d'un enfant survenait-elle, arrivait-on à savoir qu'aucun médecin n'avait été appelé, que le pharmacien du quartier n'avait pas fourni de remèdes, le *coroner* pouvait commencer une instruction. Il ne le faisait pas, presque toujours désintéressé des affaires de ce genre, sans gravité à ses yeux et si fréquentes qu'elles en perdaient toute importance. Bref, il restait chez lui. Tout cela est changé; les parens sont aujourd'hui dans l'obligation absolue de nourrir les êtres dont ils ont la charge, ou gare l'amende et la prison. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient mariés; il n'est pas même indispensable qu'ils soient réellement le père et la mère, il suffit que les mineurs vivent sous leur toit. S'ils ne les entourent pas de soins convenables, s'ils les négligent, les délaissent au point de mettre en danger leur santé et leur existence, c'est deux ans de travaux forcés qu'ils risquent, tout simplement. Avis aux mendians, forains, vagabonds,

mères-nourrices sans lait et sans entrailles. Au reste, l'inconséquence était partout. Très sagement la loi n'autorisait pas le travail des enfans au-dessous de dix ans dans les ateliers couverts et chauffés, si à l'abri qu'ils y fussent des intempéries, mais elle restait indifférente au spectacle de ces mêmes êtres envoyés jusqu'à minuit, par tous les temps, en tournée de colportage, et rossés de belle manière s'ils ne rapportaient pas d'argent au logis.

Ce n'est pas tout; à côté des innovations bienfaisantes introduites dans une législation surannée, la comparution des enfans à la barre des cours royales a été l'objet d'heureuses modifications. Avant le mois d'août 1889, si torturés qu'ils eussent été, avec quelque lucidité qu'une intelligence éveillée leur permît de déposer, ils n'étaient pas admis à apporter en personne leur douloureux témoignage s'ils ne pouvaient (on croit à peine à de semblables exigences) fournir au juge une explication raisonnée de ce qu'est le serment prêté en justice, de sa valeur et de sa portée. Au nom de la religion, on refusait de les entendre. Les coups qui laissent des traces violettes et sanguinolentes, les traits pâles et tirés, l'effroi qui agrandit les yeux et les hébète, l'évidence palpable que ces malheureux étaient les victimes d'une brute, tout cela ne comptait pas; c'était inutile, on leur défendait de parler, d'émouvoir l'auditoire au récit touchant de leurs peines, puisqu'ils n'étaient pas théologiens. Le parlement a débarrassé la procédure de ces affligeantes puérilités. Aujourd'hui, les cours sont investies du pouvoir de tout entendre, de recueillir des plus jeunes bouches le triste aveu des cruautés paternelles. C'est en pleine connaissance de cause qu'elles décident si les faits soumis à leur appréciation sont véridiques, exagérés ou inventés. Troisième réforme et qui n'était pas moins nécessaire; il y a deux ans, le père et la mère ne pouvaient être témoins à charge l'un contre l'autre lorsqu'il s'agissait de leur enfant. Or comme les actes répréhensibles commis par l'un des conjoints ne l'avaient été, la plupart du temps, qu'en présence du second et que la victime elle-même n'était pas autorisée à déposer, il résultait de ces dispositions bizarres que l'affaire échappait presque toujours aux tribunaux. Magistrature, police, public réclamant le châtiment des coupables, tout le monde était impuissant. L'enfant qui avait osé confier ses griefs à quelque âme compatissante et en demander le redressement à la couronne, retombait à la discrétion de ses bourreaux qu'aucune mesure protectrice n'avait, d'ailleurs, au cours de l'action judiciaire, dessaisis de sa personne. La loi de 1889 est encore une fois venue au secours des faibles en spécifiant qu'à partir de la minute même où la plainte était portée et jusqu'au jour du jugement, l'enfant pourrait être placé en lieu sûr, à l'abri de l'intimidation et des menaces. On ne s'en est pas tenu là. On a

compris les actes de barbarie au nombre des délits conférant à la police le pouvoir de pénétrer, en vertu d'un mandat, dans une maison habitée. Actuellement, la justice traque les bêtes fauves jusque dans leurs tanières. Accompagné d'un médecin, le magistrat enquêteur requiert, au nom de la loi, l'ouverture des portes, constate les faits que la rumeur publique ou l'indignation des voisins ont portés à sa connaissance, adresse un rapport à l'autorité supérieure. Enfin, et ce n'est pas la moins sérieuse des améliorations apportées à l'ancien état de choses, le droit que possédait seule la cour de Chancery, de déposséder les tuteurs indignes et de leur retirer la gestion des biens des mineurs, a été accordé aux simples tribunaux de police, désormais investis, en faveur du pauvre, de ces utiles attributions. Des parens sont-ils convaincus de corriger d'une main trop lourde l'être jeune qui vit avec eux, celui-ci peut leur être enlevé, confié aux soins d'un ami de la famille qui reçoit, dès lors, du père et de la mère, la somme fixée par le magistrat pour l'entretien et l'éducation de l'enfant. Ce sont là des bienfaits considérables, et on peut affirmer que la loi d'août 1889 a été le point de départ d'une ère nouvelle en ce qui concerne le sort et la condition de l'enfance en Angleterre. L'esprit public (nous ne parlons, bien entendu, que des classes inférieures) ne s'en accommode pas encore. Les jurys auraient besoin d'être instruits et moralisés. Ils hésitent, dans bien des cas, à froisser le sentiment général du district où ils siègent, à aller à l'encontre de cette notion grossière et primitive qu'un homme a le droit de traiter les siens comme il le juge à propos.

Ces précautions, ce souci de défendre l'enfance contre ses ennemis, il était temps que le parlement britannique les prît et s'en inspirât. Si minutieuses que soient les prescriptions de la loi de 1889, elles n'arrêtent pas toujours le bras des pères barbares, loin qu'elles préviennent un mal plus sérieux encore. Il existe en Angleterre des gens dont c'est le métier de trafiquer des jeunes existences. Associés à des individus sans scrupules, paysans nécessiteux ou fermiers ruinés établis à la campagne, ils publient dans les journaux des grandes villes des annonces du genre suivant : un respectable ménage prendrait un enfant à sa charge; jolie maison bien située à proximité d'une des vallées les plus riantes du comté de,.. etc.; suit l'adresse pour le prix et les conditions. La formule varie à l'infini. Tantôt c'est une veuve dont le mari est à l'hôpital et qui cherche, dans la garde d'un nourrisson, un accroissement de ressources. D'autres fois, il s'agit d'un couple désespéré d'une prétendue stérilité et qui adopterait avec joie le dernier-né d'une famille trop nombreuse. Ces avis paraissent un peu partout dans la presse des régions du Nord et du Sud, depuis

Sunderland jusqu'à Eastbourne et sous des noms différens, bien qu'ils émanent souvent de la même personne. Une prime est toujours exigée, 10, 20, 50 livres sterling, suivant le rang et la qualité des parens. On est plus coulant, et pour cause, sur la pension représentant les frais d'entretien et de nourriture. La pourvoyeuse, c'est-à-dire la femme qui a donné son adresse en ville, voit arriver chez elle une clientèle de deux sortes; ou c'est une jeune fille dont la faute a eu des conséquences, mais qui est de bonne foi et que la pensée de se séparer de son *baby* affole et déchire, ou bien c'est la femme décidée à tout pour faire disparaître la trace vivante d'intimités illégitimes. Rien n'égale le flair de la matrone pour deviner du premier coup d'œil à quelle espèce de pécheresse elle a affaire. Dans le premier cas, elle rassure la pauvre mère. Hélas! elle aussi a aimé, il y a longtemps, et de cet amour très ancien, rien malheureusement n'est resté que le souvenir. Elle serait si heureuse d'avoir quelqu'un à choyer; le petit sera bercé, gâté, adoré; on aura pour lui des soins maternels; elle se répand en témoignages de sympathie, en malédictions hypocrites à l'adresse du séducteur assez vil pour abandonner la créature qu'il a mise à mal; bref, la malheureuse est gagnée; on débat le montant de la somme à verser immédiatement, l'enfant passe des bras de celle qui l'a mis au monde entre les mains de la mégère, et la mère s'en va, le mouchoir sur les yeux, retournant vingt fois la tête, étouffant ses sanglots dans l'escalier. A peine est-elle dehors, un télégramme est lancé; le complice, averti, ira chercher le nourrisson à la gare à l'heure désignée et l'emmènera dans quelque affreux galetas où le pauvre être trouvera de la compagnie. Quinze jours, un mois après, une lettre bordée de noir et portant le timbre d'un village éloigné annonce avec force lamentations que l'enfant a succombé à un rhume ou à une méningite. Il est mort de faim tout simplement, mais la prime est encaissée, le tour est joué.

Lorsqu'il s'agit d'une femme dissimulant sa qualité sous le voile épais qui la couvre, mais conservant, malgré ses efforts pour donner le change, l'allure et le maintien d'une personne du monde, la pourvoyeuse renonce à son attitude doucereuse, jette le masque et laisse entendre à son interlocutrice qu'elle a pénétré son incognito, deviné sa situation et les raisons qui l'ont conduite chez elle. Dès lors, plus d'hésitation ni d'embarras; l'entretien se poursuit sur le ton le plus naturel et le plus simple : 25 livres à la livraison, 25 au décès, propose la dame, et l'autre de répondre qu'elle ne peut pas, qu'elle a des offres plus avantageuses; on finit pourtant par se mettre d'accord et le marché se conclut pour 80, 100, 200 livres sterling, suivant le cas; il est entendu que dans un délai de trois mois au plus, le nouveau-né aura cessé de vivre.

Encore une dépêche télégraphique au « receveur. » Brillante affaire, cette fois; on n'en a pas tous les jours de semblables.

Voyons maintenant quel est l'accueil qui attend les infortunés à la campagne. Des commissaires de la Société pour la protection de l'enfance en ont découvert cinq dans une pièce large de deux mètres carrés et située au rez-de-chaussée d'une misérable chaumière. Trois d'entre eux rampaient sur le sol, couverts d'immondices. Un autre, fortement attaché à une chaise, était dans l'impossibilité de se mouvoir. Le cinquième gisait dans une baignoire. La chambre était d'une saleté horrible, et si puante que les témoins de ce spectacle, pris de nausées, reculèrent. Bien qu'ils fussent déjà grands, aucun des enfans ne pouvait marcher, un seul parvenait à se tenir debout, accroché aux meubles. Pas de feu, quoiqu'on fût en mars. Ces petits, nus ou peu s'en faut, étaient jaunes, émaciés, rachitiques, incapables de crier, étant trop faibles. Il fut impossible de découvrir le moindre aliment dans la maison. A côté, un homme et une femme contemplaient d'un œil sec ce tableau navrant, cette décomposition rapide de la jeunesse et de la vie. Oui, c'était là leur commerce, une manière pas fatigante de gagner leur pain; après ces martyrs, il en viendrait de nouveaux, puis d'autres, d'autres encore qui occuperaient les places vides, et, sacrifiés d'avance, disparaîtraient à leur tour dans l'ombre muette du cimetière. On pourrait multiplier à l'infini les descriptions de ce genre; ces prétendues fermes se ressemblent, toutes sont organisées pour rendre impuissantes les résistances de la santé et de la force. Dans un logement également tenu par un ménage et composé d'une chambre unique, on découvrait récemment quatre enfans atteints de maladies graves; sur le plancher, le couple étendu côte à côte; sur le lit, un *baby* mourant, affreux à voir, avec des plaies vives autour des yeux dont on ne s'expliquait pas la provenance, mais que le maître du logis attribua à la présence d'insectes rongeurs dans la pièce. Quand l'enfant pleurait, — et il pleurait, assura depuis un voisin, toute la nuit, — on lui jetait des vêtemens à la tête pour le faire taire.

Tels sont les vertueux habitans des champs à qui la procureuse des villes adresse les êtres qu'elle parvient à obtenir de la faiblesse, de l'ignorance ou de la perversité des parens. Les femmes qui pratiquent ce métier vivent généralement dans le monde des filles. Elles évitent d'écrire, ne communiquent que par le télégraphe avec leurs associés de la campagne. L'une d'elles, dont les manœuvres ont été découvertes dernièrement, envoyait dans la même semaine deux dépêches à Swindon et à Yarmouth pour annoncer aux complices qu'elle avait là-bas l'arrivée de deux enfans, habillés avec une élégance charmante et appartenant évidemment à la classe

aisée. La société veillait, était sur ses traces. Quand on opéra une perquisition à son domicile à Londres, on se trouva en face d'une matrone entre deux âges, propre, très bien mise et qui tira gravement de sa poche un certificat d'honnêteté signé du vicaire de sa paroisse. Il fut constaté que cette créature avait, en moins d'un an, expédié à des paysans de sa connaissance vingt-quatre nourrissons qu'elle s'était engagée à soigner ou à adopter. Le développement de ses affaires l'avait perdue. Elle ne négligeait pourtant aucune des précautions d'usage pour dépister les recherches, disparaissant tout à coup, changeant de quartier à la moindre alerte, cessant de répondre aux propositions de la clientèle; toujours en règle, d'ailleurs, et conservant avec soin l'acte de naissance de ses victimes qu'il est prudent d'avoir sous la main, pour le remettre, en cas d'enquête, au *coroner*. Rien ne provoque l'ahurissement des familles qui ont cherché, de bonne foi, pour quelque nouveau-né chétif, une résidence à la campagne, comme cet arrêt subit des pourparlers. Elles s'informent, reviennent à la charge, tiennent absolument à savoir ce qu'est devenue leur correspondante. Elle était si convenable, avec des manières si douces et si engageantes! La prime était peut-être un peu élevée, mais les conditions de la pension, vraiment, elle les avait établies à un prix si modéré! Pareille aubaine ne se retrouverait pas aisément, pourquoi cette personne distinguée ne donnait-elle plus signe de vie? Brusquement, un mot, une indication, un hochement de tête de la police ouvraient les yeux aux pauvres gens. Avec quelle tendresse ne serraient ils pas contre leur cœur le petit qu'ils avaient failli confier à des mains scélérates!

Mais il s'en faut que le mensonge, la ruse ou les fausses déclarations soient indispensables au succès de ces entreprises. Il n'est pas toujours nécessaire d'inventer, et les plans les plus simplement conçus sont quelquefois ceux qui réussissent le mieux. Dans le second des exemples que nous citions plus haut, le ménage n'avait pas eu recours aux services de la pourvoyeuse, il ne s'était pas mis en peine de couvrir d'un prétexte quelconque ses machinations intéressées. Un avis inséré dans deux journaux de Londres avait suffi à lui procurer des pensionnaires. Seule, l'adresse donnée était inexacte. Que ce fût inconscience ou coquinerie, des voisins confortablement installés à quelque distance du couple infanticide avaient consenti à ce que leur propre domicile fût indiqué dans l'annonce. Là-dessus, sans qu'aucune information complémentaire eût été sollicitée, sans que les familles eussent jugé à propos d'interroger, d'écrire, de se renseigner, deux enfans étaient arrivés, précédés de lettres contenant simplement l'indispensable prime,

10 livres sterling pour l'un, 20 pour l'autre. Les mères n'ont jamais revu leur nourrisson et peut-être était-ce bien là ce qu'elles voulaient. Mentionnons encore, avec la société pour la répression des actes de cruauté envers l'enfance, la conduite particulièrement révoltante d'une femme qui s'était débarrassée, moyennant 12 schellings par semaine, de deux nouveau-nés. Elle n'ignorait pas que les individus avec qui elle avait traité laissaient lentement mourir de faim et de froid les misérables créatures. Elle le savait et ne craignait pas de faire au taudis où ils dépérissaient des visites régulières; elle ne cessa d'y venir que lorsque l'un et l'autre eurent succombé. Probablement, dans ce cas, comme dans les cas analogues, on avait eu soin de se préparer, à tout hasard, des témoignages. La police est curieuse et elle pourrait avoir, — qui sait? — la pensée de causer avec les fournisseurs du voisinage, de s'informer auprès du laitier ou du boulanger, par exemple, si les habitans du logis suspect ont fait régulièrement chez eux les provisions nécessaires. Il y a là un danger possible, facile, d'ailleurs, à éviter, grâce à quelques précautions élémentaires. Aussi est-il assez rare que la victime soit, dès le début, soumise au régime des privations. Des individus ont même avoué qu'au lieu d'affamer les enfans, ils aimaient mieux les gorger, l'indigestion chronique étant tout aussi funeste à leur santé que le jeûne. Mais c'est là un système coûteux et la plupart préfèrent s'en tenir aux méthodes usitées. Le gruau, la semoule, le lait, les œufs, tout ce qui sert à l'alimentation du premier âge, est acheté avec ostentation, distribué avec une libéralité hypocrite. Caresses et gâteries, rien ne manque, et ils goûtent ces joies, les innocens, sans doute avec l'illusion qu'elles sont éternelles. Mais la comédie ne dure pas. Peu à peu, le jeune visage perd de sa fraîcheur et de son éclat; le rire s'éteint, la face devient pâle et triste. Le condamné lève sur son entourage de grands yeux surpris; il ne crie pas encore, mais il souffre, et à mesure que diminuent les rations, s'accentue l'affaiblissement. Alors ce sont les remèdes demandés en hâte à la pharmacie pour une maladie que l'enfant n'a pas. Une médication brutale achève de porter le trouble dans un corps frêle et épuisé. Quand la vie ne tient plus qu'à un souffle, une fenêtre ouverte, un courant d'air glacial savamment dirigé précipitent le dénoûment, provoquent les convulsions libératrices. Oui, victime et bourreau, tous deux sont délivrés en effet, mais le plus à plaindre n'est pas celui qui est parti.

En 1889, aux assises du Derbyshire, le juge Wills, parlant des ravages que tant de manœuvres criminelles exercent dans la population infantile, déclarait qu'au cours des procédures entamées il avait constaté que la vie des enfans avait presque toujours été

assurée. C'est là, ajoutait l'honorable magistrat, un fait profondément regrettable. Les sociétés d'assurances inondent le pays de courtiers et d'agens. Ils pénètrent au foyer des familles, réussissent à leur arracher une signature et voilà le nom du nourrisson porté sur une police souscrite, en cas de mort, au profit des parens. Plus la somme à recevoir après le décès est élevée, plus la tentation est redoutable. Sans doute, à l'origine de ces combinaisons malfaisantes, on n'avait en vue que l'épargne, la possibilité de faire face à des dépenses exceptionnelles, en cas d'accident. Il était possible que le père et la mère se fussent tout d'abord laissé guider par des considérations de ce genre. Plus tard, l'expérience professionnelle avait démontré qu'il se livrait dans l'âme des besogneux ou des cupides un combat dont l'instinct paternel ne sortait pas toujours victorieux. Et M. Wills concluait sans ménagemens que ces institutions étaient devenues un danger national, qu'elles mettaient décidément en péril l'existence des nouveau-nés. Il n'était pas le seul à professer ce sentiment. Un an auparavant, M. Day, président des assises du Wiltshire, avait traité ces associations de fléaux, d'écoles d'ignominie et de meurtre. De son côté, le courageux directeur de la Société nationale commençait une campagne vigoureuse. Il accumulait les témoignages, versait au débat l'avis décisif des hommes de loi, des magistrats et des médecins. Les *coroners* du nord-est et de l'ouest de la capitale, celui du district de Kingston en Surrey, puis en province ceux de Birmingham, Coventry, Gloucester, Neath, lui communiquaient leurs révélations et leurs craintes. Selon eux, l'accroissement inquiétant de la mortalité infantile devait être attribué à l'assurance, et la situation resterait la même, aussi longtemps que certains parens auraient un intérêt pécuniaire à ce que leurs enfans disparussent. « Le 23 mars dernier, écrivait le docteur B. de Rotherham, une mère sortait de chez elle par une pluie battante et m'apportait un *baby* de onze mois, à peine vêtu, qui paraissait atteint de pneumonie. Je la renvoyais immédiatement avec des médicamens, non sans l'avoir sévèrement réprimandée d'une imprudence qui devait avoir des suites fatales. Le lendemain, le malade était mort. Lorsque les parens vinrent réclamer chez moi le certificat constatant l'affection à laquelle l'enfant avait succombé, je ne consentis à le leur délivrer qu'après les avoir avertis que je les signalerais à la justice au cas où ils recommenceraient leurs manœuvres. Onze jours après, la même femme amenait à mon cabinet un autre enfant, de trois ans celui-là, presque mourant et dont l'état d'affaiblissement général provenait évidemment d'un manque de soins. Il mourait à son tour dans la même journée. Une inspection à la maison mortuaire ne tarda pas à me convaincre

de la culpabilité de la famille ; je ne conservai plus aucun doute quand on m'informa de l'existence d'un contrat d'assurance, et je dénonçai les coupables à la police, après leur avoir nettement refusé l'attestation qu'ils avaient espéré arracher à ma faiblesse. »

Le rôle du médecin est dans ces sortes d'affaires particulièrement délicat. A vrai dire, c'est de lui que dépendent non-seulement le paiement de la somme assurée, de ces quelques livres sterling dont la possession éventuelle est l'unique raison du crime, mais ce qui est plus sérieux, la liberté ou l'arrestation du couple suspect. Il faut que les apparences soient sauvegardées, et qu'avant que la mort survienne, le nourrisson ait été soumis à une visite médicale au moins. Si elle n'a pas eu lieu, le meurtre, les précautions infinies qu'on a prises pour en dissimuler les traces, tout cela ne sert plus à rien. Le succès n'est acquis, ne devient définitif que lorsque le père et la mère, s'éloignant en toute hâte de la maison du docteur, tiennent et serrent dans leurs mains fébriles l'indispensable déclaration que le décès est dû à des causes naturelles. Alors seulement on respire, tant d'efforts n'ont pas été dépensés en pure perte. Il s'en faut, du reste, que les médecins se montrent toujours aussi rigoureux que celui dont nous rapportions tout à l'heure l'honorable résistance. La plupart hésitent à prendre un parti violent, quelque douteux que soit le cas, si louches que leur paraissent les créatures qui sont devant eux et dont ils devinent l'angoisse intérieure, en dépit de la contenance assurée. S'ils refusent le papier, c'est la misère dans un logis peut-être honnête, c'est à coup sûr la comparution devant le *coroner*, les dépositions à la police, le grand et le petit jury, la cour d'assises. Ce n'est pas sans ennui qu'un praticien occupé songe aux démarches sans nombre, au temps perdu que lui coûtera sa résolution. Il lui vient à la pensée qu'il ne possède, après tout, aucune preuve déterminante, qu'en l'absence de témoignages décisifs, les accusés seront peut-être acquittés. Y a-t-il eu réellement assassinat, ou simplement ignorance et stupidité? Au fond, son opinion est faite, mais il prévoit volontiers les objections, se représente le parti qu'un défenseur habile pourrait tirer d'un procès ainsi engagé. Non, décidément, il n'ira pas jusqu'au bout, il laissera tomber l'affaire. Certes, il répugne à signer le document qu'on lui demande, mais est-ce bien à lui qu'il appartient de livrer les criminelles à la justice? La police existe, c'est à elle de commencer une enquête, si elle le juge à propos. Telles sont les réflexions qui assaillent l'esprit des médecins des petites villes. Ces scrupules, les coupables les pressentent et les exploitent. Ils en tirent une sorte d'indication du point précis où ils peuvent aller sans encourir de risques sérieux. Dans les grands centres, ils ont encore moins

de motifs d'inquiétude, le docteur disposant à peine de quelques minutes pour visiter la clientèle à domicile. L'avis est formulé à la hâte, signé sans difficulté, le temps manque pour s'attarder aux cas suspects, flairer le mensonge et les histoires. D'autre part, la situation des *coroners* n'est pas moins difficile. Eux aussi hésitent à poursuivre d'office en l'absence du principal témoignage. Ils ouvrent la main et voilà les meurtriers au large, riant sous cape, prêts à recommencer avec la quasi-certitude de l'impunité.

Il n'y a peut-être pas, affirme le révérend Benjamin Waugh, de ville d'Angleterre où ne se passent des faits de ce genre. Un médecin de l'une des principales villes de la région du Middland disait récemment qu'il estimait à plusieurs centaines le nombre d'enfans qui disparaissaient de cette manière, rien que dans la cité où il exerçait sa profession. Les *boards of guardians*, les membres du clergé, les hauts dignitaires de l'église anglicane, sont depuis longtemps fixés à cet égard. L'homme dont la passion ou le désespoir ont égaré la raison et qui tue pour obéir à l'instinct féroce du moment, s'écrie l'évêque de Peterborough, est comparativement excusable, digne même de compassion, à côté du coquin ténébreux qui accomplit froidement l'œuvre de mort. La presse ne reste pas en arrière; elle prend une part active à ce grand mouvement de réprobation. La *Saturday review*, les journaux spéciaux comme le *Lancet*, le *British medical journal*, *The Hospital*, et aussi les feuilles de province désapprouvent les procédés des compagnies, déplorent que des tentations pareilles soient, en quelque sorte, semées sous les pas des pauvres. Le *Times* écrit que si, dans la plupart des cas, la preuve absolue de la culpabilité des parens ne peut être faite, il ne se dégage pas moins des débats l'impression morale qu'on est en présence de criminels dont les pratiques coûtent à l'Angleterre des milliers d'existences. Quant à la Société nationale pour la répression des actes de cruauté envers l'enfance, elle n'est pas embarrassée pour mettre sous les yeux du public anglais les plus tristes exemples de perversité. Voici, dit-elle dans un des derniers rapports qu'elle a distribués, voici un individu qui ne travaille que le temps qu'il faut pour subvenir à son entretien et à celui de sa femme. Le ménage est en bons termes. Tous deux ont de l'affection l'un pour l'autre et ne ressentent d'éloignement que pour les êtres issus de leur mariage et qui constituent une charge sérieuse, décidément. Avant leur naissance, les douceurs ne manquaient pas; il y avait toujours de la bière pour remplir les verres, du tabac pour bourrer la pipe. Graduellement, l'instinct paternel a disparu, l'égoïsme est devenu féroce; le couple semble n'avoir d'autre conception de la vie que

celle qui consiste à tout rapporter à soi, à sacrifier à l'intérêt personnel autrui et le reste. L'un des petits a quatre ans, l'autre en a deux; on s'en occupe le moins possible; ils habitent la rue, couverts de crasse, un vêtement troué sur la peau, leurs pauvres figures maigres ravagées par les larmes; les voisins ont pitié d'eux, émus de leurs gestes supplians, de leurs fouilles désespérées dans la boîte aux ordures, à la recherche des restes. La mère, d'ailleurs, les encourage à mendier de porte en porte. Un soir, le père rentre; il a dans sa poche une police d'assurances sur la tête de ses fils, que les camarades l'ont vivement exhorté à signer. A partir de ce moment, la condition des infortunés s'aggrave. Non-seulement ils ne reçoivent plus rien au logis, mais les locataires compatissans qui les nourrissent de temps à autre sont aigrement priés d'avoir à se mêler de leurs affaires. Aucune considération ne les sauvera, ils mourront sous les coups ou périront d'inanition. L'aîné ne prolongea pas la résistance; trois fois par jour on l'expédiait au cabaret pour en rapporter de la bière; un matin, les jambes lui manquèrent, il s'affaissa, rendit le dernier soupir. Le petit cadavre était à peine refroidi, la mère courait chez le médecin, en obtenait, on ne sait comment, un certificat, et le lendemain touchait à la caisse de la compagnie les 70 schellings d'assurance. Le plus jeune luttait encore, ayant la vie dure, ne voulant pas s'en aller. Quand les parens le trouvaient sur leur passage, rampant sur le ventre, d'une maigreur de squelette, ils l'écartaient d'une bourrade, l'envoyaient rouler dans un coin. On finit par empoigner ces brutes. La femme fut arrêtée au retour d'une course à une agence où elle venait d'assurer pour 30 schellings une fille qui lui était née. Le père ne tarda pas à la suivre en prison. L'autorité commença une enquête approfondie; on exhuma la dépouille de l'enfant mort, et le couple, prévenu d'homicide (*manslaughter*), fut traduit en cour d'assises et condamné aux travaux forcés. Quant au martyr qui avait eu la chance inespérée de survivre, on le confia à une société charitable. Il n'était heureusement qu'affamé, pesait huit livres à deux ans et doublait de poids et de volume quinze jours après sa délivrance.

Autre histoire : quatre enfans de deux à sept ans sont enfermés à clé dans une chambre, abandonnés sans nourriture aucune pendant trente-six heures. La mère est ivre, le père, gras et bien portant, passe sa vie au coin des rues. C'est un *loafer* ou un *cornerman*, un de ceux dont la félicité consiste à rester accoudé, toute une journée, à la porte des *public-houses*. C'est le moins mauvais des deux cependant; il lui arrive de penser quelquefois à ses enfans et de leur rapporter des effets qu'il s'est procurés

de droite et de gauche, au hasard de ses flâneries vagabondes. Ceux-ci n'en jouissent pas longtemps. La mère les en dépouille, engage les hardes au mont-de-piété, s'enfonce un peu plus dans l'ivrognerie. Elle quitte le domicile conjugal le samedi, jour de congé et d'allégresse, et ne revient guère au logis que le lundi, dans quel état! Les petits ont hurlé de faim et de froid, affolant le voisinage; on a dû leur passer des vivres par la fenêtre. Le lendemain, le plus jeune était mort, et ce cas de *shocking neglect* parut cette fois si scandaleux que le médecin n'hésita pas à refuser le certificat. La somme assurée échappa à la convoitise du ménage; il n'avait pas compté sur cette déception et moins encore, sans doute, sur les années de prison que les tribunaux lui infligèrent. Ces gens-là n'avaient pas de chance; ils auraient pu, sans injustice, se plaindre de la condamnation qui les frappait, alors qu'à côté d'eux, dans la même rue, des parens non moins coupables réussissaient à narguer la loi. Ces derniers s'étaient engagés, moyennant cinq schellings par semaine, à recevoir et à entretenir un neveu qu'ils assuraient, dès le jour de son arrivée, pour deux livres sterling. Six mois après, le pauvret n'existait plus, et on jugera, par le bulletin médical suivant, de l'état où se trouvait le cadavre et du supplice qu'avait enduré le malheureux pendant ces cent quatre-vingts jours : « Le corps, écrivait le docteur, n'a que les os et la peau, pèse 16 livres quand il devrait en peser 40. Blessures à l'orteil et au genou droit; contusions au péroné et à la jambe gauche. Les poignets sont sillonnés de cicatrices profondes, provenant de ligatures. La bouche garde les traces d un coup de poing qui a fait sauter deux dents. Plaies aux joues, aux oreilles, au front, etc. » L'affaire était grave, les meurtriers s'en tirèrent cependant. Le témoignage des voisins manqua; il fut impossible de prouver qui avait attaché les cordes, battu et torturé l'enfant. Celui-ci vivant, d'ailleurs, sous le toit de deux personnes non admises à déposer l'une contre l'autre, l'enquête ne put aboutir. Laissé en liberté, le couple se présenta aux guichets de l'agence, qui s'exécuta sans difficultés.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter l'un après l'autre les cas que la Société nationale enregistre quotidiennement. Il n'y a que les moyens employés qui diffèrent, le dénoûment est toujours le même. Peut-être objectera-t on que, dans les bas-fonds où nous avons conduit le lecteur, l'intérêt pécuniaire n'est, après tout, qu'accessoire, et que rien n'y sauverait la jeunesse des brutalités de l'ivrogne ou du fainéant. Cela est possible, mais il n'en est pas moins vrai que le profit éventuel, le gain entrevu, ne constituent pas un encouragement à renoncer aux cruautés

et aux sévices. Le courtier qui sonne à la porte des misérables pour toucher la prime hebdomadaire, quelques *pence*, laisse en même temps au logis le germe des tentations mauvaises, tout un ferment de perversité et de bassesse. L'idée du crime à commettre se lève, grandit lentement, repoussée d'abord, puis tolérée, acceptée enfin, tant elle est tenace et obsédante. « Vous n'avez rien à craindre, murmure la voix intérieure ; affamez vos enfans, maltraitez-les, n'appelez de médecin que lorsqu'il n'y a aucun espoir de les guérir ; faites-les mourir, en un mot, et, au lieu de donner de l'argent, vous en recevrez. Au besoin, hâtez la catastrophe finale par l'introduction dans l'estomac du malade de poudre aux rats (cela s'est vu) ou de sirops empoisonnés. La compagnie paiera, heureuse même d'en tirer réclame et de coucher sur les prospectus qu'elle distribue les noms de ceux qui auront passé à sa caisse. » L'agent d'assurances n'attache, en effet, aucune importance au décès de sa jeune clientèle. Évidemment, si les pratiques dont nous parlons prenaient une extension excessive, les sociétés ne manqueraient pas de s'en alarmer et d'exercer sur les opérations de leurs représentans un contrôle plus rigoureux. Mais nous avons à peine besoin de dire que la majorité des contractans est honnête et que les autres, ceux qui constituent l'exception, ne sont pas assez nombreux pour mettre en péril la prospérité de l'entreprise ; au contraire, ils deviennnent, entre les mains des puffistes, comme une sorte d'appeau à attirer la foule, une preuve vivante que les transactions sont loyalement conduites et que l'argent est réellement compté aux familles, en cas de malheur. « Un enfant mort? disait à M. le révérend Benjamin Waugh un de ces étonnans industriels, il n'y a pas de meilleure amorce à nos lignes de pêche. — Au lendemain des enterremens, affirmait gravement un deuxième, il nous vient plus de monde que jamais. Contesterait-on, par hasard, que nous soyons d'honnêtes gens parce que nous prenons au ralentissement ou à l'activité de nos affaires un intérêt légitime? » Quoi de plus naturel que ce langage, et comme on s'explique que les compagnies n'y regardent pas de trop près! Elles se gardent bien d'élever des difficultés, de chicaner, de reprocher à tel ou tel de leurs mandataires l'acceptation trop facile de cliens suspects. Somme assurée, commission de l'agent, elles paient sans hésitation, les cliens honnêtes et les polices périmées dont les versemens restent acquis formant la contre-partie très rassurante des cas où il y a eu abus de confiance. D'ailleurs, répétons-le bien haut, nous ne parlons ici que d'une minorité, puisque des calculs auxquels s'est livrée la Société nationale, il ne résulte pas que le nombre des victimes dépasse un millier par an. Il est vrai que

ceux-là mêmes qui donnent ce chiffre ne vont pas jusqu'à en certifier l'exactitude. Ils font des réserves; peut-être y aurait-il lieu de l'élever et, contre les évaluations modérées, ils produisent des statistiques qui autorisent le pessimisme. Sur deux cent seize enfans au-dessous de dix ans ayant, en six mois, péri de mort violente, rien que dans le quartier de Whitechapel, il n'y en a pas moins de cent dix-huit au décès desquels les parens avaient à gagner. Ainsi, ce seul coin de Londres fournissait, dans une mesure importante, matière à d'inquiétantes analyses. Il n'est pas rare, en outre, et c'est là une considération qu'on ne peut pas négliger, que le père et la mère dissimulent la vérité. Le mensonge ne coûte guère à qui mène à bien, sans faiblir, les plus sinistres besognes. Ce n'est qu'un jeu de dépister le magistrat enquêteur, de nier hardiment qu'il y ait un contrat enfoui quelque part, à l'abri des perquisitions indiscrètes. D'un autre côté, les relevés du *registrar general* pourraient bien apporter aux alarmistes des argumens redoutables. Pendant longtemps, les comtés du sud de l'Angleterre ont pu montrer avec orgueil leurs tables de mortalité infantile. Elles étaient les plus faibles du royaume, très différentes de celles du nord, où fonctionnait largement le système incriminé. Actuellement, les deux régions marchent de pair, le sud, jusqu'ici vierge, ayant à son tour reçu la visite des agens d'assurances. D'autres exemples, choisis çà et là, ne sont pas pour atténuer l'impression fâcheuse qui se dégage de cet ensemble de faits. Dans une ville du Staffordshire, Leek in the Potteries, une société qui exerçait depuis trente ans l'industrie en question ferme ses portes, renonce aux affaires. Aussitôt la moyenne des décès, qui était de 156 enfans sur 1,000, tombe à 109 pendant l'exercice suivant. Une nouvelle compagnie arrive, s'installe, reprend les opérations abandonnées, et on s'aperçoit, un an après, que la proportion a remonté jusqu'à 170 sur 1,000. Ce chiffre est resté le même pendant sept ans; en 1883, il grossissait encore, la moyenne de 186 était atteinte, alors qu'elle n'est pour toute l'Angleterre que de 147. Nouveaux symptômes : les agences tiennent à la disposition du public un mode d'échelle graduée suivant lequel la somme à payer, faible au début, sinon nulle, grandit avec l'âge même du *baby*. Supposons que celui-ci, assuré dès sa naissance, ne soit admis « à bénéfice » qu'à six mois révolus : on est à peu près certain qu'il franchira sans encombre cette période improductive. Au contraire, on est arrivé à cette constatation douloureuse que la mortalité allait en augmentant, précisément à partir de l'époque où le décès devenait de plus en plus rémunérateur.

A l'heure où nous écrivons, la chambre des lords est saisie des

faits que le courageux directeur de la Société nationale signale au pays avec une infatigable persévérance. Un comité composé des plus grands noms du royaume est chargé de faire une enquête. Elle aboutira, nous n'en doutons pas, à dissiper les ténèbres, à mettre en pleine lumière une situation obscure encore, un mal dont ceux qui en vivent retarderont le plus possible l'apparition au grand jour. Mais voudra-t-on, c'est là le point principal sur lequel insiste le révérend Waugh, voudra-t-on défendre aux compagnies d'assurances de signer des engagemens bilatéraux sur la vie des nouveau-nés, de mettre, en quelque sorte, leur tête à prix? Assurément, l'interdiction pure et simple serait accueillie avec regret par l'immense majorité des contractans de toutes classes, par ceux qui n'ont pas d'arrière-pensée et se défendraient avec énergie d'avoir autre chose au cœur que l'amour de la famille et le souci du bien des leurs. Mais l'école humanitaire dont nous parlions au début de cette étude, sans déclarer le moins du monde qu'elle n'a cure des intérêts individuels, s'efforce, avec une ardeur qui l'honore, de porter la question plus haut, de briser le cercle étroit où ses adversaires voudraient l'enfermer. Elle veut améliorer le sort des pauvres, préparer des générations meilleures. Au lieu de se borner à panser momentanément les plaies, c'est la cause intérieure qu'il faut attaquer. Le traitement passager des infirmités humaines n'est qu'un palliatif insuffisant, un adoucissement, appréciable sans doute, des souffrances de l'heure présente, mais qui disparaît sans laisser de traces, sans déposer au plus profond du malade la semence qui régénère. En somme, c'est le relèvement de la créature qu'il est indispensable d'entreprendre, en lui inculquant le sens de la dignité et de la responsabilité personnelles. Faut-il aller jusqu'à la tutelle? Non, apôtres et philanthropes ne proposent pas d'amoindrir les prérogatives des pères. Que des êtres qui n'ont pas de quoi vivre, dont le dénûment est l'hôte familier, qui ne possèdent, d'ailleurs, aucune des vertus du soutien de famille, que la paresse, l'ivrognerie, toutes les déchéances ont lentement dégradés; — que ces êtres soient investis d'une puissance dangereuse, soit, il faut bien y consentir. Qu'ils continuent donc d'avoir la garde légale de leurs enfans, qu'ils conservent le droit de les nourrir, de les diriger, de les punir à leur guise : assurément, c'est beaucoup, c'est trop peut-être. Mais qu'à côté de ce pouvoir presque illimité se glisse, avec l'approbation de l'État, la tentation d'en abuser; que l'excitation aux pires méfaits se produise à chaque instant sous la forme la plus odieuse, voilà ce qu'il ne paraît plus possible de tolérer. On peut avoir directement intérêt à la mort de son semblable, la société est ainsi faite; mais le devoir

de la législation est de ne laisser aux mains de personne les moyens de la hâter. Grâce pour l'enfant et pitié pour ceux que ni l'éducation, ni le bien-être, ni l'idée morale ne protègent contre les embûches dressées sous leurs pas!

Ainsi s'exprime le sentiment public, ainsi parle la voix charitable qui est au fond de l'âme du peuple. On étale hardiment les misères sociales, on met à nu les plaies, on pose le doigt sur la chair palpitante, au risque de redoubler la souffrance. C'est qu'il faut guérir avant tout; parvenue à un degré supérieur de civilisation et d'influence, l'Angleterre fait à l'armée du vice et du crime une guerre ouverte, elle ne veut plus qu'on l'accuse de dissimulation et d'hypocrisie. Au surplus, elle a besoin de tous les siens, et les jeunes existences lui semblent trop précieuses pour être ainsi fauchées en leur printemps, ravies par des misérables à la nation et à sa fortune. Quoi! mille enfans disparaîtraient tous les ans, et l'opinion indignée ne réussirait pas à endiguer ce fleuve de boue et de sang! Des hommes seraient venus au monde, destinés à développer la richesse du pays, peut-être à l'illustrer de leurs vertus et de leur génie, et il suffirait d'une main coupable pour arrêter la croissance de ces ouvriers, de ces négocians, de ces écrivains, peut-être de ces héros! Sans parler de ce fait humiliant que, sur le territoire britannique, des petits souffrent et gémissent et que la société n'arrive pas à les défendre, il y a le rôle utile qu'ils rempliraient, la force perdue dont il n'est pas admissible qu'on se prive plus longtemps. A ces raisons d'ordre pratique, à cet instinct qui pousse les membres d'une même communauté à conserver leur bien et à l'augmenter, se mêle un sentimentalisme touchant qui se répand et trouve sa voie dans la presse, les conférences et le parlement. Revues, *magazines*, publications périodiques anciennes et nouvelles s'intéressent aux pauvres et aux malheureux, rivalisent de récits pathétiques. Grand et curieux mouvement, où toutes les questions sont menées de front, traitées avec une compétence et une habileté vraiment remarquables. C'est la commission du travail qui appelle dans son sein les conseillers les plus écoutés des classes laborieuses, c'est la chambre qui est saisie à chaque instant de projets philanthropiques destinés à réformer, dans un sens toujours meilleur, la vieille législation du pays. Et les associations privées sont là qui se remuent, fouillent et pénètrent partout, dénonçant aux pouvoirs publics les injustices et les hontes, montrant ainsi ce que peut réaliser de durable et de fort l'initiative de citoyens libres. Mais rien n'est plus humain et plus consolant à la fois que cette marche en avant contre les bourreaux de l'enfance. Jamais elle n'a paru plus sacrée; on écoute en frémissant son cri d'agonie

et de désespoir, on contemple, avec un attendrissement qui va jusqu'aux larmes, la gravure populaire où la petite fille, le *step child*, grelottant sous ses loques, les pieds dans la neige, sanglote silencieusement à la porte de la maison paternelle.

On a bien souvent cité, et nous la rappellerons à notre tour, la célèbre tirade de Robert Browning sur la mère dénaturée. Il semble que l'inspiration du maître ne se soit jamais présentée avec plus de force à la pensée de toutes les familles où il y a du pain, du feu, de la lumière et des oreillers tout blancs où les petits reposeront le soir leurs têtes souriantes. Lorsque Ivan Ivanovitch procède à l'exécution sommaire de la malheureuse qui, pour sauver sa vie, a jeté aux loups qui la poursuivaient l'enfant qu'elle portait dans ses bras, le vieux pope du village ne se contente pas d'applaudir au châtiment, il proclame serviteur de Dieu l'impitoyable justicier :

The mother drops the child! Among what monstrous things
Shall she be classed? Because of motherhood, each male
Yields to his partner place, sinks proudly in the scale :
His strength owned weakness, wit — folly, and courage — fear,
Beside the female proved male's mistress — only here.
The fox-dam, hunger-pined, will slay the felon sire
Who dares assault her whelp : the beaver, stretched on fire,
Will die without a groan : no pang avails to wrest
Her young from where they hide — her sanctuary breast.

« La mère laisse tomber l'enfant! Parmi quels êtres monstrueux — doit-elle être classée? A cause de la maternité, chaque mâle — cède la place à sa compagne, s'efface noblement devant elle : — sa force, il l'avoue faible; son cerveau, impuissant; son courage, tremblant. — Auprès de lui elle se montre, dans ce seul cas, la plus grande des deux. — La femelle du renard, mourant de faim, tuera le père sans entrailles — qui ose assaillir sa progéniture; le castor, entouré de flammes, — mourra sans une plainte; nulles transes ne peuvent arracher — ses petits du sanctuaire où ils s'abritent, le sein maternel. »

Ce sont là des vers admirables et dont aucune traduction ne saurait rendre le souffle et l'allure; avec quelle passion ne se fût-il pas associé au généreux élan de ses compatriotes, le poète qui dort aujourd'hui à Westminster; de quels accens irrités n'eût-il pas flétri les forfaits de créatures sans nom, lui qui s'inclinait si profondément devant l'auguste majesté des mères!

JULIEN DECRAIS.

LA

GUERRE CIVILE AU CHILI

I.

Le Chili, comme on le sait, est un des pays de l'Amérique qui secouèrent, au commencement du siècle, le joug de l'Espagne. Les luttes de l'indépendance passées, le Chili, comme les autres colonies, s'efforça de se donner une constitution politique. Après quelques essais, on arriva en 1833 à la constitution avec laquelle les Chiliens se sont gouvernés jusqu'à présent. D'après cette constitution, modifiée postérieurement, le pouvoir législatif se compose : 1° d'une chambre des députés, élue par le suffrage universel direct et renouvelable intégralement tous les trois ans; et 2° d'un sénat également élu par le suffrage universel direct et renouvelable par moitié aux mêmes périodes que la chambre. Le droit de suffrage appartient à tous les Chiliens âgés de vingt et un ans qui savent lire et écrire. Les membres du parlement n'ont aucune indemnité, et leurs fonctions sont absolument incompatibles avec tout emploi, commission ou marché, rémunéré de l'État. Le vote est secret et *accumulé*, c'est-à-dire qu'on a autant de votes qu'il y a de candidats, et qu'on peut les porter tous sur un seul d'entre eux. Il y a un député pour 40,000 habitans et un sénateur par trois députés.

Le pouvoir exécutif est confié à un président de la république, élu pour cinq ans au suffrage de deux degrés, et ne pouvant être réélu qu'après l'écoulement des cinq années qui suivent l'expiration de ses fonctions.

Quant aux attributions du parlement et du pouvoir exécutif, elles sont à peu près les mêmes qu'en France. Tous les actes du président doivent être accompagnés de la signature d'un des six

et de désespoir, on contemple, avec un attendrissement qui va jusqu'aux larmes, la gravure populaire où la petite fille, le *step child*, grelottant sous ses loques, les pieds dans la neige, sanglote silencieusement à la porte de la maison paternelle.

On a bien souvent cité, et nous la rappellerons à notre tour, la célèbre tirade de Robert Browning sur la mère dénaturée. Il semble que l'inspiration du maître ne se soit jamais présentée avec plus de force à la pensée de toutes les familles où il y a du pain, du feu, de la lumière et des oreillers tout blancs où les petits reposeront le soir leurs têtes souriantes. Lorsque Ivan Ivanovitch procède à l'exécution sommaire de la malheureuse qui, pour sauver sa vie, a jeté aux loups qui la poursuivaient l'enfant qu'elle portait dans ses bras, le vieux pope du village ne se contente pas d'applaudir au châtiment, il proclame serviteur de Dieu l'impitoyable justicier :

The mother drops the child! Among what monstrous things
Shall she be classed? Because of motherhood, each male
Yields to his partner place, sinks proudly in the scale :
His strength owned weakness, wit — folly, and courage — fear,
Beside the female proved male's mistress — only here.
The fox-dam, hunger-pined, will slay the felon sire
Who dares assault her whelp : the beaver, stretched on fire,
Will die without a groan : no pang avails to wrest
Her young from where they hide — her sanctuary breast.

« La mère laisse tomber l'enfant! Parmi quels êtres monstrueux — doit-elle être classée? A cause de la maternité, chaque mâle — cède la place à sa compagne, s'efface noblement devant elle : — sa force, il l'avoue faible; son cerveau, impuissant; son courage, tremblant. — Auprès de lui elle se montre, dans ce seul cas, la plus grande des deux. — La femelle du renard, mourant de faim, tuera le père sans entrailles — qui ose assaillir sa progéniture; le castor, entouré de flammes, — mourra sans une plainte; nulles transes ne peuvent arracher — ses petits du sanctuaire où ils s'abritent, le sein maternel. »

Ce sont là des vers admirables et dont aucune traduction ne saurait rendre le souffle et l'allure; avec quelle passion ne se fût-il pas associé au généreux élan de ses compatriotes, le poète qui dort aujourd'hui à Westminster; de quels accens irrités n'eût-il pas flétri les forfaits de créatures sans nom, lui qui s'inclinait si profondément devant l'auguste majesté des mères!

JULIEN DECRAIS.

LA

GUERRE CIVILE AU CHILI

I.

Le Chili, comme on le sait, est un des pays de l'Amérique qui secouèrent, au commencement du siècle, le joug de l'Espagne. Les luttes de l'indépendance passées, le Chili, comme les autres colonies, s'efforça de se donner une constitution politique. Après quelques essais, on arriva en 1833 à la constitution avec laquelle les Chiliens se sont gouvernés jusqu'à présent. D'après cette constitution, modifiée postérieurement, le pouvoir législatif se compose : 1° d'une chambre des députés, élue par le suffrage universel direct et renouvelable intégralement tous les trois ans; et 2° d'un sénat également élu par le suffrage universel direct et renouvelable par moitié aux mêmes périodes que la chambre. Le droit de suffrage appartient à tous les Chiliens âgés de vingt et un ans qui savent lire et écrire. Les membres du parlement n'ont aucune indemnité, et leurs fonctions sont absolument incompatibles avec tout emploi, commission ou marché, rémunéré de l'État. Le vote est secret et *accumulé*, c'est-à-dire qu'on a autant de votes qu'il y a de candidats, et qu'on peut les porter tous sur un seul d'entre eux. Il y a un député pour 40,000 habitans et un sénateur par trois députés.

Le pouvoir exécutif est confié à un président de la république, élu pour cinq ans au suffrage de deux degrés, et ne pouvant être réélu qu'après l'écoulement des cinq années qui suivent l'expiration de ses fonctions.

Quant aux attributions du parlement et du pouvoir exécutif, elles sont à peu près les mêmes qu'en France. Tous les actes du président doivent être accompagnés de la signature d'un des six

ministres d'état, sous peine de nullité. Les ministres sont responsables de l'exercice de leurs fonctions devant les chambres, lesquelles peuvent les questionner, les interpeller et les censurer. En outre, le sénat, sur la proposition de la chambre des députés, peut juger les ministres à raison des crimes de trahison, concussion, détournement des fonds publics, infraction à la Constitution ou violation des lois, et pour avoir compromis gravement la sécurité ou l'honneur de la nation.

Le Chili a une population de 3,200,000 habitans et une superficie égale à une fois et demie celle de la France. Son budget, depuis de longues années, se solde en excédent de recettes, lesquelles atteignent le chiffre de 70 millions de piastres, soit 350 millions de francs. Au commencement de 1889, il y avait au trésor un excédent s'élevant à 150 millions de francs. La dette de l'État, en capital, dépasse à peine le chiffre des recettes annuelles.

Les partis politiques principaux au Chili sont le parti libéral et le parti conservateur. Le parti libéral est au pouvoir depuis quarante ans. La différence capitale de leur *credo* n'est guère, comme dans presque tous les pays qui n'ont pas la question dynastique, que relative à des points se rattachant à la religion : influence plus ou moins grande du clergé et laïcisation des institutions. Le parti libéral soutient le libre examen, la non-immixtion de l'Église dans les affaires politiques, l'enseignement de l'État et le maintien des réformes accomplies sur ces chapitres : abolition des anciens privilèges ecclésiastiques, lois sur les registres de l'état civil, cimetières laïcs communs, etc. Le parti conservateur, au contraire, voudrait voir partout dominer les conseils de la foi religieuse et soutient l'abolition de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur de l'État, aussi bien que des autres réformes indiquées. Pour le reste, pour l'organisation politique, judiciaire et locale, par exemple, les programmes des deux partis ont cessé de se différencier, sauf, naturellement, sur quelques points secondaires. Sur 120 députés, 100 appartiennent aux diverses nuances du parti libéral et 20 au parti conservateur. Sur 40 sénateurs, 35 appartiennent au parti libéral et 5 au parti conservateur.

II.

M. J. Manuel Balmaceda fut élu président pour cinq ans, en septembre 1886. Député depuis de longues années, en dernier lieu sénateur et chef du ministère, M. Balmaceda s'était fait remarquer par son esprit réformiste et libéral, par une éloquence assez brillante, quoique superficielle, et par une tactique habile dans l'art de manier les hommes et les partis. Assez connu par ses doctrines

franchement libérales et par sa haute situation sociale, M. Balmaceda n'eut pas grand'peine à obtenir, en vue des élections présidentielles de 1886, non-seulement les sympathies, mais aussi le ferme appui du président antérieur. Mais si cet appui assura son élection, il fut aussi la cause d'une division profonde du parti libéral. La fraction la plus avancée et la plus indépendante de ce parti n'hésita pas à combattre M. Balmaceda, en raison de l'origine officielle de sa candidature et de son caractère nerveux et variable. Le parti conservateur aussi se montra hostile à M. Balmaceda, mais l'influence officielle l'emporta une fois de plus, et le président actuel montait au pouvoir le 18 septembre 1886.

M. Balmaceda inaugura son gouvernement par une politique habile : il conviait tout le monde à l'apaisement et, au bout de quelques mois, il pouvait s'appuyer sur toutes les nuances du parti libéral. Son gouvernement s'ouvrait ainsi sous les meilleures auspices et rien ne faisait prévoir les orages postérieurs. Les choses marchèrent assez bien jusqu'au commencement de 1889, date à laquelle tout le monde s'apercevait que le ministre de l'industrie et des travaux publics, considéré jusqu'alors comme le membre le plus modeste et, pourrait-on dire, le plus inoffensif du cabinet, prenait toutes les allures d'un *dauphin ;* ses avis étaient toujours prépondérans dans les réunions du conseil des ministres et il jouissait d'une grande faveur dans les entretiens privés du président. A l'occasion d'un voyage dans les départemens, ce ministre prit la parole et développa tout un vaste programme de travaux publics (construction d'écoles primaires et industrielles, chemins de fer, prisons, etc.), programme que ses collègues du ministère accueillirent avec une certaine surprise. Enfin, d'autres faits de moindre importance se produisirent, et le parlement et le pays purent constater que M. Balmaceda ne cachait pas son intention de mettre toute son influence au service de la candidature de son ministre de l'industrie, M. Enrique Sanfuentes, lors des élections présidentielles de 1891.

Un semblable dessein en faveur d'un homme qui pour la première fois arrivait à une fonction publique, et n'était connu jusqu'alors que par son heureuse chance dans les opérations de Bourse, ne pouvait que rencontrer une résistance sérieuse. La fraction du parti libéral qui avait combattu l'élection de M. Balmaceda, grossie de la moitié des anciens partisans de celui-ci, sans se déclarer en hostilité ouverte, essaya de ramener M. Balmaceda dans la bonne voie. A la suite de ces efforts, plusieurs changemens ministériels eurent lieu. L'influence de M. Sanfuentes semblait mise à l'écart, mais en réalité elle ne faisait que sommeiller, prête à se réveiller. Le temps marchait, et M. Balmaceda

et son favori jugèrent le moment arrivé de compter leurs amis et de mettre en mouvement les puissans ressorts de la machine gouvernementale. Profitant de la prorogation des chambres, M. Balmaceda renvoyait le ministère qui, quelques jours auparavant, avait l'appui presque unanime des chambres, et en janvier 1890 en nommait un autre, composé de ses amis personnels et manifestement contraire à l'opinion de la majorité parlementaire.

Pendant plusieurs mois ce ministère gouverna, et sa tâche principale fut de se procurer une majorité à la chambre des députés, ou tout au moins au sénat, en vue des sessions ordinaires du mois de juin 1890. Le président et ses ministres n'y arrivèrent pas, et ceux-ci, n'étant pas disposés à encourir un vote de censure du parlement, se retirèrent à la fin du mois de mai 1890. Mais M. Balmaceda ne tarda pas à les remplacer par six autres de ses amis, qui, bien plus dévoués que leurs prédécesseurs, ne devaient reculer devant aucun obstacle. En effet, ils eurent le courage de se présenter aux deux chambres et de déclarer hautement qu'ils ne s'attendaient pas à avoir l'appui de la majorité parlementaire, mais que, néanmoins, ils étaient résolus à conserver le pouvoir tant qu'ils auraient la confiance du président de la république. Les deux chambres, dans l'intervalle de deux ou trois jours, ripostèrent, par une majorité des trois quarts, en faisant usage pour la première fois, dans une longue vie parlementaire, de leur droit de censure ou de blâme contre le ministère. Le ministère, pourtant, n'en resta pas moins en fonction, et, désertant la salle des séances, il crut pouvoir continuer tranquillement sa besogne administrative et ses efforts en faveur de M. Sanfuentes.

Trois mois se passèrent ainsi, pendant lesquels les chambres discutèrent deux projets de lois organiques d'une grande importance; l'un sur les élections, l'autre sur l'organisation communale.

Le mois de juillet approchait, et avec lui la date où expirait le budget des recettes de l'année précédente. Une nouvelle loi était indispensable au gouvernement pour continuer à recouvrer les impôts, une disposition constitutionnelle le prescrivant formellement. C'était aussi le moment attendu par les chambres pour faire valoir positivement leur autorité. En effet, par une majorité de plus des trois quarts, les chambres suspendaient l'autorisation de recouvrer les impôts jusqu'au moment où serait constitué un ministère qui aurait l'appui de la majorité des deux chambres. Le ministère, convaincu que les chambres reculeraient devant les conséquences fâcheuses qu'une telle situation infligeait au pays en se prolongeant, essaya de se maintenir quand même au pouvoir. Les citoyens ayant le droit incontestable de refuser le paiement de l'impôt, le gouvernement n'osa pas le recouvrer, et le Chili resta

pendant vingt-cinq jours sous un régime idéal : tous les services publics fonctionnant régulièrement et les citoyens exempts de toute charge : pas de droits de douanes, pas de droits de timbre et d'enregistrement, pas de contributions mobilières, pas même l'obligation d'affranchir les lettres.

La situation s'aggravait chaque jour, et de dangereuses manifestations ne tardèrent pas à éclater. A Iquique, le port du salpêtre, des milliers de mineurs et d'ouvriers de la corporation des chargeurs abandonnèrent leur travail pour se livrer à de bruyantes manifestations. A Valparaiso, le plus grand port du Pacifique, à l'occasion des meetings des deux partis, s'engagea dans les rues une lutte générale que la police fut impuissante à réprimer. Il resta sur le carreau plusieurs morts et plus de quatre cents blessés.

En face d'une telle situation, les hommes les plus considérables de Santiago, par leur position sociale, par leur richesse et par leur qualité de membres de l'Université, du barreau et du corps médical, s'assemblèrent non pour protester et faire acte de partisans, mais pour adresser à M. Balmaceda l'avis des représentans de l'ordre, des sages, des hommes sans passions, sans parti-pris, et pour lui montrer la nécessité de sauver le pays, en faisant appel à son patriotisme. M. Balmaceda reçut froidement la délégation des six citoyens nommés par cette réunion, et sans donner aucune promesse, se contenta de se plaindre de la majorité des chambres en rejetant sur elles la responsabilité de la situation.

Cependant, un peu plus tard, M. Balmaceda revenait sur ses pas et acceptait la médiation de l'archevêque de Santiago. Après plusieurs conférences on arriva au résultat désiré. Un ministère composé d'hommes éloignés depuis quelque temps des luttes des partis, quoique d'un très grand mérite, prendrait le pouvoir, en adoptant comme programme de gouvernement la neutralité et l'abstention la plus absolue de toute influence officielle dans les prochaines luttes électorales. Ce fut ainsi qu'on arriva à la constitution d'un ministère parlementaire, sous la présidence de M. Prats, homme remarquable, ancien président du cabinet pendant la guerre du Pacifique et ancien président de la cour suprême de justice. Le parti conservateur, pour la première fois depuis vingt ans, y était représenté et obtenait un portefeuille. Tout sembla arrangé : les chambres votèrent la loi de finances. Le pays tout entier manifesta sa satisfaction et rentra dans sa tranquillité habituelle. Mais, malheureusement, il ne tarda pas à être de nouveau désabusé : bientôt les nouveaux ministres durent reconnaître qu'ils n'étaient pour rien dans le gouvernement, et que M. Balmaceda, les laissant de côté, s'entendait di-

rectement avec les préfets et faisait préparer la campagne en faveur du candidat officiel. Les six ministres s'adressèrent alors à M. Balmaceda pour lui demander une plus grande liberté d'action et l'autorisation de révoquer quelques préfets ostensiblement partisans de M. Sanfuentes. Sur la réponse négative du président et ne voulant pas prêter la main à une politique à laquelle ils étaient chargés de mettre fin, les ministres se retirèrent le 15 octobre 1890. La loi de finances votée, M. Balmaceda n'avait plus besoin, en effet, d'un ministère parlementaire et, sans le moindre scrupule, il rappela ses anciens amis. Le premier acte de ce nouveau ministère fut la clôture de la session extraordinaire commencée quinze jours auparavant sur la convocation faite par le président de la république sous le ministère précédent. De cette façon on coupait court aux interpellations et aux votes de blâme.

La commission conservatrice, qu'en français il conviendrait mieux d'appeler commission nationale, est une institution reconnue par la constitution chilienne. Elle consiste dans une délégation de sept membres de chaque chambre, dont les attributions principales sont de veiller pendant la prorogation du parlement à l'observation de la constitution et des lois, et d'adresser au chef de l'État les communications afférentes à ses fonctions. En outre, elle peut demander au président de convoquer les chambres en cas de circonstances exceptionnelles. C'est en faisant usage de ce droit que cette commission a joué un rôle considérable dans les événemens dont nous faisons le récit. Aussitôt les chambres congédiées, la commission nationale se réunit et après un débat qui restera célèbre dans l'histoire parlementaire du Chili, elle adressa au président une note lui demandant une convocation immédiate du parlement comme une mesure absolument nécessaire et urgente, la loi annuelle du budget des dépenses et celle qui autorise la permanence de l'armée et de la marine n'ayant pas encore été discutées. M. Balmaceda s'y refusa, et la commission continua en conséquence à se réunir trois fois par semaine. L'élite des deux chambres y étant représentée, la conduite du gouvernement y était le sujet des plus brillans débats. La grande salle du sénat devenait trop étroite pour contenir les assistans, et une foule nombreuse restait aux abords du palais législatif afin d'acclamer les représentans du pays à la sortie des séances. Cette commission fut ainsi le foyer de l'opinion et des protestations contre la conduite de M. Balmaceda. Dans la presse indépendante et dans les meetings, on donnait la dictature comme un fait accompli, tandis que les journaux gouvernementaux soutenaient que l'exécutif pouvait légitimement se passer des lois réclamées.

Enfin, le 1er janvier 1891, date d'expiration du budget des dé-

penses, approchait. La commission nationale renouvela au président ses instances pour la convocation des chambres et lui fit observer que, par le fait de dépenser une somme quelconque sans l'approbation préalable de la loi de finances et par le fait de conserver l'armée et la marine sans l'autorisation d'une loi, il se mettait hors la constitution et la loi. L'article 37 de la Constitution dit, en effet : « En vertu d'une loi seulement on peut : 2° fixer annuellement les dépenses de l'administration publique ; 3° fixer également chaque année les forces de mer et de terre qui doivent être entretenues en temps de paix ou de guerre. »

Mais M. Balmaceda n'avait pas l'intention de céder et, le 1er janvier 1891, il établissait, de sa propre autorité, le budget des dépenses de cette année. L'armée, loin d'être dissoute, aurait désormais une solde de 50 pour 100 plus considérable. Tous les employés non partisans du gouvernement étaient congédiés, l'état de siège était déclaré par décret, en violation du droit exclusif du parlement ; les réunions publiques étaient empêchées par la force, etc. Ce fut le signal de l'insurrection. Les deux branches du congrès, ne pouvant siéger ni dans le palais législatif ni ailleurs en raison des mesures prises par M. Balmaceda, se mirent d'accord pour signer, à une grande majorité, un acte dans lequel, après avoir énuméré les violations commises par le président de la république contre la Constitution et la loi, et invoqué l'art. 27 de celle-ci, qui donne au congrès la faculté de déclarer arrivé le moment où le président ne peut pas exercer ses fonctions, soit en raison de maladie, absence ou autre grave motif, soit par cause de décès, démission ou autre empêchement absolu, on faisait la déclaration suivante : « Le président de la république, don José Manuel Balmaceda, s'est rendu absolument impossible pour continuer l'exercice de sa charge, et en conséquence il doit cesser de la remplir à partir de ce jour. » En même temps des protestations se produisirent dans tout le pays, mais la police et l'armée n'eurent pas grand'peine à les étouffer. Le 6 janvier, la résolution prise par la flotte vint changer la face des choses : celle-ci déclarait, sur l'injonction d'une note signée par le président de la chambre des députés et par le vice-président du sénat, ne plus devoir obéissance au gouvernement, et, après avoir embarqué quelques chefs de l'opposition parlementaire, elle s'éloignait de Valparaiso et allait prendre possession des provinces du nord du Chili. Plus tard, la flotte mit le blocus devant plusieurs ports, tarissant ainsi presque l'unique source du trésor chilien, le produit des douanes.

Tout d'abord, les nouvelles télégraphiques constatèrent le progrès de la révolution, et tout semblait conduire à la solution réclamée par le parlement, la démission de M. Balmaceda ; mais ce résultat

ne devait pas être obtenu aussi facilement. M. Balmaceda avait parfaitement préparé sa résistance : il avait nommé ministre de la guerre un général, et préfets un grand nombre de colonels; il avait congédié tous les officiers douteux ou peu enthousiastes de sa cause et avancé d'un grade à peu près tout le reste; il doublait le traitement des officiers et la solde des troupes; il avait recueilli l'armement et les munitions disséminées dans les départemens; il élevait à 30,000 hommes l'effectif de l'armée active et faisait poursuivre et mettre en prison tout citoyen capable de prendre l'initiative et la direction du mouvement révolutionnaire dans les différentes parties du pays.

En revanche, l'insurrection n'avait que la flotte, puissante il est vrai sur mer, mais qui ne peut rien faire au centre du pays. Son action ne peut produire d'effet qu'à la longue. D'ici à quelques mois, en effet, le gouvernement aura épuisé les 20 millions de piastres de la réserve et les 10 autres millions émis par décret, et, ne pouvant plus tirer de ressources des douanes, il sera bien près d'être vaincu; mais il a encore le temps d'agir. En dehors de la flotte, l'insurrection a des bras nombreux et des bonnes volontés partout, ainsi que l'appui effectif du clergé et des grandes fortunes. Les dernières nouvelles ont annoncé quelques rencontres dans les provinces du nord du Chili, dont une assez sérieuse, où ont été complètement défaites les troupes du gouvernement. Ces provinces n'étant attaquables que par mer, les insurgés sont maîtres du territoire du salpêtre et des trois ports qui produisent les deux tiers des recettes chiliennes. Grâce à cette circonstance, les partisans du congrès ont pu organiser à Iquique un gouvernement ayant à sa tête les présidens des deux chambres, et former une armée en vue d'attaquer le gros des forces de M. Balmaceda, concentrées près de Santiago.

Dans ces conditions, il est très difficile de prévoir quel sera le résultat de la lutte, de dire qui remportera la victoire. En ce moment-ci, tout ce qu'on peut assurer, malheureusement pour le pays, c'est que la lutte semble devoir se prolonger, par suite de la puissance et de l'isolement de chacune des deux forces ennemies, et, en se prolongeant, elle a toute chance de se convertir en une longue et désastreuse guerre civile.

Et maintenant, quel est le but poursuivi par M. Balmaceda et ses amis personnels, d'une part, et par la majorité du parlement et par le peuple, de l'autre? L'objectif de M. Balmaceda reste un mystère : on ne peut pas supposer qu'il sacrifie son pays pour l'unique satisfaction de désigner son successeur; il n'est pas probable non plus qu'il ait songé à rester au pouvoir; ni lui, ni ses amis ne proclament aucun programme, aucune doctrine, aucune réforme pour justifier une politique quelconque. C'est pour cela que

personne n'a pu trouver une explication plausible de la conduite de M. Balmaceda et que la plupart inclinent à croire que M. Balmaceda n'a obéi, d'abord, qu'au désir de faire prévaloir ses vues et de conserver une partie de son influence après l'expiration de ses pouvoirs, et que, plus tard, il s'est laissé emporter par son exorbitant amour-propre, gravement froissé dans une lutte politique trop ardente et dans laquelle le président, oubliant qu'il était chef, est souvent descendu au rang de soldat et a combattu comme tel. Cependant, il faut reconnaître que la longue persistance de M. Balmaceda dans sa politique de discorde et la terrible gravité de la situation provoquée par lui ne sont pas en rapport avec les motifs que nous venons d'indiquer, et qu'il n'est pas impossible qu'il ait visé à conserver le pouvoir après la période quinquennale.

Désormais, si M. Balmaceda ne joue pas sa vie, il risque tout au moins un avenir plus ou moins triste. C'est aussi la principale cause qui le fera rester encore sourd à la voix du patriotisme tant qu'il aura un espoir de triompher. En dehors de l'armée, que la crainte et l'esprit d'obéissance et de discipline maintiennent à ses côtés, M. Balmaceda n'a que très peu d'amis, ceux-ci, d'ailleurs, de beaucoup inférieurs à lui, et dont les meilleurs se laissent emporter par une reconnaissance mal comprise ou par le désir de conserver ou d'acquérir une notoriété qu'ils n'auraient pas atteinte dans des circonstances meilleures. Le reste forme la suite obligée de toute espèce de pouvoir et ne mérite pas qu'on en parle.

Au contraire, le but de ceux qui font la révolution, le but du parlement et de ses partisans, est parfaitement défini : ils ont voulu, d'abord, avoir raison d'une dictature qui a rompu avec cinquante-sept ans de bonnes traditions parlementaires; ils ont voulu ensuite, et avant tout, sauver le pays des dangers d'une dictature établie avec un caractère permanent. Il n'était que trop évident, en effet, que, sans la révolution, M. Balmaceda aurait su se faire un parlement à lui, sous lequel le pays aurait été définitivement asservi. Aujourd'hui, ces motifs se trouvent malheureusement bien renforcés, et le dévoûment des parlementaires à leur cause doit grandir, car le danger est maintenant doublement grave.

En effet, il y a quelque temps, M. Balmaceda et ses amis proclamèrent M. Claudio Vicuña candidat aux élections présidentielles du 1er juin, candidat qui, si M. Balmaceda n'est pas chassé auparavant, aurait la charge de continuer la lutte après le 18 septembre, date d'expiration des pouvoirs du président actuel. Mais d'un autre côté, le 29 mars, sur la convocation faite par un décret qui abroge la loi d'élection, une assemblée constituante vient d'être élue, si

on peut parler d'élections chez un peuple qui est en guerre civile et soumis à l'état de siège le plus rigoureux, qui ne peut pas se réunir, qui n'a pas de journaux, etc. En vue de quelles réformes M. Balmaceda a-t-il réuni cette constituante dans des circonstances si extraordinaires et contrairement à la constitution du pays, qui interdit toute voie d'amendement des lois fondamentales en dehors de la volonté de deux parlemens successifs? Voudra-t-on déclarer la rééligibilité du président de la république, pour ne pas affronter les dangers d'un 2 décembre chilien? Nous ne savons; mais il y a là des périls dont il est très important de sauver un pays digne d'un autre sort!

III.

On pourrait croire que les faits que nous venons de mentionner sommairement ne sont que la manifestation extérieure de causes sociales plus ou moins permanentes, et plus ou moins profondes. Mais, à propos de cette révolution, les tentatives d'explications philosophiques resteraient bien stériles. La lutte des classes n'est connue au Chili que par l'histoire des pays d'Europe; nous n'avons pas, non plus, les questions ouvrières ni le socialisme; les dissentimens religieux sont également inconnus, et le peu de gens qui ne sont pas des fervens catholiques sont des libres penseurs qui ne gênent personne; la richesse de l'état et des individus n'a fait qu'augmenter dans des proportions inouïes depuis 1880; les dernières récoltes ont été excellentes; les salaires ont suivi la progression accoutumée. Bref, au Chili, on ne peut signaler aucun des faits sociaux ou économiques qui le plus souvent sont la cause des crises politiques des peuples, et dont la république voisine du Chili, l'Argentine, nous offre un si frappant exemple, avec la catastrophe économique et financière dont elle est à présent victime.

Les événemens qui se passent au Chili ne sont pas, non plus, la conséquence d'un état chronique d'anarchie politique, de cette espèce de dissolution permanente où en sont presque toutes les républiques hispano-américaines, et dont les mouvemens militaires sont la caractéristique; cinquante-sept ans non interrompus de gouvernement régulier et constitutionnel, un crédit qui permet de voir au pair en Europe les emprunts du 4 1/2 pour 100, mettent le Chili à l'abri d'un pareil soupçon.

Pour prouver que les événemens du Chili ne sont pas la manifestation périodique d'une organisation politique n'ayant pas encore atteint sa maturité, non plus que de mœurs anarchiques et révolu-

tionnaires, nous citerons un fait récent qui, mieux que toute autre chose, donnera une idée exacte des progrès politiques du Chili et du véritable caractère de la révolution qui est en train de s'y opérer. En 1881, le général Baquedano, qui, à la tête de 30,000 Chiliens et après de sanglantes batailles, avait complètement soumis le Pérou et la Bolivie, ayant été proclamé candidat aux élections présidentielles, ce général qui, quelques mois auparavant, à l'occasion de sa rentrée de la campagne du Pacifique, avait traversé les rues de Santiago sous des arcs de triomphe et sous une pluie de fleurs, ce général n'eut pas assez de partisans pour maintenir sa candidature! Au Chili, le principe que le président de la république ne peut pas porter l'épée avait une espèce de force constitutionnelle. Ce même général, avec une armée victorieuse à sa disposition, respecta l'opinion du pays. Nous sommes portés à croire que, pour beaucoup de pays bien plus grands, bien plus civilisés, bien plus vieux que le Chili, il ne serait pas aisé de donner une semblable et si indiscutable preuve de sagesse politique et de foi républicaine.

Cette révolution est avant tout une révolution forcée, une révolution faite à contre-cœur, venant d'en haut, provoquée et même recherchée par celui qui s'en défend.

Il s'agit d'un de ces conflits si fréquens dans le système parlementaire du type anglais, que nous avons imité : le président étant inamovible et irresponsable pendant l'exercice de ses fonctions, une fois qu'il se refuse à nommer un cabinet en conformité de vues avec les vœux de la majorité du parlement, il n'y a plus d'arrangement possible. Les armes puissantes mises aux mains des chambres pour contraindre le président à suivre leur politique deviennent inefficaces pour amener une solution. C'est bien là de l'équilibre et de la séparation des pouvoirs, mais justement sous leur aspect le plus fâcheux. C'est pour cela que la France a si bien fait de ne pas créer un président élu au suffrage direct et sortant de la même source que le parlement, mais de faire nommer le président par le congrès. Au Chili, au contraire, on a porté si loin l'imitation du système anglais que les membres de l'assemblée constituante de 1833 ne reculèrent pas devant l'absurdité d'établir, dans une république, un président qui ne peut pas être jugé pendant l'exercice de ses fonctions, même dans le cas où il se rendrait coupable de trahison ou de crime de lèse-patrie. C'est, ni plus ni moins, la théorie de l'impeccabilité de la reine d'Angleterre, les ministres ou ses conseillers étant considérés comme seuls responsables des résolutions adoptées. Et au Chili le mal se trouve encore aggravé, car les chambres ne peuvent pas être dissoutes par le pré-

sident pour provoquer de nouvelles élections. Il faut observer d'ailleurs que cette faculté entraînerait de graves inconvéniens dans un pays où le chef de l'État fait si lourdement peser son action sur les électeurs. Un conflit dans ces conditions est donc sans issue autre qu'une révolution.

Voilà les seules causes ayant un caractère général que l'on peut assigner aux événemens du Chili. Si ces causes n'ont pas jusqu'ici produit de pareilles situations depuis 1833, et si jamais on n'avait vu rester debout un ministère en opposition avec la majorité des chambres, il faut l'attribuer à la prépondérance énorme du parti libéral qui gouverne depuis quarante ans, à l'esprit calme et froid du peuple chilien, à la supériorité et la sagesse des hommes qui ont été élevés à la présidence. En effet, dans l'histoire politique du Chili, il y a eu deux présidens très autoritaires, mais tous les deux s'arrêtèrent toujours devant la seule menace d'une majorité d'opposition et d'un refus du budget.

Dans l'histoire récente de la France, un exemple est propre à donner une idée plus nette de ce qui se passe au Chili : ce pays est la victime d'un 16 mai poussé beaucoup plus loin que ne le fut le vrai, mais infiniment moins grave par l'étendue de la scène où il se joue. Le glorieux maréchal de Mac-Mahon qui, soutenu par un puissant parti de réaction ne voulait pas céder devant l'opinion du parlement, céda devant la possibilité d'une révolution, tandis que M. Balmaceda, soutenu seulement par quelques politiciens et sans être obligé à sacrifier ni personnes ni principes pour donner satisfaction au parlement, brave la colère d'un peuple qui, par sa race araucano-espagnole, n'a que trop d'énergie.

Quant aux conséquences probables de cette révolution, il faut distinguer les conséquences purement politiques et les conséquences économiques et financières. Les premières varieront selon le résultat de la lutte, mais on peut l'assurer, les institutions du pays finiront par être considérablement et favorablement modifiées peu de temps après l'issue de la lutte : la pression officielle dans les élections deviendra beaucoup moins puissante ; les attributions du président seront réduites, et, probablement, il sera désormais justiciable à toute époque devant le sénat, comme le sont aujourd'hui les ministres sur une accusation de la chambre ; finalement, on arrivera à décentraliser l'administration, jusqu'aujourd'hui restée entièrement dans les mains de l'exécutif. Ce sont là les réformes réclamées depuis longtemps par l'opinion publique du pays.

Les conséquences économiques et financières de la révolution, au contraire, apparaissent sous un jour bien différent, et rien ne sau-

rait écarter les maux qui en résulteront. D'un côté, la mise en circulation de 50 millions de francs en papier-monnaie, réservés jusqu'au 1er janvier dans les caisses de l'État pour être amortis au fur et à mesure, et l'émission par décret de 60 autres millions de papier à cours forcé menacent de produire une grande dépréciation du papier de l'État. Il est très probable en outre que M. Balmaceda, de nouveau, à bout de ressources, aura encore recours aux assignats, ce qui aggraverait singulièrement la situation monétaire. D'un autre côté, les dépenses extraordinaires motivées par la guerre civile, les maux causés à l'agriculture, laissée sans bras par la mobilisation de 40,000 hommes et la suspension presque absolue de tout commerce d'importation et d'exportation, et, par suite, la cessation du travail des principales industries, amèneront inévitablement une crise économique pour le pays et de très graves embarras financiers pour l'État, à moins que M. Balmaceda, en voyant des proportions considérables prises par la révolution, ne se résolve, sans retard, à donner sa démission.

Telle est la révolution chilienne dans ses manifestations extérieures, ses causes et ses conséquences probables. Il faut espérer qu'un peuple aussi avancé que le Chili saura bientôt mettre fin à une situation aussi critique, née des caprices d'un homme qui, oubliant qu'il était le premier serviteur du pays, s'en est cru le maître ; à cette condition seulement le Chili pourra reprendre la voie du progrès et conserver le rang que son développement matériel et intellectuel lui assigne parmi les pays du nouveau monde (1).

***

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, la situation réciproque des deux partis ne s'est pas notablement modifiée au Chili. Les seuls faits nouveaux qui méritent une mention spéciale c'est, d'une part, la destruction du cuirassé *Blanco Encalada* par un torpilleur présidentiel et, d'autre part, l'occupation de la province d'Atacama par l'armée du congrès. Les embarras financiers du président Balmaceda et sa situation déjà très critique se sont de plus considérablement aggravés par le séquestre des vaisseaux chiliens construits en France, que vient de décréter provisoirement le tribunal de la Seine. La réponse des capitalistes européens par lui sollicités et la résolution définitive adoptée dans cette affaire des navires ne peuvent manquer d'exercer une sérieuse influence sur la solution du conflit, ou tout au moins sur la durée des malheurs actuels du Chili.

LES

SALONS DE 1891

II[1].

LA SCULPTURE ET L'ARCHITECTURE AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

L'âme des morts, cette année, plane sur le jardin des sculpteurs. Que de crêpes noirs suspendus aux socles de marbre! que de vaillans ouvriers du ciseau, que de sincères amans de la vie et de la beauté ravis en quelques mois, la plupart avant l'heure, tous pleins encore de projets hardis ou de douces pensées! Et qu'ils étaient bien Français, tous ceux qui viennent de disparaître, Français par la loyauté du génie et par la simplicité du cœur, Français par le courage à la besogne et par la belle humeur affable et tendre, Aimé Millet, le plus ancien, que rendirent célèbres son *Ariane* et son *Vercingétorix;* Charles Gauthier, l'auteur modeste et savant du *Jeune Braconnier,* tous deux professeurs aimés et respectés de plusieurs générations; Gautherin, frappé à quarante ans, si laborieux et si délicat, et mettant toute son âme à représenter les gloires des laborieux et les charmes des délicats, l'auteur du *Travail,* du *Diderot,* de la *Clotilde de Surville* et de tant de bustes d'enfans exquis; Delaplanche, le Parisien spirituel et héroïque, un de ces consciencieux travailleurs qui cachent sous un bon sourire

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

l'énergie de leur vouloir et la fierté de leur pensée, l'auteur de *l'Éducation maternelle* et de *la Musique;* Henri Chapu, enfin, l'un des initiateurs les plus modestes, mais, en réalité, les plus influens de la nouvelle école de sculpture, l'un de ceux qui, le plus résolument, sans parti-pris et sans fracas, par la seule grâce d'un goût particulièrement pur et l'extrême conscience du labeur réfléchi, a rajeuni nos traditions scolaires en prenant désormais conseil un peu moins chez les Romains, beaucoup plus chez les Grecs et chez les Florentins! *La Jeunesse,* pour le tombeau d'Henri Regnault; *la Pensée,* pour celui de Daniel Stern; les *Monumens de la duchesse d'Orléans, de Mgr Dupanloup, de Gustave Flaubert*, pour ne citer que les œuvres fameuses de ce doux et infatigable travailleur, dont l'activité s'étendit sur tous les genres de l'art sculptural, depuis la médaille et la plaquette jusqu'aux grandes compositions monumentales, tiendront un rang glorieux parmi les chefs-d'œuvre qui, depuis l'aurore de la renaissance, depuis Ghiberti, l'un des ancêtres de Chapu, ont su le mieux allier la noblesse du sentiment antique à la vérité du sentiment moderne. Pourquoi faut-il qu'à cette grande perte irréparable, si prématurée et si inattendue, soit venue, dès l'ouverture du Salon, s'en joindre une autre, plus prématurée et plus inattendue encore, celle d'un jeune pensionnaire de la villa Médicis, Antoine-Joseph Gardet, dont le joli *Tireur d'arc* avait été fort remarqué l'année dernière, et qui nous envoyait aujourd'hui un aimable groupe, *le Sommeil de l'Enfant Jésus,* inspiré par les bons maîtres italiens?

Les statues que Chapu et Delaplanche ont caressées, les dernières, de leur ciseau soigneux, et qui les rappellent au Salon, ne compteront pas, sans doute, dans leur œuvre, comme les pièces capitales et résumant le mieux leur haute pensée d'artiste, mais elles y prendront une place honorable et témoigneront de la sûreté de main à laquelle ils étaient arrivés tous deux, au moment même où la mort les surprenait inopinément dans leurs ateliers. *La Princesse de Galles*, assise, en grande toilette, dans un fauteuil de style gothico-romantique, figure aimable et réelle, à laquelle l'artiste était tenu de conserver pourtant toute la dignité officielle, ne rentrait point dans la série des sujets que Chapu avait l'habitude de traiter. Son imagination plastique, dès longtemps accoutumée à un maniement plus libre des formes expressives, a dû faire quelque effort pour s'en tenir à une reproduction si fidèle des détails infinis dont se compose, à l'heure actuelle, la toilette compliquée d'une grande dame. La conscience naïve et scrupuleuse qu'il apportait en toutes ses tâches l'a servi ici comme elle l'avait servi lorsqu'il avait dû représenter, sur une place de Corbeil, les deux

frères Galignani en redingotes et en pantalons, et qu'il avait su faire de ce groupe, par une intelligente soumission à la réalité et un sentiment de bonhomie élevé, une œuvre à la fois familière et puissante. Quelle que soit, dans *la Princesse de Galles*, l'importance des falbalas, jupons, soieries, broderies, dentelles, traitées avec une rare prestesse, le grand esprit de l'artiste s'y manifeste surtout par le naturel de l'attitude, la facilité des arrangemens, l'expression affable et sérieuse du visage. L'effigie de *M. le cardinal de Bonnechose*, destinée à surmonter un tombeau dans la cathédrale de Rouen, laissait plus de liberté à son imagination. Dans cet ordre d'idées, sans modification apparente des attitudes et des gestes traditionnels, cette statue de prélat agenouillé, les mains jointes, traînant derrière lui le long flot de son manteau, est un véritable chef-d'œuvre. C'est un chef-d'œuvre psychologique, si l'on examine la tête ferme, énergique et vive, avec un clignement d'yeux et un plissement de lèvres d'une expression si particulièrement hautaine et fine; c'est un chef-d'œuvre sculptural, si l'on remarque l'extraordinaire aisance, sans nulle emphase ni redondance, avec laquelle le personnage porte, tout prêt à se mouvoir, la lourde masse de ses vêtemens et l'adresse avec laquelle, sans mesquinerie, toutes ces draperies sont jetées, superposées, froissées, suivant la nature du tissu, si l'on observe aussi avec quel sentiment décoratif sont posés, sous les genoux de l'archevêque, son chapeau de cardinal, et, à son côté, sous un pan d'étoffe, sa longue crosse en argent doré. Il y a là une habileté à manier et faire sentir les diverses matières qui dépasse de beaucoup toutes les habiletés italiennes, parce que c'est une habileté à la fois plus sérieuse et plus discrète et toujours rigoureusement soumise à la préoccupation dominante et supérieure de l'unité sculpturale et de la haute expression morale.

Les sculptures de Delaplanche sont d'une portée un peu moindre. Son *Saint Jean-Baptiste* assis, pour l'hôpital d'Épernay, est une de ces robustes figures, solidement campées et franchement accentuées, dans notre tradition du XVIIe siècle, comme il en avait déjà taillé plus d'une, en maître ouvrier qu'il était, sans y apporter d'innovations très apparentes. En réalité, lui aussi, c'était un amoureux de l'éternel féminin, et c'est par ses évocations aimables ou attendries de la beauté, par son *Message d'amour*, sa *Musique*, sa *Danse*, sa *Vierge au lis*, sa *Sainte Agnès*, que son nom vivra surtout dans nos mémoires. La figure d'Ève, la pécheresse typique, avait souvent hanté son imagination. Au Luxembourg, nous avions *Ève après le péché*, une femme à l'ampleur puissante, la mère vaillante du genre humain. Au Salon, c'est *Ève*

avant le péché, et, plus qu'il ne l'avait fait déjà dans son premier marbre, le sculpteur, en haine des banalités, s'est efforcé de renouveler cette figure, non-seulement par l'expression, mais surtout par la disposition. L'*Ève avant le péché*, assise sur le sol, appuyant, par un mouvement câlin, sa tête souriante sur son genou gauche relevé, la main droite pendante et touchant un de ses pieds, dans l'autre main tenant la pomme, offrait, au point de vue sculptural, par son attitude ramassée et tassée, une série de difficultés que ce praticien expert semble avoir accumulées à plaisir. On croirait d'une gageure dans un atelier, d'un défi accepté de faire entrer une figure dans les huit points d'un dé ou les quatre faces d'un cube. Il reste, au premier abord, quelque chose d'un peu surprenant et d'un peu pénible dans cette attitude, mais il faut reconnaître que le sculpteur a exécuté ce tour de force avec une science et une grâce extraordinaires. Le laisser-aller apparent des gestes et la lente apparition du sourire dans la pénombre sont combinés, pour une séduction prochaine et irrésistible, avec une élégance et une finesse très modernes. La souplesse musculaire, la délicatesse épidermique sont, d'un bout à l'autre de ce marbre délicat, exprimées sans affectation ; c'est encore une de ces belles pièces qui, même brisées et dépecées dans les siècles futurs, y rediraient encore, par leurs fragmens, l'habileté des sculpteurs français, comme le moindre tronçon de statues grecques exhale ce grand amour de la beauté qui les animait et les ennoblissait tout entières.

Parler de la beauté, c'est penser à M. Falguière et aux hymnes éclatans qu'il ne cesse de chanter en son honneur. Aujourd'hui encore, à l'entrée du Salon, c'est une de ses Dianes qui nous salue. Cette fois, disons-le tout de suite, c'est une *Diane* digne de son titre, non plus seulement par la souplesse et la vivacité de son beau corps, mais encore par la fierté pure de son attitude et de son expression. Décidément, nous avions raison de le croire, la première *Diane*, cette tireuse d'arc si alerte et si décidée, cette jolie gaillarde aux formes rebondies, mais à l'air si plébéien, n'était qu'une suivante de la pudique chasseresse. Pour la rencontrer, M. Falguière n'avait eu qu'à chercher dans la banlieue d'Athènes ; c'est dans Athènes même qu'il a trouvé aujourd'hui la déesse. Toute nue, grande, svelte, posée sur la jambe gauche, le pied droit légèrement relevé en arrière, elle vient de tirer sur quelque oiseau, car la tête dressée, les yeux au loin, elle tient encore en l'air, d'une main en avant, son arc détendu et ramène l'autre main, qui vient de lâcher la corde, un peu en arrière, à la hauteur de l'oreille. Ce mouvement en hauteur donne à toute la figure un élan qu'ac-

centue encore le jet de la chevelure libre et agitée par l'air, dont une grande mèche vient battre la joue de la chasseresse. Le torse, les bras, les cuisses, sont modelés avec une verve et une sûreté incomparables; il est impossible de rendre avec plus de vérité et plus de goût à la fois la beauté des formes en mouvement et la souplesse de la chair vivante. Pourquoi M. Falguière n'a-t-il pas conservé partout, à son travail du marbre, la même fermeté franche et vive? Pourquoi ces mollesses, ces effacemens, ces estompages, par exemple, sur le visage même et dans les extrémités, notamment sur les pieds longs et plats, qui ne semblent plus assez nerveux, qui ne sont plus les pieds de ce corps agile? Pourquoi, d'autre part, ces cheveux en plaques, qui se rabattent comme des ailes ou des lambeaux d'étofles, chargent la figure au lieu de l'alléger? Nous ne signalerions pas, dans un chef-d'œuvre, ces vétilles faciles à corriger, ces apparitions inopportunes des procédés pittoresques à la mode, si les ouvrages de M. Falguière n'étaient pas, à juste titre, considérés comme des exemples et des modèles par toute notre école. Trop de jeunes gens ont aujourd'hui tendance à abuser des procédés sommaires pour donner à leurs figures des apparences de formes et des apparences d'expression ; il ne faudrait pas que l'exemple (même dans les détails) leur parût venir de si haut, alors surtout que le talent de M. Falguière poursuit sa marche ascendante, et que sa manière, déjà si puissante et vivante, s'élargit et s'ennoblit de jour en jour.

Autour de MM. Falguière et Delaplanche, un assez grand nombre d'artistes, appartenant aux générations suivantes, cherchent encore à exprimer, dans des figures isolées, leur manière de comprendre la beauté féminine. M. Carlès, dans son *Éternel poème*, nous montre une grande femme, debout, adossée à un tronc d'arbre qui se divise en fourche à la hauteur de ses épaules. Elle penche en arrière sa tête dans cette fourche, et ce mouvement qui nous dérobe en grande partie la physionomie de la séductrice n'est pas, à vrai dire, ce qu'il y a de plus heureux dans sa pose. Le reste du corps, ample et souple, se développe de face assez franchement, dans un rythme de lignes facile et large, mais qui n'a rien d'inattendu. C'est une beauté d'ailleurs fière et noble. M. Ferrary, dans sa *Phryné* se découvrant devant l'Aréopage, a cherché un type plus sec et plus nerveux. Ce n'est pas la première fois que nous remarquons en M. Ferrary ce goût pour les formes longues et serrées, avec des mouvemens vifs et saccadés, qui donne à ses figures, comme à celles de certains maîtres florentins, un aspect compliqué et anguleux, même lorsque le geste en est juste et bien pondéré. Dans la *Phryné*, qui, une jambe tendue en avant, s'efface brusquement le corps de trois quarts, au moment qu'elle

lève les bras pour rejeter son voile en arrière, on peut trouver que le geste est vraiment trop violent. Ce serait plutôt celui de l'avocat lançant une péroraison pathétique que celui de sa cliente, la courtisane, découvrant à ses juges, pour les éblouir, la tranquille splendeur de sa beauté. Dans la figure de M. Ferrary, cette beauté, au lieu de s'étaler, se dérobe donc de toutes façons, et par l'obliquité fuyante de l'attitude et par la discrétion inopportune des formes fines et sèches, les maigreurs d'une compagne de Diane plutôt que d'une prêtresse de Vénus. Même erreur, ce semble, pour l'expression de la tête, une tête intelligente, fière, individuelle, et, avec ses cheveux courts et durs, virile plus que féminine, ce qui étonne un peu dans l'affaire où l'on attend surtout de la séduction et du charme. Cette physionomie garçonnière, jointe à cette allure de combat, déroute les yeux devant une figure construite et exécutée, avec une conviction évidente et une science réelle, par un artiste distingué et chercheur, qui montre une horreur estimable pour les banalités, mais qui ne paraît pas avoir trouvé cette fois l'accord nécessaire pour les yeux entre la signification de la figure et ses apparences plastiques.

M. Stanislas Lami, sous le titre d'*une Première faute*, a représenté une jeune femme nue, à genoux, se cachant la tête dans ses mains croisées. On remarque dans cet ouvrage un goût juste et délicat et un arrangement expressif. La figure, de pied en cap, est parlante sans affectation, ce qui est un mérite assez rare aujourd'hui; le sentiment de remords qui l'anime se traduit à la fois par l'affaissement du corps sur les jambes repliées et pressées l'une contre l'autre et par l'abaissement de la tête sous l'ombre légère formée par les bras levés et les mains serrées. C'est l'ouvrage d'un artiste qui comprend dans quelle mesure la disposition pittoresque peut venir en aide au rythme plastique et qui semble être à la fois un bon ouvrier et un esprit poétique. Le jury a justement récompensé cette agréable figure. Il a dû de même signaler, mais pour des qualités d'un autre ordre, *la Madeleine au réveil*, de M. Peene. Ici, l'expression morale tient peu de place, et le repentir n'éclate pas d'une façon très sensible dans la manière dont la belle pécheresse, assise aussi sur ses genoux, s'étire les bras pour se bien réveiller. Cette forte fille aux appas robustes n'est pas encore entrée dans la période des pénitences, mais c'est un bon morceau de sculpture, traité avec souplesse et largeur, et qui dénote, chez son auteur, un sentiment décidé de la beauté puissante. *L'Étoile du soir*, de M. Puech, une jeune femme, sortant de ses voiles, s'élançant vers le ciel dans une attitude déjà connue, ne nous a pas donné tout le plaisir que nous en attendions. Il y a là quelque tendance à l'afféterie, à une manière mon-

daine et petite, qui ne doit pas être celle de l'auteur de *la Sirène*. On trouve plus de santé, de franchise dans *l'Écho enchanteur*, de M. Pézieux, une fille de belle humeur qui s'amuse à faire de ses mains un porte-voix. Le sujet, en lui-même, n'est pas un sujet plastique. Traduire un son par des formes, c'est un problème insoluble. Pour être fidèle à son titre, M. Pézieux aurait dû nous faire comprendre, par l'attention avec laquelle sa figure écoute, qu'il y a répercussion des sons qu'elle émet. Cela lui était-il possible? En sculpture, plus encore qu'en peinture, il ne faut pas tant chercher midi à quatorze heures. On doit s'y contenter de la représentation des choses qui peuvent être comprises à première vue et par le sens de la vue. Que la voix lancée par la belle fille de M. Pézieux rencontre, ou non, un écho, cela nous importe peu, en réalité. L'essentiel est que, dans l'action même de lancer sa voix, son attitude soit juste et son geste naturel; cela suffit pour faire une bonne statue. Dans cet ordre d'idées, purement plastiques, on peut signaler encore, comme des études intéressantes et des morceaux soignés, *la Baigneuse*, de M. Louis-Noël, et *la Seine à sa source*, de M. Becquet, toutes deux en marbre, ainsi que les modèles du *Soir*, par M. Ruckstuhl, du *Lever de l'aurore*, par M. Auguste Moreau, de *la Soie*, par M. Devaux, de *la Cigale*, par M. Kossowsky. Pour ces deux dernières figures, il y a quelque inadvertance dans la disposition du sujet même ou de ses accessoires. L'allégorie de *la Soie*, représentée, d'une part, par une femme nue élevant des deux mains, au-dessus de sa tête, une branche de mûrier pliée en cerceau, et, d'autre part, par un enfant à ses pieds jouant avec une navette, est une allégorie peu intelligible et insuffisamment caractérisée. *La Cigale*, de son côté, grelottant, toute nue, sur une pierre, est non-seulement une cigale peu prévoyante, mais une cigale fort distraite, car elle ne remarque pas qu'elle est assise sur une draperie, peut-être insuffisante pour en tirer un vêtement complet, mais dont elle pourrait toujours, en attendant mieux, se couvrir quelques parties du corps. Les deux figures, d'ailleurs, ne sont pas sans mérite; elles n'en auraient pas moins si elles étaient arrangées plus clairement ou moins négligemment.

Les lois de la plastique sont si exigeantes, qu'on ne saurait s'étonner de la peine qu'éprouvent les sculpteurs à trouver des sujets nouveaux qui s'y puissent aisément soumettre, non plus que des incohérences et des subtilités qu'on remarque fréquemment dans les titres de leurs groupes et statues. Ces incohérences et ces subtilités ne tirent pas d'ailleurs à conséquence, lorsque l'artiste est un véritable sculpteur et que le travail accompli dans son imagination a transformé en une vision claire et palpable ce qui a pu n'y appa-

raître d'abord qu'à l'état d'impression littéraire ou de raisonnement analytique. Nous avons vu ce qui s'est passé dans le cerveau de M. Pézieux; il a probablement vu une femme écoutant sa voix répercutée par un écho et s'amusant à faire retentir cet écho. L'attitude de cette femme, la seule chose qui soit plastiquement traduisible, l'a frappé, et il l'a reproduite par les moyens propres à son art, mais, confondant l'occasion de sa création avec la création elle-même, il leur a donné le même nom, *l'Écho enchanteur*.

D'autres fois, c'est par une gestation d'intelligence plus curieuse encore que, d'une analyse compliquée d'un phénomène naturel, peut sortir une conception plastique dont le symbolisme, comme traduction directe du phénomène, reste très confus encore, mais qui devient une allégorie évidente et claire s'appliquant à d'autres phénomènes humains d'ordre passionnel ou moral. Chez les Grecs, durant la grande période, cette puissance d'anthropomorphisme semble avoir été spontanée et générale. Chez les modernes, elle est beaucoup plus rare. Nous la trouvons cette année dans le groupe d'un jeune homme que son arrangement habile et ses qualités expressives désignent tout de suite à l'attention du passant, même le moins cultivé, mais devant lequel se sent inquiet l'homme curieux qui, lisant le titre inscrit sur la plinthe, s'épuise à en saisir la justification dans le détail des figures. Le jeune homme s'appelle M. Larche. Il est déjà l'auteur d'une charmante figure, un jeune *Jésus* dont il nous explique très subtilement encore l'expression intelligente en l'appelant *Jésus parmi les docteurs,* quoique la figure soit isolée. Son joli groupe s'appelle *la Prairie et le Ruisseau*. Comment raconteriez-vous en plâtre ce que dit la prairie au ruisseau? M. Larche s'est fort bien tiré de ce problème. La prairie est une femme, encore jeune, mais d'une physionomie intelligente, affectueuse, un peu triste, qui s'efforce, par un geste de mère ou de grande sœur, de retenir auprès d'elle un jeune garçon, d'allure vive et inquiète, fort désireux de courir et de vagabonder ailleurs. Pourquoi la femme est-elle la prairie? Parce qu'elle a quelques herbes dans les cheveux? Pourquoi le gamin est-il le ruisseau? Parce qu'il a ses pieds trempant dans l'eau et qu'il froisse dans ses poings fermés quelques herbes volées à la prairie? Tout cela est bien puéril et serait enfantin si tout cela ne disparaissait pas dans la clarté expressive de la conception sculpturale. Pour le spectateur, dans le groupe de M. Larche, il n'y a plus ni ruisseau, ni prairie; il ne reste qu'un adolescent, avide de liberté, se dérobant aux baisers d'une amie, douce et sûre, dont l'affection pèse comme une chaîne à son ambition et à sa curiosité, et cette lutte est si bien exprimée par le mouvement et l'expression des

deux figures, dans un langage sculptural, vif et ressenti, que tout le monde croit comprendre, et comprend, en effet, parce que la réalisation se trouve ici plus simple que l'intention, ce qui est le cas des belles œuvres d'art. M. Larche a été, l'an dernier, lauréat d'une bourse de voyage; c'est, évidemment, un esprit ouvert et cultivé, libre et personnel, qui a déjà profité, mais en bon Français, des conseils de l'Italie et de la Grèce.

Les auteurs des autres groupes qui attirent l'attention ne s'embarrassent pas, il faut le dire, en des fantaisies si quintessenciées. Rien de plus facile à saisir que l'allégorie du *Joug*, par M. Pépin. C'est la vieille histoire d'Aristote chevauché par la courtisane, de l'homme fort dompté par la faible femme, le thème favori des imagiers et des conteurs du moyen âge. M. Pépin a voulu donner plus de force à l'éternelle comédie en faisant de l'homme apprivoisé une sorte de géant qui, coiffé, comme Hercule, d'une hure menaçante, s'accroupit sous la dompteuse, longue et mince. Celle-ci, à cheval sur les épaules de l'athlète, le mate et le mène, avec une branchette fleurie pour cravache. Cette grosse pièce est exécutée d'une main sûre par un sculpteur expérimenté et robuste qui semble fait pour s'attaquer aux grandes décorations monumentales. Rien de plus simple encore que les groupes classiques de MM. Mercié, Boutellier, Holweck, d'Houdain, les groupes naturalistes de MM. Sinding, Theunissen, Stigell, etc. M. Mercié s'est reposé de ses puissantes créations en s'amusant à traiter une odelette anacréontique. Il s'agit d'un petit faune, qui a commis quelque polissonnerie et qu'une nymphe met *En pénitence*. La pénitence consiste à le priver de sa syrinx, dont l'enfant à genoux implore la restitution; mais son institutrice s'obstine à ne pas la lui rendre et la cache derrière son dos. Le grand artiste a traité ce badinage avec l'aisance et la souplesse qu'il apporte en tout ce qu'il fait. Lorsque l'exécution du marbre sera achevée, ce sera un très agréable morceau. *La Nymphe victorieuse*, de M. Boutellier, enjambant le cadavre de l'insolent qu'elle a percé de ses traits, *le Repos de Diane*, de M. d'Houdain, la *Vestale allant au supplice* et *le Vin*, de M. Holweck, contiennent d'excellentes parties dans un style large et franc. M. Sinding est un Norvégien qui ne déteste pas Michel-Ange. Il a du goût pour les figures puissantes, assises et ramassées dans des attitudes passionnées, comme les géans qui replient et resserrent leurs membres contractés dans les écoinçons trop étroits pour eux de la Sixtine. Le groupe d'amans enlacés qu'il appelle *un Homme et une Femme*, le groupe de *la Mère captive*, qui, les mains liées derrière le dos, penche son sein sur la bouche haletante de son enfant gisant à terre, le montrent fort habile à

condenser dans une masse un peu lourde un sentiment pathétique et profond. M. Stigell, un Finlandais, dans sa composition du *Naufrage*, réunit, sur les épaves d'une embarcation, un homme debout, portant dans ses bras un petit enfant et criant au secours, tandis qu'une femme désespérée s'accroche à un tronçon de mâture, et qu'un jeune garçon s'affaisse, près d'être saisi par les flots. L'exécution de ce groupe important est inégale et heurtée, mais on y remarque de la vigueur, du mouvement, de l'expression. D'une main plus sûre, avec un accent convaincu et compatissant, un jeune sculpteur français traite un sujet tout moderne : *Pendant la grève*. C'est là encore un de ces thèmes trop particuliers qui ne semblent guère se prêter à un développement sculptural, surtout dans les grandes dimensions, et qui courent grand risque de n'offrir qu'un intérêt anecdotique. Heureusement, M. Theunissen a un tempérament de vrai sculpteur. Par la simplification des figures, par la simplicité des attitudes, par l'intensité des expressions, il a su donner à son groupe un intérêt plus général qui justifie, dans une certaine mesure, sa tentative. Pour cause de grève, ou autre, nous avons donc devant nous une famille de pauvres gens évidemment accablés par la misère et l'inquiétude, une mère tenant un enfant nu sur ses genoux et ne sachant que répondre à sa fillette, qui la regarde et qui la supplie, lui demandant du pain ; un père, en costume de mineur, debout, l'air inoccupé et hébété. Tout cela prêtait beaucoup à la déclamation ; on ne saurait engager les jeunes artistes à s'attaquer souvent à des matières si sentimentales et si périlleuses. Il est juste de reconnaître que M. Theunissen n'a pas trop glissé sur cette pente ; ses figures conservent, dans leur expression douloureuse, la gravité simple qui convient à une œuvre de sculpture.

Rien de plus légitime, rien de plus estimable que toutes ces tentatives faites pour renouveler l'art de la sculpture par l'introduction du sentiment moderne. Chez les sculpteurs de haut vol, comme chez M. Boucher, il arrive d'ailleurs le plus souvent que le sentiment moderne engendre des ouvrages d'un caractère absolument général qui seraient compris à toutes les époques et par toutes les races. Le phénomène, nous l'avons vu, est assez commun et presque fatal ; ce serait prouver même une grande ignorance des phases ordinaires de la gestation imaginative que d'attribuer, chez les artistes supérieurs, cet agrandissement et ce dégagement de l'idée généralisée à des causes purement scolaires et conventionnelles. Cette tendance naturelle des esprits élevés a déjà, de notre temps, abouti, en peinture, aux œuvres supérieures de Millet, Corot, Puvis de Chavannes, et, en sculpture, à celles de Guillaume, Chapu, Paul Dubois, Mercié, etc. *A la Terre*, de M. Boucher, dont

nous avons déjà apprécié le modèle en 1890, n'est que l'image d'un homme qui bêche, mais cette image est si fortement simplifiée et si singulièrement agrandie, à la fois par les dimensions et par l'exécution, que l'artiste a pu, sans qu'on s'en étonne, la considérer comme un hymne en l'honneur du travail. L'effort énergique, patient, continu, auquel se livre ce géant nu pour soulever les grandes mottes de la glèbe est exprimé avec un calme grandiose. L'artiste, de plus, ne s'est pas contenté, pour sa figure, du caractère expressif, il a voulu pousser l'exécution matérielle jusqu'à sa dernière perfection ; s'il y avait même quelque faute à regretter dans ce puissant ouvrage, ce serait l'insistance excessive du ciseau sur quelques détails anatomiques. Les confrères de M. Boucher lui ont décerné la médaille d'honneur; le jugement du public a confirmé le jugement des sculpteurs. On peut signaler la même tendance à la généralisation dans d'autres œuvres distinguées dont le point de départ est aussi l'observation d'une attitude ou d'un mouvement vulgaires, le *Chasseur* de M. Boutry, qui joint à cet envoi un remarquable bas-relief, *l'Amour et la Folie*, le *Retour de la chasse au sanglier*, de M. Larroux, le *Bûcheron* de Mlle Ducrot, le *Pro fide* de M. Anglade; dans toutes ces figures, sauf dans la dernière, l'action ne se prêtait pas à une manifestation bien haute de l'expression morale; elle s'y est seulement dégagée de toutes les particularités pour apparaître avec sa signification universelle. Chez d'autres artistes, l'observation du présent n'aboutit, au contraire, qu'à une traduction littérale, souvent expressive ou spirituelle, mais conservant un caractère plus anecdotique et plus littéraire; nous avons d'agréables spécimens de ce genre dans l'*Idylle* de M. Mombur, le *Chevrier* basque entouré de ses chèvres et la *Graziella* par M. Hector Lemaire, le *Boxeur fatigué* de M. Tilden, l'*Hiver* (deux jeunes garçons engourdis par le froid et étendus l'un contre l'autre) par M. Laporte, *Abandonnées!* par M. Mengue. Cependant, toutes ces œuvres, dans lesquelles domine l'observation ou la sentimentalité, n'auraient guère perdu à être traitées dans des proportions réduites. Le chef-d'œuvre et le type de la sculpture anecdotique reste encore le petit *Mozart accordant son violon*, par M. Barrias, dont nous retrouvons ici une traduction en marbre commandée par M. Jacobsen, de Copenhague, l'admirateur généreux de la sculpture française (c'est à M. Jacobsen qu'appartient aussi la *Princesse de Galles* par Chapu). Cette nouvelle interprétation a été pour l'artiste l'occasion de montrer son habileté à trouver dans le marbre, comme il l'avait déjà trouvé dans le bronze, les qualités particulières qui, dans chaque matière, peuvent le mieux contribuer à l'expression d'une figure.

Les monumens, d'une dimension considérable, inspirés ou com-

mandés par le patriotisme, occupent, comme d'habitude, une assez grande place dans la nef. Le plus volumineux, et qui ne réunit pas moins de sept figures colossales, est le *Monument national de Costa-Rica*, par M. Louis Carrier-Belleuse. On y voit, sur le devant, un cadavre de flibustier déjà puni, puis un autre flibustier qui s'enfuit, et, derrière, debout, la république de Nicaragua, troublée par l'invasion, mais soutenue par sa voisine Costa-Rica. Trois autres républiques centro-américaines, représentées par des indigènes, accourent encore au secours de leurs sœurs. Ce groupe, très mouvementé, est traité avec franchise et vigueur, sans déclamation théâtrale, ce qui est difficile à éviter dans des scènes de ce genre. Les deux statues de héros de l'indépendance américaine, par M. Mac-Monnies, toutes deux destinées à des places de New-York, sont de simples figures de grandeur naturelle, mais exécutées avec une accentuation très simple et très grave du caractère des personnages. Le premier, *Nathan Hale*, exécuté par les Anglais, comme espion, en 1776, est représenté au moment du supplice, debout, les mains liées, lorsqu'il prononce ses dernières paroles : « Je regrette de n'avoir qu'une vie à donner à mon pays. » Le second, *James S.-T. Stranahan*, premier citoyen de Brooklyn-New-York, garde en effet tout l'air, dans son attitude de promeneur, d'un de ces bons et intelligens bourgeois dont Franklin est resté pour nous le type. Un autre Américain, un Canadien, M. Philippe Hébert, Français d'origine, nous offre une bonne effigie de *Frontenac*, gouverneur français du Canada, en 1690. La sculpture de M. Hébert, comme celle de M. Mac-Monnies, a, d'ailleurs, une tournure absolument française.

Les quatre figures de M. Allar, pour la basilique en construction à Domrémy, composent un groupe remarquable. Néanmoins, on ne pourra porter sur l'ensemble un jugement définitif que lorsque ces figures seront en place, et exécutées dans la matière pour laquelle elles ont été préparées. Ces quatre statues, *Jeanne d'Arc entendant les voix, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, lui ordonnant de partir au secours de la France*, doivent être disposées sous le porche de l'église. L'artiste s'est donc trouvé, pour les réunir, en présence de difficultés singulières; d'une part, il fallait conserver à Jeanne d'Arc une place digne d'elle, ce qui excluait la possibilité de nous la faire voir de profil et encore moins de dos; d'autre part, il fallait assurer également aux trois saintes la position prépondérante qu'elles doivent tenir dans un édifice qui leur est consacré. M. Allar les a donc tous présentés de face, Jeanne sur le premier plan, en bas, en avant, sa quenouille à la main, un genou en terre, se soulevant au murmure de ces voix

qui l'appellent et vers lesquelles elle ne s'est pas encore retournée; puis, un peu en arrière, sur un assemblage de nuées, au-dessus de sa tête, les trois apparitions, non pas à l'état de vapeurs confuses, mais en chair et en os, saint Michel au milieu, brandissant l'oriflamme, sainte Catherine, à gauche, apportant l'épée, sainte Marguerite, à droite, présentant le heaume. Ces trois figures, noblement et largement sculptées, sont étudiées avec une conscience parfaite. L'artiste, en s'inspirant des maîtres du moyen âge pour leur donner un caractère conforme aux données légendaires, a su pourtant éviter les mesquineries d'un archaïsme prétentieux. Des trois saints personnages, le saint Michel est peut-être celui dont le type est le moins satisfaisant. Un peu plus d'énergie dans son mouvement et de vivacité dans sa physionomie ne messiéraient pas, en une heure si grave, à ce chevalier du ciel, à ce dernier défenseur de la France éplorée. A vrai dire, nous le trouvons un peu joli. Les deux saintes ont le droit d'être plus calmes, et c'est avec une dignité de grandes dames qu'elles offrent des armes à l'humble fille des champs; n'est-ce pas, en effet, sous ces belles apparences qu'elles durent se présenter à son imagination, et comme descendues des verrières brillantes de l'église, où la paysanne avait pu les entrevoir? Quant à Jeanne, elle devait forcément rappeler par son attitude la Jeanne de Chapu, comme celle-ci avait rappelé la Jeanne de Benouville, puisque toutes les trois sont prises dans le même moment; cependant, M. Allar n'a pas plus copié Chapu que Chapu n'avait copié Benouville. Sa Jeanne, forte et belle fille, à la physionomie intelligente et décidée, noblement simple dans son vêtement et sous son bonnet de paysanne, se soulève pour mieux entendre les voix, par un mouvement naturel et nouveau. Tant il est vrai qu'il n'y a rien d'usé pour un véritable artiste. Ce groupe de Domrémy est l'œuvre la plus importante qu'ait entreprise l'auteur d'*Alceste*, depuis plusieurs années; nous sommes heureux d'y retrouver cette noblesse de conception et cette franchise d'exécution qui avaient dès lors classé M. Allar à un rang supérieur parmi les hommes de sa génération.

L'Alsace et la Lorraine se réfugiant au pied de l'autel de la patrie, par M. Bartholdi, forment la partie la plus importante du monument de Gambetta qui doit être élevé à Ville-d'Avray. La disposition en est décorative et architecturale; on dirait une sorte de fronton dont l'autel de la patrie occuperait le centre, tandis que les deux figures assises, l'une à droite, l'autre à gauche, adossées à l'autel, chacune tenant un enfant, en suivraient les plans inclinés. Les deux figures, nettement caractérisées, sans violence, sans emphase, très calmes et dignes dans leurs attitudes pensives et tristes,

sont exécutées, dans un bon style classique, avec une franchise très sculpturale. Il suffirait à l'artiste de pousser un peu plus le travail du marbre, en quelques parties, notamment dans l'enfant nu, debout, près de l'Alsace, pour donner toute sa valeur à cet intéressant morceau. C'est aussi l'Alsace que M. Gustave Michel a évoquée dans *Souviens-toi*, non plus une Alsace allégorique, mais une Alsace vivante et réelle, qui sous les traits d'une grande paysanne, dans son costume national, vient de gravir la cime d'une montagne et, de là, montre du doigt l'horizon à un jeune homme, vêtu aussi d'un costume alsacien, qui l'accompagne en la suivant. Il semblerait, au premier abord, qu'un tel sujet ne comportât guère que les dimensions de la sculpture anecdotique; cependant M. Gustave Michel a osé donner à ses figures des dimensions colossales, et on ne saurait le lui reprocher, car en même temps qu'il les agrandissait matériellement, il les agrandissait moralement par la force simple et puissante de l'émotion dont il les remplissait, par la grandeur qu'il savait mettre dans la fermeté de leurs attitudes, dans la discrétion de leurs gestes, dans le jet de leurs vêtemens. Le *Souviens-toi* est une œuvre profondément sentie qui ne tardera pas à devenir populaire.

Pour en finir avec les gros morceaux de sculpture, il nous reste à signaler, parmi les effigies historiques, la statue équestre du *Général Lassalle*, comte de l'empire, par M. Henri Cordier, ouvrage audacieux et brillant, le groupe de *Danton*, appelant le peuple aux armes, entre un volontaire battant du tambour et un gamin coiffé du bonnet phrygien qui l'acclame, bronze commandé à M. Auguste Paris pour le monument de Danton à Paris, la statue en bronze de *Lazare Carnot*, par M. Delhomme, pour la ville de Carnot, en Algérie. Tous ces ouvrages méritent sans doute l'attention, ainsi qu'un certain nombre d'études mythologiques ou naturalistes qu'il nous est impossible d'examiner en détail, tels que l'*Orphée*, de M. Paul Aubert, *le Martyre*, statue en bois de M. Armand Bloch, l'*Encélade foudroyé* de M. Muhlembeck, le *Génie de la sculpture*, par M. Davis, *le Premier artiste*, par M. Richer, *la Jeunesse et l'Amour*, par M. Chrétien, *la Naïade*, par M. Hercule, l'*Amphitrite*, par M. Ludovic Durand, *la Première révélation*, par M. Foretay, la *Jeune femme jouant sur une tortue*, par M. Seysses, etc.

Nous avons hâte d'inviter nos lecteurs à examiner de plus près deux séries d'objets de dimension moindre, mais dans lesquelles nos artistes déploient un talent de plus en plus remarquable, les bustes et les médailles. Rien de plus ennuyeux que la description d'un buste; rien de plus amusant et de plus instructif à regarder lorsque l'artiste n'est pas seulement un habile pétrisseur de terre,

mais encore un homme qui sait voir l'esprit sous la peau et qui pénètre son modèle jusqu'à l'âme. En choisissant ici une vingtaine de marbres, de bronzes ou de plâtres, qu'on joindrait à une vingtaine de toiles, prises, en haut, parmi les peintures, quelle collection curieuse et parlante de documens humains on pourrait réunir! En première ligne, *M. Paul Dubois,* par M. Falguière, un marbre vivant digne des deux noms qu'il porte; *M. Corbon, sénateur,* une tête très caractérisée et très expressive, par M. Gustave Crauk; en seconde ligne, tous très sincères et très intéressans, les bustes de *M. Jules Roche, ministre du commerce,* par M. Roulleau; de *M. Cavelier, membre de l'Institut,* par M. Fagel; de *M. Patenôtre, ministre plénipotentiaire,* par M. Marqueste; de *M. Francis Chevassu,* par M. Peynot; de *M. le docteur Manouvrier,* par M. Mabille; de *M. A. Debière,* par M. Gauquié; d'un avocat, *M. S..,* et de *M*me *L..,* par M. Allouard; de *M. Péligot, membre de l'Institut,* par M. Forgeot; de *S. E. M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie,* par M. Bernstamm; de *M*lle *Alice M..,* par M. Henri Gréber; du *Général D..,* par M. Suchetet.

La section des médailles devient particulièrement riche et précieuse depuis que la plupart de nos bons médailleurs, MM. Chaplain et Roty en tête, se sont mis à y joindre d'autres menus ouvrages de sculpture et de gravure, tels que plaques et plaquettes de bronze, monnaies, jetons, encadremens, bracelets même, glaces et peignes, où ils fixent dans un petit espace, à l'exemple des maîtres de la renaissance, des trésors de science et d'art, souvent de poésie et d'émotion. Qu'on s'arrête devant le cadre de M. Chaplain avec ses images si intelligemment vivantes de *Meissonier, Gounod, Delaunay,* devant celui de M. Roty, avec sa petite, mais si pénétrante effigie de *Sir John Pope Hennessy,* sa médaille de *Mounet-Sully,* sa plaquette du *Club Alpin;* devant celui de M. Bottée, avec son *Encadrement pour un Portrait de Vittoria Colonna* et ses médaillettes d'un dilettantisme si fin, *Diana, Bellona, Cybèle, Amphitrite;* devant ceux de MM. Daniel-Dupuis, Henri Dubois, Lavée, Patey, Maugendre-Villers, Mouchon, Vaudet, etc., et l'on reconnaîtra qu'il y a là tout un art renouvelé qui est en train de devenir un art nouveau, s'adaptant très facilement à nos mœurs, d'une circulation et d'une conservation très faciles, d'un commerce instructif et poétique, et l'on songera qu'il est grand temps, pour les collectionneurs avisés, de mettre la main sur tous ces petits chefs-d'œuvre, qui deviendront dans l'avenir des pièces d'un haut prix. La Société des artistes français a bien fait d'ouvrir cette année les portes plus larges à tous ces arts dérivés de la sculpture, qu'on a trop souvent considérés comme des arts inférieurs,

parce qu'ils s'exercent sur de plus petits objets. Et cependant tous ces arts ne demandent pas, chez ceux qui les exercent, moins de science et d'habileté, et ils exigent même fort souvent plus d'imagination et plus de goût. C'est ce dont on se convaincra si l'on termine sa promenade devant les pierres gravées par MM. Lechevrel et François, et si l'on tourne, avant de sortir, autour du *Vase en bronze doré*, sur les flancs duquel M. Levillain a encadré des épisodes de la vie de Diogène, dans un fourmillement de figures nues et tordues du plus charmant effet décoratif. C'est encore là une œuvre d'art au premier chef.

II.

Par suite de la division en petites galeries du grand salon de sortie, au premier étage, deux salles de la section d'architecture, en communication avec les salles des aquarelles et des pastels, se trouvent désormais sur le passage des visiteurs. Un trop grand nombre de châssis restent encore relégués dans le pourtour de la nef. Néanmoins, cette disposition oblige le public à regarder les envois les plus intéressans, et le plaisir inattendu qu'il y prend l'engage souvent à pousser plus loin sa promenade. Le jury spécial fait preuve d'habileté en ouvrant toutes grandes les portes de sa section à tout ce qui se rattache de près ou de loin à l'architecture ou aux arts qui en dérivent, à tout ce qui peut attirer ou amuser les amateurs et les conduire peu à peu à une étude plus attentive de la construction et de ses lois; c'est ainsi que plus de la moitié des ouvrages exposés par les architectes sont des relevés à l'aquarelle ou au crayon d'après des édifices de tous les pays ou d'après les œuvres décoratives qu'ils contiennent, fresques, verrières, sculptures, boiseries, meubles. Chaque année, le goût pour les études rétrospectives s'accentue d'une façon marquée, et les salles d'architecture deviennent ainsi une collection de documens pour l'histoire générale de l'art fort utile à consulter. Ces salles deviendraient tout à fait instructives, si l'on se décidait, comme on l'a déjà souvent demandé, à établir dans l'une d'elles une table de lecture sur laquelle on pourrait consulter les livres ou documens se rapportant aux principaux projets, relevés ou restaurations suspendus alentour. Quelques exposans ont déjà pris les devans en attachant au-dessous de leurs cadres un livret explicatif; mais il faudrait procéder par une mesure plus générale. Dans toutes les expositions où ce système a été pratiqué, on s'en est fort bien trouvé. Si, de plus, à certains jours, quelques architectes voulaient bien exposer, dans une causerie familière, l'his-

torique et la logique de leurs travaux, on arriverait sans doute, en peu de temps, à familiariser beaucoup plus de gens qu'on ne croit avec ces questions de construction et de décoration, dont la connexité avec tous les autres arts est si importante à constater et à développer.

Cinq grands projets de restaurations, accompagnés de nombreux relevés et études, qui couvrent les parois des deux salles, reportent successivement notre imagination vers les civilisations les plus lointaines et les plus diverses. Le premier est la restitution du *Temple de Baïon, à Angkor*, dans l'Indo-Chine, par M. L. Delaporte et M. Deverin. Déjà, les années précédentes, M. Fournereau, le dernier explorateur de ces ruines gigantesques, nous avait mis sous les yeux les documens les plus curieux à ce sujet. Il était naturel, néanmoins, que celui qui l'a précédé dans ces études, celui qui le premier a signalé et analysé ces admirables monumens d'un art inconnu, celui qui, au prix de tant de fatigues, a rapporté d'Angkor tous ces beaux fragmens de sculpture qui forment le musée Khmer au Trocadéro, le lieutenant de vaisseau Louis Delaporte, résumât aussi, dans un travail d'ensemble, le résultat de ses longues et courageuses recherches. M. Delaporte, pour la mise en œuvre de ses documens, s'est associé un architecte distingué, M. Deverin. Le panorama magique qu'ils déroulent devant nous, en donnant les preuves à l'appui, est bien fait pour ravir nos yeux et troubler nos pensées.

Figurez-vous une esplanade, sur terrasse, carrée, une esplanade énorme, sur laquelle s'étagent, formant, par rangs de tailles, comme un cercle de plus en plus resserré, autour d'une tour centrale, haute de 50 mètres, une trentaine de tours pyramidales, dont la hauteur s'élève à mesure qu'elles s'en rapprochent. Chacune de ces tours-pyramides ou *préasats*, couvrant une cellule dans laquelle est placée une idole, est formée, à l'extérieur, par une superposition de cinq étages au moins, et se termine au sommet par deux couronnes de feuilles surmontées d'un bouton de lotus. Sur chaque face de la tour est plaqué, en relief, un masque gigantesque de Bouddha. Toutes ces tours sont reliées entre elles par un système général de galeries sur colonnes, qui n'en laissent aucune isolée. Sur la façade, de chaque côté d'un premier *préasat*, sous lequel s'ouvre la porte principale, se déploient deux de ces colonnades, laissant voir, sous leurs ombres, les parois revêtues de bas-reliefs. Toutes ces tours, du haut en bas, tous les entablemens, les siècles, les chapiteaux de ces galeries sont couverts d'une ornementation sculptée presque ininterrompue, aussi variée, aussi fine, que la broderie d'un châle ou d'un coffret des Indes. C'est

au musée du Trocadéro, sur les moulages ou les fragmens originaux, qu'il faut admirer en détail les ressources de cet art souple, délicat et charmant, non-seulement dans ses variations ornementales, mais aussi dans les représentations figurées. Ici nous avons l'effet d'ensemble et cet effet est merveilleux.

D'où vient cet art étrange, cet art d'une civilisation singulièrement puissante et raffinée et qui a disparu cependant sans laisser aucune trace historique? Les monumens d'Angkor semblent avoir été construits du VIIIe au XIIIe siècle de notre ère. D'où venaient les grands architectes et les grands sculpteurs qui y mirent la main? Par suite de quelle filiation mystérieuse trouvons-nous mêlés aux élémens hindous tant d'élémens helléniques? Ce qui frappe, au premier coup, dans ce temple de Baïon, c'est la régularité extraordinaire, la régularité scolaire et classique, d'un plan très net dans ses complications et une symétrie presque inexorable; c'est ensuite la méthode avec laquelle sont échelonnés dans le ciel tous ces cônes gigantesques, l'ordre infini et attentif qui règne dans la disposition du décor dont ils sont chargés et dans lequel l'œil ne perçoit d'abord qu'une accumulation inextricable de broderies. Jamais on ne vit plus de caprices dans l'ornement, mais jamais non plus autant de discipline dans les caprices. Le rythme grec se fait bien sentir dans les proportions des chapiteaux et des fûts, dans la division ternaire des entablemens, dans certaines moulures et certains ornemens courans, mais quelles variations inattendues et luxuriantes autour de cette mélodie trop courte et trop sèche pour l'imagination asiatique! On comprend la séduction que doivent exercer, sur place, dorés par le soleil, mêlés à la végétation prodigieuse et impitoyable qui, depuis plusieurs siècles, les enlace et les désagrège, les vestiges imposans et nombreux encore de ces monumens mystérieux; on s'explique que M. Delaporte les ait fréquentés avec passion jusqu'à ce que la maladie l'en chassât; on est heureux de savoir que M. Fournereau les étudie de nouveau, et qu'il arrachera encore quelques secrets à cet art magnifique d'un grand peuple évanoui sans laisser d'autres traces de sa grandeur.

Au sortir de cet éblouissement colossal, revenir vers l'art grec du Ve siècle, c'est changer trop brusquement d'atmosphère pour n'en être pas surpris. *Le Temple de Métaponte,* restitué par M. Charles Normand, semble, à l'abord, un peu petit, d'un style si net et si raisonnable qu'on est tout près de le trouver pauvre. Mais, si l'on s'y arrête, combien cette clarté logique, cette belle combinaison des formes, cette répartition mesurée du décor, gagnent sûrement l'esprit reposé et calmé! Lorsque le duc de Luynes et M. Debacq firent leurs fouilles à Métaponte en 1828 sur l'emplace-

ment d'une ferme, la Massaria di Sansone, indiquée sur le plan de M. Normand, ce voyage était périlleux, coûteux, difficile. Aujourd'hui, le chemin de fer de Tarente passe à quelques centaines de mètres. Dans son dernier et beau livre, *la Grande-Grèce*, François Lenormant avait décrit le paysage de Métaponte avec tant d'émotion et de si vives couleurs que des artistes devaient vite s'y sentir attirés. Le temple dorique, que M. Charles Normand a tenté de restituer, se trouve à une assez grande distance des lieux explorés par le duc de Luynes, à la *Tavola dei Paladini*. Quinze colonnes encore debout, quelques substructions, des mosaïques conservées au Cabinet des médailles, d'autres fragmens retrouvés dans des fouilles récentes, ont suffi à l'architecte pour reconstituer ce petit édifice dont les traits caractéristiques semblent être l'étroitesse du sanctuaire et la largeur du péristyle ouvert qui l'entoure. C'est de ce péristyle, à l'abri des ardeurs du midi ou des humidités du soir, que les Métapontins, disciples de Pythagore, pouvaient contempler, en rêvant ou discutant, le panorama magnifique qui explique encore la construction de l'édifice sur ce plateau rocheux : — « Ce panorama, dit Lenormant, a toute la grandeur désolée, toute l'imposante majesté de la campagne de Rome. On domine de là le cours tortueux du Bradano et l'ensemble de la plaine vide d'habitans. Par-delà Bernalda, le regard plonge jusqu'au fond des gorges de la Basilicate, qui semblent faites pour servir de retraites à un peuple de brigands, tels qu'étaient les Lucaniens. Et quand on se retourne du côté opposé à celui du cirque gigantesque que dominent les montagnes, la vue se repose à loisir sur l'étendue de la mer. Nul endroit ne pouvait être mieux choisi pour y élever un de ces édifices aux lignes d'une pureté idéale dont les Grecs avaient le secret. » — Ce n'était pas seulement, nous le savons aujourd'hui, par la netteté, la délicatesse, la souplesse, l'harmonie de leurs lignes que les édifices grecs enchantaient les yeux, c'était encore par la richesse des couleurs dont ils étaient revêtus. La polychromie était en usage sous le ciel brillant de la Grande-Grèce comme sous le ciel brûlant de l'Indo-Chine. A Métaponte, comme plus tard à Angkor, c'est par des fonds de pourpre ou d'azur, c'est par des rehauts d'or que s'avivent les sculptures, entrelacs, animaux chimériques ou figures. Dans quelle mesure la restitution peinte du fronton, des métopes, de l'idole, des tapisseries, des parois du temple de Métaponte est-elle conforme aux données de l'archéologie? C'est ce que les érudits spéciaux peuvent décider. En tout cas, il y a, pour le public, un spectacle attrayant, facile à saisir, qui s'adresse vite à son imagination et le dispose à comprendre et à étudier davantage. Si, devant les châssis de M. Charles Normand, on trouvait, sur une

table, l'ouvrage du duc de Luynes et de Debacq, celui de François Lenormant, des photographies et des détails, pense-t-on que le public ne les examinerait pas avec profit et avec reconnaissance?

Depuis que M. Paulin a obtenu un véritable succès avec sa reconstitution animée des Thermes de Dioclétien dont il nous redonne encore cette année un morceau, *une Piscine*, ses successeurs à la villa Médicis accompagnent aussi presque toujours leurs dessins techniques de vues d'ensemble souvent très intéressantes et très suggestives. Ce n'est pas pour cela sans doute qu'on les envoie à Rome et en Grèce, et il ne faudrait pas qu'ils consacrassent tout leur temps à ces exercices de main et d'imagination, néanmoins, il n'y a point de mal à ce qu'ils sachent dire habilement ce qu'eux seuls peuvent bien dire, le charme ou la grandeur de l'architecture en place, de l'architecture expliquée et harmonisée par la lumière et par le milieu pour laquelle elle a dû être faite. Il n'y a pas d'art plus mêlé à la vie des choses et des êtres que l'architecture, mais si on ne la voyait que sur des épures et des plans, on ne s'en douterait guère; c'est peut-être parce que tant de constructions sont uniquement préparées dans l'atelier au lieu d'être conçues en plein air, qu'elles nous apparaissent, sur le terrain, si mortes, si sèches, si froides. Aussi prendrons-nous toujours bonne idée d'un architecte qui est en même temps, devant les édifices même, sous leur ciel, dans leur paysage, je ne dis pas un habile, mais un sincère aquarelliste. C'est la preuve qu'il sait voir, dans les constructions, en même temps que leurs profils, et leurs pleins et leurs vides, le rôle expressif qu'y joue la qualité de la matière dans l'accentuation de ces profils, les clartés, ombres, pénombres, reflets qui animent ces pleins et de ces vides, et le caractère particulier qui résulte pour un monument tant de ses colorations spéciales que du rapport de ces colorations avec le ciel, les verdures, les fabriques environnantes. Parmi un assez grand nombre de feuilles d'aquarelles d'après des édifices de siècles divers, qui montrent bien cette intelligence du milieu architectural, les plus jolies nous paraissent être celles de MM. Ghesquier (*Clochers et beffrois flamands*), Chapelain de Caubeyres (*Relevé et mosaïque du baptistère de Ravenne*), George Pradelle (*Baptistère de Saint-Marc et église basse de Saint-François à Assise*); ce ne sont que des croquis de voyage, comme les croquis au crayon de M. Mayeux sur l'*Architecture bretonne*, mais ce sont des notes vives et sincères qui préparent les yeux à se fixer sur des études plus précises, forcément plus abstraites aussi, des monumens analysés dans leurs détails.

Pour en revenir à nos pensionnaires de Rome, leurs envois, cette

année, sont assez intéressans. Il semble qu'il ait fallu beaucoup d'imagination à M. Pierre André pour reconstituer, avec une pareille magnificence, le *Forum et le théâtre d'Ostie*, car les fouilles ne semblent lui avoir fourni, pour le *Forum* surtout, d'après son relevé de l'état existant, qu'une petite quantité de documens. Cependant sa reconstitution, dans sa hardiesse, est grandiose et brillante, d'une vraisemblance générale et suffisante; on ne saurait blâmer un jeune artiste qui, avant de subir les exigences trop souvent mesquines de la pratique, ose ainsi confier au papier indulgent les grands rêves de sa fantaisie studieuse; le public et le jury ont également pris goût, avec raison, aux envois de M. Pierre André. M. Chedanne a une façon plus timide et plus froide de présenter les choses; ses études sur le *Théâtre de Marcellus* semblent extrêmement consciencieuses, mais on y voudrait un peu plus de force et de chaleur dans l'interprétation d'un art si puissant; il a fait aussi quelques dessins délicats d'après plusieurs tombeaux florentins, notamment celui de notre ami *Fra Filippo Lippi* dans la cathédrale de Spolète. C'est un peu plus d'ardeur également qu'il faudrait à M. Defrasse pour donner à sa restauration de la fameuse *Ca d'oro* à Venise le charme éclatant de cette étrange et romanesque bâtisse; ses dessins d'après un *Autel de Mars et Rhéa* récemment découvert à Ostie sont, il est vrai, poussés avec beaucoup de soin, mais on se demande s'il était bien utile de dépenser tant d'intelligence et de temps pour reproduire et compléter une œuvre de décadence, sans grand intérêt sculptural, dont une simple photographie donne plus fidèlement les détails et le caractère.

Notre moyen âge et notre renaissance, comme toujours, ont fourni une ample moisson. Les monumens principaux de France sont depuis longtemps étudiés sans doute, et il faut bien s'attendre à ce que l'attention des jeunes architectes se porte maintenant soit sur des édifices secondaires, soit sur des objets annexes, tels que décorations, peintures, sculptures, mobiliers; mais là encore n'y a-t-il pas beaucoup de trésors à signaler et à sauver? On ne saurait donc trop encourager ce mouvement, qui non-seulement accoutume les artistes à vivre en contact avec l'art national et à se pénétrer de son esprit, mais qui attire aussi l'attention des particuliers, des autorités, des historiens, de la foule elle-même, sur une quantité d'objets dont la disparition ou l'altération seraient profondément regrettables. Le travail le plus important auquel ait donné lieu l'architecture militaire et civile à la fin du moyen âge est celui de M. Barbaud sur le *Château de Bressuire*, construction plus importante par ses dimensions et par sa position que par son style

même, et qui semble d'ailleurs avoir subi, avant sa ruine, plusieurs remaniemens qui en avaient déjà modifié le caractère. M. Barbaud a étudié son sujet avec une conscience et une patience qui rendent tous ses relevés et ses projets de restauration fort intéressans à étudier. On examinera avec plaisir encore les études de M. Léon Benouville sur le *Château de Vizille*, ceux de M. Dausset sur le *Château de Bournazel*, dont le donjon date seul du moyen âge et dont la partie la plus intéressante est une très belle façade de la renaissance, dans un style solide et large qui sent le voisinage des traditions romanes; celles de M. Paul Gout sur le *Cloître de l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, à Soissons;* un *Vitrail de l'abside de Reims*, par M. Margotin.

Deux des envois les plus curieux et les plus habilement exécutés, pour cette période, sont ceux de M. Rouillard et de M. Laffillée. Tous deux ont relevé, pour les Archives des monumens historiques, quelques-unes de ces anciennes peintures murales dont le nombre diminue chaque jour et dont il est si utile de conserver le souvenir pour l'histoire de l'art français comme pour la connaissance de l'iconographie chrétienne. *Les Peintures de l'église de Pontigné* (Maine-et-Loire) (une Vierge avec l'enfant et les animaux symboliques) nous montrent clairement à la fin du moyen âge l'emploi de poncifs traditionnels pour l'exécution des décorations murales et la persistance de procédés empruntés à l'art des verriers. Celles de *la Chapelle de Saint-Antonin*, dans l'ancien couvent des Jacobins, à Toulouse, témoignent d'un art plus personnel et plus avancé et mériteraient une étude particulière. Ce qu'on ne saurait trop louer dans les aquarelles de M. Rouillard, c'est l'exactitude émue, touchante, presque passionnée, avec laquelle il a rendu, non-seulement le caractère naïf et bizarre de ces figures détériorées, mais l'harmonie mélancolique et délicate de ces couleurs usées et de ces nuances évanouies. C'est d'une justesse et d'un charme exquis. On trouve les mêmes qualités d'impression et d'expression chez M. Laffillée, qui, dans les peintures plus rudes et plus sauvages de *l'Église de Poncé* (Sarthe), nous offre des représentations assez singulières de *la Mort du juste*, dont l'âme, sous la forme accoutumée d'un enfant emmailloté, est recueillie par un ange, et de *la Mort de l'impie*, dont l'âme est happée à sa sortie par un diable rouge à tête de coq, superbement crêté et tirant de son bec une collection de langues aiguës à faire frémir les damnés de Dante. M. Laffillée a d'ailleurs acquis, dans ses voyages prolongés dans nos provinces, une expérience spéciale pour ce genre de travail; l'ouvrage important qu'il vient de terminer, en collaboration avec M. Gélis-Didot, sur *la Peinture décorative en*

France depuis le IXe jusqu'au XVIe siècle, lui assure, parmi nos architectes-archéologues, une place des plus distinguées. Pour la Renaissance, les relevés les plus instructifs sont ceux du *Château d'Écouen*, par M. Dutocq, qui nous permettent d'examiner de près le chef-d'œuvre de Bullant et d'en admirer les merveilleux détails; de *l'Hôtel de Moudrainville à Caen*, par M. Malençon, de *la Collégiale d'Oiron*, par M. Libaudière; de la *Porte de Saint-Maclou, à Rouen*, par M. Paulme; de la *Porte Heurtaut, au château d'Amboise*, par M. Gabriel Ruprich-Robert.

Les œuvres originales d'architecture qui attirent l'attention ne sont pas aussi nombreuses que les études rétrospectives. Ce n'est pas qu'on n'y voie, en quantité, des projets d'hôtels de ville, d'écoles, d'universités, de mairies; mais la plupart de ces dessins ne sortent pas de la banalité, et, dans ceux qui essaient d'en sortir, l'influence des expositions dernières joue parfois un rôle néfaste. Il y a, en effet, un style d'exposition, si l'on peut appeler un style le pêle-mêle incohérent de toutes les formes et de toutes les matières appliquées, souvent à titre d'essai, à des édifices d'un caractère provisoire, dont la qualité principale ne peut être que l'apparence légère et le décor amusant. Appliquer cette parure théâtrale à un édifice durable et sérieux, c'est habiller, à la ville, une honnête femme d'oripeaux de carnaval. Nombre d'autres projets ne sont que de lourds entassemens de réminiscences académiques, comme nous en voyons dans les concours d'écoles, indistinctement destinés aux usages les plus divers, banques, théâtres, universités, etc. La plupart des étrangers se distinguent, il faut bien le dire, par ce goût déplorable pour les masses pédantesques et confuses. Nous retrouvons un sentiment plus délicat, une appropriation plus juste et plus simple des traditions aux nécessités modernes, de la netteté dans la conception, de la fermeté dans l'exécution, chez M. Dusart (un *Projet de gare*) et chez M. Antonin Durand (*Caserne des Célestins, — École professionnelle du meuble*). Un *Monument commémoratif de la guerre de 1870-71 au Bourget*, par M. Deslignières, en forme de tombeau, présente aussi une masse, des profils et un décor d'une gravité simple qui contraste heureusement avec les tendances générales aux agitations de lignes et aux surcharges d'ornemens. En attendant qu'on leur offre des occasions de développer leur originalité, nos jeunes architectes ont, en somme, grandement raison de se mettre à l'école des bons maîtres du passé.

GEORGE LAFENESTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Ce n'est pas tout de vivre, de durer, pour les gouvernemens et les institutions. On a vu de mauvais régimes durer quelquefois uniquement parce qu'ils avaient pour eux une certaine force des choses, la complicité des circonstances, les divisions de leurs adversaires, — parce qu'on ne pouvait les remplacer. Ils ont vécu tant bien que mal, comme des prodigues imprévoyans, en abusant de leur fortune, en épuisant tout, en subordonnant tout à un intérêt de domination vulgaire ou de vaine popularité.

Non, durer ainsi, ce n'est pas tout. L'essentiel serait de mériter de vivre, de commencer par respecter la constitution qu'on a faite, de mettre un peu d'ordre dans ses idées et dans les lois, de ne pas se croire tout permis parce qu'on a une majorité, de ne point renouveler sans cesse l'histoire des satisfaits de tous les temps, qui trouvent que tout va bien pourvu qu'ils règnent. Certes, au premier aspect, on ne peut pas dire qu'aujourd'hui, dans les affaires de la France, il y ait rien d'extraordinaire. La république paraît acceptée, la paix intérieure n'est pas sérieusement menacée. Les pouvoirs publics sont à leurs œuvres de tous les jours; le chef de l'État et les ministres font de temps à autre leurs voyages, assurés de trouver sur leur chemin les ovations de circonstance et les occasions de discours. Le régime dure! C'est vrai, — et cependant il y a un peu, de toutes parts, une secrète et vague incertitude des choses. Vainement les satisfaits du moment se complaisent dans leur infatuation et proclament l'éternité de leur règne : on sent que la corne d'abondance des fautes n'est pas inépuisable et que, si l'on vit, on ne vit pas bien, — ou du moins la difficulté de

vivre s'accroît dans une situation qui ne cesse de se compliquer. Peut-être y a-t-il des causes générales d'inquiétude et de doute pour l'avenir qui ne sont pas particulières à la France. Il y a aussi, s'il faut le dire, une cause plus saisissable, plus immédiate de malaise dans notre pays : c'est qu'en vérité, dans nos affaires, tout va un peu à l'aventure et qu'il n'y a nulle part ni direction, ni autorité, ni même le plus simple esprit politique; c'est qu'au lieu de se fixer dans les conditions d'un régime régulier, on confond tout, on justifie plus que jamais le vieux mot en faisant de l'ordre avec du désordre; c'est qu'enfin il y a un gouvernement qui ne gouverne pas assez et une majorité parlementaire qui, sous prétexte qu'elle est la majorité, s'attaque à tout, touche à tout, contraint le gouvernement à capituler, entraîne le parlement dans toute sorte d'entreprises contre les lois elles-mêmes. De sorte que le pays finit par se demander si c'est ainsi qu'on dure, ce que signifie ce régime où tout se passe en interpellations et en capitulations, où, à la place de la stabilité dont on ne cesse de lui parler, on met tous les caprices d'une omnipotence remuante et imprévoyante.

Voilà le mal qui, loin de diminuer, ne cesse au contraire de s'aggraver, et qui n'a jamais peut-être été plus sensible que depuis quelques jours dans une série de débats improvisés, décousus, pleins de confusion. Il est clair qu'on n'a aucune idée précise ni des droits nécessaires du gouvernement ni de la limite des droits parlementaires. Ce n'est pas que le gouvernement n'ait au fond le sentiment de la situation fausse qui lui est faite, qu'il n'ait parfois quelque velléité de résister, de se garantir un peu des intempérances de l'initiative parlementaire. Il le voudrait peut-être; mais à peine est-il serré de près, il cède, il rend les armes. On l'a vu dernièrement dans cette discussion de la loi de douane qui continue toujours, où l'esprit de modération libérale n'arrache que de bien faibles concessions aux ardeurs protectionnistes. Certes, c'est pour le gouvernement un droit évident, inscrit dans la constitution, de traiter avec l'étranger, et, par suite, de garder sa liberté de négociation. La commission des douanes ne l'a pas entendu ainsi; elle a fait ce qu'elle a pu pour enchaîner le pouvoir exécutif, pour annuler son droit, ce droit que M. Gambetta revendiquait autrefois, et qui n'a été que timidement défendu. Où en est-on aujourd'hui ? La question est restée obscure; le ministère s'est gardé de trop chercher à l'éclaircir, au risque de se désarmer lui-même et de laisser la constitution sans défense. On l'a vu plus récemment encore, ces jours passés, à l'occasion de la loi que la chambre a faite pour régler les conditions d'existence et la composition des syndicats professionnels. Malheureusement cette loi, comme bien d'autres lois d'aujourd'hui, n'est pas claire, elle laisse place aux interprétations des tribunaux, qui ont là une tâche assez ingrate. Quelques syndicats ont été, à ce qu'il paraît, dissous, parce

qu'ils étaient illégalement composés. Aussitôt, ont éclaté les interpellations, les réclamations, ou plutôt les déclamations amères contre l'iniquité des juges. On n'a pas même vu qu'on tombait dans la plus étrange confusion de pouvoirs, qu'on proposait à la chambre d'usurper le droit de la magistrature. Vainement le gouvernement, représenté par M. le ministre de la justice, a essayé de défendre l'autorité des lois, l'indépendance des juridictions; il aurait peut-être été vaincu. Il a été obligé de se résigner, et pour prévenir un excès d'omnipotence révolutionnaire, il n'a eu d'autre ressource que de promettre au plus vite de présenter une loi nouvelle. On ne lui a même pas laissé quelques jours de réflexion : c'est sur-le-champ, au moins dès le lendemain, qu'il a dû proposer la loi. Il s'est exécuté!

Subir à peu près toutes les conditions, livrer l'un après l'autre les droits du pouvoir, suivre d'un pas irrésolu ceux qu'on est censé conduire, c'est ce qu'on appelle rester d'accord avec la majorité. — C'est l'idéal, disent les radicaux triomphans; un gouvernement ne doit avoir d'autre opinion que celle qu'on lui impose. Un radical, homme d'esprit et de fantaisie, a même comparé un ministère à une « cuisinière » qui ne doit servir à son maître que les plats de son goût. A la bonne heure! voilà qui est relever le gouvernement de la république devant les populations françaises! En réalité, pour parler sérieusement, c'est la défaillance érigée en système, l'abdication permanente devant toutes les exigences et les prétentions des partis.

Est-ce donc que cette majorité dont on ménage les faiblesses, qu'on ose à peine contredire, justifie ses prétentions par la netteté des vues, par une certaine aptitude aux affaires, par son esprit politique enfin et par sa consistance? Mais bien au contraire: elle n'existe même peut-être pas ou elle n'existe que dans des votes de parti, par une série de compromis et de concessions, par cette confusion incessante où les plus modérés suivent les plus violens. Le plus souvent elle ne sait pas ce qu'elle veut, ni où elle va, elle ne cesse de s'égarer dans ses interpellations, ses motions et ses ordres du jour. Au fond, si l'on veut, cette chambre n'est ni malintentionnée ni plus mal composée que bien d'autres assemblées. Elle n'est point, on le sent, d'un tempérament violent, et M. le ministre de l'intérieur est toujours sûr d'avoir un succès auprès d'elle quand il défend ses agens de police; elle compte de sérieux talens, des hommes instruits, des orateurs habiles. Son malheur est d'avoir dans son ensemble plus de préjugés et de passions que d'idées, de vouloir tout conduire quand elle aurait elle-même besoin d'être conduite, d'être inexpérimentée et de tout entreprendre à la fois sans rien résoudre, de préférer aux affaires sérieuses les agitations de séance, les diversions.

Assurément, le budget est ou devrait être pour elle une affaire im-

portante, la première des affaires; elle ne l'aborde jamais qu'à la dernière heure. Elle est obligée d'expédier au pas de course un budget de plus de trois milliards en se donnant quelquefois le plaisir de bouleverser par un amendement improvisé toutes les combinaisons. Ces jours passés encore, on se plaignait au Luxembourg de n'avoir qu'à la dernière extrémité des crédits supplémentaires pour plus de 100 millions. On touchait au moment où expire le délai pour l'ordonnancement de ces dépenses, — et ce sont maintenant les créanciers de l'État qui seront obligés d'attendre. Ces crédits avaient été cependant déposés au Palais-Bourbon dès le mois de février: la chambre les a laissés dormir trois mois comme elle laisse dormir bien d'autres lois utiles. En revanche, elle est toujours prête à se jeter dans toute sorte d'entreprises scabreuses, de discussions confuses où elle dépasse à tout instant ses attributions et ses droits. Cette majorité ne craint rien! Tantôt, comme dans la loi des douanes, elle suspend tout simplement la constitution et tente de mettre son omnipotence à la place du jeu régulier des pouvoirs; tantôt, comme dans ce récent débat sur les syndicats professionnels, elle prétend interpréter les lois et se substituer à la magistrature. A chaque instant, par des propositions, par des motions qu'elle vote quelquefois, qu'elle appuie presque toujours, elle essaie d'intervenir soit dans les détails les plus simples de l'administration publique, soit même dans les affaires particulières. Un jour, on s'occupe de donner à l'État le droit de former à son gré les conseils d'administration des chemins de fer, comme si les compagnies de chemins de fer n'étaient pas des sociétés privées, représentant des multitudes d'actionnaires, s'administrant elles-mêmes; un autre jour, on a la prétention de décider ce que la compagnie d'Orléans devra faire pour les ouvriers dont elle n'a plus besoin, ou bien on fait revivre un décret suranné de 1848 sur les heures de travail dans les entreprises de transports, comme si ce décret était sérieusement applicable, comme s'il n'y avait pas dans l'industrie des chemins de fer des nécessités de service public, des conditions particulières de travail. C'est ce qu'on appelle le régime parlementaire!

Ainsi vont les choses. La chambre se croit tout permis. Le gouvernement a parfois la bonne volonté d'arrêter au passage quelques-uns des projets les plus crians, et, récemment encore, M. le ministre des travaux publics s'est lestement révolté contre cette manie d'omnipotence universelle; le plus souvent, on laisse tout passer. Le seul résultat possible est un travail décousu. On improvise des lois, on les modifie, on les corrige; on y ajoute parfois un supplément qui est une obscurité de plus: l'éclaircira qui pourra! Un sénateur, qui n'est pas, que nous sachions, un réactionnaire, a dit ces jours derniers le mot: — « Lorsque l'écheveau législatif est trop embrouillé, on renvoie au

conseil d'État le soin de le débrouiller. C'est ce qui est arrivé pour les lois de l'enseignement et la loi militaire notamment. » — Il n'a pas ajouté que c'était tout simplement de l'anarchie!

On le remarquera, c'est surtout à l'occasion des affaires ouvrières, de ce qu'on appelle les questions sociales, que se manifeste cette passion de se mêler de tout. C'est d'une sympathie, sincère nous n'en doutons pas, que se colore cette manie d'intervention à propos des plus simples détails de la vie industrielle. Il y a même une sorte d'émulation dans tous les camps, et les socialistes catholiques, puisqu'il y en a, ne sont pas loin de se faire les auxiliaires des socialistes radicaux dans leurs revendications. C'est l'idée fixe, l'obsession du jour. Qu'on ne cesse de s'occuper de l'organisation du travail, de ses conditions, de ceux qui vivent de leur labeur, soit; c'est évidemment, aujourd'hui, un des plus pressans intérêts. Il ne faudrait pas cependant dépasser toute mesure, confondre tous les rapports des choses, transformer les chefs d'industrie en ennemis qu'on doit réduire à merci, créer aux ouvriers une position privilégiée, engager l'État dans une politique de protection universelle sous laquelle il ne tarderait pas à succomber. Que deviendront toutes ces lois, les unes déjà votées, les autres préparées, — et la loi sur les syndicats, et la loi sur les assurances, et la loi que M. le ministre de l'intérieur, à son tour, vient de proposer sur les caisses de retraites? On ne le sait pas encore; on tente, pour sûr, une grave et délicate expérience. En attendant, M. le ministre des travaux publics parlait évidemment avec une prévoyante sagacité lorsqu'il disait, l'autre jour, que c'était « faire tort aux lois dites ouvrières que de les mettre tous les jours en question à propos des plus petits incidens, » qu'on risquait « par là même de provoquer une réaction. » C'est au moins imposer à la république d'étranges responsabilités, — et le sentiment de l'avenir qu'on prépare n'est peut-être point étranger à l'incertitude qui survit jusque dans l'apparente sécurité du moment.

Certes, on ne peut le nier, nous vivons dans un temps de fermentation universelle, d'incessantes transformations en Europe, dans le monde entier. Tout change avec les régimes qui se succèdent, avec la marche des choses, et les mœurs et les idées et les institutions et la vie sociale et les conditions de la puissance des peuples, de l'action morale ou politique des gouvernemens. Tout se modifie par une force secrète qui mène le monde, qui prépare un avenir inconnu, et un des signes les plus curieux de cette métamorphose universelle est certainement le mode d'existence et d'intervention de la papauté dans les affaires du temps. Depuis moins d'un demi-siècle, depuis trente ans à peine, que de changemens se sont accomplis et ont trompé tous les calculs! Ce qui paraissait impossible s'est réalisé, ce qu'on croyait mort

a survécu. Les événemens se sont joué et se jouent encore des prévisions légères ou intéressées.

Il y a trente ans, que n'a-t-on pas dit de cette crise où la papauté s'est trouvée engagée, que les uns redoutaient, que les autres saluaient comme la fin de l'institution pontificale elle-même! La papauté, on n'en doutait pas, allait périr, tout au moins être singulièrement diminuée en perdant son pouvoir temporel! — Eh bien! non, la papauté n'a pas péri. Elle n'est pas sortie, sans doute, de toutes ses crises, — elle les a traversées jusqu'ici sans en être atteinte dans son essence; elle a perdu son petit patrimoine mondain, elle a gardé sa puissance morale dans ce fragment de terre illustre qui s'appelle le Vatican. Les plus grands états l'ont invoquée comme arbitre dans leurs différends et lui ont dû la paix dans leurs relations. Par son action toujours vivante sur les catholiques du monde, elle oblige les gouvernemens à compter avec elle. Plus d'une fois, elle a eu une influence inaperçue dans les négociations les plus délicates. Bref, on a besoin de son concours et on sent encore qu'on ne s'en passerait pas impunément, même dans des questions de diplomatie qui touchent aux plus sérieux intérêts extérieurs de certaines nations. La vitalité du pontificat n'a cessé de s'attester : il est prouvé qu'elle est indépendante des vieilles conditions temporelles. Les prophètes se sont trompés! D'un autre côté, il y a moins de trente ans, la papauté semblait encore figée dans son immutabilité, enchaînée par des traditions surannées, irréconciliable avec les idées modernes, éternellement liée par son *Syllabus* : on le croyait ainsi, on le disait! Eh bien! non, on s'est encore trompé. La papauté n'était pas morte, elle ne veut pas non plus être immobile, et depuis plus de dix ans, avec un pontife à l'esprit aussi mesuré que pénétrant, elle est rentrée dans les affaires du siècle. Léon XIII a tenu à prouver qu'il n'était pas un pape irréconciliable, étranger aux préoccupations du monde, qu'il pouvait, lui aussi, marcher avec son temps. Il a saisi depuis quelques années toutes les occasions d'intervenir, et par sa récente encyclique, il s'est jeté au plus épais de cette bataille engagée aujourd'hui pour les conditions du travail. C'est un signe de plus de ce mouvement auquel n'échappent ni les nations, ni les gouvernemens, ni le pontificat lui-même.

Assurément cette encyclique, jetée dans le grand débat qui occupe le monde, est par elle-même un acte d'une nouveauté singulière et caractéristique, l'acte d'un pape qui ne se désintéresse d'aucun des problèmes humains. Léon XIII, dans son savant exposé de cette épineuse question ouvrière qui touche à tant d'intérêts à la fois, à la propriété et aux conditions du prolétariat, aux devoirs de l'État comme aux droits de la liberté, à la vie morale comme à la vie matérielle des hommes, Léon XIII ne néglige rien. Il étudie tout, les relations des

patrons et des ouvriers, les revendications du prolétariat, la condition des femmes et des enfans dans l'industrie, les obligations des gouvernemens, la fixation des salaires, la limitation des heures de travail, l'institution des syndicats, l'organisation de l'arbitrage, les grèves et leurs dangers. Il aborde tour à tour cette multitude de questions qui forment l'éternel et redoutable problème du travail, avec son cortège de crises, de rigueurs inévitables et de misères. Il met tout dans son œuvre, le généreux pontife, et cette étude sur le vif de la société contemporaine, il la poursuit avec une équité supérieure d'intelligence, avec la bonne volonté de faire la part de tous les droits, de concilier tous les intérêts, d'apaiser les antagonismes douloureux. Léon XIII trace à l'autorité publique son rôle, un rôle de protection prévoyante, sans rien exagérer pourtant, sans aller jusqu'à la périlleuse chimère du socialisme d'État, en réservant les droits de la liberté individuelle. Il avertit tout le monde, les gouvernemens, les patrons, les ouvriers, en leur montrant que, par des luttes implacables, ils ne peuvent créer que des dangers pour eux-mêmes, pour la paix publique, pour l'industrie qui est la vie des nations modernes. Au fond, le grand et méditatif solitaire du Vatican a des sympathies visibles pour ceux qui travaillent, pour ceux qui souffrent, et s'il cherche à garantir les ouvriers des influences révolutionnaires qui les perdent, ce n'est pas sans quelque sévérité qu'il parle des patrons, « des hommes peu nombreux, opulens, qui imposent un joug presque servile à la multitude infinie des prolétaires. » Bref, il y a un conseil, un mot pour tout le monde.

C'est fort bien, dira-t-on, c'est un beau morceau d'éloquence; seulement, tout cela est assez vague et n'a rien de nouveau. Le digne conseiller du Vatican ne fait que répéter avec plus d'éclat ce que tant d'autres ont dit avant lui et n'a aucune solution pratique à nous proposer. Ce n'est pas encore cette encyclique du 15 mai qui résoudra ce qu'on appelle la question sociale, qui dénouera ou apaisera par sa parole cette crise du travail où les nations de l'Europe sont engagées. — Eh! sans doute, c'est bien possible. Le pape n'a rien inventé. Il n'a pas entendu vraisemblablement non plus tracer un programme législatif aux parlemens et aux gouvernemens. Il cède peut-être un peu aussi à l'entraînement universel, il suit le courant en s'occupant à son tour du problème ouvrier. C'est possible; mais ceux qui en parlent d'un ton si dégagé mettent-ils tant de nouveauté, tant de fertilité dans leurs polémiques et dans leurs discours? Ont-ils eux-mêmes des solutions pratiques pour toutes ces questions qu'ils soulèvent si souvent à la légère pour se créer une popularité équivoque, pour capter des masses laborieuses toujours accessibles aux illusions? Pas plus que le pape, législateurs et polémistes n'inventent rien; ils n'ont le plus souvent pour toutes solutions que des expédiens plus dangereux qu'efficaces. Le saint-père,

lui, reste dans son rôle en se bornant à témoigner son intérêt, à donner une direction. Ce qu'il faut voir, en effet, dans la dernière encyclique, c'est bien moins un programme, un ensemble de propositions précises qu'une grande manifestation morale, une intervention pacificatrice ou modératrice dans la mêlée des passions et des intérêts.

Parce que Rome a parlé, la cause n'est pas finie, sans doute, dans ces affaires terrestres, et il se peut que l'encyclique n'ait pas une action directe, immédiate, dans les conflits du monde moderne. La parole pontificale n'a pas moins la valeur et l'autorité d'une généreuse consultation tombant de haut pour adoucir, s'il se peut, les âpretés, les irritations de la lutte, — rappelant à tous qu'il y a autre chose qu'une affaire matérielle dans ces cruels problèmes, qu'il y a aussi une part de mal moral qu'on ne guérit pas avec des remèdes empiriques, même avec des lois de circonstance. Elle est surtout le signe de la souplesse habile et prévoyante avec laquelle l'Église, représentée par son chef, se plie à la nécessité des temps, aux évolutions qui s'accomplissent dans les idées, dans la vie publique des peuples. Qui aurait dit, au temps de Pie IX, le naïf irréconciliable, que la papauté, cessant de fulminer contre le siècle, entrerait bientôt dans le mouvement universel? Léon XIII parle aujourd'hui avec une intelligence sympathique, libérale, de tout ce qui préoccupe le monde; il parle en pontife éclairé, négociant avec la puissance des choses, — et puisque récemment encore, au-delà des Alpes, on parlait des conspirations qui s'organiseraient au Vatican, qui pourraient troubler l'Italie, c'est ici une conspiration bien autrement menaçante que toutes celles que peuvent imaginer les hommes d'État en disponibilité, les politiques de fantaisie.

Au fond, l'Italie vraie, réelle, sait bien, ou doit savoir si elle écoute sa raison, qu'elle n'est sérieusement menacée ni au Vatican, ni ailleurs, qu'elle n'a que les ennemis qu'elle voudra se faire. Si elle a des embarras, des difficultés financières, politiques, industrielles, sociales, si elle a des questions épineuses de conduite diplomatique à régler, si avec tout cela elle est exposée à des dangers, à des mécomptes, ce sont ses chefs qui lui créent mécomptes et dangers. Il est certain que pour le moment tout semble assez compliqué et embrouillé au-delà des Alpes, que si le ministère né il y a quelques mois a paru porter au pouvoir un esprit nouveau et détendre à demi la situation, les obscurités, les contradictions, les incertitudes subsistent. Il y a dans ces affaires italiennes du jour ce qu'on pourrait appeler un épisode de fantaisie, un intermède qui serait passé inaperçu si ce n'était le nom de l'homme qui s'y trouve mêlé, et il y a ce qu'on pourrait aussi appeler les choses sérieuses, la suite d'une politique à décider et à régler. L'intermède serait, si l'on veut, cette élucubration que M. Crispi vient de livrer à la curiosité publique un peu endormie à son égard.

Depuis que l'ancien président du conseil du roi Humbert avait dis-

paru du pouvoir, on ne parlait presque plus de lui : il paraissait oublié. Il s'est fatigué sans doute de ce silence pourtant favorable à sa bonne renommée, et imitant M. de Bismarck, toujours impatient dans sa retraite, il a voulu se survivre par ses commentaires, faire encore parler de lui après sa disparition. Il est allé déposer, sous le voile transparent de l'anonyme, dans une revue de Londres, *Contemporary review*, ses vues, ses souvenirs, ses idées, ses impressions sur la politique italienne et même un peu sur la politique de l'Europe. Ce commentaire posthume de quelques années de ministère est bien la chose la plus étrange du monde. Que M. Crispi écrive l'histoire à sa façon, qu'il tienne à démontrer que la France est une ennemie traditionnelle pour l'Italie, qu'elle n'a rien fait pour la résurrection italienne, qu'elle n'est peut-être pas même tout à fait étrangère aux revers de Custozza et de Lissa, il n'y a pas à s'arrêter à ces fantaisies. On dirait que M. Crispi ne peut se consoler de voir la France exercer encore un certain ascendant et jouer un certain rôle dans le monde, que pour lui tout ce qui peut attester, ou relever le prestige de notre nation est un danger permanent pour l'Italie. Soit ! c'est sans doute une manière de justifier cette gallophobie dont il est atteint et dont il n'est visiblement pas guéri dans sa retraite. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'un homme qui a disposé du pouvoir, qui a eu le secret des affaires, se croie permis de mêler à tout cela de pures billevesées.

C'est M. Crispi qui a imaginé cette belle histoire du machiavélique complot organisé, il y a quelques années, au Vatican. Tout y est, même de prétendus télégrammes. Notre ambassadeur, M. Lefebvre de Béhaine, avait été chargé, ni plus ni moins, de décider le pape à quitter subrepticement Rome, à venir en France. Le calcul était des plus simples ! Si le pape se décidait à une évasion si savamment préparée, on en profitait aussitôt pour ressusciter la question romaine devant l'Europe ; s'il résistait à ces conseils, s'il refusait de quitter le Vatican, c'est qu'évidemment il n'était plus libre, et, dans tous les cas, on touchait à la crise décisive ; la France avait joué à l'Italie le bon tour de la placer en face d'une guerre « dont elle aurait été la cause, où elle n'aurait pu invoquer le *casus fœderis* et se serait trouvée seule contre la France. » Qui était ministre en ce temps-là à Paris ? Était-ce M. Goblet, ou M. Floquet, ou M. Tirard ? Les uns ou les autres sont bel et bien convaincus d'avoir voulu déchaîner la guerre en se servant du pape ! C'est tout aussi sérieux que cette autre belle histoire du coup de main que la France avait préparé contre les villes du littoral et qu'elle aurait tenté d'exécuter sans l'arrivée opportune de l'amiral anglais Hewett devant la Spezzia. M. Crispi est-il dupe lui-même de ces facéties qu'il raconte, ou se croit-il de force à les imposer à la crédulité publique ? Il faut avoir une singulière opinion de l'Europe pour se per-

mettre de lui conter ces fables, et, de toute façon, on en conviendra, la paix a été bien gardée pendant quelques années, sous la protection ou avec le concours d'un homme capable de faire ainsi de la politique! M. Crispi n'est plus, fort heureusement, au pouvoir pour exercer un si beau talent, et il en est aujourd'hui pour ses révélations saugrenues d'homme d'État en disponibilité. La seule chose sérieuse, c'est cette question des alliances de l'Italie que le nouveau ministère a recueillie en arrivant au pouvoir, et qui paraît s'agiter encore, peut-être même plus que jamais, au-delà des Alpes.

Qu'en faut-il penser réellement? Où en est la négociation qu'on dit engagée pour le renouvellement de la triple alliance, de cette alliance qui n'a fait que se développer et se préciser avec les ministères successifs, avec M. Mancini, avec M. de Robilant, avec M. Crispi? C'eût été évidemment une singulière illusion de croire que le nouveau président du conseil de Rome, M. di Rudini, allait interrompre ou modifier brusquement cette tradition, d'autant que c'est peut-être moins une affaire de politique ministérielle qu'une affaire de politique dynastique. M. di Rudini signera vraisemblablement la prorogation des traités s'il ne l'a déjà signée. Tout se réduit à savoir dans quelle mesure l'alliance sera renouvelée, si elle aura été atténuée dans quelques-unes des obligations qu'elle imposait à l'Italie ou même si elle ne s'étendra pas et ne prendra pas une forme nouvelle. En d'autres termes, il s'agirait de savoir si la triple alliance de l'Europe centrale ne serait pas devenue par hasard, chemin faisant, la quadruple alliance par l'accession directe ou indirecte de l'Angleterre, tout au moins par des arrangemens particuliers du cabinet anglais avec l'Italie. C'est là précisément la question qu'on cherche à éclaircir depuis quelques jours et qu'on n'éclaircit guère même en faisant intervenir des révélations posthumes du prince Napoléon qui aurait reçu, dit-on, des confidences du roi Humbert lui-même; c'est le point qui reste obscur. Le marquis di Rudini a réussi sans peine à éluder tout dernièrement une interpellation en ajournant les interpellateurs après le budget. Le ministère anglais, de son côté, ne paraît pas pressé de s'expliquer sur la nature et la forme de ses engagemens avec l'Italie. Vainement dans la chambre des communes, M. Labouchère l'a pressé récemment de ses questions: le sous-secrétaire d'état au *foreign office*, sir James Fergusson, a lestement renvoyé l'indiscret interpellateur à des explications qu'il a données il y a deux ou trois ans et qui n'expliquaient rien. Une seconde fois, sir James Fergusson a paru ajouter quelques détails de plus, il n'a pas plus que la première fois éclairci le mystère et précisé la politique de l'Angleterre. Le chef du cabinet lui-même, lord Salisbury, a gardé le silence le plus diplomatique sur ses relations avec la triple alliance, avec l'Italie comme avec l'Allemagne, comme avec la Belgique. Il reste

muet et laisse parler sir James Fergusson qui s'échappe par des subterfuges et des réticences.

Au fond, quelque obscurité qu'on s'étudie à prolonger, il paraît désormais avéré qu'il y a des engagemens entre l'Angleterre et l'Italie. On le conteste à peine, on se borne tout au plus à subtiliser. Ces engagemens n'ont pas sans doute la forme d'un traité précis conclu pour des circonstances inconnues ou secrètes : le ministère anglais ne pourrait signer un traité de ce genre qui engagerait l'Angleterre, sans le communiquer au parlement, il se mettrait en dehors de toutes les traditions britanniques; mais il y a eu, ce n'est plus douteux, des dépêches, des notes échangées, des déclarations confidentielles, des promesses de garanties, dont l'objet serait le maintien de l'équilibre des forces actuelles dans la Méditerranée. Jusqu'à quel point vont ces assurances? On retombe ici dans les conjectures et les contradictions. Il paraît du moins assez clair que l'Italie se croit autorisée, si la guerre éclatait, à compter sur l'appui et la protection des forces britanniques pour la sûreté de ses côtes, en gardant sa liberté pour les mouvemens de ses armées sur le continent. L'Italie s'exagère peut-être la portée des engagemens anglais; elle semble, dans tous les cas, se croire garantie à tout événement. S'il en était ainsi, si elle ne se trompait pas dans ses interprétations, l'Angleterre, sans être directement dans la triple alliance, se trouverait entraînée à être un jour ou l'autre l'auxiliaire d'une coalition. Tout cela, dira-t-on, n'est qu'une simple précaution qui n'a rien de menaçant ni de désobligeant pour la France, puisque la France elle-même ne cesse de déclarer qu'elle ne veut que la paix. Oui, sans doute, c'est entendu, tout est pour la paix, rien ne menace la France. Seulement alors, contre qui prend-on ces précautions? contre qui est dirigé tout ce travail de diplomatie, d'alliances, d'arrangemens plus ou moins dissimulés?

C'est peut-être un jeu périlleux que de pratiquer ainsi la politique de la paix. Quant à la France, qui, effectivement, a prouvé plus d'une fois depuis quinze ans qu'elle ne songe à menacer personne, elle n'a qu'une conduite à tenir : laisser les autres à leurs combinaisons, surveiller les événemens sans esprit d'agression, sans illusion et sans faiblesse. Elle n'a qu'à attendre qu'on se fatigue de toutes les agitations, en faisant pour sa marine ce qu'elle a déjà fait pour son armée, et si, comme on l'a dit, il y a des faiblesses dans l'organisation de nos forces navales, c'est le devoir des chambres d'assurer au gouvernement les moyens de suffire à la protection des intérêts, de la sécurité et de l'honneur du pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un très vif mouvement de hausse s'est dessiné sur le marché de Paris pendant et après la liquidation de fin mai. Les places étrangères, indécises d'abord, ont été bientôt entraînées à leur tour. Le découvert qui s'était formé à l'occasion de la crise du mois dernier sur les rentes françaises, le Portugais, l'Extérieure, les valeurs ottomanes et quelques-uns de nos établissemens de crédit, a été poursuivi avec une telle vigueur que d'importans rachats sont devenus rapidement nécessaires et ont donné à la reprise une allure violente qu'elle ne pourra vraisemblablement pas soutenir.

C'est l'impulsion donnée à notre rente française 3 pour 100 qui a tout entraîné. Un déport de 25 centimes explique la fixation à 95 francs du cours de compensation, alors qu'au milieu du mois la rente avait valu 92.50. Le déport explique également la brusquerie de l'élan qui a suivi; il ne l'explique pas seul toutefois, et il faut encore rappeler que le grand facteur de la hausse de nos fonds publics, et notamment du 3 pour 100 ancien, est la continuité des achats de la Caisse des dépôts et consignations pour le compte des caisses d'épargne, achats qui portent sur un capital de 40 millions en moyenne par mois. La rente a été portée en peu de jours de 95 francs à 95.50, ramenée par quelques réalisations à 95.25 et enlevée ensuite en deux séances à 95.90. Le vendredi 12, elle reste à 95.62, ce qui représente, à 12 centimes près, le cours rond de 95 francs après le détachement du coupon trimestriel de 75 centimes le mardi 16 courant.

En dehors de ces raisons spéciales de hausse pour la rente française, les marchés financiers ont subi l'impression favorable de la détente monétaire à Londres et de l'arrangement des affaires portugaises.

Les États-Unis ayant constamment envoyé de l'or, à raison de 5 à 7 millions de dollars par semaine, les deux Banques de France et d'Angleterre se sont largement approvisionnées en vue des besoins de numéraire que fait trop aisément prévoir, pour la fin de l'année, l'insuffisance des récoltes dans l'Europe occidentale. Les 250 à 300 millions de francs en or, que New-York a expédiés depuis le commencement de l'année, peuvent être considérés pour partie, comme le prix des achats de titres de chemins de fer américains effectués pour le compte des États-Unis à la fin de 1890, au cours de la crise Baring. La Banque d'Angleterre a vu sa position suffisamment fortifiée pour abaisser de 5 à 4 pour 100 le taux de son escompte. Son dernier bilan

justifie cette mesure : l'encaisse métallique et la réserve y figurent en effet pour des montans dont l'importance est pleinement rassurante, 27 millions de livres sterling et 18,758,000. La proportion de la réserve aux engagemens atteint 46 pour 100. Des retraits d'or pour la Russie sont prévus à bref délai et atteindront sans doute 3 millions de livres sterling. La Banque y fera face, sans s'affaiblir, grâce à ses ressources actuelles et à d'importantes rentrées d'or qu'elle attend encore en ce moment.

Le ministre des finances du Portugal a réussi à obtenir d'un syndicat de banquiers et d'établissemens de crédit à Paris les sommes nécessaires non-seulement pour le prochain coupon de la dette portugaise, payable en juillet, mais aussi pour les échéances trimestrielles suivantes jusqu'au milieu de 1892. Il a dû pour cela céder une partie des obligations de la Régie des tabacs, non placées lors de la dernière émission, et donner le reste en gage. De retour à Lisbonne, il va inaugurer, si l'on en croit les déclarations faites officieusement en son nom, une politique nouvelle, financière et coloniale, dont les deux termes nécessaires sont : économies rigoureuses et établissement de nouveaux impôts.

La ratification, par les Cortès à Lisbonne, de l'arrangement conclu avec l'Angleterre, il y a un mois, pour la délimitation des frontières du Mozambique et de la Zambézie, a contribué à relever la rente portugaise de 45 à 49. Le retour à 48 laisse encore trois points d'amélioration en dix jours. Quelques dépêches du Portugal signalent la mise en circulation d'une rumeur singulière concernant la possibilité d'une vente des établissemens de Mozambique et de la baie Delagoa à l'Angleterre. Nul doute que celle-ci ne donnât de cette partie du domaine portugais un très bon prix.

L'Extérieure a suivi le Portugais. De 72.50 elle s'est avancée à 74.50. La discussion, aux Cortès, des projets de loi de M. Cosgayon pour l'extension de la circulation fiduciaire de la Banque d'Espagne n'est pas close encore. L'opposition déclare que l'adoption du système ministériel conduira à une crise financière d'une extrême gravité. C'est la thèse soutenue par M. Sagasta, chef du parti libéral, et par M. Moret, ancien ministre des finances. Mais les Cortès voteront les propositions du gouvernement, et celui-ci pourra disposer d'une somme de 150 millions que lui prêtera gratuitement la Banque.

L'Italien est en hausse d'un franc de 92.60 à 93.65. La situation économique du royaume est toujours la même, les impôts ne rentrent que péniblement, avec des moins-values sur les prévisions. M. di Rudini et ses collègues cherchent partout des économies. Il a été question de ramener de douze à dix le nombre des corps d'armée. Le renouvellement de la triple alliance a été présenté depuis le début du mois

comme un fait certain, sinon accompli. Un délégué du Crédit mobilier italien a été, dans le même temps, négocier à Berlin la prise ferme, par un groupe de banquiers, du solde des rentes italiennes provenant du fonds des pensions. Cette négociation financière a réussi, et le Trésor italien se trouve encore pour quelque temps à l'abri d'une extrême détresse.

L'abandon du projet d'emprunt russe 3 pour 100 avait fait reculer, il y a un mois, les 4 pour 100 de Russie de deux unités. Cette réaction est maintenant effacée. Les obligations 1880 et les Consolidés des chemins de fer sont cotés 99, ex-coupon. Le Hongrois a été porté de 91.40 à 93.50. Des déclarations ministérielles, à Pest et à Vienne, annonçant un nouvel ajournement indéfini de la question de la reprise des paiemens en espèces, a fait reperdre le cours de 92. Toutes les valeurs ottomanes se sont remises en hausse. Elles avaient baissé par sympathie avec le reste de la cote et ont remonté de même. Les bruits de conversion des obligations-Douanes, qui ont de nouveau circulé, sont tout au moins prématurés. La Banque ottomane, dont l'assemblée générale se réunit à la fin de juin, a fixé à 17 fr. 50 le dividende de 1890. Ce titre est en reprise de 20 francs.

Les nouvelles de la République Argentine sont toujours défavorables. Les suspensions temporaires de paiement se succèdent, au grand détriment des affaires. La prime de l'or se tient au taux le plus élevé.

La Banque de France est en grande hausse, de 4,425 à 4,535 fr., en prévision d'un dividende semestriel supérieur à celui de fin juin 1890. La Banque de Paris a repris de 20 francs à 810, le Crédit foncier de 10 à 1,270, le Crédit lyonnais de 11.25 à 791.25, le Crédit mobilier de 20 à 395. Le Comptoir national d'escompte a gagné seulement 5 fr. à 580, ainsi que la Société générale à 480. La Banque d'escompte, dont l'assemblée a voté un dividende de 15 fr., est sans changement à 465. La reconstitution de la Société de dépôts se heurte encore à quelques difficultés.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont pas varié. Parmi les étrangères, celles des Chemins autrichiens ont monté de 26 fr. 25 à 631.25, le rachat des lignes hongroises par l'État hongrois étant maintenant décidé. Les Chemins portugais sont toujours très faibles à 275.

Le Suez est en hausse de 40 fr. à 2,740, le Gaz de 22.50 à 1,412.50, les Omnibus de 40 fr. à 1,110. Le Rio-Tinto a été brusquement porté à 590, puis ramené à 575. Une action judiciaire vient d'être ouverte par le gouvernement contre les anciens administrateurs de la compagnie du Canal de Panama.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIe ANNEE.

MAI. — JUIN.

Livraison du 1er Mai.

La Reconstruction de la France en 1800. — L'Église, première partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 5
Constance, dernière partie, par M. Th. BENTZON. 40
Le Théatre indien, par M. Émile SÉNART, de l'Institut de France. 84
La Vie et les Mœurs dans l'Allemagne d'aujourd'hui. — II. — L'Influence de Berlin, par M. T. de WYZEWA. 124
Les Juifs et l'Antisémitisme. — II. — Le Grief national, la Race juive et l'Esprit de tribu, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 157
Le Major de Wissmann et son Second voyage a travers l'Afrique équatoriale, par M. G. VALBERT 202
Revue littéraire. — Sur l'Organisation de l'enseignement secondaire français, par M. F. BRUNETIÈRE. 214
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mai.

La Reconstruction de la France en 1800. — L'Église, deuxième partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 241
Moderne, première partie, par M. Henry RABUSSON. 275
Le Droit des gens et la Loi de lynch aux États-Unis, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 321
La Péninsule d'Apchéron et le Pétrole russe, par M. CALOUSTE S. GULBENKIAN. 356

Mirabeau, d'après un livre récent, première partie, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 398
Le Physique et le Mental a propos de l'hypnotisme, par M. Alfred FOUILLÉE. 429
Revue dramatique. — Théatre de l'Odéon, *Amoureuse*, par M. Camille BELLAIGUE. 462
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

La Reconstruction de la France en 1800. — L'Église, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 481
Moderne, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON. 517
La Tradition du latin en France, par M. Michel BRÉAL, de l'Institut de France. 551
Huit Jours dans l'ile de Bali, par M. F. DU BOIS. 571
Une Jeune fille du XVIIIe siècle, d'après une correspondance inédite, par M. Philippe GODET. 602
La Rivalité des industries d'art en Europe, par M. Edmond PLAUCHUT. . . 628
Les Salons de 1891. — I. — La Peinture au Salon des Champs-Élysées, par M. George LAFENESTRE. 645
Un Explorateur allemand en Afrique. — Le Docteur Carl Peters, par M. G. VALBERT. 673
Revue littéraire. — Le Roman de l'avenir, par M. F. BRUNETIÈRE. 685
Revue dramatique. — Théatre-Français, *Griselidis*, par M. Camille BELLAIGUE. 699
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Juin.

Moderne, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 721
Saint François d'Assise, par M. Arvède BARINE. 756
Mirabeau, d'après un livre récent, dernière partie, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 795
Curiosités historiques et littéraires. — La Duchesse et le Duc de Newcastle. — III. — Les Écrits de la Duchesse, par M. Émile MONTÉGUT. 825
L'Idée de culpabilité, par M. G. TARDE. 849
Les Classes pauvres en Angleterre. — L'Enfance, ses ennemis et ses protecteurs, par M. Julien DECRAIS. 878
La Guerre civile au Chili. 909
Les Salons de 1891. — II. — La Sculpture et l'Architecture au Salon des Champs-Élysées, par M. George LAFENESTRE. 922
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

398
429

462
467
477

481
517

551
571

602
628

645

673
685

699
705
717

721
756

795

825
849

878
909

922
945
956